

TACITE

DIALOGUE DES ORATEURS

VIE D'AGRICOLA

LA GERMANIE

Albarnen

TACITE

DIALOGUE DES ORATEURS

VIE D'AGRICOLA

LA GERMANIE

Texte établi, et, d'après BURNOUF, traduit

PAR

ANDRÉ CORDIER

AGRÉGÉ DES LETTRES

PROFESSEUR AU LYCÉE CONDORCET



PARIS

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

<https://biblioteca-digitala.ro>

AVERTISSEMENT

Le nom de Burnouf est aujourd'hui inséparable du nom de Tacite, et ce n'est pas un mince mérite pour le traducteur que son talent soit ainsi associé à la gloire de l'auteur. Aussi serait-ce témérité que de vouloir après lui et sans lui traduire à nouveau Tacite. Notre but a été simplement et tout d'abord de revoir le texte sur lequel il avait travaillé et, en nous appuyant à la fois sur les leçons les meilleures des manuscrits et sur les résultats les plus récents de la critique, de fournir un texte plus sûr. Ainsi pensons-nous avoir servi la mémoire de notre modèle en le justifiant de certaines interprétations dont il ne pouvait en son temps être responsable. La façon dont on conçoit aujourd'hui la traduction s'est aussi modifiée depuis son époque; on n'admet plus guère que le traducteur substitue ses tours personnels à ceux de l'auteur, qu'il soumette la manière de celui-ci à la sienne propre, et que son souci de l'élégance et de l'harmonie l'amène à dérober les caractères particuliers du style original : c'est pourquoi, partout où il nous a semblé que Burnouf s'écartait trop de la phrase de Tacite, nous avons cru bon, sans négliger le secours des éditeurs et des traducteurs précédents, d'apporter à sa traduction quelques retouches.

Au reste, pour garder l'unité dans la série des œuvres de Tacite traduites dans cette collection, nous avons

observé les mêmes principes que M. Bornecque a adoptés dans l'Avertissement qu'il a fait figurer en tête des *Annales* et des *Histoires* et auquel nous prions le lecteur de bien vouloir se reporter. Comme lui aussi, nous reproduisons ci-après l'Introduction générale de Burnouf; nous nous sommes contenté d'ajouter aux notes déjà données par M. Bornecque quelques indications relatives à l'interprétation du *Dialogue*, de la *Vie d'Agricola* et de la *Germanie* et à l'établissement du texte.

•

André CORDIER.

INTRODUCTION DE BURNOUF*

Tacite ne nous est guère connu que par ses ouvrages. Son prénom même a donné lieu à quelques doutes : et ce n'est que depuis Juste-Lipse que, sur la foi de plusieurs manuscrits et d'après un passage de Sidonius Apollinaris, l'usage a prévalu de l'appeler Caius. Le manuscrit qui contient les premiers livres des *Annales* le nomme Publius, et cette autorité a été suivie par les plus anciens éditeurs. Pline le Jeune, dans les lettres qu'il lui adresse, l'appelle seulement Cornélius Tacitus.

Terni, autrefois Intéramne, dans l'Ombrie, se vante de lui avoir donné le jour. Cette ville lui éleva une statue en 1514; et, on montra longtemps, près du chemin qui conduit à Spolète, un tombeau qui, disait-on, renfermait les cendres de ce grand écrivain. Le tombeau fut détruit et les cendres dispersées sous le pontificat de Pie V, parce que Tacite avait mal parlé du christianisme. Les habitants n'en tiennent pas moins à une tradition à laquelle ils attachent l'honneur de leur cité, mais qui n'est appuyée d'aucun témoignage historique.

C. Cornélius Tacitus appartenait-il à l'ancienne et illustre maison Cornélia, qui produisit les Scipion, les Sylla, les Lentulus et tant d'autres personnages célèbres? C'est encore un point dont il est permis de douter. Cette maison était divisée en deux branches, l'une patricienne, l'autre plébéienne, qui elles-mêmes s'étaient subdivisées en beaucoup de rameaux. De plus, tout esclave affranchi prenait le nom de son maître, et Sylla en affranchit dix mille en un seul jour. Le nom de Cornélius devint donc commun à un très grand nombre de familles.

Au reste, que Tacite ait eu pour auteur de sa race un patricien ou un esclave, son génie a fondé sa noblesse; et, cent soixante ans après lui, un empereur croyait relever la sienne en le comptant parmi ses ancêtres. Ce prince, qui, pour le malheur du monde, ne régna que six mois, M. Claudius Tacitus, avait ordonné qu'on

* Nous avons cru devoir maintenir cette Introduction, morceau d'une belle tenue littéraire. Nous nous sommes borné à la mettre au courant soit par des notes, soit par des notifications de dates dans le texte.

plaçât dans toutes les bibliothèques un Tacite complet et qu'on en fît chaque année dix copies authentiques aux frais de l'État. décret non moins glorieux pour l'empereur que pour l'historien, mais qui ne pouvait rien contre dix siècles de révolutions et de barbarie.

Une hypothèse que rien ne réfute, mais que rien ne confirme *, fait naître Tacite du chevalier romain Cornélius Tacitus, procureur du prince en Belgique, mentionné par Pline le Naturaliste comme ayant eu un fils qui grandit de trois coudées en trois ans et mourut subitement d'une contraction de nerfs. Si la conjecture est vraie, cet enfant monstrueux était le frère de notre historien. D'autres supposent que c'est Tacite lui-même qui fut intendant de César, et que l'enfant dont parle Pline était son fils. C'est une erreur que Bayle a combattue par des arguments sans réplique, et que M. Daunou condamne également dans le savant article sur Tacite dont il a enrichi la *Biographie universelle*.

L'époque précise où naquit Tacite ne nous est pas mieux connue. Un peu plus âgé que Pline le Jeune, son ami, il avait acquis déjà une brillante réputation au barreau, quand celui-ci était encore dans l'adolescence. Cependant Pline, dans la même lettre qui nous apprend ce fait, dit qu'ils étaient presque du même âge, *ætate propemodum æquales*. Ces expressions ne permettent pas de supposer entre eux plus de six ou sept ans d'intervalle. Or, Pline était dans sa dix-huitième année quand son oncle périt sous les feux du Vésuve, l'an 79 de notre ère; et par conséquent il était né en 62 ou à la fin de 61, ce qui conduit à placer la naissance de Tacite vers l'an 54 ou l'an 55.

Ses premières années se passèrent sous Néron : il vit, fort jeune encore, les règnes éphémères de Galba, d'Othon et de Vitellius. Rien n'empêche de croire qu'il fut disciple de Quintilien, dont les leçons entretinrent pendant vingt ans le goût des études solides et retardèrent la décadence de l'art oratoire, commencée dès le temps d'Auguste. Mais ce fait n'est ni exprimé ni indiqué dans aucun passage des anciens. Si Tacite est vraiment l'auteur du *Dialogue* dont nous parlerons plus bas, on en doit conclure qu'il suivait dans sa jeunesse les plaidoiries de M. Aper et de Julius Sécundus, orateur alors en grand renom. Sa correspondance avec Pline le Jeune nous apprend qu'il cultiva aussi la poésie; et il est facile de s'en apercevoir à la pompe de son style et à quelques fragments de vers qui lui échappent, surtout dans ses premiers ouvrages.

Tacite épousa, en 78, la fille d'Agricola **, et cette alliance

* On admet généralement aujourd'hui qu'il était le fils ou le neveu de ce Cornélius Tacitus.

** A laquelle il avait été fiancé en 77.

prouve qu'il tenait un rang distingué parmi les jeunes Romains : Agricola venait d'être consul et il partait pour le gouvernement de Bretagne, un des plus importants de l'empire, et le seul où l'occasion s'offrit en ce temps-là de s'illustrer par les armes. Il n'est dit nulle part si Tacite eut des enfants de ce mariage; toutefois, il est probable qu'il ne mourut pas sans postérité, puisque l'empereur Tacitus se glorifiait de tirer de lui son origine et qu'au v^e siècle l'historien est cité, dans une lettre de Sidonius Apollinaris, comme un des ancêtres de Polémus, alors préfet des Gaules. Au reste, l'une et l'autre descendance pourraient être collatérales; il serait même possible qu'elles fussent imaginaires; et, si nous en parlons, c'est que, dans le manque absolu de renseignements positifs, aucune indication ne doit être négligée.

Nous savons de Tacite lui-même qu'il entra sous Vespasien dans la carrière des honneurs, dont le premier degré était le vingt-quatrième, magistrature subalterne par laquelle, depuis Auguste, il fallait passer pour arriver à la questure. Vespasien mourut en 79 : si Tacite fut questeur sous son règne, sa naissance ne peut être placée plus bas que l'an 55; car on ne pouvait être questeur qu'à vingt-quatre ans accomplis. Ses honneurs furent accrus par Titus, qui lui conféra sans doute l'édilité ou le tribunat; ce qui est certain, c'est qu'en l'an 88, à l'époque des jeux séculaires célébrés par Domitien, Tacite était préteur et quinquagénaire. Il passa loin de Rome la moitié au moins des huit années qui s'écoulèrent depuis sa préture jusqu'à la mort de Domitien; car, en 93, quand son beau-père cessa de vivre, il était absent depuis quatre ans. Il n'était pas exilé, comme l'ont prétendu quelques-uns, puisqu'il félicite Agricola de n'avoir vu ni ses amis ni sa famille frappés d'aucun revers. Juste-Lipse pense qu'il s'était éloigné pour fuir l'esclavage et chercher le repos; mais l'illustre critique oublie qu'il fallait aux sénateurs une permission du prince pour sortir de l'Italie; et, si l'on en juge par les termes dans lesquels Tacite se plaint de son absence, il ne paraît pas qu'elle fût volontaire. La supposition la plus vraisemblable, c'est qu'il exerçait dans quelque province les fonctions de propréteur*. Pourquoi Domitien, qui lui avait donné à Rome la préture, lui aurait-il refusé cette charge, à laquelle il avait des droits? Pline le Jeune était préteur l'année même de la mort d'Agriola; d'où il suit évidemment que les deux amis n'étaient pas persécutés.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, Tacite était de retour à Rome pendant les dernières années de Domitien**, comme le

* En qualité de *legatus Augusti pro praetore*. On se demande s'il ne fut pas gouverneur de la Gaule Belgique, ce qui expliquerait certains aspects de la *Germanie*.

** Fin 93 ou commencement 94.

prouve assez la manière dont il parle de cette époque dans la *Vie* de son beau-père; et sa qualité de sénateur le rendit le témoin et le complice forcé des cruautés qu'il déplore avec tant d'éloquence.

Enfin le tyran fut accablé par une conspiration de ses proches; et le monde, fatigué de quinze ans d'oppression, vit s'ouvrir, par l'avènement de Nerva, une ère plus heureuse. C'est alors que Tacite fut élevé au consulat, qui était encore regardé comme la dignité suprême et le terme de l'ambition des citoyens. Étant consul, il prononça du haut de la tribune aux harangues l'oraison funèbre de Verginius Rufus, auquel il venait d'être subrogé. « La fortune toujours fidèle à Verginius, dit Pline le Jeune, gardait pour dernière grâce un tel orateur à de telles vertus. » En effet, le peuple romain entendit quelque chose de plus grand que le panégyrique d'un empereur, celui d'un citoyen qui n'avait pas voulu l'être. Verginius, proclamé malgré lui par les légions de Germanie avant et après la mort de Néron, s'était montré inébranlable dans son refus et avait, dit La Bletterie, « bravé plus de périls pour éviter la puissance souveraine, que l'ambition n'en affronte pour l'obtenir ». Quel sujet pour Tacite, parlant sous un prince qui, lui-même, n'avait accepté l'empire qu'à regret * !

Le grand âge de Nerva ne lui permettait pas d'exercer longtemps l'autorité suprême; mais il étendit ses bienfaits au delà des bornes de sa vie en adoptant Trajan et en le faisant nommer par le sénat son collègue et son successeur. Ce fut, à ce que l'on croit, pendant les quatre mois qui séparent cette adoption de la mort de Nerva **, que la *Vie d'Agriola* fut composée. « Le style de cet ouvrage, dit La Harpe, a des teintes plus douces et un charme plus attendrissant » que celui des *Annales* et des *Histoires*. C'est l'effet des deux sentiments qui l'inspirèrent, la piété filiale et l'admiration pour un grand caractère et de glorieux exploits. Cependant on retrouve dans la peinture de cet espionnage, « qui aurait ôté aux Romains la mémoire même avec la parole, s'il était aussi possible d'oublier que de se taire », dans le tableau de ce Domitien, « spectateur des crimes qu'il ordonne et observant tranquillement la pâleur des malheureux qu'il a

* Nous savons en outre, par une inscription, que, vers la fin du règne de Trajan, il était proconsul de la province d'Asie.

** Trajan fut adopté le 18 sept. 97, Nerva mourut le 27 janvier 98. L'*Agriola* aurait été composé, au moins en partie, dans la fin de 97; au chap. III, en effet, Nerva est nommé *Nerva Caesar* et non *divus Nerva*, ce qui semblerait indiquer, bien qu'on ait d'autres exemples de la suppression du mot *divus*, que Nerva vivait encore; Trajan, d'autre part, y est appelé *Nerva Trajanus*, simplement en sa qualité de fils adoptif de Nerva; c'est seulement au chap. XLIV qu'il est désigné avec le titre de *princeps*, étant alors devenu chef de l'Etat.

faits », une vigueur de pinceau et une énergie de blâme que nulle part l'auteur n'a surpassées. « Il écrivit cet ouvrage, dit encore La Harpe, dans un temps de calme et de bonheur, où l'on voit qu'il commence à pardonner »; ce qui suppose qu'il aurait écrit les autres sous la tyrannie de Domitien, pendant laquelle, selon le même critique, « obligé de se replier sur lui-même, il jeta sur le papier tout cet amas de plaintes et ce poids d'indignation dont il ne pouvait autrement se soulager ». Ce jugement est ingénieux; mais il manque d'une condition indispensable, la vérité, puisque la première composition historique de Tacite est la *Vie d'Agricola*.

Je ne demanderai pas si l'ensemble de cet ouvrage est à l'abri de toute critique, si c'est une histoire, ou un discours, ou un mélange de plusieurs genres divers *. Il suffit qu'il attache par la nouveauté des descriptions, par l'intérêt des récits, par la vérité des sentiments, que le style en soit noble et la morale élevée, qu'enfin il fasse aimer à la fois le panégyriste et le héros; or personne ne contestera ces mérites à la *Vie d'Agricola*. Je n'accorderai cependant pas à La Harpe qu'elle soit le chef-d'œuvre de Tacite. Elle offre certainement, dans un espace égal, plus d'obscurité qu'aucun autre des écrits de l'auteur; et ces obscurités ne tiennent pas toutes à l'altération du texte. Quelques constructions recherchées, quelques ellipses trop fortes annoncent un écrivain dont le génie indépendant n'a pas encore posé à sa hardiesse des limites certaines. On pourrait considérer comme un défaut plus grave encore l'absence de ces détails sans lesquels il est difficile de suivre la marche d'Agricola. Toutefois, hâtons-nous de le dire, l'expédition de ce général dans des contrées neuves et inexplorées donne occasion à l'historien d'appliquer à la connaissance des peuples et des lieux cet esprit de curieuse investigation qu'il porte ailleurs dans la politique des princes et dans les secrets d'État. Ce n'est pas seulement la gloire de son beau-père que Tacite a transmise à la mémoire des hommes; ce sont encore les antiquités d'une des nations les plus puissantes de l'Europe; et la *Vie d'Agricola* reste, après tant de siècles, l'introduction nécessaire de toute histoire de la Grande-Bretagne.

* Après Burnouf, J. Martha dit très justement : « L'*Agricola* se trouve être ainsi une œuvre composite; mais pourquoi vouloir la faire entrer de force dans un genre déterminé? » (*Rev. des Cours et Conf.*, 2 mai 1895, p. 279). On y trouve en effet plus qu'une simple biographie ou qu'une traditionnelle oraison funèbre : en plus d'un point, des attaques passionnées contre Domitien font songer à un pamphlet politique; ailleurs la défense du fonctionnaire, serviteur malgré lui de la tyrannie, fait penser à une apologie; enfin récits et tableaux révèlent qu'on a affaire aussi à un véritable essai historique.

Vers le même temps, sous le deuxième consulat * de Trajan, Tacite publia son livre sur la *Germanie* **, contrée aussi peu connue des Romains que la Bretagne, mais qui les intéressait au plus haut degré, puisque les Germains étaient le seul peuple d'Occident qui eût encore les moyens et la volonté de leur faire la guerre. En lisant la description de ces régions à peine découvertes, le peuple-roi était sans doute loin de penser qu'un jour il céderait son sceptre à ses sauvages habitants; mais il est douteux que Tacite partageât la sécurité générale et qu'il eût une foi sans réserve à l'éternité de l'empire. Les terribles invasions des Cimbres, et, depuis leur catastrophe, deux cents ans d'une lutte acharnée contre des nations que l'on pouvait battre, mais que l'on ne parvenait jamais à vaincre, lui semblaient être pour sa patrie de sérieux avertissements. C'est sous l'impression de cette idée tristement prophétique qu'il a écrit la *Germanie*. Il a voulu que ses concitoyens connussent l'ennemi dont ils avaient tant de périls à redouter. C'était aussi une manière de les rappeler aux anciennes vertus, que d'opposer à la corruption de Rome les mœurs grossières, mais pures et innocentes des barbares. Toutefois Tacite n'a pas eu l'intention de faire la satire de son pays : la leçon naît du contraste, et les allusions se présentent d'elles-mêmes. Tacite ne les a pas évitées; mais le ton grave et modéré dont il ne s'écarte jamais prouve aussi qu'il ne les cherchait pas.

Cet ouvrage a pour nous un autre genre d'intérêt : il peint les mœurs de nos ancêtres. Les usages que Tacite trouve établis dans ces contrées alors si peu civilisées régirent longtemps l'Europe sous les noms de lois saliques et ripuaires, de lois des Wisigoths, des Bourguignons, des Lombards; et aujourd'hui même il n'est pas une seule nation qui n'en conserve quelque trace. Tacite, en écrivant ce livre sous le règne de Trajan, ne savait pas quel précieux monument il léguait à la postérité de ces mêmes Germains auxquels Trajan faisait la guerre. « Il est court cet ouvrage, dit Montesquieu, mais c'est l'ouvrage de Tacite, qui abrégait tout, parce qu'il voyait tout. » Nous pouvons

* En 98. (Cf. chap. XXXVII, qui permet de fixer cette date).

** La nature de l'ouvrage a suscité depuis Burnouf autant de discussions que l'*Agricola* : les uns ont voulu y voir un fragment de la partie perdue des *Histoires*; les autres un manifeste politique destiné, ou bien, à détourner Trajan de ses projets contre les Germains, ou bien au contraire à le pousser à la guerre contre un peuple trop belliqueux et tôt ou tard dangereux pour l'Empire; d'autres une satire des mœurs romaines, ou, si l'on veut encore, une sorte de roman propre, par la peinture idyllique de la vie naturelle, à reposer les Romains de leur civilisation artificielle; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, un nouvel essai historique, et aussi ethnographique, à la fois œuvre d'actualité et document préparatoire à de plus grands ouvrages.

ajouter que c'est, sous le rapport littéraire, un des morceaux les plus achevés de ce grand écrivain. Le lecteur nous permettra cependant de hasarder quelques critiques. Si l'on ne trouve dans la *Germanie* aucune de ces difficultés de construction que nous avons signalées dans l'*Agricola*, on y rencontre plus qu'ailleurs de ces phrases presque métriques que Tacite avait rapportées du commerce des poètes. Un vers très harmonieux *, et qui ne paraît pas être une citation (ce serait la seule dans tout Tacite), est même tombé de sa plume. Il est aussi tel passage où l'auteur ne s'est pas assez garanti de cette enflure que les rhéteurs du temps prenaient pour du sublime.

Je ne lui ferai pas un reproche d'avoir transporté chez les Germains quelques-unes des divinités de l'Olympe grec, Mercure, Mars, Hercule. Les Romains, peu curieux d'approfondir les croyances étrangères, identifiaient sur les moindres ressemblances les êtres les plus différents; et leur vanité aimait à retrouver partout ce qu'ils adoraient eux-mêmes. Tacite ne nous en donne pas moins les notions les plus exactes et les plus instructives sur les idées religieuses des Germains, sur leur culte et leurs superstitions, sur le pouvoir de leurs prêtres; et la foi à ce qu'il en rapporte ne doit pas être affaiblie par les erreurs qu'il débite ailleurs sur les Juifs. Son esprit, en étudiant la religion germanique, n'était prévenu d'aucun préjugé : là tout était nouveau, tout sollicitait sa curiosité; tandis qu'une foule d'idées toutes faites étaient répandues sur le culte hébraïque. Tacite aurait dû les examiner sans doute, au lieu de se borner à les reproduire : le mépris qu'il avait, avec toute sa nation, pour le peuple juif, lui en ôta la pensée. Un autre motif encore contribuait à le rendre injuste : c'est l'esprit exclusif de la religion juive : les Romains repoussaient une croyance qui repoussait toutes les autres. Ils confondaient dans la même haine le judaïsme et ce culte nouveau qui, sorti de la Judée, avait pénétré dans la capitale du monde. C'est en présence du christianisme, triomphant au milieu des persécutions, que Tacite médissait des Juifs. Sa disposition d'esprit était plus impartiale quand il parlait des Germains : le dieu Tuiston ne menaçait pas de détrôner Jupiter.

Les travaux historiques n'avaient pas enlevé Tacite tout entier à l'art oratoire : à peine avait-il achevé la *Germanie* que son éloquence eut un beau triomphe dans une occasion éclatante. Le proconsul Marius Priscus était accusé par la province d'Afrique d'avoir vendu la condamnation et la vie de plusieurs innocents. D'habiles défenseurs essayèrent vainement de réduire l'affaire à un procès de concussion et de l'amener devant les juges ordinaires : le sénat la retint et désigna Pline le Jeune et Tacite pour avocats de la province. La cause fut plaidée au commencement

* Voir ch. XXXIX, n. 419. — V. également *Dialogue*, XIII, n. 49 bls.

de janvier, époque où les assemblées du sénat étaient le plus nombreuses, et en présence de l'empereur, qui présidait en qualité de consul. Pline parla près de cinq heures pour l'accusation, et Tacite répondit au plaidoyer du défenseur « avec une rare éloquence et avec cette gravité majestueuse qui était le caractère distinctif de son langage ». L'accusé fut condamné à des peines qui, dans nos mœurs, paraissent légères pour l'énormité de ses crimes; mais il fut ajouté au sénatus-consulte que Pline et Tacite s'étaient dignement acquittés de leur tâche.

Après la *Vie d'Agriola* et les *Mœurs des Germains*, Tacite écrivit l'histoire romaine, depuis la mort de Néron, en 68, jusqu'à celle de Domitien, en 96 : espace de vingt-huit ans, pendant lequel l'empire, déchiré par Galba, Othon, Vitellius, se reposa douze ans sous Vespasien et Titus, pour retomber pendant quinze longues années sous la tyrannie sanglante de Domitien. Le temps n'a épargné que les quatre premiers livres de ce grand ouvrage et le commencement du cinquième. On ignore combien il en contenait *; mais on peut mesurer l'étendue de la perte en songeant que ce qui subsiste n'embrasse qu'un an et quelques mois.

Les *Annales* **, dans l'ordre de la composition, suivirent les *Histoires*, quoiqu'elles les précèdent par la date des faits. Elles renferment, en seize livres, l'espace de cinquante-quatre ans, compris entre la mort d'Auguste et celle de Néron. Les six premiers livres sont consacrés au règne de Tibère. Une lacune, qui s'étend sur plus de deux années, nous prive de la partie du cinquième où étaient racontées la conjuration et la mort de Séjan. Les quatre ans de Caligula manquent entièrement, et la narration recommence au onzième livre, à la septième année de Claude. Elle continue ensuite, sans interruption, jusqu'à la mort de Thraséas, qui précéda de deux ans la fin de Néron.

Plusieurs passages de ces livres prouvent *** que c'est Tacite qui, le premier, leur donna le titre d'*Annales*. Il y rapporte les événements selon l'ordre des années, comme il le dit lui-même; et, s'il joint quelquefois dans un même récit des faits accomplis sous plusieurs consulats, il a soin d'en avertir, et il revient bientôt à la date qu'il avait dépassée.

Le titre des *Histoires* n'est pas non plus d'invention moderne, puisque Tertullien, réfutant la fable de la tête d'âne adorée par les Juifs, dit qu'elle se trouve dans le cinquième livre des *His-*

* On est généralement d'accord qu'il en contenait quatorze, soit trois décades avec les *Annales*.

** Des indices sûrs permettent d'en placer la publication en 115 ou 116.

*** Il s'agit de passages mal compris. Tacite veut seulement indiquer que son ouvrage est soumis à la règle annalistique. Le vrai titre, donné par le meilleur des manuscrits, est : *Ab excessu divi Augusti*, « A partir de la mort du divin Auguste ». De même Tite-Live avait intitulé son œuvre : *Ab urbe condita*, « Depuis la fondation de Rome ».

loires de Cornélius Tacitus; ce qui montre de plus que les deux ouvrages étaient bien distincts, et que quelques éditeurs ont eu tort de les réunir en un seul.

Il nous reste une trop petite partie des *Histoires* pour qu'on puisse dire avec certitude si l'auteur y suivait le même ordre chronologique que dans les *Annales*. On serait fondé à le croire, puisque, la seule fois qu'il passe d'une année à une autre, il annonce l'ouverture du nouveau consulat et commence ses récits aux calendes de janvier. L'année à laquelle les consuls Galba et Vinius donnent leur nom occupe trois livres et presque la moitié du quatrième, tandis que chaque livre des *Annales* embrasse plusieurs consulats. Les faits sont donc racontés dans les *Histoires* avec beaucoup plus de détails, et cependant il n'est pas probable que toutes les parties de cette vaste composition fussent également développées. L'auteur n'a pas eu partout à retracer l'élévation et la chute de trois princes, l'avènement d'un quatrième, la guerre civile à l'Orient et à l'Occident, des batailles sanglantes en Italie, des combats jusque dans Rome, et, pendant ce temps, la Germanie en armes, les Gaules soulevées, et l'empire en danger de passer aux nations transalpines. Un critique a comparé cette partie des *Histoires* à un poème épique : et, en effet, elle en a la marche imposante, le majestueux ensemble, les épisodes variés; et tous les faits y sont tellement enchaînés qu'ils concourent à un but unique, la pacification du monde sous Vespasien, accomplie par la soumission de Civilis et la chute de Jérusalem. Le véritable poète de cette grande épopée est sans doute la Providence, qui en a fourni les éléments et les a ramassés dans l'espace de moins de deux années, mais avec quel génie l'historien a su les mettre en œuvre !

L'image des temps se déroule, dans la longue série des *Annales*, avec plus de simplicité, sans autre lien que l'ordre de leur succession. Voilà quelle est la différence la plus sensible entre ces deux ouvrages, et c'est probablement dans cette différence qu'il faut chercher la raison des titres qu'ils ont reçus. Aulu-Gelle en indique plusieurs autres : par exemple, que l'histoire est le récit des événements contemporains, ce qui s'accorde assez bien avec l'étymologie grecque de ce mot et convient aux temps que Tacite a décrits, puisqu'il sortait au moins de l'enfance à la mort de Néron.

Que les *Annales* aient été composées après les *Histoires*, ainsi que nous l'avons dit, c'est ce dont il est impossible de douter, puisque l'auteur renvoie au récit des jeux séculaires de Domitien en parlant de ceux qui furent célébrés par Claude. Il paraît même que les *Annales* ne furent pas publiées avant l'an 115, car on y trouve une allusion évidente aux conquêtes qui ajoutèrent à l'empire la Mésopotamie et l'Assyrie, et ces conquêtes ne furent achevées qu'à cette époque. Tacite pouvait alors être âgé

de soixante ans, et le passage dont nous parlons est au second livre d'un ouvrage qui en contient seize.

En commençant ses *Histoires*, l'auteur réservait pour sa vieillesse les règnes de Nerva et de Trajan; et, pendant qu'il écrivait les *Annales*, il forma le projet de raconter également, s'il lui restait assez de vie, les événements du siècle d'Auguste. Il est probable que l'un et l'autre dessein furent rompus par sa mort : il n'existe nulle part ni trace ni mention de ces deux ouvrages.

Si l'on en croit le grammairien Fulgentius Planciadès, le grave historien se délassait dans le commerce de muses moins sévères; et il existait de lui au v^e siècle un recueil de *Facéties*, qui, s'il était venu jusqu'à nous, nous montrerait sous un nouvel aspect ce génie aussi varié que sublime. Mais nous possédons un monument d'un bien plus grand intérêt, et dont les plus habiles critiques s'accordent aujourd'hui à le croire l'auteur : c'est le *Dialogue sur les Orateurs*, ou *Sur les causes de la corruption de l'éloquence*. Le narrateur de cette conversation, réelle ou supposée, entre les hommes les plus diserts de l'époque, annonce qu'elle eut lieu dans un temps où lui-même était fort jeune; or, il en place la date à la sixième année de Vespasien, la soixante-quinzième de notre ère, et Tacite avait alors à peu près vingt ans. De plus, tous les manuscrits mettent le *Dialogue* sous le nom de Tacite, et Pomponius Sabinus, grammairien du moyen âge, cite comme de lui une expression remarquable qui ne se trouve que dans cet ouvrage. Plusieurs alliances de mots qui ne sont pas moins frappantes et qu'on n'oserait guère, dit M. Dureau de Lamalle, emprunter qu'à soi-même, se rencontrent à la fois dans le *Dialogue* et dans les autres écrits de l'historien. On y remarque aussi très fréquemment une forme de style qui n'est pas étrangère à Tacite, surtout dans ses premières compositions, et qui consiste à joindre ensemble des mots presque synonymes, soit pour insister davantage sur la pensée, soit pour donner à la phrase un tour plus nombreux. J'imagine que Tacite avait contracté au barreau l'habitude de ces redoublements d'expression, qui remplissent agréablement l'oreille des auditeurs, mais dont l'utilité est moins sensible dans un ouvrage fait pour être lu.

Cette observation peut expliquer encore le ton oratoire qui règne dans tout le *Dialogue* : c'est un orateur qui écrit sur l'éloquence, et les personnages qu'il fait parler sont eux-mêmes des orateurs ou des poètes. Ce n'est pas que la concision dont on a fait si souvent à Tacite un mérite ou un reproche exclue la pompe et la magnificence; et M. D. de Lamalle, qui ne doute pas que le *Dialogue* ne soit de notre auteur, prouve très bien qu'il y a dans les *Histoires* et dans la *Vie d'Agricola* un grand nombre de ces périodes harmonieuses et cadencées qu'on ne serait pas étonné de lire dans Cicéron. Je ne m'arrêterai donc pas à combattre les arguments qu'on tire du style de ce morceau pour le

refuser à Tacite. Je ne dirai même pas, avec quelques-uns, que c'est une œuvre de sa jeunesse; s'il n'avait que vingt ans, peut-être moins, quand l'entretien eut lieu, il était plus âgé quand il le rédigea, puisque * c'est à sa mémoire qu'il s'adresse pour en retrouver les détails. Ceux qui l'attribuent à Quintilien se fondent sur ce que ce rhéteur a traité le même sujet, comme il l'atteste positivement dans plusieurs endroits. Il appelle même l'ouvrage qu'il avait composé, et que nous n'avons pas, *Liber de causis corruptæ eloquentiæ*; et c'est aussi, dans quelques éditions, le titre de notre *Dialogue*; mais ce titre est dû à Juste-Lipse, qui l'a pris dans Quintilien même, et il ne se trouve sur aucun manuscrit. Quintilien d'ailleurs avait trente-trois ans, la sixième année du règne de Vespasien, et par conséquent il ne pouvait pas se dire *admodum juvenis*.

Je ne prolongerai pas davantage cette discussion, que je suis loin d'avoir épuisée : je crois fermement, sans oser pourtant l'affirmer, que le *Dialogue* est de Tacite, et que c'est son premier ouvrage. Il est digne à tous égards de ce grand écrivain. L'éloquence y est envisagée d'une manière neuve, et la théorie de l'art oratoire s'y rattache partout à l'histoire des mœurs et des institutions politiques. « Cette littérature forte et profonde, dit M. Daunou, est celle qui convient à l'historien des empereurs. » C'est une des pièces les plus intéressantes de l'éternel procès des anciens et des modernes, procès qui dut se plaider chez les Grecs entre les partisans de Démétrius de Phalère et ceux d'une éloquence plus saine et plus virile; procès qui, du temps de Cicéron, s'était transformé en une querelle entre les vrais et les faux attiques; procès qui donna lieu chez nous à une controverse si animée vers la fin du XVII^e siècle, qui s'est renouvelé de nos jours avec d'autres éléments et sous d'autres noms, et qui recommencera toutes les fois que l'esprit humain croira faire un progrès, dût ce progrès le mener à la décadence. Il est remarquable en effet que ces questions ne s'agitent que quand une littérature a produit ses chefs-d'œuvre les plus parfaits, époque où les esprits, après avoir épuisé toutes les jouissances intellectuelles, ne sont plus frappés, pour ainsi dire, que de la monotonie du beau, et veulent à tout prix de la nouveauté. L'une et l'autre cause a, dans notre *Dialogue*, de zélés défenseurs; et, quoique la préférence de l'auteur pour les anciens ne soit pas équivoque, il ne dissimule pas que le temps amène nécessairement en éloquence des formes nouvelles et des genres différents. L'idée seule de cette discussion prouve d'ailleurs combien sont indépendantes les doctrines littéraires de l'écrivain; et, si cet écrivain est Tacite, ses ouvrages historiques en sont une preuve non moins éclatante.

* Il semble que l'ouvrage a été rédigé en 81, mais publié longtemps après, car Quintilien n'y fait aucune allusion.

Nous avons passé en revue tout ce qui compose la collection des œuvres de Tacite. Il est très vraisemblable qu'une lettre insérée parmi celles de Pline le Jeune doit encore lui être attribuée *. Nous avons parlé de l'amitié qui l'unissait à Pline. Elle était si connue, qu'on ne pouvait nommer l'un des deux sans que le nom de l'autre se présentât aussitôt. On ne pouvait même parler des belles lettres sans penser aux deux illustres amis qui s'en partageaient l'empire. Un jour Tacite assistant aux jeux du cirque lia conversation avec un chevalier romain assis près de lui. Après quelques moments d'un entretien savant et varié, celui-ci lui demanda s'il était d'Italie ou de province. « Je ne vous suis pas tout à fait inconnu, répondit Tacite, et c'est aux lettres que je dois cet avantage. — Vous êtes donc Tacite ou Pline », reprit vivement le chevalier.

Nous ne connaissons aucun autre détail sur la personne et la vie de Tacite; l'époque de sa mort est également ignorée, et c'est une assertion gratuite de dire qu'il vécut quatre-vingts ans. Il est néanmoins fort probable qu'il vit l'empire d'Adrien, puisque c'est vers la fin de Trajan qu'il écrivait ses *Annales*.

Du reste sa vie, quelle qu'en ait été la durée, fut remplie par de nobles travaux, et nous venons de voir qu'il eut le bonheur assez rare d'être apprécié de ses contemporains et de jouir de sa gloire. La postérité lui a rendu la même justice que son siècle; et, quoique mutilés, ses écrits sont encore une des plus belles parties de l'héritage que l'antiquité savante a légué aux âges modernes.

Ce n'est pas que, depuis la renaissance des lettres, son mérite n'ait été le sujet de vives controverses. Des puristes de latinité critiquent sa diction et relèguent parmi les auteurs du second ordre celui que Bossuet appelle le plus grave des historiens, et Racine le plus grand peintre de l'antiquité. Sa latinité sans doute n'est pas celle de Cicéron : en un siècle et demi la langue avait subi des changements; de nouvelles expressions avaient été introduites, d'anciennes renouvelées; des hellénismes qui, au temps d'Horace et de Virgile, n'étaient admis que dans les vers, s'étaient peu à peu naturalisés et avaient cours même dans la prose. Ces détails, en quelque sorte matériels, peuvent être un objet d'étude pour le philologue qui s'occupe de l'histoire du langage. Mais ce que tout lecteur doit admirer dans Tacite, c'est ce style tantôt vif et rapide, tantôt calme et majestueux, souvent sublime, toujours simple dans sa grandeur, et toujours original et vrai, parce qu'il part d'une âme fortement convaincue et d'un esprit qui pense d'après lui-même; c'est cette précision, qui consiste à dire ce qu'il faut, rien de plus, rien de moins, et qui n'exclut ni la pompe des expressions, ni l'éclat des images, ni l'harmonie des périodes. La concision même

* On ne voit pas bien à quoi Burnouf fait allusion.

qu'on reproche quelquefois à Tacite, et qui, avare de paroles, enferme dans ses coupes heurtées et ses oppositions inattendues plus de sens que de mots, n'est ordinairement qu'une heureuse hardiesse, un secret du génie, qui conçoit fortement sa pensée et la dessine à grands traits. Voilà ce qui caractérise la diction de Tacite; voilà pourquoi on ne peut la comparer avec celle d'aucun autre écrivain, pas même de Salluste, qui, avec autant de nerf et de justesse, a peut-être moins d'âme et de véritable chaleur. Tacite, comme Bossuet, a fait sa langue; avec de tels génies, la critique ordinaire est en défaut, et l'on doit chercher dans un ordre plus élevé la règle de ses jugements.

Est-ce à dire qu'on ne trouve point dans Tacite quelques constructions hasardées, quelques recherches d'élocution, quelques phrases, bien rares cependant, où l'antithèse est dans les mots plutôt que dans la pensée, quelques formules qui lui sont particulières et qui reviennent de temps à autre, enfin de longues périodes qui manquent d'unité, parce que les membres qui les composent ne concourent point au développement d'une idée principale? Nous ne prétendons pas dissimuler ces légers défauts, pas plus que nous n'avons passé sous silence les taches que nous avons cru remarquer dans l'*Agricola* et dans la *Germanie*. Mais nous ne pouvons nous empêcher de relever un mérite que l'on n'a peut-être pas assez loué dans Tacite : c'est cette variété de ton et de couleur, toujours appropriée à la nature des objets. Ainsi, quand il peint ou le champ de bataille de Varus, ou la flotte de Germanicus battue par les tempêtes de l'Océan, ou Cécina dégageant ses légions des marais de la Frise avec des travaux inouïs, l'horizon brumeux et le ciel écrasé de la Germanie communiquent au style de l'historien leurs teintes sombres et mélancoliques; tandis que le soleil de l'Orient semble réfléchir sa lumière sur les pages où l'auteur raconte les merveilles de l'Égypte et les fables de la Grèce. L'écrivain qui pénétra le plus avant dans les replis du cœur humain est peut-être encore celui qui a trouvé, pour peindre le monde physique, les couleurs les plus riches et les plus habilement nuancées.

On accuse Tacite de finesse et de subtilité. Pour lui, dit-on, les motifs les plus vrais ne sont que des prétextes; il rapporte les moindres actions à des vues profondes, et il donne à des effets tout naturels des causes mystérieuses. C'est principalement sur l'histoire de Tibère que tombe cette critique. Mais, si l'on pense aux ménagements auxquels Tibère se croyait obligé envers le sénat, si l'on considère que ce despote soupçonneux ne crut jamais son pouvoir assez affermi, on jugera que la politique cauteleuse que lui prête Tacite était une nécessité ou de sa position ou de son caractère. Tibère d'ailleurs n'eut pas toujours le premier rôle dans l'emploi de la ruse : quelquefois il ne fit que se tirer avec adresse de pièges habilement tendus; si cet ennemi

de l'indépendance témoignait en même temps son dégoût pour l'adulation, gardons-nous de croire que ce fut hypocrisie : l'abjecte servilité d'un sénat prêt à toutes les bassesses le flattait peu et n'en compromettait pas moins sa popularité. Le mérite de Tacite est d'avoir deviné cet esprit à la fois perplexe et délié, prudent à l'excès et fertile en ressources, et de l'avoir suivi dans ses voies tortueuses et multiples.

Si du prince nous descendons aux instruments de sa tyrannie, ici encore la vérité des portraits ne saisit pas moins vivement que la vue pénétrante de l'historien qui les a tracés. Balzac a quelque part appelé Tacite « l'ancien original des finesses modernes ». Il serait difficile en effet d'innover après les maîtres d'astuce et de perfidie qu'il a voués à la malédiction des siècles. Mais ces odieux modèles, il ne les a pas créés; et, lorsqu'il offre à nos égards, ici l'accusateur sans honte comme sans pitié, qui met publiquement la main sur la victime, là le délateur clandestin qui s'adresse tout bas à la cruauté du prince, ailleurs le vil agent qui provoque les complots afin de les dénoncer, on sent que ces personnages sont réels, que ces figures sont celles d'hommes qui ont vécu, et que l'artiste a pris la nature sur le fait. Non, Tacite ne calomnie pas l'humanité; il peint sans ménagement, mais sans colère, une société corrompue et des âmes dégradées. Il ne dénigre pas; il fait justice : il obéit à la loi de son sujet plutôt qu'au penchant de son esprit. Lui-même envie le sort des historiens de Rome libre et triomphante et se plaint de n'avoir sans cesse à rapporter que des ordres tyranniques, des accusations intéressées, des amitiés indignement trahies, d'injustes supplices, déplorable uniformité de crimes et de malheurs qui le fatigue et lui pèse. L'historien qui nous fait chérir les vertus autant qu'admirer les talents d'Agricola, qui nous montre dans Germanicus la réunion de toutes les qualités aimables sans mélange d'aucun défaut, dans la fille de Soranus la piété filiale portée jusqu'à l'héroïsme, dans Thraséa un sage qui égala Caton par l'indépendance de sa vie et Socrate par la gloire de sa mort, cet historien n'est pas un misanthrope qui interprète malignement les actions des hommes et ne voit dans toutes les conditions que le côté blâmable.

Je ne fais pas, au reste, un plaidoyer pour Tacite, qui n'en a pas besoin. Chaque lecteur, suivant son goût et les habitudes de son esprit, estimera plus ou moins la pénétration de l'écrivain et les conjectures qu'elle lui suggère : libre même à qui voudra de le trouver trop enclin à tout expliquer. Mais son impartialité dans le récit des faits ne sera pas révoquée en doute. Rome entière accusait Domitien de la mort d'Agricola, et le gendre de ce grand homme déclare qu'il ignore si ce bruit est fondé. Ailleurs il consacre un chapitre entier à justifier Tibère d'un parricide que la postérité ajouterait peut-être aux crimes

de ce prince, si l'historien n'eût pris soin d'en décharger sa mémoire. La mort même de Germanicus, son héros de prédilection, est pour lui un problème à jamais insoluble, et il est bien près de tenir Pison pour innocent, non sans doute de vœux meurtriers et de menées coupables, mais au moins de poison.

Il est encore un reproche que l'on a quelquefois adressé à Tacite, celui d'obscurité. Si l'on veut parler de la diction, nous avons fait à l'occasion de la *Vie d'Agriola* les seules concessions possibles. S'il s'agit des pensées, nous dirons que, pour être fines et profondes, elles ne sont pas obscures, et que, s'il faut quelque attention pour les saisir, l'intelligence satisfaite ne regrette jamais la peine qu'elle s'est donnée. Elle trouve ordinairement plus qu'elle n'attendait : un mot jeté au milieu du récit contient souvent une importante maxime; une seule expression réveille une foule d'idées accessoires et s'adresse en même temps à la raison, au cœur, à l'imagination. Les termes ne sont point vagues; ils sont riches de sens, et l'auteur choisit toujours ceux qui embrassent le mieux toute l'étendue de sa pensée. Mais, comme le langage est borné et la pensée infinie, il arrive que celle-ci n'apparaît quelquefois que dans une sorte de demi-jour, et laisse au lecteur des découvertes à faire.

C'est pour cela que de savants hommes ont appliqué au style de Tacite ce que lui-même a dit de Poppée, femme de Néron : « Elle ne se montrait jamais qu'à demi voilée, soit pour ne pas rassasier les regards, soit qu'elle eût ainsi plus de charmes. »

Cette prétendue obscurité de Tacite est, en effet, une des principales sources du plaisir que l'on prend à sa lecture, et qui devient plus vif, plus il est répété. Du reste, elle ne s'étend point à l'exposition des faits : rien de plus clair que chacune des narrations de ce grand écrivain, rien de mieux ordonné que l'ensemble de ses récits. Toutefois j'ai déjà remarqué qu'il en est quelques-uns où l'on désirerait des détails plus circonstanciés; j'ajouterai que l'habitude de présenter ses idées sous la forme la plus générale entraîne quelquefois le narrateur dans une apparence d'exagération. Ainsi, en racontant que Tibère fit mettre à mort tous ceux qui étaient détenus comme complices de Séjan, il peint la terre jonchée de cadavres, et les corps de nobles et d'inconnus, d'enfants et de femmes, gisant épars ou amoncelés. Notre exactitude moderne aimerait à connaître le nombre des victimes; mais les anciens étaient artistes dans l'histoire comme dans toutes leurs œuvres. Le beau dans les formes, dont ils avaient un sentiment si vif, et qui se concilie si bien avec le beau moral, était la première loi de leurs compositions. Nous y avons gagné des chefs-d'œuvre, et nous y perdons peu en instruction véritable. Il n'importe guère, après tout, de savoir au juste combien Tibère sacrifia de malheureux; mais il importe, pour la moralité de l'histoire, que la cruauté soit flétrie et que la mémoire du

tyran soit traînée devant la postérité, couverte du sang qu'il versa.

Il me reste à parler de deux accusations contradictoires, et qui ne sont pas les moins graves. On prétend que Tacite est tantôt superstitieux à l'excès, tantôt sceptique jusqu'à l'impiété. Qu'il soit superstitieux en effet, qu'il croie aux prodiges, à la divination, aux prédictions des aruspices, je ne lui en ferai point un crime. Ces croyances étaient une partie de la vieille religion des Romains, et un écrivain dont toutes les pensées sont graves et morales devait respecter la religion de son pays; il devait même s'y attacher d'autant plus fortement, que les progrès de l'incrédulité et l'invasion des cultes nouveaux l'avaient plus ébranlée. C'est à l'époque où l'on avait pu dire : « Les dieux s'en vont », que la république avait cessé d'être. Les souvenirs de la liberté se liaient à ceux des cérémonies antiques; doit-on s'étonner que Tacite les confondit dans les mêmes regrets? Le dogme de la fatalité, dont il déclare que la plupart des hommes sont imbus, avait d'ailleurs pour conséquence nécessaire la foi aux présages. Cependant Tacite n'accordait pas tant au destin qu'il ne fit sa part à la liberté de l'homme; et il n'admettait pas si aveuglément les prodiges, qu'il ne se permit quelquefois une expression de doute. Au reste, que les prodiges soient, aux yeux de l'écrivain, des signes de l'avenir, ou de simples phénomènes de la nature, ou des inventions de la peur et de l'ignorance, ils n'en sont pas moins du domaine de l'histoire. Faux ou réels, ils ont les mêmes effets s'ils s'emparent des esprits de la multitude. Ce que le monde a cru, l'historien doit le rapporter, quand ce serait une erreur : les erreurs ont souvent influé plus puissamment que la vérité sur le sort des États.

Si ce que nous avons dit de l'esprit religieux de Tacite est fondé, le reproche d'impiété n'a plus besoin de réfutation. Il ne s'appuie en effet que sur deux phrases, où l'on prétend que Tacite nie ou insulte la Providence, tandis que dans ces phrases mêmes il lui rend un éclatant hommage. Au commencement des *Histoires*, après avoir tracé rapidement l'effrayant tableau d'une époque féconde en forfaits et en catastrophes, il s'écrie : « Non, jamais plus horribles calamités du peuple romain ni plus justes arrêts de la puissance divine ne prouvèrent au monde que, si les dieux ne veillent pas à notre sécurité, ils prennent soin de notre vengeance; » et on lui fait dire « que les dieux ne veillent sur les hommes que pour les punir ». A la fin des *Annales*, il désigne au mépris des gens de bien un certain Egnatius qui, cachant sous l'extérieur d'un stoïcien l'âme d'un monstre, faisait trafic du sang de son ami; et il rapproche de cette trahison le dévouement généreux du Bithynien Asclépiodote, qui se laisse exiler et dépouiller de ses richesses plutôt que d'abandonner la disgrâce de Soranus, dont il avait honoré la fortune. « Ainsi, ajoute l'auteur, la justice des dieux opposait un bon exemple à un mauvais. »

L'étrange préoccupation de quelques esprits a vu dans ces paroles que « les dieux étaient indifférents au vice et à la vertu ».

Ce serait ici le lieu de rechercher quelles furent les opinions philosophiques de Tacite, si la lecture de ses ouvrages n'était pas le meilleur moyen de s'en faire une idée. Au temps où il vécut, la raison humaine était partagée entre la doctrine de Zénon et celle d'Épicure. La première s'était propagée au milieu de la dépravation et de l'avilissement des âmes, comme pour protester en faveur de la dignité de l'homme : elle élevait l'opprimé au-dessus du tyran, en lui faisant mépriser la douleur et la mort; elle consolait même des malheurs publics en donnant la force de souffrir ce qu'on ne peut empêcher. La philosophie d'Épicure, plus conforme à la pente générale des mœurs, pouvait néanmoins être aussi un refuge contre la tyrannie : elle ne bravait point le péril, mais elle en écartait l'idée; elle ne créait point à l'homme une liberté qu'il pût conserver jusque dans les fers, mais elle couvrait ses chaînes de fleurs; en amollissant les âmes, elle leur rendait la résignation moins pénible. Si Tacite eût fait un choix, certes il se fût décidé pour l'école qui a produit Caton et Thraséa; mais rien n'autorise à croire qu'il ait subordonné sa raison aux dogmes d'aucune secte. Sa philosophie, aussi forte, aussi élevée que celle des stoïciens, mais plus douce et plus indulgente, ne connaissait pas ce rigorisme qui, en outrant les principes, les pousse jusqu'au paradoxe.

Cette mesure dans la sagesse est aussi la règle de ses jugements politiques. L'amour de la liberté respire partout dans ses écrits; partout on y sent le regret des temps qui ne sont plus : son âme est républicaine sous la monarchie des Césars, mais il se soumet de bonne foi au gouvernement établi. Il ne cache pas qu'il doit son élévation à trois princes, dont le dernier était Domitien. Il loue Agricola d'avoir opposé à la haine de ce tyran une conduite prudente et modérée; il pense qu'il peut y avoir de grands hommes sous de mauvais princes, et « qu'il est possible de trouver, entre la résistance qui se perd et la servilité qui se déshonore, une route exempte à la fois de bassesse et de périls ». Et ces maximes, il ne les professe pas seulement en son nom personnel; il les place encore dans la bouche de Thraséa, détournant le tribun Rusticus d'une opposition qui compromettrait son avenir. Un despote seul pourrait craindre qu'on ne cherchât dans Tacite des aliments à l'esprit de révolte et des conseils de sédition. Si les Tibère et les Néron sont punis par cela même que Tacite les a peints, tous les bons princes nous semblent récompensés par les éloges qu'il leur donne dans la personne d'un Nerva, « qui sait allier deux choses jadis incompatibles, le pouvoir suprême et la liberté »; dans celle d'un Trajan, « sous l'empire duquel on est libre de penser ce qu'on veut et de dire ce qu'on pense ».

La traduction que j'offre au public est de moi tout entière *. On y trouvera peu de ressemblances avec celles qui l'ont précédée. Ce n'est pas que j'aie mis de l'amour-propre à refaire autrement ce qui était bien fait; mais, dût ce jugement paraître sévère, j'ai eu trop rarement à me défendre de cette tentation. D'ailleurs tout homme qui écrit a son style propre, qui dépend surtout de la forme sous laquelle il conçoit sa pensée et du tour qu'il y donne. Or, il y a plus d'une manière de voir ses propres idées et, à plus forte raison, celles d'autrui; et voilà pourquoi tant de traducteurs, en voulant reproduire le même modèle, font des copies si dissemblables entre elles. J'en conclus qu'une même phrase peut être suffisamment bonne et convenable dans une traduction, et cesser de l'être si on la transporte dans une autre, parce qu'elle n'aura point ou la tournure, ou le mouvement, ou la couleur, demandés par ce qui suit et par ce qui précède. Aussi je n'ai jamais pensé qu'on pût faire une bonne traduction en corrigeant celles des autres. Du moins n'obtiendra-t-on jamais par ce moyen cette unité de ton et cette harmonie d'ensemble nécessaires dans toute œuvre de l'esprit.

De plus, une traduction, pour être lue, doit être de son siècle. Et je ne plaide pas ici la cause du néologisme : la nouveauté des mots ne fait pas celle du style, et la langue française possède depuis longtemps des expressions pour toutes les idées. Mais il est un progrès universel auquel ce genre d'ouvrages doit participer comme le reste. Les mêmes choses sont envisagées, d'un siècle à l'autre, d'une manière différente; on découvre chaque jour dans des objets déjà et souvent observés des rapports inaperçus; et, pour appliquer à un exemple particulier cette remarque générale, on entend mieux les anciens depuis que les grandes scènes de leur histoire se sont en quelque sorte renouvelées sous nos yeux. Cette lumière qui naît des événements et du jeu des passions nous montre dans leurs écrits ce qu'auparavant on n'y distinguait pas assez. Si donc il est vrai de dire que ce serait manquer à la vérité historique et faire un perpétuel anachronisme que de ne regarder l'antiquité qu'à travers les intérêts contemporains et la politique du jour, il est vrai aussi que le traducteur est entraîné par le mouvement public de son temps, qu'il en reçoit l'impression, et que son travail en réfléchit une image plus ou moins fidèle. C'est par cette raison qu'aux plus brillantes époques de notre littérature les traducteurs les plus habiles donnaient sans scrupule

L'air et l'esprit français à l'antique Italie.

C'était la faute du siècle autant que de l'écrivain. Une pareille erreur serait aujourd'hui condamnée de tout le monde, et qui-

* Nous nous sommes borné à la mettre d'accord avec le texte d'abord, et aussi avec les données nouvelles de la science.

conque a senti l'influence du temps où nous vivons est averti de ne pas y tomber. Le goût des recherches historiques a éveillé la critique, et, à mesure qu'on a plus étudié les sociétés anciennes, on les a vues sous un jour plus vrai. Ce sont des réalités qu'on demande à l'histoire, et on les accepte telles qu'elle les donne. Les choses les plus opposées à nos mœurs ne paraissent plus ni bizarres ni choquantes; on les tolère au moins comme des faits. Par une conséquence nécessaire, on s'est familiarisé avec les mots qui les expriment; et les noms de dignités civiles ou militaires n'ont plus besoin de se produire sous un déguisement moderne.

La réforme s'est étendue même jusqu'au style. Le bon goût public a fait justice de cette distinction arbitraire qu'une école vieillie établissait entre une belle traduction et une traduction fidèle : on pense aujourd'hui que la fidélité et la beauté peuvent aller de compagnie. Peut-être fallait-il qu'après des copies plate-ment littéraires parussent des imitations qui visaient à l'élégance plus qu'à l'exactitude et qui s'offraient comme leçon et modèle de beau langage français. Mais les choses n'en pouvaient rester là : on ne traduit plus pour enseigner le style à ses contemporains, mais pour reproduire, si l'on peut, dans sa langue, les pensées d'un auteur ancien avec leur forme originale et leur couleur native. Or, en même temps qu'on a senti le besoin de se rapprocher de l'antique, on s'est aperçu que la langue française fournissait pour cela des ressources à qui saurait les trouver. Mais, si les devoirs, les droits et les moyens du traducteur sont mieux connus, sa tâche en est devenue aussi plus pénible. On lui permet d'être ancien avec les anciens; on lui en fait même une loi : mais on veut qu'il le soit avec grâce et que, chargé d'entraves, il marche en liberté.

Je borne ici ces réflexions, dont le but n'est pas de montrer ce que j'ai fait, mais ce que j'ai voulu faire. Après ce peu de mots sur l'esprit qui a dirigé mon travail, je dois entrer dans quelques détails pour ainsi dire matériels, dont le lecteur excusera la sécheresse en faveur de leur nécessité.

Quoique le texte de Tacite * ait été travaillé, corrigé, épuré par beaucoup d'habiles commentateurs, on peut dire cependant qu'il y reste toujours quelque chose d'indécis, puisque les meilleures

* Le texte du *Dialogue* dérive du manuscrit d'Hersfeld (ix-x^e siècle), rapporté par Enoch à Rome en 1455; ce manuscrit fut perdu; mais plusieurs copies qui remontent à lui nous sont parvenues; ce sont des manuscrits du xv^e siècle (*Vaticanus* 1862, *Leidensis* XVIII, *Farnesianus*, *Vaticanus* 1518, *Vaticanus* 4498, *Ottobonianus* 1455, *Vindobonensis* 471, etc.) — Le texte de l'*Agricola* est fondé sur deux manuscrits du xv^e siècle (*Vaticanus* 3429, et *Vaticanus* 4498); en outre, sur le *Codex Aesinus*, du xv^e siècle également, découvert en 1902 et qui contient 8 feuillets sur 14 de l'*Agricola* du manuscrit d'Hersfeld, et sur le *Toletanus* 49 (xv^e siècle), découvert en 1897. — Le texte de la *Germanie* s'appuie sur des manuscrits déjà cités (*Vaticanus* 1862, *Vaticanus* 1518, *Leidensis*, *Farnesianus*, *Æsinus*, *Toletanus*).

éditions diffèrent dans certains passages. J'aurais pu en adopter une et m'y tenir; mais il en coûte de renoncer à son libre arbitre; et j'ai cru d'ailleurs que le travail long et approfondi de la traduction me donnait, dans une juste mesure, le droit de juger les leçons diverses et de faire mon choix *.

Pour les noms propres d'hommes, j'ai suivi le système judicieux recommandé par Tillemont, qui est de ne pas joindre une terminaison française avec une terminaison latine; ainsi j'ai dit Fontélius Capito et Sophonius Tigellinus. Mais, quand les surnoms paraissent seuls, je n'ai pas craint de dire, suivant l'analogie de notre langue, Capiton et Tigellin. Il ne peut en résulter aucune obscurité, et souvent l'oreille est plus satisfaite. Racine dit également Claudius et Claude, et tout le monde appelle Caius Gracchus le second des Gracques. Du reste, l'usage a été en ce point mon principal guide. Il en est de même pour les noms de villes. Quand ils n'ont subi que l'altération qu'un mot éprouve en passant d'un idiome dans un autre, et que d'ailleurs ces villes sont très connues, j'emploie le nom généralement usité. Ainsi, pour *Brundisium*, je dis Brindes, au même titre que les Grecs disaient Βροντησιον; pour *Placentia*, je dis Plaisance, par la même raison que pour *Roma*, *Gallia*, *Hispania*, on dit Rome, la Gaule, l'Espagne; je dis même Lyon, qui n'est qu'une abréviation de *Lugdunum*. Mais, quand les noms sont tout à fait changés ou moins connus, je conserve l'ancien: je dis donc *Ticinum*, et non Pavie; *Brixellum*, et non Bersello; *Dyrrachium*, et non Durazzo ou Duras.

Deux expressions d'un autre genre, qui se rencontrent quelquefois dans ma traduction, méritent une observation particulière: ce sont les mots *règne* et *trône*. On trouvera peut-être qu'ils réveillent chez nous des idées étrangères aux Romains, chez qui les empereurs n'étaient pas des rois. Mais qu'il suffise d'avertir ici que nous ne les employons pas dans leur acception propre et, pour ainsi dire, officielle, mais dans un sens figuré et symbolique. Bossuet et Montesquieu connaissaient bien la nature du gouvernement romain, et cependant nous lisons dans le premier: « Auguste acheva son règne avec beaucoup de gloire »; et dans le second: « Lorsque Tibère commença à régner, quel parti ne tira-t-il pas du sénat? » Tacite lui-même se sert souvent de *regnum*, pour désigner le pouvoir réel qu'exerçaient les princes. Si l'on rejetait certains mots qui tiennent au fond de la langue et dont la signification est toujours relative au sujet dont on parle, il faudrait bannir aussi le mot empereur; car *imperator* en diffère à beaucoup d'égards.

Toutes ces remarques sont minutieuses, et j'avais hâte d'en trouver la fin. Il ne me reste qu'à confier ce volume à la justice du public.

* Ici nous avons supprimé un passage où Burnouf indiquait les éditions auxquelles il se référait et qui sont aujourd'hui oubliées.

DIALOGUE DES ORATEURS

SOMMAIRE

Introduction. I. Préface, et ce qui a donné lieu à la composition de ce Dialogue. — II. Interlocuteurs : Curiatius Maternus, M. Aper, Julius Secundus.

Comparaison entre l'éloquence et la poésie. III. Secundus veut détourner Maternus de ses travaux poétiques. — IV. Défense de Maternus. — V. Aper insiste et soutient que, pour l'utilité, le plaisir, la considération, la renommée, l'éloquence l'emporte sur la poésie. — VIII. Il le prouve par les exemples et la fortune de Marcellus Eprius et de Crispus Vibius. — IX. Au contraire, la gloire de la poésie est aussi vaine qu'infructueuse. — X. Il exhorte donc Maternus à quitter les lectures publiques et l'art dramatique pour le barreau et les plaidoyers. — XI. Maternus défend les poètes. — XII. Pureté, innocence de leurs travaux; leurs inspirations divines. Eclat de leur renommée. — XIII. Bonheur de leur vie modérée et recueillie, douceur d'habiter avec soi-même. Vie inquiète et agitée des orateurs.

Transition. XIV. Arrivée de Vipstanus Messala au milieu de ces débats. Celui-ci, admirateur des anciens, contempteur des modernes, s'efforce de ramener Aper de la méthode des nouveaux rhéteurs à la manière des orateurs de l'antiquité. — XV. Dissertation sur les anciens et les modernes.

Querelle des Anciens et des Modernes. XVI. Messala, Secundus et Maternus se liguent pour la gloire des anciens. Aper les censure et défend la cause de ses contemporains. — XVII. Selon lui, on ne sait point ce qu'on doit entendre par le nom d'anciens. — XVIII. Différents genres d'éloquence; c'est le défaut de la malignité humaine de louer ce qui est ancien, et de dédaigner ce qui est moderne. — XIX. C'est par choix et par système, et non par ignorance de l'art, que Cassius Severus, auquel se termine la ligne de démarcation de l'antiquité, a suivi une route nouvelle. — XX. Défauts nombreux de l'ancienne éloquence. Formes riantes, éclat de la nouvelle. — XXI. Calvus, Cælius, Jules César, Brutus, leurs vers et ceux de Cicéron, Asinius et Corvinus, appréciés. — XXII. Beautés et défauts de Cicéron. — XXIII. Le grand art de l'éloquence consiste à emprunter aux anciens ce qu'ils ont d'estimable, et à y mêler les heureux perfectionnements des modernes. — XXIV. Maternus engage Messala, non pas à louer les anciens, que défend assez leur renommée, mais à découvrir pourquoi on s'est si fort écarté du genre de leur éloquence.

— XXV. Messala revient sur ce qu'il faut entendre par le mot d'anciens, et sur la manière de juger Calvus, Asinius, César, Cælius, Brutus et Cicéron. — XXVI. Eloge de C. Gracchus et de L. Crassus. Censure de Mécène, de Gallion et de Cassius Severus.

Causes de la décadence de l'éloquence. XXVII. Maternus interrompt Messala et le rappelle à son sujet. — XXVIII. En conséquence, Messala assigne, pour cause de la décadence de l'éloquence et des autres arts, la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, l'ignorance des maîtres, l'oubli des mœurs antiques. — XXXIII. Messala s'arrête après être entré dans ces détails. Maternus l'engage à continuer, et à montrer comment les anciens nourrissaient et développaient les talents. — XXXIV. Tableau de l'éducation ancienne. Vices de l'éducation moderne. — XXXVI. Lorsque la république florissait, l'éloquence a emprunté de nouvelles forces des troubles et de la licence même. — XXXVII. Alors personne ne s'est élevé à un grand pouvoir sans le secours de l'éloquence. — XXXVIII. Pompée lui a porté un coup mortel, lorsqu'il lui a imposé les restrictions et l'a tenue, pour ainsi dire, en laisse. — XXXIX. Les manteaux eux-mêmes qui surchargent les orateurs lui ont ôté son nerf et sa noble assurance, tandis qu'elle a besoin de pompe et d'applaudissements. — XL. Les vertus et la modération elles-mêmes l'ont fait tomber dans la langueur, parce qu'elle est naturellement indépendante, téméraire, hautaine. — XLI. Les révolutions de l'éloquence ont donc suivi celles des temps; chaque époque a son mérite et ses avantages.

Fin du dialogue. XLII. L'heure étant avancée, les interlocuteurs se séparent.

*Epoque de ce Dialogue * :*

A. DE R. DE J. C.

DCCCXXXI. 78. Cons. { Flavius Vespasien, Aug. p. la 8^e fois.
Titus Vespasien, César p. la 4^e fois.

* Les dates indiquées sont celles que donnait Burnouf; les éditeurs modernes admettent aujourd'hui que Tacite a composé son dialogue en 81 ap. J.-C. — Ajoutons que Tacite place la date de l'entretien la 6^e année du règne de Vespasien, soit en 75 ap. J.-C.

DIALOGUS

DE ORATORIBUS

I. Sæpe ex me requiris, Juste Fabi¹, cur, cum priora sæcula² tot eminentium oratorum ingeniis gloriaque floruerint, nostra potissimum ætas deserta et laude eloquentiæ orbata vix nomen ipsum oratoris retineat; neque enim ita appellamus nisi antiquos; horum autem temporum disertis causidici et advocati et patroni et quidvis potius quam oratores vocantur. Cui percontationi tuæ respondere et tam magnæ quæstionis pondus excipere, ut aut de ingeniis nostris male existimandum sit, si idem assequi non possumus, aut de judiciis, si nolumus, vix hercule auderem, si mihi mea sententia proferenda ac non disertissimorum, ut nostris temporibus, hominum sermo repetendus esset, quos eandem hanc quæstionem pertractantes juvenis admodum audivi. Ita non ingenio, sed memoria et recordatione opus est, ut quæ a præstantissimis viris et excogitata subtiliter et dicta graviter accepi, cum singuli diversas vel easdem, sed probabiles causas afferrent, dum formam sui quisque et animi et ingenii redderent, iisdem nunc numeris iisdemque rationibus persequar, servato ordine disputationis. Neque enim defuit qui diversam quoque partem susciperet, ac multum vexata et irrisa vetustate nostro-

DIALOGUE

DES ORATEURS

I. Tu me demandes souvent, Justus Fabius, pourquoi les siècles précédents ont donné une floraison si riche d'orateurs éminents, toute parée de leur génie et de leur gloire, alors que notre âge, plus que tout autre, stérile et déshérité de cette brillante éloquence, a presque oublié jusqu'au nom d'orateur; car nous ne donnons ce titre qu'aux anciens; et ceux qui de nos jours savent manier la parole, nous les appelons défenseurs, avocats, patrons, tout plutôt qu'orateurs. Répondre à ta demande et prendre sur moi le fardeau d'une question si importante qu'elle met en péril la réputation de nos esprits, si notre infériorité est due à notre impuissance, de notre goût, si elle est due à notre volonté, c'est assurément ce que j'oserais à peine, si je devais exposer mes propres idées, et non reproduire un entretien d'hommes fort habiles à parler, du moins pour notre époque, et que, tout jeune, j'ai entendus traiter à fond ce sujet. Ce n'est donc pas de talent, mais de mémoire et de souvenirs que j'ai besoin pour retrouver les pensées ingénieuses et les expressions sérieuses que j'ai recueillies de personnages si distingués et dont ils appuyaient l'un après l'autre des explications ou différentes ou semblables, mais toujours plausibles, en donnant chacun l'image de sa nature morale et de son tour d'esprit, et pour reproduire aujourd'hui les mêmes points et les mêmes déductions, sans rien changer à l'ordre de la discussion. Car l'opinion contraire ne manqua pas d'avoir aussi un défenseur qui, prenant plaisir à maltraiter

rum temporum eloquentiam antiquorum ingeniis anteferet.

II. Nam postero die quam Curiatius Maternus ³ Catonem ⁴ recitaverat, cum offendisse potentium ⁵ animos diceretur, tamquam in eo tragœdiæ argumento sui oblitus tantum Catonem cogitasset, eaque de re per urbem frequens sermo haberetur, venerunt ad eum Marcus Aper ⁶ et Julius Secundus ⁷, celeberrima tum ingenia fori nostri, quos ego utrosque non in iudicii modo studiose audiebam, sed domi quoque et in publico assectabar mira studiorum cupiditate et quodam ardore juvenili, ut fabulas quoque eorum et disputationes et arcana semotæ dictionis penitus exciperem, quamvis maligne plerique opinarentur, nec Secundo promptum esse sermonem et Aprum ingenio potius et vi naturæ quam institutione et litteris famam eloquentiæ consecutum. Nam et Secundo purus et pressus et, in quantum satis erat, profluens sermo non defuit, et Aper omni eruditione imbutus contemnebat potius litteras quam nesciebat, tamquam majorem industriæ et laboris gloriam habiturus, si ingenium ejus nullis alienarum artium adminiculis inniti videretur.

III. Igitur ut intravimus cubiculum Materni, sedentem ipsumque, quem pridie recitaverat, librum inter manus habentemprehendimus.

Tum Secundus : « Nihilne te, inquit, Materne, fabulæ malignorum terrent, quo minus offensas Catonis tui ames ? an ideo librum istum apprehendisti, ut diligentius retractares, et, sublatis si qua pravæ interpretationi materiam dederunt, emitteres Catonem non quidem meliorem, sed tamen securiorem ? »

et à railler le vieux temps, préféra hautement au talent des anciens l'éloquence contemporaine.

II. Or donc, le lendemain du jour où Curiatius Maternus avait fait une lecture publique de son *Caton* et où il avait, selon les dires, blessé de hauts personnages, parce que, en traitant ce sujet de tragédie, il s'était oublié lui-même pour ne songer qu'à son héros, et tandis que la ville entière s'entretenait de l'événement, Maternus reçut la visite de Marcus Aper et de Julius Secundus, alors les deux plus célèbres talents de notre barreau. Je les fréquentais l'un et l'autre, et, non content de les écouter avec passion au tribunal, je ne les quittais ni à leur maison ni dehors, poussé par un merveilleux désir d'apprendre et par une certaine ardeur de jeunesse, au point que je recueillais dans leurs moindres détails jusqu'à leurs conversations familières, leurs entretiens sérieux et les plus secrets de leurs exercices privés. Ce n'est pas que la malignité ne refusât généralement à Secundus une élocution facile et ne prétendît qu'Aper devait à son talent et à ses qualités naturelles, plutôt qu'à l'étude et aux lettres, sa réputation d'éloquence. Le fait est que Secundus parlait toujours dans une langue correcte, concise et, dans toute la mesure nécessaire, coulant de source; et Aper, de son côté, possédant une érudition complète, méprisait les lettres plutôt qu'il ne les ignorait : il croyait sans doute que son activité et ses travaux en seraient plus admirés, si son talent ne paraissait emprunter l'appui d'aucune science acquise.

III. Lorsque nous entrâmes dans la chambre de Maternus, nous le surprîmes assis et tenant à la main l'ouvrage que précisément il avait lu la veille en public.

« Eh quoi ! lui dit Secundus, les propos des méchants t'effrayent-ils si peu que tu aimes les hardiesses dangereuses de ton cher *Caton*? ou bien as-tu repris ce livre pour le retoucher soigneusement, et, après avoir ôté ce qui a pu donner lieu à des interprétations fâcheuses, publier un *Caton*, non pas meilleur sans doute, mais moins aventureux? »

Tum ille : « Leges, inquit, quid Maternus sibi debuerit, et agnosces quæ audisti. Quod si qua omisit Cato, sequenti recitatione Thyestes dicet; hanc enim tragœdiam disposui jam et intra me ipse formavi. Atque ideo maturare libri hujus editionem festino, ut dimissa priore cura novæ cogitationi toto pectore incumbam. »

« Adeo te tragœdiæ istæ non satiant, inquit Aper, quo minus omissis orationum et causarum studiis omne tempus modo circa Medeam, ecce nunc circa Thyestem consumas? cum te tot amicorum causæ, tot coloniarum et municipiorum clientelæ ⁸ in forum vocent, quibus vix suffeceris, etiam si non novum tibi ipse negotium importasses, ut Domitium ⁹ et Catonem, id est nostras quoque historias et Romana nomina Græculorum fabulis aggregares. »

IV. Et Maternus : « Perturbarer hac tua severitate, nisi frequens et assidua nobis contentio jam prope in consuetudinem vertisset. Nam nec tu agitare et insequi poetas intermittis, et ego, cui desidiam advocatorum objicis, quotidianum hoc patrocinium defendendæ adversus te poeticæ exerceo. Quo lætor magis oblatum nobis judicem, qui me vel in futurum vetet versus facere, vel, quod jam pridem opto, sua quoque auctoritate compellat, ut omissis forensium causarum angustiis, in quibus mihi satis superque sudatum est, sanctiorem illam et augustiorem eloquentiam colam. »

V. « Ego vero, inquit Secundus, antequam me judicem Aper recuset, faciam quod probi et moderati judices solent, ut in iis cognitionibus se excusent, in quibus manifestum est alteram apud eos partem gratia prævalere. Quis enim nescit neminem mihi conjunctiorem

« En le lisant, répondit l'auteur, tu y verras ce que Maternus a cru devoir dire et tu reconnaîtras ce que tu as entendu. Si *Caton* a omis quelque chose, à la prochaine lecture *Thyeste* le dira; car j'ai déjà fait le plan de cette tragédie, et les principaux traits en sont dessinés dans ma tête. Aussi je me hâte de conduire à terme la publication de l'ouvrage que vous voyez, afin que mon esprit, dégagé de ce premier soin, se livre sans partage à son nouveau projet. »

« Tu ne te lasses donc jamais, reprit Aper, de toutes ces tragédies, que, négligeant tribune et barreau, tu consacres tout ton temps hier à *Médée*, aujourd'hui à *Thyeste*? et cela quand les causes de tant d'amis, quand la défense de tant de colonies et de municipes t'appellent au forum. Tu aurais déjà peine à y suffire, même si tu n'avais pas été t'imposer une tâche de plus, créer un *Domitius*, un *Caton*, autrement dit, ajouter notre histoire et des noms romains aux fictions des Grecs. »

IV. « Ta sévérité présente me déconcerterait, dit Maternus, si nos fréquentes et perpétuelles controverses n'étaient devenues pour nous une espèce d'habitude. Car tu ne cesses de harceler et de poursuivre les poètes; et moi, à qui tu reproches ma paresse à plaider, chaque jour je fais l'avocat en défendant contre toi la cause de la poésie. Aussi ma joie est-elle d'autant plus grande qu'un juge nous soit offert, qui va ou m'interdire les vers pour toujours, ou encourager encore par son autorité le vœu que je forme depuis longtemps de renoncer à l'étroite carrière de la plaidoirie, où j'ai déjà versé assez et trop de sueurs, et de cultiver cette autre forme d'expression plus sainte et plus large. »

V. « Et moi, dit Secundus, avant d'être récusé comme juge par Aper, j'imiterai la conduite ordinaire des juges intègres et délicats qui se récusent eux-mêmes dans les causes où il est évident qu'une des deux parties trouverait auprès d'eux une faveur trop marquée. Qui ne sait à quel point je suis attaché par une longue amitié et une constante intimité à Saléius Bassus, homme si estimable

esse et usu amicitiae et assiduitate contubernii quam Saleium Bassum ¹⁰, cum optimum virum tum absolutissimum poetam? Porro si poetica accusatur, non alium video reum locupletiolem. »

« Securus sit, inquit Aper, et Saleius Bassus et quisquis alius studium poeticæ et carminum gloriam fovet, cum causas agere non possit. Ego enim, quatenus arbitrum litis hujus invenimus, non patiar Maternum societate plurium defendi, sed ipsum solum apud vos arguam, quod natus ad eloquentiam virilem et oratoriam, qua parere simul et tueri amicitias, adsciscere necessitudines, complecti provincias ¹¹ possit, omittit studium, quo non aliud in civitate nostra vel ad utilitatem fructuosius vel ad voluptatem dulcius vel ad dignitatem amplius vel ad urbis famam pulchrius vel ad totius imperii atque omnium gentium notitiam illustrius excogitari potest. Nam, si ad utilitatem vitæ omnia consilia factaque nostra dirigenda sunt, quid est tutius quam eam exercere artem, qua semper armatus præsidium amicis, opem alienis, salutem periclitantibus, invidis vero et inimicis metum et terrorem ultro feras, ipse securus et velut quadam perpetua potentia ac potestate munitus? cujus vis et utilitas rebus prospere fluentibus aliorum perfugio et tutela intellegitur; sin proprium periculum increpuit, non hercule lorica et gladius in acie firmiter munimentum quam reo et periclitanti eloquentia, præsidium simul ac telum, quo propugnare pariter et incessere sive in judicio sive in senatu sive apud principem possis. Quid aliud infestis patribus nuper Eprius Marcellus ¹² quam

et poète si accompli? Or, si l'on fait le procès de la poésie, je ne vois personne qui plus que lui donne prise à l'accusation. »

« Que Saleius Bassus soit tranquille, dit Aper, et avec lui quiconque ne satisfait son goût des vers et n'ambitionne la gloire de la poésie que faute de pouvoir plaider. Je le déclare en effet : puisque nous avons trouvé un arbitre de ce débat, je ne souffrirai pas qu'on défende Maternus en lui donnant des complices. C'est lui seul que j'accuserai devant vous de ce que, né pour cette éloquence digne d'un homme et d'un orateur accompli par laquelle il pourrait gagner des amitiés et aussi les entretenir, se créer des relations, s'attacher des provinces, il renonce à la profession la plus fructueuse qui se puisse imaginer chez nous, si l'on songe à l'utilité, la plus agréable, si l'on songe aux jouissances, la plus considérable, si l'on songe à la dignité, la plus belle, si l'on songe à la renommée dans Rome, la plus éclatante, si l'on songe à la notoriété dans tout l'empire et parmi toutes les nations. Car, si l'utilité doit être le but de tous nos desseins et de toutes nos actions, quelle plus sûre sauvegarde que d'exercer un art où l'on trouve des armes toujours prêtes pour apporter du secours à ses amis, de l'aide aux étrangers. le salut aux accusés en péril, enfin aux envieux et aux ennemis la crainte et l'effroi à son tour, tranquille soi-même et comme fortifié par je ne sais quelle puissance et magistrature perpétuelles? Le pouvoir et les bienfaits de cet art se manifestent, quand les événements suivent un cours prospère, dans le refuge et la protection que vous offrez à d'autres; le péril vient-il à gronder sur votre propre tête? non, la cuirasse et l'épée ne sont pas pour le guerrier en ligne un rempart plus sûr que n'est pour l'accusé en péril cette éloquence qui, servant de bouclier comme de javelot, peut également repousser et porter les coups, soit au tribunal, soit au sénat, soit devant le prince. A l'hostilité des sénateurs, qu'opposa voici peu d'années Eprius Marcellus? La seule éloquence : couvert de cette armure menaçante, il mit en défaut la sagesse

eloquentiam suam opposuit? qua accinctus et minax disertam quidem, sed inexercitatum et ejus modi certaminum rudem Helvidii sapientiam elusit. Plura de utilitate non dico, cui parti minime contra dicturum Maternum meum arbitror.

VI. Ad voluptatem oratoriæ eloquentiæ transeo, cujus jucunditas non uno aliquo momento, sed omnibus prope diebus ac prope omnibus horis contingit. Quid enim dulcius libero et ingenuo animo et ad voluptates honestas nato quam videre plenam semper et frequentem domum suam concursu splendidissimorum hominum? idque scire non pecuniæ, non orbitati ¹³, non officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi dari? ipsos quin immo orbos et locupletes et potentes venire plerumque ad juvenem et pauperem, ut aut sua aut amicorum discrimina commendent. Ullane tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas quam spectare homines veteres et senes et totius orbis gratia subnixos in summa rerum omnium abundantia confitentes, id quod optimum sit se non habere? Jam vero qui togatorum ¹⁴ comitatus et egressus! Quæ in publico species! Quæ in judiciis veneratio! Quod illud gaudium consurgendi assistendique inter tacentes et in unum conversos! Coire populum et circumfundi coram et accipere affectum, quemcumque orator induerit! Vulgata dicentium gaudia et imperitorum quoque oculis exposita percenseo: illa secretiora et tantum ipsis orantibus nota majora sunt. Sive accuratam meditatumque profert orationem, est quoddam, sicut ipsius dictionis, ita gaudii pondus et constantia; sive novam et recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum et leno-

d'Helvidius, éloquente aussi, mais mal exercée et peu faite aux combats de ce genre. Je n'en dirai pas davantage sur l'utilité, car ce point sans doute ne sera guère contesté par mon ami Maternus.

VI. « Je passe aux jouissances que procure l'éloquence digne d'un orateur accompli, jouissances dont la douceur n'est pas celle d'un instant fugitif, mais se renouvelle presque tous les jours et presque à toutes les heures. Quoi de plus doux en effet pour une âme libre, généreuse et née pour les nobles jouissances, que de voir sa demeure incessamment remplie par le concours nombreux des hommes du plus haut rang, et de savoir que ce n'est ni à l'argent, ni à l'espoir d'un héritage vacant, à quelque place importante, mais à la personne même que s'adresse cet honneur? Je dis plus : les vieillards sans héritiers, les riches, les puissants sont les premiers à venir chez un orateur jeune et pauvre, pour remettre en ses mains dans les moments critiques leur destinée et celle de leurs amis. Epreuve-t-on à posséder une fortune immense ou un grand pouvoir autant de jouissances qu'à contempler des hommes d'expérience et d'âge, fiers de la considération universelle, regorgeant de toutes choses, confesser qu'ils manquent du premier de tous les biens? Voyez encore ! Quelle escorte de citoyens en toge quand l'orateur sort de chez lui ! quelle imposante représentation dans la rue ! que de respects dans le lieu où se rend la justice ! quelle joie pour l'orateur de se lever, de parler debout en provoquant un silence général, en attirant sur lui seul tous les regards ; de voir le peuple accourir, l'entourer d'un cercle immense, partager toutes les émotions par lesquelles il passe ! Et encore je n'énumère que les joies de la parole que tout le monde connaît, qui frappent même ceux qui ne sont pas du métier : il en est de plus secrètes que l'orateur seul peut connaître, et ce sont les plus grandes. Apporte-t-il un discours soigneusement travaillé ? ainsi que la diction même, la joie a quelque chose de grave et d'imperturbable ; se présente-t-il, non sans quelque trouble intérieur, avec une composition

cinatur voluptati. Sed extemporalis audaciæ atque ipsius temeritatis vel præcipua jucunditas est; nam in ingenio quoque, sicut in agro, quamquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quæ sua sponte nascuntur.

VII. Equidem, ut de me ipso fatear, non eum diem lætiorem egi, quo mihi latus clavus¹⁵ oblatus est, vel quo homo novus et in civitate¹⁶ minime favorabili natus quæsturam aut tribunatum aut præturam accepi, quam eos, quibus mihi pro mediocritate hujus quantulæcumque in dicendo facultatis aut apud patres¹⁷ reum prospere defendere aut apud centumviros¹⁸ causam aliquam feliciter orare aut apud principem¹⁹ ipsos illos libertos et procuratores²⁰ principum tueri et defendere datur. Tum mihi supra tribunatus et præturas et consulatus ascendere videor, tum habere quod in se, non in alio oritur, nec codicillis datur nec cum gratia venit. Quid? fama et laus cujus artis cum oratorum gloria comparanda est, qui non illustres in urbe solum apud negotiosos et rebus intentos, sed etiam apud juvenes vacuos et adulescentes, quibus modo recta indoles est et bona spes sui? Quorum nomina prius parentes liberis suis ingerunt? Quos sæpius vulgus quoque imperitum et tunicatus²¹ hic populus transeuntes nomine vocat et digito demonstrat? Advenæ quoque et peregrini²² jam in municipiis et coloniis suis auditos, cum primum urbem attigerunt, requirunt ac velut agnoscere concupiscunt.

VIII. Ausim contendere Marcellum hunc Eprium²³, de quo modo locutus sum, et Crispum Vibium²⁴ (libentius enim novis et recentibus quam remotis et oblitte-

nouvelle et à peine achevée? l'inquiétude même rend le succès plus flatteur et raffine le plaisir. Mais ce sont les hardiesses et jusqu'aux témérités de l'improvisation qui procurent les plus fortes jouissances; car il en est du génie comme de la terre : si l'on estime les fruits d'une longue culture et d'un pénible travail, les productions qui naissent d'elles-mêmes sont les plus agréables.

VII. « Pour moi, si je veux faire un aveu à propos de moi-même, ni le jour où je fus décoré du laticlave, ni ceux où, sans de tels antécédents dans ma famille et malgré la défaveur attachée à ma cité, je fus nommé questeur, ou tribun, ou préteur, ne furent à mes yeux de plus beaux jours que ceux où, dans la mesure où me le permettait l'insuffisance d'un talent oratoire encore bien faible, il m'est donné de sauver un accusé devant le Sénat, de plaider une cause avec succès devant les centumvirs, ou d'être, devant le prince, le défenseur et le patron de ces affranchis et de ces procureurs si puissants à la cour des princes. Alors je crois m'élever au-dessus des tribunats, des prétures et des consulats; je crois posséder ce qu'on tient de soi-même et non d'un autre, ce que ne confère point une lettre impériale, ce qui ne vient pas avec la faveur. Eh! quel est celui des arts dont l'éclat et la renommée ne le cèdent à la gloire dont les orateurs jouissent dans Rome, non seulement parmi les hommes agissants et occupés des affaires, mais encore parmi les oisifs et les jeunes gens, pour peu qu'ils aient un esprit bien fait et la conscience de quelque talent? Quels noms les pères font-ils entrer plus tôt dans la mémoire de leurs fils? Quels citoyens sont plus souvent, sur leur passage, nommés, désignés du doigt jusque par la multitude sans lettres et le peuple en tunique? Les étrangers même et les pérégrins, frappés déjà dans leurs municipes et leurs colonies du bruit de leur réputation, sont à peine arrivés dans Rome qu'ils les recherchent et veulent pour ainsi dire retrouver leurs traits.

VIII. « J'oserais prétendre que Marcellus Épurius,

ratis exemplis utor) non minus esse in extremis partibus terrarum quam Capuæ aut Vercellis, ubi nati dicuntur. Nec hoc illis alterius bis, alterius ter milies sestertium præstat (quamquam ad has ipsas opes possunt videri eloquentiæ beneficio venisse), sed ipsa eloquentia; cujus numen et cælestis vis multa quidem omnibus sæculis exempla edidit, ad quam usque fortunam homines ingenii viribus pervenerint, sed hæc, ut supra dixi, proxima et quæ non auditu cognoscenda, sed oculis spectanda habebimus. Nam quo sordidius et abjectius nati sunt quoque notabilior paupertas et angustiae rerum nascentes eos circumsteterunt, eo clariora et ad demonstrandam oratoriae eloquentiæ utilitatem illustriora exempla sunt, quod sine commendatione natalium, sine substantia facultatum, neuter moribus egregius, alter habitu quoque corporis contemptus, per multos jam annos potentissimi sunt civitatis, ac, donec libuit, principes fori, nunc principes in Cæsaris amicitia agunt feruntque cuncta atque ab ipso principe cum quadam reverentia diliguntur, quia Vespasianus, venerabilis senex ²⁵ et patientissimus veri, bene intellegit ceteros quidem amicos suos iis niti, quæ ab ipso acceperint quæque et ipsis accumulare et in alios congerere promptum sit, Marcellum autem et Crispum attulisse ad amicitiam suam quod non a principe acceperint nec accipi possit. Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli ²⁶ et statuæ ²⁷, quæ neque ipsa tamen negleguntur, tam hercule quam divi-

dont je parlais tout à l'heure, et Vibius Crispus (je cite des exemples modernes et récents de préférence à des exemples éloignés et effacés du souvenir) ne sont pas moins connus aux extrémités du monde que dans les villes de Capoue et de Verceil, où l'on dit qu'ils sont nés. Et ils ne le doivent ni l'un à ses deux cents millions de sesterces, ni l'autre à ses trois cents millions, qui après tout peuvent être considérés comme une riche conquête de l'éloquence, mais à l'éloquence elle-même, dont la vertu divine et céleste a donné dans tous les siècles tant de preuves de la haute fortune où l'homme peut s'élever par la seule force du talent; mais ces exemples, comme je viens de le dire, sont près de nous, ce n'est pas un récit qui doit nous les apprendre, mais ce sont nos yeux qui peuvent les voir. Plus en effet l'origine de ces deux orateurs est humble et basse, plus furent notoires la pauvreté et la gêne qui entourèrent leur berceau, et plus aussi leur destinée met dans une lumière éclatante l'utilité de l'éloquence digne du véritable orateur. En effet, sans naissance pour les recommander, sans richesses pour les soutenir, tous deux d'un caractère tout ordinaire, l'un des deux même avec un extérieur qui l'expose au mépris, ils sont depuis un grand nombre d'années les hommes les plus puissants de l'État; et, après avoir été aussi longtemps qu'ils ont voulu les premiers du barreau, ils sont aujourd'hui les premiers dans la faveur de César, traitent tout l'Empire en pays conquis et inspirent au prince même des sentiments où une sorte de respect se mêle à la tendresse; c'est que Vespasien, ce vieillard vénérable et que la vérité n'offensa jamais, comprend bien que, si ses autres amis fondent leur grandeur sur des avantages qu'ils tiennent de lui-même, et qu'il lui est si facile d'accumuler sur eux-mêmes et de prodiguer à d'autres, Marcellus et Crispus ont apporté à son amitié des titres qu'ils n'ont ni reçus ni pu recevoir du prince. Parmi tant et de si grands biens, les images, les inscriptions, les statues occupent sans doute la moindre place; et cependant

tiæ et opes, quas facilius invenies qui vituperet quam qui fastidiat. His igitur et honoribus et ornamentis et facultatibus refertas domos eorum videmus, qui se ab ineunte adolescentia causis forensibus et oratorio studio dederunt.

IX. Nam carmina et versus, quibus totam vitam Maternus insumere optat (inde enim omnis fluxit oratio), neque dignitatem ullam auctoribus suis conciliant neque utilitates alunt; voluptatem autem brevem, laudem inanem et infructuosam consequuntur. Licet hæc ipsa et quæ deinceps dicturus sum aures tuæ, Materne, respuant, cui bono est, si apud te Agamemnon aut Jason ²⁸ diserte loquitur? Quis ideò domum defensus et tibi obligatus reddit? Quis Saleium ²⁹ nostrum, egregium poetam vel, si hoc honorificentius est, præclarissimum vatem, deducit aut salutatur aut prosequitur? Nempe si amicus ejus, si propinquus, si denique ipse in aliquod negotium inciderit, ad hunc Secundum recurret aut ad te, Materne, non quia poeta es, neque ut pro eo versus facias; hi enim Basso domi nascuntur, pulchri quidem et jucundi, quorum tamen hic exitus, ut, cum toto anno, per omnes dies, magna noctium parte unum librum excudit et elucubra- vit, rogare ultro et ambire cogatur, ut sint qui dignentur audire, et ne id quidem gratis; nam et domum mutuatur et auditorium exstruit et subsellia conducit et libellos dispergit. Et, ut beatissimus recitationem ejus eventus prosequatur, omnis illa laus intra unum aut alterum diem, velut in herba vel flore præcerpta, ad nullam certam et solidam pervenit frugem, nec aut amicitiam inde refert aut clientelam aut mansurum in animo cujusquam beneficium, sed clamorem vagum et voces inanes et gau-

il ne faut pas croire qu'on y renonce, non plus certes qu'aux richesses et à la fortune, que tant de gens blâment et que si peu dédaignent. Oui, ces honneurs, ces décorations, cette opulence, nous les voyons de nos yeux affluer dans la maison de ceux qui dès leur première jeunesse se sont voués aux exercices du barreau et aux études oratoires.

IX. « Mais la poésie et les vers, auxquels Maternus souhaite de consacrer sa vie entière (car c'est là ce qui a donné lieu à tout ce développement), les vers n'apportent à leurs auteurs aucune dignité honorifique ni n'alimentent leur fortune; des jouissances brèves, une gloire sans utilité et sans fruit, voilà tout ce qu'ils procurent. Ce que je dis, Maternus, et ce que je vais dire encore, effarouchera peut-être tes oreilles : à quoi sert-il qu'Agamemnon ou Jason s'expriment dans tes œuvres avec talent? quel client retourne chez lui défendu par eux et devenu ton obligé? Notre ami Saléius est un poète hors de pair, ou, si ce titre est plus honorable, c'est un illustre interprète des Muses; qui voit-on le reconduire, venir le saluer le matin, lui faire cortège? Eh bien, si son ami, si son parent, si lui-même enfin se trouve engagé dans quelque affaire, c'est à Secundus ici présent qu'il recourra, ou bien à toi, Maternus, et ce ne sera pas en ta qualité de poète, ni afin que tu fasses des vers pour lui; les vers naissent à foison chez Bassus, et des vers assurément pleins de beauté et de charme : toutefois, quel en est le destin? lorsque durant une année entière tous les jours et une grande partie des nuits il a poli et repoli un seul livre, il faut encore qu'il se mette à solliciter et mendier des auditeurs qui veuillent bien l'entendre; encore ne lira-t-il pas sans qu'il lui en coûte : il emprunte une maison, fait arranger une salle, loue des banquettes, distribue des programmes. Et sa lecture fût-elle couronnée du plus brillant succès, toute cette gloire bornée à un jour ou deux, ainsi qu'une moisson coupée en herbe ou séchée dans sa fleur, ne porte aucun fruit solide ni durable; le poète ne gagne à ce triomphe ni

dium volucre. Laudavimus nuper ut miram et eximiam Vespasiani liberalitatem, quod quingenta sestertia Basso donasset. Pulchrum id quidem, indulgentiam principis ingenio mereri : quanto tamen pulchrius, si ita res familiaris exigat, se ipsum colere, suum genium ³⁰ propitiare, suam experiri liberalitatem ! Adjice quod poetis, si modo dignum aliquid elaborare et efficere velint, relinquenda conversatio amicorum et jucunditas urbis, deserenda cetera officia utque ipsi dicunt, in nemora et lucos, id est in solitudinem, secedendum est.

X. Ne opinio quidem et fama, cui soli serviunt et quod unum esse pretium omnis laboris sui fatentur, æque poetas quam oratores sequitur, quoniam mediocres poetas nemo novit, bonos pauci. Quando enim rarissimarum recitationum fama in totam urbem penetrat? nedum ut per tot provincias innotescat. Quotus quisque, cum ex Hispania vel Asia, ne quid de Gallis nostris ³¹ loquar, in urbem venit, Saleium Bassum requirit? Atque adeo si quis requirit, ut semel vidit, transit et contentus est, ut si picturam aliquam vel statuam vidisset. Neque hunc meum sermonem sic accipi volo, tamquam eos, quibus natura sua oratorium ingenium denegavit, deterream a carminibus, si modo in hac studiorum parte oblectare otium et nomen inserere possunt famæ. Ego vero omnem eloquentiam omnesque ejus partes sacras et venerabiles puto, nec solum cothurnum vestrum aut heroici carminis sonum, sed lyricorum quoque jucunditatem et elegorum

amitié, ni clientèle, ni souvenir durable d'une âme reconnaissante, mais des acclamations vagues, de stériles applaudissements, une joie qui s'envole. Nous avons loué naguère, comme un rare et admirable exemple, la générosité de Vespasien donnant à Bassus cinq cent mille sesterces. Il est beau sans doute de mériter par son talent les grâces de l'empereur ! mais combien il est plus beau, si votre état de fortune vous y contraint, de ne faire la cour qu'à soi-même, de ne se rendre propice que son propre génie, de ne faire l'essai que de sa propre générosité ! Ajoute que les poètes, s'ils veulent élaborer et produire une œuvre convenable, doivent renoncer au commerce de leurs amis et aux agréments de Rome, se soustraire à tous les devoirs de la vie, et, comme ils le disent eux-mêmes, se retirer dans les bocages et les bois, c'est-à-dire dans la solitude.

X. « L'opinion même et la renommée, seul objet de leur culte, et dont ils attendent, de leur propre aveu, l'unique récompense de tout leur travail, ont moins d'éloges pour les poètes que pour les orateurs, car personne ne connaît les poètes médiocres, et peu connaissent les bons. Quelle lecture la plus remarquable eut jamais assez de succès pour que le bruit s'en répandît par toute la ville, bien loin de pénétrer au fond de tant de provinces ? Combien y eut-il de voyageurs venus d'Espagne ou d'Asie (pour ne point parler de nos compatriotes les Gaulois) qui en arrivant à Rome s'enquièreient de Saléius Bassus ? Ou bien, si quelqu'un le cherche, une fois qu'il l'a vu, il passe outre, et sa curiosité est satisfaite, comme s'il avait vu un tableau ou une statue. Et je ne voudrais pas que d'après mes paroles on m'attribue le dessein de détourner des vers ceux auxquels la nature a refusé le génie oratoire, si dans ce domaine littéraire ils peuvent charmer leurs loisirs et glisser leur nom parmi ceux des hommes fameux. A mes yeux l'art de dire et tous les genres qu'il embrasse sont sacrés et vénérables ; et ce n'est pas seulement le cothurne, objet de vos préférences, ni les accents de la muse héroïque, mais aussi

lascivias et iamborum amaritudinem et epigrammatum lusus et quamcumque aliam speciem eloquentia habeat, anteponendam ceteris aliarum artium studiis credo. Sed tecum mihi, Materne, res est, quod, cum natura tua in ipsam arcem eloquentiæ ferat, errare mavis et summa adepturus in levioribus subsistis. Ut, si in Græcia natus esses, ubi ludicras quoque artes exercere honestum est, ac tibi Nicostrati³² robur ac vires dii dedissent, non paterer immanes illos et ad pugnam natos lacertos levitate jaculi aut jactu disci vanescere, sic nunc te ab auditoriis et theatri³³ in forum et ad causas et ad vera prælia voco, cum præsertim ne ad illud quidem confugere possis, quod plerisque patrocinator, tamquam minus obnoxium sit offendere, poetarum quam oratorum studium. Effervescit enim vis pulcherrimæ naturæ tuæ, nec pro amico aliquo, sed, quod periculosius est, pro Catone offendis. Nec excusatur offensa necessitudine officii aut fide advocationis aut fortuitæ et subitæ dictionis impetu : meditatus videris hanc elegisse personam notabilem et cum auctoritate dicturam. Sentio quid responderi possit : hinc ingentes existere assensus, hæc in ipsis auditoriis præcipue laudari et mox omnium sermonibus ferri. Tolle igitur quietis et securitatis excusationem, cum tibi sumas adversarium superiorem³⁴. Nobis satis sit privatas et nostri sæculi controversias tueri, in quibus expressis si quando necesse sit pro periclitante amico potentiorum aures offendere, et probata sit fides et libertas excusata. »

la douceur de la poésie lyrique, les voluptueux caprices de l'élégie, l'amertume des iambes, les jeux de l'épigramme, toutes les formes en un mot que revêt l'art de bien dire qui, selon moi, doivent passer avant l'exercice de tous les autres arts. Mais c'est à toi, Maternus, que je fais le reproche de ce que, porté par ton talent vers les hauteurs où l'éloquence a établi le siège même de sa puissance, tu aimes mieux égarer tes pas, et, pouvant atteindre le sommet, t'arrêter aux pentes douces. Si tu étais né dans la Grèce, où l'on peut avec honneur exercer aussi les arts pratiqués dans les jeux publics, et que les dieux vous eussent donné la vigueur et les muscles de Nicostrate, je ne souffrirais pas que ces bras puissants, formés pour le pugilat dissipent leurs forces à jeter un javelot trop léger ou à lancer un disque : c'est ainsi que maintenant je t'appelle, de tes salles de lecture et de tes théâtres, au forum, au barreau et aux véritables combats. En vain essaierais-tu de recourir à l'excuse ordinaire, que l'art du poète est moins sujet à offenser que celui de l'orateur. La générosité de ton admirable naturel éclate malgré toi, et ce n'est pas pour un ami, mais (chose bien plus dangereuse !) c'est pour Caton que tu offenses. Et rien ici qui atténue l'offense, ni la loi impérieuse du devoir, ni la conscience de l'avocat, ni les hasards d'une improvisation rapide et animée : c'est avec réflexion que tu sembles avoir choisi un personnage dont le nom frappe et dont les paroles aient de l'autorité. Je sais ce que l'on peut répondre : c'est de là que viennent les grands succès ; voilà ce qui enlève les applaudissements même d'un auditoire de lectures, ce qui est bientôt répété par toutes les bouches. Cesse donc d'alléguer ce repos et cette sécurité prétendue, puisque tu vas chercher un adversaire qui a la force de son côté. Qu'il nous suffise à nous de défendre des intérêts privés de notre siècle : là du moins, si le péril d'un ami nous arrache quelques expressions qui blessent des oreilles puissantes, on estimera notre conscience, et notre hardiesse trouvera son excuse. »

XI. Quæ cum dixisset Aper acrius, ut solebat, et intento ore, remissus et subridens Maternus : « Parantem, inquit, me non minus diu accusare oratores quam Aper laudaverat (fore enim arbitrabar ut a laudatione eorum digressus detrectaret poetas atque carminum studium prosterneret) arte quadam mitigavit, concedendo iis, qui causas agere non possent, ut versus facerent. Ego autem sicut in causis agendis efficere aliquid et eniti fortasse possum, ita recitatione tragœdiarum et ingredi famam auspicatus sum, cum quidem in Nerone ³⁵ improbam et studiorum quoque sacra profanantem Vatinius ³⁶ potentiam fregi, et hodie si quid in nobis notitiæ ac nominis est, magis arbitror carminum quam orationum gloria partum. Ac jam me dejungere a forensi labore constitui, nec comitatus istos et egressus aut frequentiam salutantium concupisco, non magis quam æra et imagines, quæ etiam me nolente in domum meam irruperunt. Nam statum cujusque ac securitatem melius innocentia tuetur quam eloquentia, nec vereor ne mihi unquam verba in senatu nisi pro alterius discrimine facienda sint.

XII. Nemora vero et luci et secretum ipsum, quod Aper increpabat, tantam mihi afferunt voluptatem, ut inter præcipuos carminum fructus numerem, quod non in strepitu nec sedente ante ostium litigatore nec inter sordes ac lacrimas reorum componuntur, sed secedit animus in loca pura atque innocentia fruiturque sedibus sacris. Hæc eloquentiæ primordia, hæc penetralia; hoc

XI. Lorsque Aper eut prononcé ces mots, selon son habitude, sur un ton vif et avec le visage grave : « Je me préparais, dit Maternus, calme et souriant, à faire le procès aux orateurs aussi longtemps qu'Aper en avait fait le panégyrique. Je m'attendais bien, en effet, que de leur éloge il arriverait à la satire des poètes, et qu'il mèltrait l'art des vers sous ses pieds. Il a toutefois adouci son arrêt avec quelque adresse, en permettant à ceux qui ne peuvent défendre des causes de cultiver la poésie. Pour moi, si je puis faire dans la carrière du barreau quelques tentatives heureuses, ce sont néanmoins des lectures de tragédies qui m'ont ouvert le chemin de la renommée : ma réputation commença le jour où, dans mon *Néron*, j'ai abattu Vatinius et sa puissance malfaisante qui osait profaner aussi le culte sacré des Muses; aujourd'hui encore, si j'ai quelque célébrité et quelque renom, c'est à la réputation de mes vers plutôt que de mes discours que je crois le devoir. J'ai résolu même de me soustraire au joug des travaux du forum; cette foule de clients dont tu parlais, ces cortèges quand on sort, ce concours de visites n'excitent point mon envie, pas plus que ces bronzes et ces images qui, même sans que je le voulusse, ont envahi ma maison. On parle de situation et de sécurité! l'innocence protège tout cela mieux que l'éloquence; et je ne crains pas d'avoir jamais à implorer le sénat, si ce n'est pour sauver un autre que moi.

XII. « Ces bocages, ces bois, cette solitude même, si maltraités d'Aper, me causent à moi un plaisir si doux, qu'entre tous les avantages de la poésie je compte pour beaucoup qu'on ne compose pas ses vers au milieu du bruit, ayant un plaideur assis devant sa porte, et parmi le deuil et les larmes de malheureux accusés; l'âme se retire au contraire dans des lieux purs et innocents et goûte les délices d'un asile sacré. Ce fut là le berceau de l'éloquence, son premier sanctuaire : c'est d'abord avec cet aspect et cette parure que, pour le profit des mortels, elle s'insinua dans ces cœurs d'autrefois, chastes, encore fermés à la contagion du vice; enfin, c'est en vers que

primum habitu cultuque commoda mortalibus in illa casta et nullis contacta vitiis pectora influxit : sic oracula loquebantur. Nam lucrosæ hujus et sanguinantis ³⁷ eloquentiæ usus recens et malis moribus natus, atque, ut tu dicebas, Aper, in locum teli repertus. Ceterum felix illud et, ut more nostro loquar, aureum sæculum, et oratorum et criminum inops poetis et vatibus abundabat, qui bene facta canerent, non qui male admissa defenderent. Nec ullis aut gloria major aut augustior honor, primum apud deos, quorum proferre responsa et interesse epulis ferebantur, deinde apud illos diis genitos sacrosque reges, inter quos neminem causidicorum, sed Orphea et Linum ³⁸ ac, si introspicere altius velis, ipsum Apollinem ³⁹ accepimus. Vel si hæc fabulosa nimis et composita videntur, illud certe mihi concedes, Aper, non minorem honorem Homero quam Demostheni apud posteros, nec angustioribus terminis famam Euripidis aut Sophoclis quam Lysiæ aut Hyperidis includi. Plures hodie reperies, qui Ciceronis gloriam ⁴⁰ quam qui Vergilii detrectent : nec ullus Asinii ⁴¹ aut Messallæ ⁴² liber tam illustris est quam Medea Ovidii aut Varii ⁴³ Thyestes.

XIII. Ac ne fortunam quidem vatum et illud felix contubernium comparare timuerim cum inquieta et anxia oratorum vita. Licet illos certamina et pericula sua ad consulatus evexerint, malo securum et quietum Vergilii secessum ⁴⁴, in quo tamen neque apud divum Augustum gratia caruit neque apud populum Romanum notitia. Testes Augusti epistolæ, testis ipse populus, qui auditis in theatro Vergilii versibus surrexit universus et forte præsentem spectantemque Vergilium veneratus est sic quasi Augustum. Ne nostris quidem temporibus

s'exprimaient les oracles. Je ne parle point de l'avidité et sanglante éloquence de nos jours; l'usage en est récent, elle est née de nos désordres, et, comme tu le disais, Aper, on l'a inventée pour s'en faire une arme. L'âge heureux dont je parle, et, pour employer notre langage, le siècle d'or, était pauvre d'orateurs et d'accusations, riche de poètes et de chantres inspirés qui chantaient les bonnes actions, au lieu de justifier les mauvaises. Aussi jouissaient-ils de la gloire la plus grande et des honneurs les plus vénérables, d'abord auprès des dieux, dont on croyait qu'ils prononçaient les oracles et partageaient les festins; ensuite auprès de ces enfants des dieux, de ces monarques sacrés, dans la compagnie desquels selon la tradition ne figure aucun avocat, mais Orphée et Linus, et, si on veut remonter plus haut, Apollon lui-même; ou, si tout cela te paraît tenir trop de la fable ou de l'invention, tu m'accorderas du moins, Aper, que le nom d'Homère n'est pas en moindre vénération à la postérité que celui de Démosthène, et que la réputation d'Euripide et de Sophocle n'est pas renfermée dans des bornes plus étroites que celle de Lysias ou d'Hyperide. Tu trouveras aujourd'hui plus de détracteurs de Cicéron que de Virgile, et pas un livre d'Asinius ou de Messala n'est aussi célèbre que la *Médée* d'Ovide ou le *Thyeste* de Varius.

XIII. « La fortune même des poètes et le bonheur d'habiter avec les Muses, je ne craindrais pas de les comparer à la vie inquiète et agitée des orateurs. Sans doute leurs luttes et leurs périls les ont plus d'une fois élevés au consulat; j'aime mieux la tranquille et quiète retraite de Virgile, retraite où il ne perdit pas pourtant son crédit auprès du divin Auguste et sa popularité auprès du peuple romain : témoin les lettres d'Auguste; témoin le peuple lui-même, qui, entendant réciter sur le théâtre des vers de Virgile, se leva tout entier et rendit au poète, qui se trouvait en ce moment parmi les spectateurs, les mêmes respects qu'à l'empereur. Et, de nos jours, on ne peut dire que Pomponius Secundus le cède

Secundus Pomponius ⁴⁵ Afro Domitio ⁴⁶ vel dignitate vitæ vel perpetuitate famæ cesserit. Nam Crispus ⁴⁷ iste et Marcellus ⁴⁸, ad quorum exempla me vocas, quid habent in hac sua fortuna concupiscendum? quod timent, an quod timentur? quod, cum cotidie aliquid rogentur, ii quibus præstant indignantur? quod alligati omni adulatione nec imperantibus unquam satis servi videntur nec nobis satis liberi? Quæ hæc summa eorum potentia est? tantum posse liberti solent. Me vero dulces, ut Vergilius ait, Musæ, remotum a sollicitudinibus et curis et necessitate cotidie aliquid contra animum faciendi, in illa sacra illosque fontes ferant; nec insanum ultra et lubricum forum famamque pallentem trepidus experiar. Non me fremitus salutantium nec anhelans libertus excitet, nec incertus futuri testamentum pro pignore ⁴⁹ scribam, nec plus habeam quam quod possim cui velim relinquere, quandoque ^{49 bis} enim fatalis et meus dies veniet, statuarque tumulo non mæstus et atrox, sed hilaris et coronatus, et pro memoria mei nec consulat quisquam nec roget ⁵⁰. »

XIV. Vixdum finierat Maternus, concitatus et velut instinctus, cum Vipstanus Messalla ⁵¹ cubiculum ejus ingressus est, suspicatusque ex ipsa intentione singulorum altiozem inter eos esse sermonem : « Num parum tempestivus, inquit, interveni secretum consilium et causæ alicujus meditationem tractantibus? »

« Minime, minime, inquit Secundus, atque adeo vellem maturius intervenisses; delectasset enim te et Apri

à Domitius Afer, ni pour la dignité qui entourera sa vie, ni pour l'éclat dont brille encore sa mémoire. Quant à Crispus et à Marcellus, que tu me proposes pour exemples, qu'a donc leur fortune de si désirable? est-ce de craindre ou d'être craints? est-ce de se voir chaque jour entourés de solliciteurs qui les maudissent en recevant leurs bienfaits? est-ce de ce que, enchaînés par tous les liens de l'adulation, ils ne paraissent jamais au pouvoir assez esclaves, à nous assez libres? Quelle est cette haute influence qu'on redoute en eux? les affranchis de l'empereur sont d'ordinaire aussi puissants. Pour moi, que les « douces Muses », comme disait Virgile, m'enlevant aux inquiétudes, aux soucis, à la nécessité de faire tous les jours quelque chose contre mon gré, me portent dans leurs vallons sacrés, au bord de leurs fontaines, et je n'irai pas plus longtemps affronter les dangers insensés du forum, ni blêmir en tremblant devant les caprices de la renommée. Puisse une foule impatiente de saluer mon réveil ou un affranchi hors d'haleine ne pas venir m'arracher au repos! puissé-je ne pas chercher dans un testament servile une assurance contre l'avenir! puissé-je ne pas posséder de si grands biens que je ne puisse les laisser à qui je voudrai, *quand le destin amènera pour moi l'heure suprême!* puisse, si mon image est placée sur ma tombe, mon front ne pas être triste et sombre, mais riant et couronné de fleurs; puisse personne pour honorer ma mémoire n'aller consulter le Sénat ou prier l'empereur! »

XIV. A peine Maternus avait achevé ces mots, avec l'accent de l'enthousiasme et de l'inspiration, que Vipsitanus Messala entra dans sa chambre. A l'attention peinte sur les visages, il soupçonna qu'on s'entretenait de matières sérieuses. « Ne serais-je pas, dit-il, venu mal à propos interrompre une conférence secrète, où vous concertez peut-être le plan de quelque défense? »

« Non, non, dit Secundus; je voudrais même que tu fusses venu plus tôt : tu aurais eu du plaisir à entendre Aper, dans une allocution très soignée, exhorter Maternus

nostri accuratissimus sermo, cum Maternum ut omne ingenium ac studium suum ad causas agendas converteret exhortatus est, et Materni pro carminibus suis læta, utque poetas defendi decebat, audentior et poetarum quam oratorum similior oratio. »

« Me vero, inquit, et sermo iste infinita voluptate affecisset, atque id ipsum delectat, quod vos, viri optimi et temporum nostrorum oratores, non forensibus tantum negotiis et declamatorio studio ingenia vestra exercetis, sed ejus modi etiam disputationes assumitis, quæ et ingenium alunt et eruditionis ac litterarum jucundissimum oblectamentum cum vobis, qui ista disputatis, afferunt, tum etiam iis, ad quorum aures pervenerint. Itaque hercle non minus probari video in te, Secunde, quod Julii Africani⁶² vitam componendo spem hominibus fecisti plurimum ejus modi librorum, quam in Apro, quod nondum ab scholasticis controversiis recessit et otium suum mavult novorum rhetorum more quam veterum oratorum consumere. »

XV. Tum Aper : « Non desinis, Messala, vetera tantum et antiqua mirari, nostrorum autem temporum studia irridere atque contemnere. Nam hunc tuum sermonem sæpe excepi, cum oblitus et tuæ et fratris tui⁶³ eloquentiæ neminem hoc tempore oratorem esse contenderes atque id eo, credo, audacius, quod malignitatis opinionem non verebaris, cum eam gloriam, quam tibi alii concedunt, ipse tibi denegares. »

« Neque illius, inquit, sermonis mei pænitentiam ago, neque aut Secundum aut Maternum aut te ipsum, Aper, quamquam interdum in contrarium disputes, aliter sentire credo. Ac velim impetratum ab aliquo vestrum ut causas hujus infinitæ differentiæ scrutetur ac reddat, quas mecum ipse plerumque conquiro. Et quod quibusdam solatio est, mihi auget quæstionem, quia video

à tourner uniquement vers la plaidoirie son talent et son activité, et Maternus défendre sa chère poésie dans un discours d'une richesse et, comme il convient à la défense des vers, d'une hardiesse qui le rapprochaient du poète plus que de l'orateur. »

« Assurément, dit Messala, j'aurais pris un plaisir infini à cet entretien, et ce qui ne m'en fait pas moins, c'est de voir des hommes tels que vous, l'élite des citoyens et les orateurs de notre époque, non contents de déployer leur talent dans les débats du forum et les exercices du cabinet, y joindre encore ces discussions qui nourrissent l'esprit et offrent, érudites et littéraires, le plus agréable délassement aux témoins comme aux acteurs. Aussi est-il vrai de dire, Secundus, que ta *Vie de Julius Africanus*, en faisant espérer de toi d'autres ouvrages du même genre, ne t'attire pas moins d'approbation que n'en reçoit Aper pour n'avoir pas renoncé jusqu'ici aux controverses de l'école, et pour avoir mieux aimé employer ses loisirs à la manière des rhéteurs modernes qu'à celle des anciens orateurs. »

XV. « Tu ne cesses, Messala, dit alors Aper, d'admirer exclusivement le vieux temps et tout le passé lointain, et tu n'as pour les productions de notre siècle que des railleries et des mépris. Combien de fois t'ai-je entendu, oubliant ton éloquence et celle de ton frère, prétendre qu'il n'existe pas maintenant un seul orateur ! et tu le soutenais, j'imagine, avec d'autant plus d'assurance, que tu n'avais pas à craindre le reproche de malignité, puisque tu te refusais à toi-même une gloire que d'autres t'accordent. »

« Je ne me repens nullement, répondit Messala, d'avoir tenu ce langage ; et je suis persuadé que ni Secundus, ni Maternus, ni toi-même, Aper, quoique dans la discussion tu défendes quelquefois l'avis contraire, ne pensez autrement. Je voudrais même que l'un de vous prît la peine d'approfondir et d'expliquer les causes de cette extrême différence. Je les cherche souvent dans mon esprit, et une circonstance où plusieurs trouvent

etiam Graiis accidisse ut longius absit ab Æschine et Demosthene Sacerdos ille Nicetes ⁵⁴, et si quis alius Ephesum vel Mytilenas concentu scholasticorum et clamoribus quatit, quam Afer aut Africanus aut vos ipsi a Cicerone aut Asinio recessistis. »

XVI. « Magnam, inquit Secundus, et dignam tractatu quæstionem movisti. Sed quis eam justius explicabit quam tu, ad cujus summam eruditionem et præstantissimum ingenium cura quoque et meditatio accessit? »

Et Messalla : « Aperiam, inquit, cogitationes meas, si illud a vobis ante impetravero, ut vos quoque sermonem hunc nostrum adjuvetis. »

« Pro duobus, inquit Maternus, promitto : nam et ego et Secundus exsequemur eas partes, quas intellexerimus te non tam omisisse quam nobis reliquisse. Aprum enim solere dissentire et tu paulo ante dixisti et ipse satis manifestus est jam dudum in contrarium accingi nec æquo animo perferre hanc nostram pro antiquorum laude concordiam. »

« Non enim, inquit Aper, inauditum et indefensum sæculum nostrum patiar hac vestra conspiratione daminari : sed hoc primum interrogabo, quos vocetis antiquos, quam oratorum ætatem significatione ista determinetis. Ego enim cum audio antiquos, quosdam veteres et olim natos intellego, ac mihi versantur ante oculos Ulixes ac Nestor, quorum ætas mille fere et trecentis annis sæculum nostrum antecedit : vos autem Demosthenem et Hyperidem profertis, quos satis constat Philippi et Alexandri temporibus floruisse, ita tamen ut utrique superstites essent; ex quo apparet non multo plures quam trecentos annos interesse inter nostram et

un sujet de consolation étend à mes yeux la question, c'est que je vois la même chose chez les Grecs. Certes entre Eschine ou Démosthène et un Sacerdos Nicétés ou les autres rhéteurs qui ébranlent Ephèse ou Mitylène des acclamations unanimes et des applaudissements de leurs élèves la distance est grande, plus grande même que celle qui éloigne Aper ou Africanus ou vous-mêmes de Cicéron ou d'Asinius Pollion. »

XVI. « Tu viens, dit Secundus, d'élever une grande et importante question. Mais qui la débrouillera mieux que toi, dont la science profonde et le beau génie sont encore fécondés par l'étude et la méditation du sujet? »

« Je vous ouvrirai mes pensées, dit Messala, pourvu qu'auparavant vous vous engagiez à me seconder dans mon exposé. »

« Je promets pour deux, répondit Maternus; nous développerons, Secundus et moi, les points, je ne dis pas que tu auras omis, mais qu'il t'aura plu de nous abandonner. Pour Aper, il est ordinairement d'une autre opinion; tu le disais tout à l'heure, et lui-même laisse assez deviner qu'il se dispose depuis longtemps à nous combattre, et que ce n'est pas sans dépit qu'il nous voit d'intelligence pour la gloire des anciens. »

« Non certainement, dit Aper, je ne souffrirai pas que notre siècle, sans être ouï ni défendu, succombe sous cette conspiration de ses juges. Mais je vous demanderai d'abord qui vous appelez anciens, et à quelle génération d'orateurs vous limitez ce titre. A ce nom d'anciens, je me figure aussitôt des hommes vieux et nés longtemps avant nous; devant mes yeux se présentent Ulysse et Nestor, dont l'époque a précédé la nôtre d'environ treize cents ans. Vous citez, vous, Démosthène et Hypéride, qui fleurirent, comme tout le monde le sait, au temps de Philippe et d'Alexandre, et qui même survécurent à l'un et à l'autre; d'où il résulte qu'il ne s'est pas écoulé beaucoup plus de trois cents ans entre notre époque et celle de Démosthène. Or cet espace de temps, comparé à la faiblesse de nos corps, peut sans doute

Demosthenis ætatem. Quod spatium temporis si ad infirmitatem corporum nostrorum referas, fortasse longum videatur; si ad naturam sæculorum ac respectum immensi hujus ævi, perquam breve et in proximo est. Nam si, ut Cicero in Hortensio ⁵⁵ scribit, is est magnus et verus annus ⁵⁶, quo eadem positio cæli siderumque, quæ cum maxime est, rursus existet, isque annus horum quos nos vocamus annorum duodecim milia nongentos quinquaginta quattuor complectitur, incipit Demosthenes vester, quem vos veterem et antiquum fingitis, non solum eodem anno quo nos, sed etiam eodem mense exstitisse.

XVII. Sed transeo ad Latinos oratores, in quibus non Menenium, ut puto, Agrippam ⁵⁷, qui potest videri antiquus, nostrorum temporum disertis anteponere soletis, sed Ciceronem et Cæsarem et Cælium ⁵⁸ et Calvum ⁵⁹ et Brutum ⁶⁰ et Asinium ⁶¹ et Messallam ⁶² : quos quid antiquis temporibus potius adscribatis quam nostris, non video. Nam ut de Cicerone ipso loquar, Hirtio nempe et Pansa consulibus, ut Tiro libertus ejus scripsit, septimo idus Decembres ⁶³ occisus est, quo anno divus Augustus in locum Pansæ et Hirtii se et Q. Pedium consules suffecit ⁶⁴. Statue sex et quinquaginta annos, quibus mox divus Augustus rem publicam rexit; adjice Tiberii tres et viginti, et prope quadriennium Gaii, ac bis quaternos denos Claudii et Neronis annos, atque illum Galbæ et Othonis et Vitellii longum et unum annum, ac sextam jam felicitis hujus principatus stationem, qua Vespasianus rem publicam fovet : centum et viginti ⁶⁵ anni ab interitu Ciceronis in hunc diem colliguntur, unius hominis ætas. Nam ipse ego in Britannia vidi ⁶⁶ senem, qui se fateretur ei pugnæ interfuisse, qua Cæsarem inferentem arma Britanni arcere litoribus et pellere aggressi sunt. Ita si eum,

paraître long; comparé à la durée même des siècles, au regard de l'immensité des temps, c'est un moment, et ce moment est passé d'hier. S'il est vrai, comme Cicéron l'écrit dans son *Hortensius*, que la grande et véritable année soit accomplie, lorsqu'une position donnée du ciel et des astres se reproduit absolument la même, et, si cette année comprend douze mille neuf cent cinquante-quatre des divisions que nous nommons années, il se trouve que votre Démosthène, si antique et si vieux selon vous, a commencé d'exister non seulement la même année que nous, mais aussi dans le même mois.

XVII. « Mais je passe aux orateurs latins, parmi lesquels Ménénius Agrippa peut être regardé comme un ancien. Ce n'est pas lui, je pense, que vous trouvez préférable aux talents de nos jours. Ce sont les Cicéron, les César, les Célius, les Calvus, les Brutus, les Asinius Pollion, les Messalla : pourquoi vous les rangez dans la période des anciens plutôt que dans la nôtre, je ne le vois pas. En effet pour ne parler que de Cicéron, c'est sans conteste sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, comme l'écrit son affranchi Tiron, le septième jour avant les ides de décembre qu'il fut tué, l'année où le divin Auguste substitua comme consuls, à Hirtius et à Pansa, lui-même et Q. Pédius. Que l'on compte les cinquante-six ans qu'Auguste gouverna la république à partir de ce moment, que l'on ajoute les vingt-trois ans de Tibère, les quatre ans à peu près de Caligula, les quatorze de Claude et autant de Néron, la seule, mais longue année de Galba, Othon, Vitellius, enfin les cinq ans d'un principat bien-faisant, depuis lequel, reprenant la garde chaque année, Vespasien travaille à la félicité de l'empire : on trouvera, de la mort de Cicéron à nos jours, un espace de cent vingt ans : c'est la vie d'un seul homme. Car j'ai vu moi-même en Bretagne un vieillard qui disait avoir été au combat où ses compatriotes essayèrent de repousser l'invasion de César et de le chasser de leur île. Or, si la captivité, si sa volonté particulière, si la destinée enfin eussent amené à Rome ce Breton qui combattit César,

qui armatus C. Cæsari restitit, vel captivitas vel voluntas vel fatum aliquod in urbem pertraxisset, æque idem et Cæsarem ipsum et Ciceronem audire potuit et nostris quoque actionibus interesse. Proximo quidem congiario ⁶⁷ ipsi vidistis plerosque senes, qui se a divo quoque Augusto semel atque iterum accepisse congiarium narrabant. Ex quo colligi potest et Corvinum ab illis et Asinium audiri potuisse; nam Corvinus in medium usque Augusti principatum, Asinius pæne ad extremum duravit ⁶⁸, ne divdatis sæculum, et antiquos ac veteres vocitetis oratores, quos eorundem hominum aures agnoscere ac velut conjugere et copulare potuerunt.

XVIII. Hæc ideo prædixi, ut si qua ex horum oratorum ⁶⁹ fama gloriaque laus temporibus acquiritur, eam docerem in medio sitam et propiorem nobis ⁷⁰ quam Servio Galbæ aut C. Carboni quosque alios merito antiquos vocaverimus; sunt enim horridi et impoliti et rudes et informes et quos utinam nulla parte imitatus esset Calvus vester aut Cælius aut ipse Cicero. Agere enim fortius jam et audentius volo, si illud ante prædixero, mutari cum temporibus formas quoque et genera dicendi. Sic Catoni seni comparatus C. Gracchus plenior et uberius, sic Graccho politior et ornatior Crassus ⁷¹, sic utroque distinctior et urbanior et altior Cicero, Cicerone mitior Corvinus et dulcior et in verbis magis elaboratus. Nec quæro quis disertissimus: hoc interim probasse contentus sum, non esse unum eloquentiæ vultum, sed in illis quoque quos vocatis antiquos plures species deprehendi, nec statim deterius esse quod diversum est, vitio autem malignitatis humanæ vetera semper in laude, præsentia in fastidio esse. Num dubitamus inventos qui præ Catone Appium Cæcum ⁷² magis mirarentur? Satis constat ne

il aurait pu entendre César lui-même et Cicéron, et assister encore à nos plaidoyers. Lors de la dernière distribution d'argent, vous avez vu beaucoup de vieillards qui assuraient avoir une ou deux fois reçu du divin Auguste même une telle libéralité. On peut en conclure qu'ils auraient pu entendre Corvinus et Asinius Pollion; car Corvinus vécut jusqu'au milieu du principat d'Auguste, Asinius presque jusqu'à la fin. Et ne venez pas couper un siècle en deux, et appeler sans cesse anciens et même simplement vieux des orateurs que les oreilles des mêmes hommes ont pu connaître et, en quelque sorte, rapprocher et unir.

XVIII. « J'ai commencé par ces réflexions, afin que, si la réputation et la gloire des orateurs que j'ai nommés fait quelque honneur à leur siècle, il soit reconnu que cet honneur est une propriété commune au siècle qui précède et à celui qui suit, où le nôtre même a plus de part que celui de Servius Galba et de C. Carbo et d'autres que nous pourrions justement appeler anciens : ceux-là sont hérissés, sauvages, rudes et informes; et plutôt aux dieux que votre Calvus, que Célius, que Cicéron lui-même ne les eussent jamais imités! Car je vais tout à l'heure développer ma plaidoirie avec plus de force et de hardiesse, lorsque j'aurai d'abord montré que le temps amène en éloquence des formes nouvelles et des genres différents. Ainsi, comparé au vieux Caton, C. Gracchus est plus riche et plus abondant; ainsi Crassus est plus poli et plus orné que Gracchus; Cicéron plus précis, plus fin, plus élevé que l'un et l'autre; Messala plus doux, plus gracieux, plus soigné dans le choix des mots que Cicéron. Je ne cherche pas lequel manie le mieux la parole : il me suffit d'avoir prouvé que l'éloquence a plus d'une physionomie; que chez ceux mêmes que vous nommez anciens, on en découvre plus d'un aspect; qu'un genre n'est pas nécessairement inférieur à un autre parce qu'il en est différent, et que c'est la faute de la malignité humaine si le passé est toujours loué, le présent toujours dédaigné. Doutons-nous qu'Appius Caecus n'ait

Ciceroni quidem obtrectatores defuisse, quibus inflatus et tumens nec satis pressus, sed supra modum exsultans et superfluens et parum Atticus videretur. Legistis utique et Calvi et Bruti ad Ciceronem missas epistulas, ex quibus facile est deprehendere Calvum quidem Ciceroni visum exsanguem et attritum, Brutum autem otiosum atque disjunctum; rursusque Ciceronem a Calvo quidem male audisse tamquam solutum et enervem, a Bruto autem, ut ipsius verbis utar, tamquam fractum atque elumbem. Si me interrogas, omnes mihi videntur verum dixisse : sed mox ad singulos veniam, nunc mihi cum universis negotium est.

XIX. Nam quatenus antiquorum admiratores hunc velut terminum antiquitatis constituere solent, quem usque ad Cassium Severum ⁷³ faciunt, quem primum affirmant flexisse ab illa vetere atque directa dicendi via, non infirmitate ingenii nec inscitia litterarum transtulisse se ad illud dicendi genus contendo, sed iudicio et intellectu. Vidit namque, ut paulo ante dicebam, cum conditione temporum et diversitate aurium formam quoque ac speciem orationis esse mutandam. Facile perferebat prior ille populus, ut imperitus et rudis, impeditissimarum orationum spatia, atque id ipsum laudabat, si dicendo quis diem eximeret. Jam vero longa principiorum præparatio et narrationis alte repetita series et multarum divisionum ostentatio et mille argumentorum gradus, et quidquid aliud aridissimis Hermagoræ ⁷⁴ et Apollodori ⁷⁵ libris præcipitur, in honore erat; quod si quis odoratus philosophiam videretur et ex ea locum aliquem orationi suæ insereret, in cælum laudibus ferebatur. Nec mirum : erant enim hæc nova et incognita, et ipsorum quoque oratorum paucissimi præcepta rhetorum aut philosopho-

eu des partisans qui l'admiraient au préjudice de Caton? Cicéron même, on le sait assez, ne manqua pas de détracteurs, qui le trouvaient bouffi et ampoulé, sans précision, verbeux et redondant à l'excès, enfin trop peu attique. Vous avez lu sans doute les lettres de Calvus et de Brutus à cet orateur : on y aperçoit facilement que Calvus paraissait à Cicéron maigre et décharné, Brutus oiseux et décousu; et, de son côté, Cicéron était repris par Calvus comme lâche et sans nerf, et Brutus l'accusait en propres termes de manquer de vigueur et de reins. Si tu me demandes mon avis, tous me semblent avoir eu raison : bientôt je viendrai à chacun en particulier; maintenant j'ai affaire à tous ensemble.

XIX. « Et, puisque les admirateurs des anciens placent d'ordinaire la limite de l'antiquité à l'époque de Cassius Sévère, qui selon eux s'écarta le premier des voies droites et simples de la vieille éloquence, je soutiens que ce n'est ni par impuissance de son talent, ni par ignorance des lettres, mais par système et par choix, qu'il suivit une méthode nouvelle. Il vit en effet, comme je le disais tout à l'heure, que les formes et les aspects du discours devaient changer avec l'esprit des temps et le goût des auditeurs. Le public d'autrefois, encore neuf et grossier, supportait facilement de lourdes et interminables harangues; c'était même un mérite de traîner un plaidoyer jusqu'à la fin du jour. Qui plus est, les longs exordes préparatoires, ces narrations dont le fil était repris de si haut, cet appareil de divisions multipliées à l'infini, ces mille degrés qui formaient l'échelle de l'argumentation, enfin tout ce que recommandent les arides traités d'Hermagoras et d'Apollodore, était alors dans une haute estime; s'il arrivait qu'on parût répandre un léger parfum de philosophie et qu'on empruntât à cette science quelque lieu commun pour le glisser dans son texte, le discours allait aux nues. Et il ne faut point s'en étonner : tout cela était nouveau, sans exemple; et parmi les orateurs mêmes, bien peu connaissaient les préceptes des rhéteurs et les maximes des philosophes. A présent

rum placita cognoverant. At hercule pervulgatis jam omnibus, cum vix in cortina quisquam assistat, quin elementis studiorum, etsi non instructus, at certe imbutus sit, novis et exquisitis eloquentiæ itineribus opus est, per quæ orator fastidium aurium effugiat, utique apud eos iudices, qui vi et potestate, non jure et legibus cognoscunt, nec accipiunt tempora, sed constituunt, nec expectandum habent oratorem, dum illi libeat de ipso negotio dicere, sed sæpe ultro admonent atque alio transredientem revocant et festinare se testantur.

XX. Quis nunc feret oratorem de infirmitate valetudinis suæ præfantem? qualia sunt fere principia Corvini. Quis quinque in Verrem libros expectabit? Quis de exceptione et formula ⁷⁶ perpetietur illa immensa volumina, quæ pro M. Tullio aut Aulo Cæcina ⁷⁷ legimus? Præcurrit hoc tempore iudex dicentem, et nisi aut cursu argumentorum aut colore sententiarum aut nitore et cultu descriptionum invitatus et corruptus est, aversatur dicentem. Vulgus quoque assistentium et affluens et vagus auditor assuevit jam exigere lætitiâ et pulchritudinem orationis; nec magis perfert in iudiciis tristem et impexam antiquitatem, quam si quis in scena Roscii aut Turpionis Ambivii ⁷⁸ exprimere gestus velit. Jam vero juvenes et in ipsa studiorum incude positi, qui profectus sui causa oratores sectantur, non solum audire, sed etiam referre domum aliquid illustre et dignum memoria volunt; traduntque invicem ac sæpe in colonias ac provincias suas scribunt, sive sensus aliquis arguta et brevi sententia effulsit, sive locus exquisito et poetico cultu enituit. Exigitur enim jam ab oratore etiam poeticus decor, non Accii aut Pacuvii veterino inquinatus, sed ex Horatii et Ver-

que toutes ces choses sont vulgaires, et que dans une assemblée il se trouve à peine un assistant qui ne possède, sinon la connaissance des lettres, au moins quelque teinture de leurs éléments, l'éloquence a besoin de se frayer des routes nouvelles et choisies pour échapper aux dégoûts de l'auditoire; observez surtout qu'on parle souvent devant des juges qui procèdent en vertu de l'autorité qu'ils tiennent de leur charge, non en vertu du droit et des lois, qui fixent les heures au lieu de les subir, qui ne se croient pas obligés d'attendre qu'il plaise à l'avocat d'en venir au fait, mais sont les premiers à l'y appeler, l'y ramènent dès qu'il s'en écarte et déclarent tout haut qu'ils sont pressés d'en finir.

XX. « Qui pourrait aujourd'hui souffrir un orateur accusant dans son début la faiblesse de sa santé? Or tels sont presque tous les exordes de Corvinus. Qui aurait la patience d'écouter cinq livres contre Verrès? Qui supporterait, sur une formule et une exception, ces immenses volumes que nous lisons sous le titre de plaidoyers pour Tullius ou pour Cécina? Le juge devance maintenant l'orateur; et, si la marche rapide des arguments, le brillant des traits, l'éclat et la richesse des descriptions ne l'attachent et ne le séduisent, il ne suit plus l'orateur. La foule même des curieux, tout ce fortuit et mobile auditoire, a pris l'habitude d'exiger la richesse et la beauté dans le langage, et tolère aussi peu au tribunal le style triste et mal peigné des anciens que le jeu d'un acteur qui sur la scène irait copier Roscius ou Ambivius Turpion. Il y a plus : les jeunes gens dont le talent est encore sur l'enclume et qui suivent les orateurs pour faire des progrès, sont jaloux d'entendre et aussi d'emporter chez eux quelques traits saillants et dignes de mémoire; ils se redisent l'un à l'autre et souvent ils écrivent dans leur colonie ou leur province ce qui les a frappés, soit qu'un trait ingénieux et rapide ait donné de l'éclat à quelque pensée, soit que la poésie ait embelli quelque morceau de ses délicates couleurs. Car on veut même dans un discours les orne-

gilli et Lucani sacrario prolatus. Horum igitur auribus et judiciis obtemperans nostrorum oratorum ætas pulchrior et ornatio exstitit. Neque ideo minus efficaces sunt orationes nostræ, quia ad aures judicantium cum voluptate perveniunt. Quid enim, si infirmiora horum temporum templa credas, quia non rudi cæmento et informibus tegulis exstruuntur, sed marmore nitent et auro radiantur?

XXI. Equidem fatebor vobis simpliciter me in quibusdam antiquorum vix risum, in quibusdam autem vix somnum tenere. Nec unum de populo, Canuti[um]⁷⁹ aut Arri[um]⁸⁰, memorabo, nec dicam de] Furnio⁸¹ et Toranio⁸² quique alii in eodem valetudinario hæc ossa et hanc maciem probant : ipse mihi Calvus⁸³, cum unum et viginti, ut puto, libros reliquerit, vix in una et altera oratiuncula satis facit. Nec dissentire ceteros ab hoc meo iudicio video : quotus enim quisque Calvi in Asitium aut in Drusum⁸⁴ legit? At hercle in omnium studiosorum manibus versantur accusationes quæ in Vatinius⁸⁵ inscribuntur, ac præcipue secunda ex his oratio; est enim verbis ornata et sententiis, auribusque iudicum accommodata, ut scias ipsum quoque Calvum intellexisse quid melius esset, nec voluntatem ei, quin sublimius et cultius diceret, sed ingenium ac vires defuisse. Quid ex Cælianis⁸⁶ orationibus? nempe eæ placent, sive universæ, sive partes earum, in quibus nitorem et altitudinem horum temporum agnoscimus; sordes autem illæ verborum et hians compositio et inconditi sensus redolent antiquitatem; nec quemquam adeo antiquarium puto, ut Cælium ex ea parte laudet qua antiquus est. Concedamus sane C. Cæsari, ut propter magnitudinem cogitationum et occupationes rerum minus in eloquentia

ments de la poésie, non de celle que ternit la rouille d'Accius ou de Pacuvius, mais une poésie qui sorte du sanctuaire d'Horace, de Virgile ou de Lucain. C'est donc pour complaire au goût de ses auditeurs que l'éloquence de notre âge se montre plus belle et plus ornée. Et nos paroles n'en sont pas moins puissantes, parce qu'elles arrivent à l'oreille des juges accompagnées de plaisir; dira-t-on que les temples de nos jours soient moins solidement construits, parce que, au lieu de pierres brutes et de tuiles informes, on y voit resplendir le marbre et rayonner l'or?

XXI. « Je le confesserai naïvement : il est des anciens que je ne puis lire sans avoir peine à m'empêcher, pour les uns, de rire, pour les autres, de dormir. Et je ne parle pas ici du peuple des orateurs, d'un Canutius, d'un Arrius, ni d'un Furnius ou d'un Toranius et de tous ceux qui font admirer dans la même infirmerie ces os et cette maigreur dont je parle. Calvus lui-même, bien qu'il ait laissé, je crois, vingt et un ouvrages, me satisfait à peine dans un ou deux petits discours. Et je vois que je ne suis pas seul de cette opinion : combien y en a-t-il qui lisent son plaidoyer contre Asitius ou contre Drusus? Mais ce que tous les hommes studieux ont sans cesse dans les mains, ce sont les accusations contre Vatinius, et surtout la seconde : les figures de mots et de pensées y sont abondantes, tout y concourt à charmer l'oreille des juges; ce qui prouve que Calvus avait comme nous l'idée du mieux, et que, s'il n'eut pas une élocution plus sublime et plus ornée, ce n'est pas la volonté, mais le talent et les forces qui lui manquèrent. Que dirai-je des discours de Célius? Il en est qui plaisent soit en tout, soit en partie; mais ce sont assurément ceux où l'on reconnaît l'éclat et l'élévation des temps modernes; mais les termes bas, le style décousu, les phrases mal construites sentent le vieux temps, et je ne crois pas que personne aime assez l'antiquité pour louer Célius de ce qu'il a d'antique. Pardonnons à César, occupé de vastes pensées et retenu par les affaires publiques, d'avoir fait

effecerit, quam divinum ejus ingenium postulabat, tam hercule quam Brutum ⁸⁷ philosophiæ suæ relinquamus; nam in orationibus minorem esse fama sua etiam admiratores ejus fatentur : nisi forte quisquam aut Cæsaris pro Decio Samnite ⁸⁸ aut Bruti pro Dejotaro rege ⁸⁹ ceterosque ejusdem lentitudinis ac teporis libros legit, nisi qui et carmina eorundem miratur. Fecerunt enim et carmina ⁹⁰ et in bibliothecas ⁹¹ rettulerunt, non melius quam Cicero, sed felicius, quia illos fecisse pauciores sciunt. Asinius quoque, quamquam propioribus temporibus ⁹² natus sit, videtur mihi inter Menenius ⁹³ et Appios ⁹⁴ studuisse. Pacuvium certe et Accium non solum tragædiis sed etiam orationibus suis expressit; adeo durus et siccus est! Oratio autem, sicut corpus hominis, ea demum pulchra est, in qua non eminent venæ nec ossa numerantur, sed temperatus ac bonus sanguis implet membra et exurgit toris ipsosque nervos rubor tegit et decor commendat. Nolo Corvinum ⁹⁵ insequi, quia nec per ipsum stetit quo minus lætitiā nitoremque nostrorum temporum exprimeret, et videmus, in quantum iudicio ejus vis aut animi aut ingenii suffecerit.

XXII. Ad Ciceronem venio, cui eadem pugna cum æqualibus suis fuit, quæ mihi vobiscum est. Illi enim antiquos mirabantur, ipse suorum temporum eloquentiam anteponebat; nec ulla re magis oratores ætatis ejusdem præcūrrit quam iudicio. Primus enim excoluit orationem, primus et verbis dilectum adhibuit et compositioni artem, locos quoque lætiores attentavit et quasdam sententias invenit, utique in iis orationibus quas jam senior et juxta finem vitæ composuit, id est, postquam magis profecerat usuque et experimentis didicerat quod optimum dicendi genus esset. Nam priores

en éloquence moins que ne demandait son divin génie; laissons pareillement Brutus à sa philosophie, puisque dans ses discours il est inférieur à sa réputation, de l'aveu même de ses admirateurs, à moins que d'aventure il y ait des gens qui lisent les plaidoyers de César pour Décius le Samnite, de Brutus pour le roi Déjotarus, et tant d'autres compositions également languissantes et glacées : ce ne peut être que ceux qui admirent aussi leurs vers. Car ils ont fait aussi des vers, et ils les ont fait figurer dans les bibliothèques, poètes aussi médiocres que Cicéron, mais plus heureux, parce que moins de gens savent qu'ils le furent. Asinius même, quoique né dans des temps plus rapprochés de nous, me semble avoir étudié parmi les Ménénus et les Appius. Il est certain, du moins, qu'il fait revivre Pacuvius et Accius, non seulement dans ses tragédies, mais encore dans ses discours, tant il est dur et sec. Or le discours ressemble au corps humain : des veines en saillie et des os que l'on compte ne font pas la beauté; il faut qu'un sang pur et tempéré remplisse les membres, saillisse de dessous les muscles et que les nerfs eux-mêmes se cachent sous un coloris vermeil et se rehaussent d'agréables contours. Je ne ferai point la guerre à Corvinus : il n'a pas tenu à lui qu'il ne déployât la richesse et l'éclat de notre siècle; mais nous voyons jusqu'à quel point la force de son esprit et de son talent a secondé son goût.

XXII. « J'arrive à Cicéron, qui eut avec ses contemporains une lutte pareille à celle que je soutiens contre vous. Eux en effet admiraient les anciens, et lui préférerait l'éloquence de son siècle; je le dirai même : s'il devança de si loin les orateurs de cette époque, ce fut principalement par le goût. Le premier il polit le langage inculte; le premier il sut choisir les mots et les disposer avec art; il hasarda même des morceaux brillants et trouva quelques traits, surtout dans les discours qu'il composa étant déjà vieux et vers la fin de sa vie, c'est-à-dire après qu'il eut fait des progrès et que l'usage et l'expérience lui eurent appris quelle façon de parler méritait

ejus orationes non carent vitiis antiquitatis : lentus est in principiis, longus in narrationibus, otiosus circa excessus; tarde commovetur, raro incalescit; pauci sensus optime et cum quodam lumine terminantur. Nihil excerpere, nihil referre possis, et velut in rudi ædificio, firmus sane paries et duraturus, sed non satis expolitus et splendens. Ego autem oratorem, sicut locupletem ac lautum patrem familiæ, non eo tantum volo tecto tegi quod imbrem ac ventum arceat, sed etiam quod visum et oculos delectet; non ea solum instrui suppellectile quæ necessariis usibus sufficiat, sed sit in apparatu ejus et aurum et gemmæ, ut sumere in manus et aspicere sæpius libeat; quædam vero procul arceantur ut jam oblitterata et olentia; nullum sit verbum velut rubigine infectum, nulli sensus tarda et inertii structura in morem annalium componantur; fugiet fœdam et insulsam scurrilitatem, variet compositionem, nec omnes clausulas uno et eodem modo determinet.

XXIII. Nolo irridere « rotam Fortunæ ⁹⁶ » et « jus Verinum ⁹⁷ » et illud tertio quoque sensu in omnibus orationibus pro sententia positum « esse videatur ⁹⁸ ». Nam et hæc invitus rettuli et plura omisi, quæ tamen sola mirantur atque exprimunt ii, qui se antiquos oratores vocitant. Neminem nominabo, genus hominum significasse contentus : sed vobis utique versantur ante oculos isti, qui Lucilium pro Horatio et Lucretium pro Vergilio legunt, quibus eloquentia Aufidii Bassi ⁹⁹ aut Servilii Noniani ¹⁰⁰ ex comparatione Sisennæ ¹⁰¹ aut Varronis ¹⁰² sordet, qui rhetorum nostrorum commentarios fastidiunt, oderunt, Calvi ¹⁰³ mirantur. Quos more prisco apud judicem fabulantes non auditores sequuntur, non

la préférence. Car ses premiers discours ne sont pas exempts des défauts de l'antiquité : il est lent dans ses exordes, long dans ses récits, sans fin dans ses digressions; il tarde à s'é mouvoir, s'é chauffe rarement, termine peu de phrases harmonieusement par un trait lumineux. Rien à détacher de son ouvrage, rien à retenir; c'est un édifice d'une architecture grossière, dont les parois solides et durables n'ont pas assez de poli et de brillant. Or l'orateur est pour moi comme un père de famille riche et ami de l'élégance : il ne suffit pas que son toit le protège de la pluie et des vents; j'y veux quelque chose qui charme la vue et les regards; c'est peu qu'il soit fourni des meubles indispensables aux usages de la vie : je veux qu'il y ait, parmi son mobilier, de l'or et des pierreries que l'on ait plaisir à prendre dans la main et à regarder plus d'une fois; je veux qu'il recule des yeux certaines pièces surannées et sentant le vieux; qu'il ne paraisse pas chez lui un mot infecté de la rouille du temps, pas une phrase d'une construction lâche et traînante, comme celle des vieilles annales; qu'il évite toute basse et insipide bouffonnerie; qu'il varie la composition de ses périodes, et qu'il ne les termine pas toutes par une seule et uniforme cadence.

XXIII. « Je ne veux pas rire de la *roue de Fortune* de Cicéron, de son *jus Verrinum* et de cet éternel *esse videatur*, qui, dans tous ses discours, revient de trois phrases en trois phrases en guise de trait. Car c'est à regret que j'ai cité ces passages, et j'en ai omis bien d'autres, qui ont pourtant seuls le privilège d'être admirés et imités de ceux qui se qualifient sans cesse d'orateurs anciens. Je ne nommerai personne : il me suffit d'avoir désigné tout un groupe. Du reste, vous avez tous les jours devant les yeux de ces gens qui lisent Lucilius au lieu d'Horace, Lucrèce au lieu de Virgile, pour qui l'éloquence d'Aufidius Bassus ou de Servilius Nonianus languit auprès des œuvres de Sisenna et de Varron; qui dédaignent et proscrivent les cahiers de nos rhéteurs et admirent ceux de Calvus; qui, racontant leur histoire

populus audit, vix denique litigator perpetitur : adeo mæsti et inculti illam ipsam, quam jactant, sanitatem non firmitate, sed jejunio consequuntur. Porro ne in corpore quidem valetudinem medici probant, quæ animi anxietate contingit : parum est ægrum non esse; fortem et lætum et alacrem volo : prope abest ab infirmitate, in quo sola sanitas laudatur. Vos vero, [viri] disertissimi, ut potestis, ut facitis, illustrate sæculum nostrum pulcherrimo genere dicendi. Nam et te, Messalla, video lætissima quæque antiquorum imitantem, et vos, Materne ac Secunde, ita gravitati sensuum nitorem et cultum verborum miscetis, ea electio inventionis, is ordo rerum, ea, quotiens causa poscit, ubertas, ea, quotiens permittit, brevitatis, is compositionis decor, ea sententiarum planitas est, sic exprimitis affectus, sic libertatem temperatis, ut etiam si nostra judicia malignitas et invidia tardaverit, verum de vobis dicturi sint posterī nostri. »

XXIV. Quæ cum Aper dixisset : « Agnoscitisne, inquit Maternus, vim et ardorem Apri nostri? Quo torrente, quo impetu sæculum nostrum defendit! Quam copiose ac varie vexavit antiquos! Quanto non solum ingenio ac spiritu, sed etiam eruditione et arte ab ipsis mutuatus est per quæ mox ipsos incesseret! Tuum tamen, Messalla, promissum immutasse non debet. Neque enim defensorem antiquorum exigimus, nec quemquam nostrum, quamquam modo laudati sumus, iis quos insecutus est Aper comparamus. Ac ne ipse quidem ita sentit, sed more veteri et a nostris philosophis sæpe celebrato sumpsit sibi contra dicendi partes. Igitur exprome

devant le juge à la manière ancienne, n'ont ni auditeurs qui les suivent, ni public qui les écoute, trop heureux si leur client même les supporte jusqu'au bout, tant leur diction manque d'éclat et d'élégance ! et, si elle est saine, comme ils s'en glorifient, ce n'est pas vigueur de tempérament, mais abstinence de nourriture. Or, même lorsqu'il s'agit du corps, les médecins n'estiment pas une santé obtenue au prix d'inquiétudes incessantes : c'est peu de n'être pas malade ; je veux qu'on soit robuste, gai, alerte : celui-là n'est pas éloigné de la maladie, dont on dit, pour tout éloge, qu'il se porte bien. Mais vous, qui possédez à un si haut degré le talent de la parole, illustrez notre siècle, comme vous le pouvez et comme déjà vous le faites, par le genre d'éloquence qui est vraiment le plus beau. Pour ta part, Messala, je ne te vois imiter des anciens que leurs traits les plus brillants. Et vous, Maternus et Secundus, vous savez si bien allier à la force des idées l'élégance et l'éclat des expressions ; vous mettez tant de choix dans l'invention, tant d'ordre dans la disposition ; vous avez, quand la cause le demande, une telle abondance, quand elle le permet, une telle brièveté ; les mots chez vous se lient avec tant de grâce ; les pensées sont si nettes, les passions si finement maniées, la liberté si pleine de mesure, que, si la malignité et l'envie ont retardé nos arrêts, la vérité sur votre compte sera proclamée par nos descendants. »

XXIV. Lorsque Aper eut fini : « Reconnaissez-vous, dit Maternus, la véhémence et la chaleur de notre Aper ? Quel torrent ! quelle impétuosité pour défendre notre siècle ! quelle abondance et quelle variété pour harceler les anciens ! avec quel talent, quelle verve, ajoutons même avec quelle érudition et quelle adresse il a emprunté d'eux des armes pour les assaillir aussitôt ! Cependant, Messala, ta promesse ne doit pas en être modifiée. Car nous ne demandons pas une apologie des anciens ; et, malgré les éloges qu'on vient de nous prodiguer, nous ne comparons aucun de nous à ceux qu'Aper vient d'attaquer. Lui-même ne pense pas ce qu'il dit ; mais, selon une vieille

nobis non laudationem antiquorum (satis enim illos fama sua laudat), sed causas cur tantum ab eloquentia eorum recesserimus, cum præsertim centum et viginti annos ab interitu Ciceronis in hunc diem effici ratio temporum collegerit ¹⁰⁴ ».

XXV. Tum Messalla : « Sequar præscriptam a te, Materne, formam; neque enim diu contra dicendum est Apro, qui primum, ut opinor, nominis controversiam movit, tamquam parum proprie antiqui vocarentur, quos satis constat ante centum annos fuisse. Mihi autem de vocabulo pugna non est; sive illos antiquos sive majores sive quo alio mavult nomine appellet ¹⁰⁴ his, dum modo in confesso sit eminentiorem illorum temporum eloquentiam fuisse; ne illi quidem parti ¹⁰⁴ his sermonis ejus repugno, si cum omnibus fatetur plures formas dicendi etiam iisdem sæculis, nedum diversis exstitisse. Sed quo modo inter Atticos oratores primæ Demostheni tribuuntur, proximum locum Æschines et Hyperides et Lysias et Lycurgus obtinent, omnium autem concessu hæc oratorum ætas maxime probatur, sic apud nos Cicero quidem ceteros eorundem temporum disertos antecessit, Calvus autem et Asinius et Cæsar et Cælius et Brutus ¹⁰⁵ jure et prioribus et sequentibus antepo-
nuntur. Nec refert quod inter se specie differunt, cum genere consentiant. Adstrictior Calvus, numerosior Asinius, splendidior Cæsar, amarior Cælius, gravior Brutus, vehementior et plenior et valentior Cicero : omnes tamen eandem sanitatem eloquentiæ ferunt, ut si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse quamdam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. Nam quod invicem se obtrexerunt et sunt aliqua epistulis eorum inserta,

méthode et souvent employée par nos philosophes, il a pris pour lui le rôle de contradicteur. Fais-nous donc, non le panégyrique des anciens (leur renommée suffit à leur éloge), mais l'exposé des causes qui nous ont jetés si loin de leur éloquence, surtout lorsque le calcul des temps ne donne, depuis la mort de Cicéron jusqu'à nos jours, que cent vingt années. »

XXV. Messalla prit alors la parole : « Je suivrai, Maternus, le plan que tu m'as tracé. Il n'est pas besoin d'ailleurs de plaider longtemps contre Aper : il n'a jamais fait, je pense, qu'élever une controverse de nom, en jugeant qu'on appelait abusivement anciens des hommes qui, de l'aveu commun, vécurent plus de cent ans avant nous. Pour moi, ce n'est pas sur le mot que je disputerai : qu'Aper appelle les gens d'autrefois anciens ou ancêtres ou comme il voudra, pourvu qu'il demeure établi que l'éloquence de ce temps-là valait mieux que la nôtre; je ne combattrai pas davantage telle autre et brillante partie de son exposé, à la condition qu'il veuille dire avec tout le monde qu'un même siècle et, à plus forte raison, des siècles différents ont vu changer les formes oratoires. Mais, si parmi les orateurs attiques on donne le premier rang à Démosthène, si Eschine, Hypéride, Lysias et Lycurgue occupent le second, et que, de l'aveu universel, on place cette génération d'orateurs au-dessus de toutes les autres, on peut dire aussi que chez nous Cicéron laissa derrière lui les plus habiles de ses contemporains, et que néanmoins les Calvus, les Asinius, les César, les Célius, les Brutus ont à juste titre la prééminence sur leurs devanciers et leurs successeurs. Et peu importe qu'ils diffèrent entre eux par l'espèce, quand le genre est semblable. Calvus est plus serré, Asinius plus nombreux, César plus pur, Célius plus mordant, Brutus plus grave, Cicéron plus véhément, plus nourri, plus vigoureux : tous ont cependant une éloquence également saine; et, si l'on prend en mains tous leurs discours à la fois, on reconnaîtra qu'entre des talents si divers fussent-ils il y a pour le goût et les principes comme une ressemblance et un air

ex quibus mutua malignitas detegitur, non est oratorum vitium, sed hominum. Nam et Calvum et Asinium et ipsum Ciceronem credo solitos et invidere et livere et ceteris humanæ infirmitatis vitiis affici. Solum inter hos arbitror Brutum non malignitate nec invidia, sed simpliciter et ingenue iudicium animi sui detexisse: an ille Ciceroni invideret, qui mihi videtur ne Cæsari quidem invidisse? Quod ad Servium Galbam¹⁰⁶ et C. Lælium¹⁰⁷ attinet, et si quos alios antiquiorum agitare non destitit, non exigit defensorem, cum fatear quædam eloquentiæ eorum ut nascenti adhuc nec satis adultæ defuisse.

XXVI. Ceterum si omisso optimo illo et perfectissimo genere eloquentiæ eligenda sit forma dicendi, malim hercle C. Gracchi impetum aut L. Crassi maturitatem quam calamistros Mæcenatis aut tinnitus Gallionis¹⁰⁸: adeo melius est orationem vel hirta toga induere quam fucatis et meretriciis vestibus insignire. Neque enim oratorius iste, immo hercle ne virilis quidem cultus est, quo plerique temporum nostrorum actores ita utuntur, ut lascivia verborum et levitate sententiarum et licentia compositionis histrionales modos expriment. Quodque vix auditu fas esse debeat, laudis et gloriæ et ingenii loco plerique jactant cantari saltarique commentarios suos. Unde oritur illa fœda et præpostera, sed tamen frequens quibusdam exclamatio, ut oratores nostri tenere dicere, histriones diserte saltare dicantur. Equidem non negaverim Cassium Severum¹⁰⁹, quem solum Aper noster nominare ausus est, si iis compa-

de famille. S'ils ont médité l'un de l'autre, et si leurs lettres contiennent des traits qui décèlent une malignité réciproque, en cela ils n'étaient pas orateurs, mais hommes. Calvus, en effet, Asinius et Cicéron lui-même ne furent pas exempts, je pense, de rivalités, de jalousies, ni des autres misères de la faiblesse humaine. Seul d'entre eux, Brutus me semble avoir exprimé, sans malice, sans envie, avec franchise et naïveté, le jugement de sa conscience : pouvait-il être jaloux de Cicéron, lui qui ne paraît pas même l'avoir été de César? Pour ce qui est de Galba, de Lélius et des autres orateurs plus anciens qu'Aper n'a pas cessé d'attaquer, toute défense est superflue, puisque je conviens moi-même que leur éloquence naissante et encore trop peu formée avait des imperfections.

XXVI. « Au reste, si, mettant à part le genre d'éloquence dont j'ai parlé plus haut, le meilleur et le plus accompli, je devais choisir une forme oratoire, je préférerais encore la fougue de C. Gracchus ou la maturité de Crassus aux colifichets de Mécène et aux cliquetis de Gallion : tant il vaut mieux revêtir son discours de la toge la plus grossière que de le faire remarquer par des couleurs voyantes et les ajustements d'une courtisane! Est-elle en effet digne de l'orateur, est-elle même digne d'un homme, cette parure que recherchent presque tous les avocats de nos jours, cette coquetterie d'expression, cette frivolité de pensées, ce rythme capricieux des phrases, qui font du discours une musique de théâtre? Et — ce que l'on devrait se refuser à en tendre et qui vaut pour eux succès, gloire et talent, — la plupart se vantent de chanter et de danser leurs plaidoyers. De là cette honteuse et impertinente exclamation, si ordinaire dans quelques bouches, à propos de nos orateurs : « Quel plaidoyer langoureux! » et de nos histrions : « Quelle danse éloquente! » Je ne nierai pas que Cassius Sévérus, le seul dont notre ami Aper ait hasardé le nom, ne puisse, si on le compare à ceux qui sont venus depuis, recevoir le nom d'orateur; encore, dans une grande partie de

retur, qui postea fuerunt, posse oratorem vocari, quamquam in magna parte librorum suorum plus bilis habeat quam sanguinis. Primus enim contempto ordine rerum, omissa modestia ac pudore verborum, ipsis etiam quibus utitur armis incompositus et studio feriendi plerumque dejectus, non pugnat, sed rixatur. Ceterum, ut dixi, sequentibus comparatus et varietate eruditionis et lepore urbanitatis et ipsarum virium robore multum ceteros superat, quorum neminem Aper nominare et velut in aciem educere sustinuit. Ego autem exspectabam, ut incusato Asinio et Cælio et Calvo ¹¹⁰ aliud nobis agmen produceret, pluresque vel certe totidem nominaret, ex quibus alium Ciceroni, alium Cæsari, singulis deinde singulos opponeremus. Nunc detrectasse nominatim antiquos oratores contentus neminem sequentium laudare ausus est nisi in publicum et in commune, veritus, credo, ne multos offenderet, si paucos excerpisset. Quotus enim quisque scholasticorum non hac sua persuasione fruitur, ut se ante Ciceronem numeret, sed plane post Gabinianum ¹¹¹? At ego non verebor nominare singulos, quo facilius propositis exemplis appareat, quibus gradibus fracta sit et deminuta eloquentia. »

XXVII. « At parce, inquit Maternus, et potius exsolve promissum. Neque enim hoc colligi desideramus, disertiores esse antiquos, quod apud me quidem in confesso est, sed causas exquirimus, quas te solitum tractare dixisti, paulo ante plane mitior et eloquentiæ temporum nostrorum minus iratus, antequam te Aper offenderet majores tuos ¹¹² lacescendo. »

« Non sum, inquit, offensus Apri disputatione, nec vos offendi decebit, si quid forte aures vestras perstringat, cum sciatis hanc esse ejus modi sermonum

ses ouvrages, a-t-il plus de fiel que de sang. Dédaignant le premier l'art de la composition, laissant de côté la modestie et la pudeur des mots, portant mal les armes mêmes qu'il a choisies, et, dans l'ardeur de frapper, se découvrant presque toujours, il ne boxe pas, il joue du poing. Je le répète cependant : comparé à ceux qui l'ont suivi, par la variété de son érudition, par l'agrément de son urbanité, par la force même de ses moyens il a de beaucoup l'avantage sur les modernes. Aussi n'en est-il pas un seul parmi eux qu'Aper ait osé nommer et amener sur le champ de bataille. Or je m'attendais qu'après avoir attaqué Asinius, et Célius, et Calvus, il mettrait en ligne un second bataillon, et qu'il produirait, sinon plus, au moins autant d'orateurs dont nous pourrions opposer l'un à Cicéron, l'autre à César, et ainsi de suite en une série de duels. Mais, content d'avoir individuellement rabaisé les anciens, il n'a osé louer les nouveaux qu'en général et en masse. Il a craint, j'imagine, d'en offenser beaucoup, s'il en distinguait un petit nombre; car quel est celui de nos déclamateurs de l'école, qui, par présomption, ne se compte avant Cicéron, quoique sans doute après Gabinianus? Je ne craindrai pas, moi, de citer des noms propres, afin qu'ayant des exemples sous les yeux vous aperceviez plus facilement les degrés qui conduisent l'éloquence à son abaissement et à sa décadence. »

XXVII. « Non, laisse cela, dit Maternus, et acquitte-toi plutôt de ta promesse, car nous ne voulons pas arriver à la conclusion que les anciens maniaient plus habilement la parole : pour moi c'est un fait hors de doute. Ce sont les causes de ce fait que nous cherchons, et tu as dit que tu y pensais souvent; tout à l'heure, il est vrai, tu étais nettement plus doux et moins irrité contre l'éloquence de nos temps: Aper ne t'avait pas encore offensé en attaquant tes ancêtres. »

« Je ne suis pas offensé, dit Messala, de la critique de notre ami Aper, et vous ne devez pas l'être davantage si d'aventure quelques mots venaient froisser vos oreilles: vous savez que la première loi de ces discussions est

legem, iudicium animi citra damnum affectus proferre. »

« Perge, inquit Maternus, et, cum de antiquis loquaris, utere antiqua libertate, a qua vel magis degeneravimus quam ab eloquentia. »

XXVIII. Et Messalla : « Non reconditas, Materne, causas requiris, nec aut tibi ipsi aut huic Secundo vel huic Apro ignotas, etiam si mihi partes assignatis proferendi in medium quæ omnes sentimus. Quis enim ignorat et eloquentiam et ceteras artes descivisse ab illa vetere gloria non inopia hominum, sed desidia juventutis et negligentia parentum et inscientia præcipientium et oblivione moris antiqui? Quæ mala primum in urbe nata, mox per Italiam fusa, jam in provincias manant. Quamquam vestra vobis notiora sunt ¹¹³, ego de urbe et his propriis ac vernaculis vitiis loquar, quæ natos statim excipiunt et per singulos ætatis gradus cumulantur, si prius de severitate ac disciplina majorum circa educandos formandosque liberos pauca prædixero. Nam pridem suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cella emptæ nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur, cujus præcipua laus erat tueri domum et inservire liberis. Eligebatur autem major aliqua natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis ejusdem familiæ soboles committeretur; coram qua neque dicere fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum sanctitate quadam ac verecundia temperabat. Sic Corneliam ¹¹⁴ Gracchorum, sic Aureliam ¹¹⁵ Cæsaris, sic Atiam ¹¹⁶ Augusti præfuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus. Quæ disciplina ac severitas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis pravitatibus detorta uniuscujusque

d'exprimer le jugement de son esprit, sans préjudice des sentiments de son cœur. »

« Continue, dit Maternus, et, puisque tu parles des anciens, use de cette antique liberté dont nous avons encore plus dégénéré que de l'antique éloquence. »

XXVIII. Alors Messala reprit : « Les causes que tu cherches, Maternus, ne sont pas difficiles à trouver; et ni toi, ni vous, Secundus et Aper, ne les ignorez, quoique vous m'ayez choisi pour être l'organe de notre pensée commune. Qui ne sait en effet que l'éloquence, comme les autres arts, est déchue de son ancienne gloire, non par la disette de talents, mais par la nonchalance de la jeunesse, la négligence des parents, l'incapacité des maîtres, l'oubli des mœurs antiques, tous maux qui, nés dans Rome, répandus bientôt en Italie, commencent enfin à gagner les provinces? Mais ce qui vous touche vous est plus connu : je parlerai donc de la Capitale, de nos défauts particuliers, indigènes, qui assaillent notre berceau et s'accroissent à mesure que nous gravissons l'échelle de nos années; mais, auparavant, je dirai brièvement quelles étaient, en matière d'éducation et de formation des enfants, la discipline et la sévérité de nos ancêtres. Autrefois, dans chaque famille, le fils, né d'une mère chaste, était élevé non pas dans le réduit d'une nourrice achetée, mais dans le giron et entre les bras d'une mère, dont toute la gloire était de garder la maison et de se faire l'esclave de ses enfants. On choisissait, en outre, une parente d'un âge mûr, et à ses vertus éprouvées, à ses hauts mérites on confiait toute la descendance d'une même famille, et devant elle l'on n'eût osé rien dire qui blessât la décence, ni rien faire dont l'honneur pût rougir. Et ce n'étaient pas seulement les études et les devoirs, mais les délassements et les jeux de ses enfants que la mère réglait avec je ne sais quelle sainte et modeste retenue. Ainsi Cornélie, mère des Gracques, ainsi Aurélie, mère de César, ainsi Atia, mère d'Auguste, présidèrent, nous dit-on, à l'éducation de leurs enfants, dont elles firent de grands hommes.

natura toto statim pectore arriperet artes honestas, et, sive ad rem militarem sive ad juris scientiam sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret.

XXIX. At nunc natus infans delegatur Græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus servis, plerumque vilissimus nec cuiquam serio ministerio accommodatus. Horum fabulis et erroribus teneri statim et rudes animi imbuuntur; nec quisquam in tota domo pensi habet, quid coram infante domino aut dicat aut faciat. Quin etiam ipsi parentes nec probitati neque modestiæ parvulos assuefaciunt, sed lasciviæ et dicitati, per quæ paulatim impudentia irrepit et sui alienique contemptus. Jam vero propria et peculiaria hujus urbis vitia pæne in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis et gladiatorum equorumque studia. Quibus occupatus et obsessus animus quantum loci bonis artibus relinquit? Quotum quemque invenies qui domi quicquam aliud loquatur? Quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quando auditoria intravimus? Ne præceptores quidem ullas crebriores cum auditoribus suis fabulas habent; colligunt enim discipulos non severitate disciplinæ nec ingenii experimento, sed ambitione salutationum et illecebris adulationis.

XXX. Transeo prima discentium elementa, in quibus et ipsis parum laboratur : nec in auctoribus cognoscendis nec in evolvenda antiquitate nec in notitia vel rerum vel hominum vel temporum satis operæ insumitur, sed expetuntur quos rhetoras vocant; quorum professio,

Par cette discipline et cette sévérité on voulait que ces âmes pures et innocentes, dont rien n'avait encore faussé la droiture primitive, se saisissent avidement de toutes les belles connaissances, et que, vers quelque science qu'elles se tournassent ensuite, art militaire, jurisprudence, éloquence, elles s'y livrent sans partage et la dévorent tout entière.

XXIX. « Aujourd'hui, le nouveau-né est remis aux mains d'une misérable servante grecque, à laquelle on adjoint un ou deux esclaves pris au hasard, les plus vils d'ordinaire et les plus incapables d'un emploi sérieux. Ce sont leurs contes et leurs préjugés qui imprègnent des âmes neuves et ouvertes à toutes les impressions. Nul dans la maison ne prend garde à ce qu'il dit ni à ce qu'il fait en présence du jeune maître. Il y a plus : les parents même accoutument les enfants non à l'honnêteté ou à la modestie, mais à une dissipation, à un persiflage qui après eux font entrer insensiblement l'effronterie et le mépris de soi-même et des autres. Mais Rome a des vices propres et particuliers, qui me semblent saisir l'enfant presque dans le sein de la mère : je veux dire l'enthousiasme pour les histrions, la passion des gladiateurs et des chevaux. Quelle place une âme obsédée, envahie par ces viles passions, a-t-elle encore pour les arts honnêtes ? Combien trouveras-tu de jeunes gens qui à la maison parlent d'autre chose ? et quelles autres conversations frappent nos oreilles, si nous entrons dans une salle de cours ? Les maîtres même n'ont pas avec leurs auditeurs de plus ordinaire entretien ; car ce n'est point une discipline sévère ni un talent éprouvé, ce sont les manèges de l'intrigue et les séductions de la flatterie qui peuplent leurs auditoires.

XXX. « Je passe sur les premiers éléments de l'instruction, qui sont eux-mêmes beaucoup trop négligés ; on ne s'occupe point assez de lire les auteurs ni d'étudier l'antiquité, ni de faire connaissance avec les choses, les hommes ou les temps. On se hâte de courir à ceux qu'on appelle rhéteurs : or leur profession, quand elle fut introduite à

quando primum in hanc urbem introducta est, quam nullam apud majores nostros auctoritatem habuerit, statim dicturus; referam necesse est animum ad eam disciplinam, qua usos esse eos oratores accepimus, quorum infinitus labor et cotidiana meditatio et in omni genere studiorum assiduæ exercitationes ipsorum etiam continentur libris. Notus est vobis utique Ciceronis liber, qui Brutus inscribitur, in cujus extrema parte (nam prior commemorationem veterum oratorum habet) sua initia, suos gradus, suæ eloquentiæ velut quamdam educationem refert : se apud Q. Mucium ¹¹⁷ jus civile didicisse, apud Philonem ¹¹⁸ Academicum, apud Diodotum ¹¹⁹ Stoicum omnes philosophiæ partes penitus hausisse; neque illis doctoribus contentum, quorum ei copia in urbe contigerat, Achaiam quoque et Asiam peragrasset ¹²⁰, ut omnem omnium artium varietatem complecteretur. Itaque hercle in libris Ciceronis deprehendere licet, non geometriæ, non musicæ, non grammaticæ, non denique ullius artis ingenuæ scientiam ei defuisse. Ille dialecticæ subtilitatem, ille moralis partis utilitatem, ille rerum motus causasque cognoverat. Ita est enim, optimi viri, ita : ex multa eruditione et plurimis artibus et omnium rerum scientia exundat et exuberat illa admirabilis eloquentia; neque orationis vis et facultas, sicut ceterarum rerum, angustis et brevibus terminis cluditur, sed is est orator, qui de omni quæstione pulchre et ornate et ad persuadendum apte dicere pro dignitate rerum, ad utilitatem temporum, cum voluptate audientium possit.

XXXI. Hoc sibi illi veteres persuaserant, ad hoc efficiendum intellegebant opus esse, non ut in rhetorum scholis declamarent, nec ut fictis nec ullo modo ad veritatem accedentibus controversiis linguam modo et vocem exercerent, sed ut iis artibus pectus impleverent,

Rome, ne trouva aucun crédit auprès de nos ancêtres; pour vous le montrer aussitôt, je ne dois que reporter ma pensée sur le plan d'études que suivaient ces orateurs, dont les travaux infinis, la préparation journalière, et dans toutes les matières les exercices continuels sont attestés par leurs propres ouvrages. Rien n'est plus connu de vous que le livre de Cicéron intitulé *Brutus*, dans la dernière partie duquel (car l'histoire des anciens orateurs occupe la première) il raconte ses commencements, ses progrès et, pour ainsi dire, le développement de son éloquence : il apprit le droit civil chez Q. Mucius; l'académicien Philon, le stoïcien Diodote lui enseignèrent à fond toutes les parties de la philosophie; et, non content de cette foule de maîtres que Rome lui avait offerts, il parcourut la Grèce et l'Asie pour embrasser le cercle entier des connaissances humaines dans toute leur variété. Aussi peut-on remarquer, en lisant Cicéron, que ni la géométrie ni la musique, ni la grammaire, ni aucune des sciences libérales ne lui fut étrangère. Il connaissait les subtilités de la dialectique, les utiles préceptes de la morale, la marche et les causes des phénomènes naturels. Telle est, mes excellents amis, telle est la vérité : c'est de cette vaste érudition, de cette variété d'études, de ce savoir universel, que s'échappent les longs et larges flots de cette admirable éloquence. Et le génie oratoire n'a pas, comme les autres talents, sa force et son abondance circonscrites dans des limites étroites et resserrées : celui-là est orateur, qui peut sur toute question parler d'une manière élégante, ornée, persuasive, en ayant égard à la dignité du sujet, en tirant parti des circonstances et en sachant plaire aux auditeurs.

XXXI. « Voilà ce que se persuadaient les anciens, et, pour arriver à ce but, ils comprenaient qu'il ne fallait pas déclamer dans les écoles des rhéteurs, ni s'amuser à des controverses imaginaires et sans aucun rapport avec la réalité, bonnes tout au plus pour exercer la langue et la voix, mais nourrir son esprit des sciences qui traitent du bien et du mal, de ce qui est honnête et honteux, du juste et de l'injuste; car telle est la matière proposée aux

in quibus de bonis ac malis, de honesto et turpi, de justo et injusto disputatur; hæc enim est oratori subjecta ad dicendum materia. Nam in judiciis fere de æquitate, in deliberationibus [de utilitate, in laudationibus] de honestate disserimus, ita [tamen] ut plerumque hæc ipsa in vicem misceantur : de quibus copiose et varie et ornate nemo dicere potest, nisi qui cognovit naturam humanam et vim virtutum pravitatemque vitiorum et habet intellectum eorum, quæ nec in virtutibus nec in vitiis numerantur. Ex his fontibus etiam illa profluunt, ut facilius iram iudicis vel instiget vel leniat, qui scit quid ira, et promptius ad miserationem impellat, qui scit quid sit misericordia et quibus animi motibus concitetur. In his artibus exercitationibusque versatus orator, sive apud infestos sive apud cupidos sive apud invidentes sive apud tristes sive apud timentes dicendum habuerit, tenebit venas animorum, et prout cujusque natura postulabit, adhibebit manum et temperabit orationem, parato omni instrumento et ad omnem usum reposito. Sunt apud quos adstrictum et collectum et singula statim argumenta concludens dicendi genus plus fidei meretur : apud hos dedisse operam dialecticæ proficiet. Alios fusa et æqualis et ex communibus ducta sensibus oratio magis delectat : ad hos permovendos mutuabimur a Peripateticis aptos et in omnem disputationem paratos jam locos; dabunt Academici pugnacitatem, Plato altitudinem, Xenophon jucunditatem; ne Epicuri quidem et Metrodori ¹²¹ honestas quasdam exclamations assumere iisque, prout res poscet, uti alienum erit oratori. Neque enim sapientem informamus neque Stoicorum comitem, sed eum qui quasdam artes haurire, omnes libare debet. Ideoque et juris civilis scientiam veteres oratores comprehendebant, et grammatica, musica, geometria imbuebantur. Incidunt enim causæ,

discours de l'orateur : devant les tribunaux, il s'agit ordinairement de l'équité; dans les délibérations, de l'utilité, dans les panégyriques, de l'honnêteté; souvent d'ailleurs de ces trois thèmes tout ensemble. Or il est impossible d'en parler avec abondance, variété, agrément, si l'on ne connaît le cœur humain, la forte valeur de la vertu, la laideur du vice, enfin ces actes indifférents, qui n'appartiennent ni à la vertu ni au vice. Des mêmes sources découlent encore d'autres avantages : ainsi on réussira plus facilement à exciter ou à calmer la colère du juge, quand on saura ce que c'est que la colère; plus rapidement à émouvoir sa pitié, quand on saura ce que c'est que la miséricorde, et par quelles émotions on l'éveille. Riche de ces connaissances et préparé par de tels exercices, l'orateur a-t-il à parler devant des juges mal disposés, partiaux, envieux, chagrins, timorés? il tâtera le pouls de leurs esprits, et suivant la diversité des caractères il pressera des doigts plus ou moins fort, il réglera sa parole, ayant tous ses instruments bien disposés et prêts à tous ses besoins. Il est des hommes auxquels un discours serré, compact, résumant en peu de mots chacun des arguments, inspire plus de confiance : auprès de ceux-là, l'étude de la dialectique sera d'un grand secours. D'autres préfèrent une éloquence abondante, coulant d'un cours égal, puisée à la source du bon sens universel : pour les toucher, nous emprunterons aux Péripatéticiens des sources d'arguments appropriés à toute discussion et tout prêts; nous prendrons à l'Académie sa combativité, à Platon son élévation, à Xénophon sa grâce; tirer même d'Epicure et de Métrodore certaines maximes avouées par la morale et s'en servir pour le besoin de sa cause ne sera pas interdit à l'orateur; car nous ne formons pas un sage, encore moins un sectateur des stoïciens, mais un homme qui doit à la fois aller jusqu'au fond de certaines sciences et les effleurer toutes. Et voilà pourquoi les anciens orateurs possédaient le droit civil et prenaient aussi une teinture de grammaire, de musique, de géométrie. La plupart des causes, pour ne pas dire toutes, exi-

plurimæ quidem ac pæne omnes, quibus juris notitia desideratur, pleræque autem, in quibus hæc quoque scientia requiritur.

XXXII. Nec quisquam respondeat sufficere, ut ad tempus simplex quiddam et uniforme doceamur. Primum enim aliter utimur propriis, aliter commodatis, longeque interesse manifestum est, possideat quis quæ profert an mutuetur. Deinde ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat, atque, ubi minime credas, eminent et excellit. Idque non doctus modo et prudens auditor, sed etiam populus intellegit ac statim ita laude prosequitur, ut legitime studuisse, ut per omnes eloquentiæ numeros isse, ut denique oratorem esse fateatur; quem non posse aliter exsistere nec exstitisse umquam confirmo, nisi eum qui tamquam in aciem omnibus armis instructus, sic in forum omnibus artibus armatus exierit. Quod adeo negligitur ab horum temporum disertis, ut in actionibus eorum hujus quoque cotidiani sermonis fœda ac pudenda vitia deprehendantur, ut ignorent leges, non teneant senatus consulta, jus civitatis ultro derideant, sapientiæ vero studium et præcepta prudentium penitus reformident; in paucissimos sensus et angustas sententias detrudunt eloquentiam velut expulsam regno suo, ut quæ olim omnium artium domina pulcherrimo comitatu pectora implebat, nunc circumcisa et amputata, sine apparatu, sine honore, pæne dixerim sine ingenuitate, quasi una ex sordidissimis artificiis discatur. Ego hanc primam et præcipuam causam arbitror, cur in tantum ab eloquentia antiquorum oratorum recesserimus. Si testes desiderantur, quos potiores nominabo quam apud Græcos Demosthenem,

gent en effet la connaissance du droit ; mais il s'en rencontre beaucoup dans lesquelles celle de ces autres sciences est aussi nécessaire.

XXXII. « Qu'on ne réponde pas qu'il suffit de se faire donner au moment du besoin une instruction spéciale et restreinte à un seul objet. D'abord nous n'usons pas d'un bien qui nous est prêté comme s'il nous était propre ; et de toute évidence c'est une chose extrêmement différente de posséder ce qu'on emploie, ou bien de l'emprunter. Ensuite la variété même des connaissances nous fournit des beautés que nous ne cherchons pas ; lorsqu'on y pense le moins, elle éclate et frappe les regards. Et ce n'est pas seulement l'auditeur éclairé par le savoir et le goût, c'est le peuple même qui est sensible à ce mérite : aussi d'unanimes éloges proclament-ils aussitôt que celui qui parle a fait des études complètes, qu'il a parcouru tous les degrés de l'éloquence, en un mot qu'il est orateur. Et je soutiens qu'on ne peut mériter, que jamais on ne mérita ce titre qu'à une condition : c'est que, pareil au guerrier qui marche au combat pourvu de toutes ses armes, on descende au forum armé de toutes les sciences. Or, c'est ce que nos parleurs modernes négligent à ce point que dans leurs plaidoyers on surprend même notre langue courante avec ses défauts honteux et choquants, qu'ils ignorent les lois, ne possèdent pas les sénatus-consultes, sont les premiers à se moquer du droit civil et ont surtout pour l'étude de la sagesse et les préceptes de la philosophie une horreur profonde ; d'ailleurs, avares de pensées, ils réduisent à d'étroites phrases l'éloquence, détrônée, pour ainsi dire, et bannie de son domaine ; en sorte que cette science, autrefois la reine de toutes les autres, et qui, entourée jadis de leur brillant cortège, remplissait l'âme de sa grandeur, rapetissée maintenant et mutilée, privée de pompe et d'honneurs, presque déchu du rang des arts libéraux, s'apprend comme un des plus vils métiers. Voilà, selon moi, la première et la principale cause qui nous a écartés si loin de l'éloquence antique. S'il faut des autorités, en pourrai-je citer de plus impo-

quem studiosissimum Platonis auditorem fuisse memoriæ proditum est? Et Cicero his, ut opinor, verbis refert, quidquid in eloquentia effecerit, id se non rhetorum, sed Academiæ spatiis consecutum ¹²². Sunt aliæ causæ magnæ et graves, quas a vobis aperiri æquum est, quoniam quidem ego jam meum munus explevi, et quod mihi in consuetudine est, satis multos offendi, quos, si forte hæc audierint, certum habeo dicturos me, dum juris et philosophiæ scientiam tamquam oratori necessariam laudo, ineptiis meis plausisse. »

XXXIII. Et Maternus : « Mihi, quidem, inquit, susceptum a te munus adeo peregis non dum videris, ut inchoasse tantum et velut vestigia ac lineamenta quædam ostendisse videaris. Nam quibus [artibus] instrui veteres oratores soliti sint, dixisti differentiamque nostræ desidiæ et inscientiæ adversus acerrima et fecundissima eorum studia demonstrasti : cetera exspecto, ut, quemadmodum ex te didici, quid aut illi scierint aut nos nesciamus, ita hoc quoque cognoscam, quibus exercitationibus juvenes jam et forum ingressuri confirmare et alere ingenia sua soliti sint. Neque enim solum arte et scientia, sed longe magis facultate et usu eloquentiam contineri, nec tu, puto, abnues et hi significare vultu videntur. »

Deinde cum Aper quoque et Secundus idem annuisent, Messalla quasi rursus incipiens : « Quoniam initia et semina veteris eloquentiæ satis demonstrasse videor, docendo quibus artibus antiqui oratores institui erudique soliti sint, persequar nunc exercitationes eorum. Quamquam ipsis artibus inest exercitatio, nec quisquam

santes que Démosthène chez les Grecs, lequel fut, comme on sait, un des plus zélés disciples de Platon? et Cicéron dit, en propres termes, ce me semble, que, s'il a eu quelques succès en éloquence, il ne les doit pas aux leçons des rhéteurs, mais aux promenades de l'Académie. Il est d'autres causes graves et puissantes, que vous trouverez bon d'exposer à votre tour, car j'ai rempli ma tâche, et, selon mon habitude, je n'ai offensé que trop de gens, qui, s'ils avaient entendu ce que je viens de dire, ne manqueraient pas de prétendre qu'en louant la jurisprudence et la philosophie comme nécessaires à l'orateur, je n'ai fait qu'applaudir aux misères dont je m'occupe. »

XXXIII. Maternus dit alors : « A mes yeux tu me sembles si peu avoir accompli ta tâche que tu me sembles même n'avoir fait que l'aborder, qu'en tracer en quelque sorte les premières lignes et la première esquisse. Tu as dit par quelles études théoriques s'enrichissaient les anciens orateurs, et tu as montré notre paresse et notre ignorance en opposition avec leurs études vigoureuses et fécondes : j'attends le reste; et, de même que j'ai appris de toi ce qu'ils savaient et ce que nous ignorons, je voudrais connaître aussi par quels exercices, déjà sortis de l'adolescence et près d'entrer au forum, ils avaient coutume de fortifier et de nourrir leur talent. Car ce n'est pas seulement la théorie et la science, mais c'est bien plus encore la facilité de parler et l'expérience qui font l'orateur; tu ne le nieras pas sans doute, et je lis sur le visage de nos amis que c'est aussi leur pensée. »

Aper et Secundus firent un signe d'approbation, et Messala, commençant en quelque sorte de nouveau : « Puisque vous trouvez, dit-il, que j'ai assez montré les principes et les germes de l'ancienne éloquence, en exposant par quelles études théoriques les orateurs se formaient alors et cultivaient leur esprit, je parlerai maintenant de leurs exercices pratiques. Du reste, de telles études offrent en elles-mêmes un exercice anticipé; et il est impossible d'amasser ce grand nombre de connaissances, si profondes et si variées, sans que la

percipere tot tam reconditas, tam varias res potest, nisi ut scientiæ meditatio, meditationi facultas, facultati usus eloquentiæ accedat. Per quæ colligitur eandem esse rationem et percipiendi quæ proferas et proferendi quæ perceperis. Sed si cui obscuriora hæc videntur isque scientiam ab exercitatione separat, illud certe concedet, instructum et plenum his artibus animum longe paratiorem ad eas exercitationes venturum, quæ propriæ esse oratorum videntur.

XXXIV. Ergo apud majores nostros juvenis ille, qui foro et eloquentiæ parabatur, imbutus jam domestica disciplina, refertus honestis studiis, deducebatur a patre vel a propinquis ad eum oratorem, qui principem in civitate locum obtinebat. Hunc sectari, hunc prosequi, hujus omnibus dictionibus interesse sive in judiciis sive in contionibus assuescebat, ita ut altercationes quoque exciperet et jurgiis interesset utque sic dixerim, pugnare in prælio disceret. Magnus ex hoc usus, multum constantiæ, plurimum judicii juvenibus statim contingebat, in media luce studentibus atque inter ipsa discrimina, ubi nemo impune stulte aliquid aut contrarie dicit, quo minus et judex respuat et adversarius exprobrat, ipsi denique advocati aspernentur. Igitur vera statim et incorrupta eloquentia imbuebantur; et quamquam unum sequerentur, tamen omnes ejusdem ætatis patronos in plurimis et causis et judiciis cognoscebant; habebantque ipsius populi diversissimarum aurium copiam, ex qua facile deprehenderent, quid in quoque vel probaretur vel displiceret. Ita nec præceptor deerat, optimus quidem et electissimus, qui faciem eloquentiæ, non imaginem præstaret, nec adversarii et æmuli ferro, non rudibus¹²³ dimicantes, nec auditorium semper plenum, semper novum ex invidis et faventibus, ut nec bene nec male dicta dissimularentur. Scitis enim magnam

science conduite à la réflexion, la réflexion à la facilité de parler, la facilité de parler à l'expérience. D'où l'on peut conclure que c'est une opération toute semblable, d'acquérir des idées que l'on exprimera, ou de les exprimer quand elles sont acquises. Mais, si l'on trouve ce raisonnement obscur, et que l'on sépare la science théorique de la pratique, on conviendra du moins qu'un esprit déjà muni et riche de ces connaissances arrivera bien mieux préparé aux exercices qui appartiennent plus directement à l'orateur.

XXXIV. « Anciennement donc, le jeune homme qui se destinait au barreau et à la tribune, après avoir déjà reçu chez lui une première formation et l'esprit nourri des plus belles études, était conduit par son père ou ses proches à l'orateur qui occupait le premier rang dans la cité. Il s'habituaît à fréquenter sa maison, à l'accompagner, au dehors, à entendre tout ce qu'il disait, soit devant les juges, soit dans les assemblées, en sorte qu'il assistait même aux joutes des répliques, était présent aux querelles et apprenait, pour ainsi dire, la guerre sur le champ de bataille. Une grande pratique, beaucoup d'assurance, un grand discernement, tels étaient les avantages qui en résultaient pour les jeunes gens, étudiant, comme ils faisaient, à la face du jour et au milieu des procès mêmes, où il ne peut échapper une sottise ou une contradiction qui ne soit repoussée par les juges, relevée par l'adversaire, condamnée même par les amis qui assistent le plaideur. Aussi prenaient-ils de bonne heure le goût d'une éloquence naturelle et vraie; et, quoiqu'ils ne suivissent qu'un seul patron, ils faisaient connaissance, dans une foule de causes et devant des tribunaux divers, avec tous les talents contemporains; et ils entendaient encore les jugements si variés de l'opinion publique, qui les avertissait clairement de ce qu'on trouvait dans chacun à louer ou à reprendre. Ce n'était donc point un maître qui leur manquait : ils en avaient un excellent, un maître choisi, qui leur présentait le visage réel de l'éloquence et non sa vaine image; ils voyaient des adversaires et des

illam et duraturam eloquentiæ famam non minus in diversis subselliis parari quam in suis; inde quin immo constantius surgere, ibi fidelius corroborari. Atque hercule sub ejus modi præceptoribus juvenis ille, de quo loquimur, oratorum discipulus, fori auditor, sectator judiciorum, eruditus et assuefactus alienis experimentis, cui cotidie audienti notæ leges, non novi judicium vultus, frequens in oculis consuetudo contionum, sæpe cognitæ populi aures, sive accusationem susceperat sive defensionem, solus statim et unus cuicumque causæ par erat. Nono decimo ætatis anno L. Crassus ¹²⁴ C. Carbonem ¹²⁵, unoetvicesimo Cæsar Dolabellam ¹²⁶, altero et vicesimo Asinius Pollio ¹²⁷ C. Catonem ¹²⁸, non multum ætate antecedens Calvus ¹²⁹ Vatinium ¹³⁰ iis orationibus insecuti sunt, quas hodie quoque cum admiratione legimus.

XXXV. At nunc adolescentuli nostri deducuntur in scholas istorum, qui rhetores vocantur, quos paulo ante Ciceronis tempora exstitisse nec placuisse majoribus nostris ex eo manifestum est, quod a Crasso et Domitio ¹³¹ censoribus cludere, ut ait Cicero ¹³², ludum impudentiæ jussi sunt. Sed, ut dicere institueram, deducuntur in scholas, in quibus non facile dixerim utrumne locus ipse an condiscipuli an genus studiorum plus mali ingeniis afferant. Nam in loco nihil reverentiæ est, in quem nemo nisi æque imperitus intret; in condiscipulis nihil profectus, cum pueri inter pueros et adolescentuli inter adolescentulos pari securitate et dicant et audiantur; ipsæ vero exercitationes magna ex parte contrariæ. Nempe enim duo genera materiæ apud rhetoras trac-

rivaux combattre avec le glaive, au lieu d'escrimer avec la baguette; ils fréquentaient une école toujours pleine, toujours renouvelée, où les envieux prenaient place comme les partisans, où les beautés n'étaient pas plus dissimulées que les fautes. Car, vous le savez, les grandes et durables réputations oratoires ne s'établissent pas moins sur les bancs opposés que sur les nôtres; c'est même là qu'elles s'élèvent avec plus de vigueur, qu'elles s'établissent avec plus de solidité. Sous l'influence de tels enseignements, le jeune homme dont nous parlons, disciple des orateurs, élève du forum, auditeur des tribunaux, aguerri et formé par les épreuves d'autrui, connaissant les lois pour les entendre expliquer chaque jour, familiarisé d'avance avec la figure des juges, ayant souvent sous les yeux les usages des assemblées populaires, ayant plus d'une fois éprouvé le goût du public, pouvait hardiment accuser ou défendre : seul et sans secours, il suffisait d'abord à la cause la plus importante. Crassus avait dix-neuf ans, César vingt et un, Asinius Pollio vingt-deux, Calvus n'en avait pas beaucoup plus, lorsqu'ils attaquèrent, l'un Carbo, l'autre Dolabella, le troisième C. Caton, le dernier Vatinius, par ces discours que nous lisons encore aujourd'hui avec admiration.

XXXV. « Maintenant au contraire, encore tout jeunes gens, nos enfants sont conduits dans les écoles de ces maîtres, nommés rhéteurs, qui apparurent peu avant l'époque de Cicéron et ne plurent pas à nos ancêtres, comme le montre manifestement un édit des censeurs Crassus et Domitius qui ordonna de fermer, comme parle Cicéron, cette école d'impudence. Nos enfants donc, pour revenir à notre propos, sont conduits à ces écoles, où je ne saurais dire ce qui, du lieu même, ou des condisciples, ou du genre d'études, est le plus propre à leur gâter l'esprit. D'abord le lieu n'inspire aucun respect, puisque tous ceux qui le fréquentent sont également ignorants; puis nul profit à tirer de condisciples, puisque, les enfants étant avec les enfants, les tout jeunes gens avec les tout jeunes gens, ceux qui parlent ont la même tranquille assu-

tantur, suaviorum et controversiarum. Ex his suaviorum quidem, tamquam plane leviores et minus prudentiarum exigentes, pueris delegantur, controversiarum robustioribus assignantur, quales, per fidem, et quam incredibiliter compositarum. Sequitur autem, ut materiarum abhorrenti a veritate declamatio quoque adhibeatur. Sic fit ut tyrannidarum premia aut vitiarum electiones aut pestilentiarum remedia aut incesta matrum aut quidquid in schola cotidie agitur, in foro vel raro vel nunquam, ingentibus verbis persequantur : cum ad veros iudices ventum ^{183***}. »

XXXVI. « *** rem cogitant. Nihil humile vel abjectum eloqui poterat. Magna eloquentia, sicut flamma, materia alitur et motibus excitatur et urendo clarescit. Eadem ratio in nostra quoque civitate antiquorum eloquentiam provexit. Nam etsi horum quoque temporum oratores ea consecuti sunt, quae composita et quieta et beata re publica tribui fas erat, tamen illa perturbatione ac licentia plura sibi assequi videbantur, cum mixtis omnibus et moderatore uno carentibus tantum quisque orator saperet, quantum erranti populo persuadere poterat. Hinc leges assiduae et populare nomen, hinc contiones magistratuum paene pernoctantium in rostris, hinc accusationes potentium reorum et assignatae etiam domibus inimicitiae, hinc procerum factiones et assidua senatus adversus plebem certamina; quae singula etsi distrahebant rem publicam, exercebant tamen illorum temporum eloquentiam et magnis cumulare praemiis videbantur, quia quanto quisque plus dicendo poterat, tanto facilius honores assequeretur, tanto magis

rance que ceux qui écoutent; quant aux exercices, ils vont en grande partie contre leur but. En effet, vous le savez bien, deux sortes de matières sont traitées chez les rhéteurs, les délibératives (*suasoriæ*) et les judiciaires (*controversiæ*). La première espèce, comme plus facile et demandant moins de connaissances, est abandonnée aux enfants; les controverses sont réservées aux plus forts; mais quels sujets, bons dieux! et quelles incroyables suppositions! Or, avec des sujets où rien ne ressemble à la vérité, on ne doit attendre qu'un style déclamatoire. C'est ainsi que les récompenses des tyrannicides, l'alternative offerte aux filles outragées, les remèdes à la peste, les fils déshonorant le lit maternel et toutes ces questions qui s'agitent chaque jour dans l'école, rarement ou jamais devant les tribunaux, sont discutées par les élèves en termes emphatiques; mais lorsqu'ils sont en présence de véritables juges... (*Lacune considérable.*)

XXXVI. « ...Il s'occupait de la chose, il ne pouvait rien dire de bas ni de rampant. La grande éloquence est comme la flamme : il faut des aliments pour la nourrir, du mouvement pour l'exciter; c'est en brûlant qu'elle jette de l'éclat. Les mêmes causes dans notre cité aussi favorisèrent chez nos aïeux le talent de la parole. Les orateurs de nos jours ont sans doute obtenu les succès qu'ils pouvaient se promettre sous un gouvernement régulier, paisible et heureux. Cependant, autrefois, les troubles et la licence semblaient ouvrir de plus vastes espérances, alors que, tout étant confondu et l'État manquant d'un modérateur unique, chaque orateur était goûté en proportion de l'ascendant qu'il exerçait sur un peuple ballotté entre les partis. De là ces continuelles propositions de lois et cette ambition de popularité; de là ces harangues de magistrats qui passaient presque la nuit à la tribune; de là ces accusations contre les hommes les plus puissants et ces haines devenues le lot de familles entières; de là enfin les factions des grands et les querelles sans cesse renouvelées de la plèbe et du sénat : toutes choses qui, en déchirant la république, ne laissaient pas

in ipsis honoribus collegas suos anteibat, tanto plus apud principes gratiæ, plus auctoritatis apud patres, plus noti-
tiæ ac nominis apud plebem parabat. Hi clientelis etiam
exterarum nationum redundabant, hos ituri in provin-
cias magistratus reverebantur, hos reversi colebant, hos
et præturæ et consulatus vocare ultro videbantur, hi
ne privati quidem sine potestate erant, cum et populum
et senatum consilio et auctoritate regerent. Quin immo
sibi ipsi persuaserant neminem sine eloquentia aut assequi
posse in civitate aut tueri conspicuum et eminentem
locum. Nec mirum, cum etiam inviti ad populum pro-
ducerentur, cum parum esset in senatu breviter censere,
nisi quis ingenio et eloquentia sententiam suam tueretur,
cum in aliquam invidiam aut crimen vocati sua voce
respondendum haberent, cum testimonia quoque in
iudiciis non absentes nec per tabellam dare, sed coram
et præsentibus dicere cogebantur. Ita ad summa eloquentiæ
præmia magna etiam necessitas accedebat, et quo modo
disertum haberi pulchrum et gloriosum, sic contra mutum
et elinguem videri deforme habebatur.

XXXVII. Ergo non minus rubore quam præmiis sti-
mulabantur, ne clientulorum loco potius quam patro-
norum numerarentur, ne traditæ a majoribus necessi-
tudes ad alios transirent, ne tamquam inertes et non
suffecturi honoribus aut non impetrarent aut impetratos
male tuerentur. Nescio an venerint in manus vestras
hæc vetera, quæ et in antiquariorum bibliothecis adhuc
manent et cum maxime a Muciano ¹³⁴ contrahuntur, ac
jam undecim, ut opinor, Actorum ¹³⁵ libris et tribus

d'exercer l'éloquence d'alors et semblaient lui offrir en masse de brillants avantages. En effet plus un citoyen était puissant par la parole, plus aussi l'accès des honneurs lui était facile; plus, dans les honneurs mêmes, il l'emportait sur ses collègues; plus il acquérait de crédit auprès des grands, d'autorité dans le sénat, de réputation et de célébrité parmi la plèbe. Voilà ceux dont l'immense clientèle embrassait des nations étrangères; ceux que tout gouverneur de province honorait avant son départ, cultivait après son retour; ceux au-devant de qui semblaient venir les prétures et les consulats; même dans la condition privée, ils n'étaient pas sans pouvoir, puisqu'ils gouvernaient le peuple et le sénat par leurs conseils et leur influence. Je dis plus : nos aïeux étaient persuadés que sans l'éloquence on ne pouvait, dans l'Etat, atteindre ou conserver un rang illustre et éminent. Et cette opinion était naturelle, dans un temps où l'on pouvait être, même contre son gré, conduit à la tribune; où c'était peu d'opiner brièvement dans le sénat, si l'on ne soutenait son avis par le talent et la parole; où l'homme objet d'une calomnie ou d'une prévention devait répondre par sa propre bouche; où, pour témoigner même devant les tribunaux, il fallait le faire non de loin ou par écrit, mais de vive voix et en personne. Ainsi aux grandes récompenses réservées à la parole se joignait une impérieuse nécessité; et, si la réputation de bien dire était belle et glorieuse, celle d'être muet et incapable de parler n'était pas moins humiliante.

XXXVII. « Aussi les talents étaient-ils aiguillonnés par l'honneur autant que par l'espoir des récompenses : on eût rougi de descendre du rang des patrons à celui d'infimes clients; de laisser passer à d'autres familles des relations héréditaires; de s'exposer, par inertie et par insuffisance, à ne pas obtenir les dignités, ou, les ayant obtenues, à rester au-dessous. Je ne sais s'il vous est tombé sous la main de ces anciens écrits que l'on trouve encore dans les bibliothèques des amateurs de l'antiquité; en ce moment même Mucien s'occupe à les

Epistularum composita et edita sunt. Ex his intellegi potest Cn. Pompeium ¹³⁶ et M. Crassum ¹³⁷ non viribus modo et armis, sed ingenio quoque et oratione valuisse; Lentulos ¹³⁸ et Metellos ¹³⁹ et Lucullos ¹⁴⁰ et Curiones ¹⁴¹ et ceteram procerum manum multum in his studiis operæ curæque posuisse, nec quemquam illis temporibus magnam potentiam sine aliqua eloquentia consecutum. His accedebat splendor reorum et magnitudo causarum, quæ et ipsa plurimum eloquentiæ præstant. Nam multum interest, utrumne de furto aut formula ¹⁴² et interdicto ¹⁴³ dicendum habeas, an de ambitu comitiorum, expilatis sociis et civibus trucidatis. Quæ mala sicut non accidere melius est isque optimus civitatis status habendus est, in quo nihil tale patimur, ita, cum acciderent, ingentem eloquentiæ materiam subministrabant. Crescit enim cum amplitudine rerum vis ingenii, nec quisquam claram et illustrem orationem efficere potest nisi qui causam parem invenit. Non, opinor, Demosthenem orationes illustrent, quas adversus tutores suos composuit, nec Ciceronem magnum oratorem P. Quinctius defensus aut Licinius Archias faciunt : Catilina et Milo et Verres et Antonius hanc illi famam circumdederunt, non quia tanti fuerit rei publicæ malos ferre cives, ut uberem ad dicendum materiam oratores haberent, sed, ut subinde admoneo, quæstionis meminerimus sciamusque nos de ea re loqui, quæ facilius turbidis et inquietis temporibus existit. Quis ignorat utilius ac melius esse frui pace quam bello vexari? Plures tamen bonos præliatores bella quam pax ferunt. Similis eloquentiæ condicio : nam quo sæpius steterit tamquam in acie quoque plures et intulerit ictus et exceperit quoque majores adversarios acrioresque pugnas sibi ipsa

rassembler (onze livres d'Actes et trois de Lettres sont déjà, si je ne me trompe, recueillis et publiés). On voit par cette lecture que Pompée et Crassus ne durent pas moins leur grandeur aux dons de l'esprit et au talent de parler qu'à la force et aux armes; que les Lentulus, les Métellus, les Lucullus, les Curions et toute cette élite des Romains consacrèrent à l'éloquence beaucoup de travaux et d'études, et que nul en ces temps-là ne parvint, sans le secours de la parole, à une haute puissance. Considérez encore le haut rang des accusés et l'importance des causes, toutes choses qui, à elles seules, favorisent un brillant essor. Quelle différence en effet d'avoir à parler sur un vol, une formule, un interdit, ou sur les brigues des comices, le pillage des alliés, le massacre des citoyens! Il vaut mieux sans doute que tous ces maux n'arrivent pas, et l'état social le plus désirable est celui où l'on n'éprouve rien de pareil; mais enfin, quand ces désordres avaient lieu, ils fournissaient à l'éloquence une riche matière. La puissance du talent croît en effet avec l'ampleur des sujets; et aucun orateur ne peut prononcer un discours resplendissant de lumière, s'il ne trouve un sujet digne de son génie. Je ne pense pas que Démosthène tire son illustration des discours qu'il composa contre ses tuteurs; et Cicéron n'est pas un grand orateur pour avoir défendu P. Quinctius ou Licinius Archias : c'est Catilina, c'est Milon, ce sont Verrès et Antoine, qui lui ont fait une couronne de gloire. Non que la république fût trop heureuse de produire de mauvais citoyens, pour que les orateurs eussent occasion de faire de beaux discours; mais, je le répète encore, souvenons-nous de la question, et sachons bien qu'il s'agit d'un art qui naît plus facilement dans les temps de troubles et d'orages. Qui ne sait qu'il est plus utile et plus doux de jouir de la paix que d'essuyer les calamités de la guerre? Cependant la guerre enfante plus de grands capitaines que la paix. Il en est de même de l'éloquence : plus elle se sera montrée souvent sur le champ de bataille, plus elle aura porté et reçu de coups, plus auront été redoutables les adver-

desumpserit, tanto altior et excelsior et illis nobilitata discriminibus in ore hominum agit, quorum ea natura est, ut secreta nolint.

XXXVIII. Transeo ad formam et consuetudinem veterum judiciorum. Quæ etsi nunc aptior est veritati, eloquentiam tamen illud forum magis exercebat; in quo nemo intra paucissimas perorare horas cogebatur et liberæ comperendinationes erant et modum dicendi sibi quisque sumebat et numerus neque dierum neque patronorum finiebatur. Primus hæc tertio consulatu¹⁴⁴ Cn. Pompeius astrinxit¹⁴⁶ imposuitque veluti frenos eloquentiæ, ita tamen ut omnia in foro, omnia legibus, omnia apud prætores gererentur : apud quos quanto majora negotia olim exerceri solita sint, quod majus argumentum est quam quod causæ centumvirales¹⁴⁸, quæ nunc primum obtinent locum, adeo splendore aliorum judiciorum obruebantur, ut neque Ciceronis neque Cæsaris neque Bruti neque Cælii neque Calvi, non denique ullius magni oratoris liber apud centumviros dictus legatur? exceptis orationibus Asinii, quæ pro heredibus Urbinia¹⁴⁷ inscribuntur, ab ipso tamen Pollione mediis divi Augusti temporibus¹⁴⁸ habitæ, postquam longa temporum quies et continuum populi otium et assidua senatus tranquillitas et maxime principis disciplina ipsam quoque eloquentiam sicut omnia alia pacaverat.

XXXIX. Parvum et ridiculum fortasse videatur quod dicturus sum, dicam tamen, vel ideo ut rideatur. Quantum humilitatis putamus eloquentiæ attulisse pænulas¹⁴⁹ istas, quibus adstricti et velut inclusi cum iudicibus fabulamur? Quantum virium detraxisse orationi auditoria et tabularia credimus, in quibus jam fere plurimæ

saires appelés par elle à de rudes combats, et plus elle grandira et montera aux nues et, ennoblie par les dangers, étendra son renom parmi les hommes, qui sont ainsi faits qu'ils dédaignent ce qui est sans péril.

XXXVIII. « Je passe à la forme et aux usages des anciens tribunaux. Si la procédure actuelle est plus favorable à la vérité, on conviendra aussi que l'éloquence trouvait plus d'exercice dans ce vieux forum où l'on n'était pas forcé de tout dire en quelques heures, où l'avocat pouvait librement obtenir le renvoi de sa cause, où chacun prenait l'espace qui lui semblait nécessaire, où ni le nombre des jours ni celui des avocats n'étaient limités. Pompée dans son troisième consulat rétrécit le premier cette carrière et donna pour ainsi dire un frein à l'éloquence, sans que les affaires cessassent pourtant d'être toutes traitées au forum, toutes selon les lois, toutes devant les préteurs : et ce qui prouve le mieux combien étaient plus grandes les causes qui s'agitaient alors devant ces magistrats, c'est que les affaires plaidées devant les centumvirs, aujourd'hui les plus importantes, étaient tellement éclipsées par l'éclat des autres tribunaux, que ni Cicéron, ni César, ni Brutus, ni Célius, ni Calvus, ni enfin aucun orateur célèbre n'a publié de discours qui ait été prononcé devant les centumvirs, excepté les plaidoyers d'Asinius Pollion intitulés *Pour les héritiers d'Urbina*; encore furent-ils composés vers le milieu du gouvernement du divin Auguste, lorsqu'une longue période de tranquillité, lorsque le repos inaltérable du peuple, le calme non interrompu du sénat et surtout l'administration d'un prince eurent pacifié l'éloquence avec tout le reste.

XXXIX. « Ce que je vais dire semblera peut-être minutieux et ridicule; je le dirai cependant, ne fût-ce que pour qu'on en rie. A quel point croyez-vous que n'ont pas dégradé l'éloquence ces étroits manteaux dans lesquels nous venons, serrés et emprisonnés, causer avec les juges? Combien de force ne doivent pas ôter au discours ces salles d'audience et ces greffes où l'on débrouille

causæ explicantur? Nam, quo modo nobiles equos cursus et spatia probant, sic est aliquis oratorum campus, per quem nisi liberi et soluti ferantur, debilitatur ac frangitur eloquentia. Ipsam quin immo curam et diligentis stili anxietatem contrariam experimur, quia sæpe interrogat judex, quando incipias, et ex interrogatione ejus incipiendum est. Frequenter probationibus et testibus silentium importunus indicit. Unus inter hæc dicenti aut alter assistit, et res velut in solitudine agitur. Oratori autem clamore plausuque opus est et velut quodam theatro; qualia cotidie antiquis oratoribus contingebant, cum tot pariter ac tam nobiles forum coartarent, cum clientelæ quoque ac tribus ac municipiorum etiam legationes ac pars Italiæ periclitantibus assisteret, cum in plerisque judiciis crederet populus Romanus sua interesse quid judicaretur. Satis constat C. Cornelium ¹⁵⁰ et M. Scaurum ¹⁵¹ et T. Milonem et L. Bestiam ¹⁵² et P. Vatinium ¹⁵³ concursu totius civitatis et accusatos et defensos, ut frigidissimos quoque oratores ipsa certantis populi studia excitare et incendere potuerint. Itaque hercule ejus modi libri exstant, ut ipsi quoque qui egerunt non aliis magis orationibus censeantur.

XL. Jam vero contiones assiduæ et datum jus potentissimum quemque vexandi atque ipsa inimicitiarum gloria, cum se plurimi disertorum ne a P. quidem Scipione ¹⁵⁴ aut L. Sulla aut Cn. Pompeio abstinerent, et ad incessendos principes viros, ut est natura invidiæ, populi quoque ut histriones ¹⁵⁵ auribus uterentur, quantum ardorem ingeniis, quas oratoribus faces admovebant ¹⁵⁶ |

Non de otiosa et quieta re loquimur et quæ probitate

maintenant presque la plupart des causes? S'il faut aux généreux coursiers une lice et de l'espace pour montrer leur vigueur, de même l'orateur a besoin d'une carrière où son génie se déploie librement et sans contrainte; sinon, l'éloquence languit et perd tout ressort. Il n'est pas jusqu'aux soins et jusqu'au travail scrupuleux de la forme qui ne tournent contre nous; car le juge nous demande souvent quand nous allons en venir au fait, et il faut y venir quand il le demande. Souvent aussi il interrompt fâcheusement l'avocat pour faire entendre les preuves et les témoins. Pendant ce temps il reste un ou deux auditeurs, et le procès se déroule comme dans un désert. Or il faut à l'orateur des acclamations, des applaudissements, presque un théâtre; et voilà les avantages que trouvaient chaque jour les orateurs anciens, alors que tant d'illustres personnages encombraient le forum, et que par surcroît une foule de clients, les tribus, les députations des villes municipales, une partie de l'Italie venaient soutenir l'accusé en péril; alors que, dans la plupart des affaires, le peuple romain se croyait intéressé lui-même au jugement qui serait prononcé. On sait assez que C. Cornelius, M. Scaurus, T. Milon, L. Bestia avaient fait accourir la ville entière lorsqu'ils furent soit accusés, soit défendus; il n'est pas de si froid orateur que les débats enflammés de la foule n'eussent pu à eux seuls animer et enflammer. Aussi les discours auxquels de tels procès donnèrent lieu sont restés, et leurs auteurs n'ont pas de plus beaux titres oratoires.

XL. « Et ces continuelles harangues, et ce droit reconnu d'attaquer les hommes les plus puissants, et cette gloire que rapportaient les inimitiés, puisque pour la plupart les habiles orateurs n'épargnaient pas même un Scipion, un Sylla, un Pompée, et que pour s'en prendre aux grands citoyens, comme le veut naturellement la jalousie, eux aussi comme les histrions s'adressaient aux oreilles du peuple, quelle ardeur toutes ces circonstances ne devaient-elles pas communiquer aux talents, quelle flamme aux orateurs?

(*Lacune?*) Nous ne parlons pas ici d'un art oisif et paci-

et modestia gaudeat, sed est magna illa et notabilis eloquentia alumna licentiæ, quam stulti libertatem vocant, comes seditionum, effrenati populi incitamentum, sine obsequio, sine severitate, contumax, temeraria, arrogans, quæ in bene constitutis civitatibus non oritur. Quem enim oratorem Lacedæmonium, quem Cretensem accepimus? Quarum civitatum severissima disciplina et severissimæ leges traduntur. Ne Macedonum quidem ac Persarum aut ullius gentis, quæ certo imperio ¹⁵⁷ contenta fuerit, eloquentiam novimus. Rhodii quidam, plurimi Athenienses oratores exstiterunt, apud quos omnia populus, omnia imperiti, omnia, ut sic dixerim, omnes poterant. Nostra quoque civitas, donec erravit, donec se partibus et dissensionibus et discordiis confecit, donec nulla fuit in foro pax, nulla in senatu concordia, nulla in judiciis moderatio, nulla superiorum reverentia, nullus magistratum modus, tulit sine dubio valentiorum eloquentiam sicut indomitus ager habet quasdam herbas lætiores. Sed nec tanti rei publicæ Gracchorum eloquentia fuit, ut pateretur et leges, nec bene famam eloquentiæ Cicero tali exitu pensavit.

XLI. Sic quoque quod superest antiqui oratoribus fori non emendatæ nec usque ad votum compositæ civitatis argumentum est. Quis enim nos advocat nisi aut nocens aut miser? Quod municipium in clientelam nostram venit, nisi quod aut vicinus populus aut domestica discordia agitat? Quam provinciam tuemur nisi spoliatam vexatamque? Atqui melius fuisset non queri quam vindicari. Quod si inveniretur aliqua civitas, in qua nemo

fique, ami de la probité et de la modération. L'éloquence vraiment grande, vraiment frappante, celle d'autrefois, est fille de cette licence qu'on appelle follement liberté; c'est la compagne des séditions, l'aiguillon des fureurs populaires; incapable d'obéissance et d'austérité, opiniâtre, téméraire, arrogante, ce n'est pas dans une société pourvue d'une sage constitution qu'elle peut prendre naissance. De quel orateur lacédémonien ou crétois avons-nous jamais entendu parler? Or Lacédémone et la Crète sont renommées par l'austérité de leur discipline et l'austérité de leurs lois. Ni en Macédoine, ni en Perse, ni chez aucune nation qui ait été soumise à un gouvernement régulier nous ne connaissons non plus d'éloquence. Rhodes eut quelques orateurs, Athènes en eut un grand nombre : c'est que le peuple pouvait tout, que les ignorants pouvaient tout, que tout le monde, pour ainsi dire, pouvait tout. Rome aussi, tant qu'elle flotta sans direction, tant qu'elle se consuma dans les querelles de parti, les dissensions, les discordes, tant qu'il n'y eut ni paix dans le forum, ni accord dans le sénat, ni règle devant les tribunaux, ni respect pour les grands, ni limite fixe à l'autorité des magistrats, Rome enfanta sans nul doute une éloquence plus vigoureuse, comme un champ que n'a pas dompté la culture produit quelques herbes d'une végétation plus riche. Mais la république paya trop cher le talent oratoire des Gracques, s'il fallut aussi endurer leurs lois; et la renommée oratoire de Cicéron ne rachète pas le malheur de sa fin.

XLI. « Aujourd'hui même ce qui reste aux orateurs de leur ancien domaine du forum n'annonce pas une réforme complète, ni une société où tout marche à souhait. Qui nous appelle, en effet, s'il n'est coupable ou malheureux? quel municipe devient notre client, si son repos n'est troublé par quelque voisin ou par des querelles domestiques? quelle province défendons-nous, si elle n'est dépouillée et opprimée? Or mieux vaudrait n'avoir pas à se plaindre que de réclamer justice. Si l'on trouvait une cité où personne ne commît de faute,

peccaret, supervacuus esset inter innocentes orator sicut inter sanos medicus. Quo modo enim minimum usus minimumque profectus ars medentis habet in iis gentibus, quæ firmissima valetudine ac saluberrimis corporibus utuntur, sic minor oratorum honor obscuriorque gloria est inter bonos mores et in obsequium regentis paratos. Quid enim opus est longis in senatu sententiis, cum optimi cito consentiant? Quid multis apud populum conditionibus, cum de re publica non imperiti et multi deliberent, sed sapientissimus et unus ¹⁵⁸? Quid voluntariis accusationibus ¹⁵⁹, cum tam raro et tam parce peccetur? Quid invidiosis et excedentibus modum defensionibus, cum clementia cognoscentis obviam periclitantibus eat? Credite, optimi et in quantum opus est disertissimi viri, si aut vos prioribus sæculis aut illi, quos miramur, his nati essent, ac deus aliquis vitas ac tempora vestra repente mutasset, nec vobis summa illa laus et gloria in eloquentia neque illis modus et temperamentum defuisset : nunc, quoniam nemo eodem tempore assequi potest magnam famam et magnam quietem, bono sæculi sui quisque citra obtrectionem alterius utatur. »

XLII. Finierat Maternus, cum Messalla : « Erant quibus contra dicerem, erant de quibus plura dici vellem, nisi jam dies esset exactus. » — « Fiet, inquit Maternus, postea arbitrato tuo, et si qua tibi obscura in hoc meo sermone visa sunt, de iis rursus conferemus. » Ac simul assurgens et Aprum complexus : « Ergo, inquit, te poetis, Messalla autem antiquariis criminabimur. » — « At ego vos rhetoribus et scholasticis, » inquit.

Cum arrisissent, discessimus.

l'orateur serait de trop dans ce pays d'innocence, comme le médecin parmi des gens bien portants. Cependant, si l'art de guérir est moins en usage et fait moins de progrès chez les nations où les tempéraments sont plus robustes et les individus plus sains, on peut dire aussi que les honneurs accordés aux orateurs sont moins grands et leur gloire plus obscure, là où règnent les bonnes mœurs et où l'on est tout disposé à écouter le prince. Qu'est-il besoin d'opiner longuement dans le sénat, quand les bons esprits sont si vite d'accord? A quoi bon tant de harangues devant le peuple, lorsque ce n'est pas une multitude d'ignorants qui délibèrent sur les intérêts publics, mais le plus sage et lui seul? Que serviraient des accusations toujours prêtes, quand les délits sont si rares et si légers? d'odieuses et interminables défenses, quand la clémence du juge va au-devant de l'accusé en péril? Croyez-moi, hommes honorables et, autant que besoin est, orateurs accomplis : si vous étiez nés, vous dans les âges précédents, les gens d'autrefois, que nous admirons, à l'époque où nous sommes, et qu'un Dieu eût tout à coup échangé vos places dans le temps et l'existence, non, la gloire éclatante dont brilla leur talent ne vous eût pas manqué, et eux-mêmes auraient connu la mesure qui tempère le vôtre : mais, puisqu'on ne peut obtenir à la fois une grande renommée et une grande tranquillité, que chacun jouisse des avantages de son siècle, sans décrier le siècle où il n'est pas. »

XLII. Maternus cessa de parler. « Il est des points, dit Messala, où je te contredirais; il en est d'autres sur lesquels je voudrais plus de développements; mais le jour est déjà fini. — Une autre fois, dit Maternus, il sera fait selon ta volonté, et, si tu as trouvé dans mes paroles quelque chose d'obscur, nous en conférerons de nouveau. » En même temps il se leva, et, embrassant Aper : « Nous te dénoncerons, dit-il, moi aux poètes, et Messala aux amateurs de l'antiquité. — Et moi, dit Aper, je vous dénoncerai tous deux aux professeurs de rhétorique et de déclamation. »

On se mit à rire, et nous nous séparâmes.

VIE D'AGRICOLA

SOMMAIRE

EXORDE.

I. Difficulté d'écrire une biographie à l'époque de Tacite. — II. Despotisme de Domitien et dangers courus par les auteurs de cette sorte d'ouvrage. — III. Le bonheur de Rome, sous le règne de Nerva, encourage Tacite.

PREMIÈRE PARTIE DE LA VIE D'AGRICOLA :

AVANT SON GOUVERNEMENT DE BRETAGNE (40-78).

IV. Naissance de Cn. Julius Agricola : son enfance, son éducation. — V. Ses premières armes en Bretagne. — VI. Son mariage, sa questure, son tribunat, sa préture, son édilité et ses soins pour la restauration des temples. — VII. Dans la guerre d'Othon, il perd sa mère et une partie de son patrimoine. Ayant embrassé la cause de Vespasien, il commande en Bretagne la vingtième légion. — VIII. Son attention à soigner la réputation d'autrui augmente la sienne. — IX. Il est mis au nombre des patriciens : on lui confie le gouvernement de l'Aquitaine. Devenu consul, il donne sa fille à Tacite. Il est nommé gouverneur de Bretagne et admis dans le collège des pontifes.

DEUXIÈME PARTIE DE LA VIE D'AGRICOLA :

PENDANT SON GOUVERNEMENT DE BRETAGNE (78-84).

A. — *La Bretagne et ses habitants.*

X. Description de la Bretagne. — XI. Origine, conformation, culte, langage, mœurs des habitants. — XII. Manière de faire la guerre : gouvernement, assemblées, métaux, perles de l'Océan.

B. — *La Bretagne avant Agricola.*

XIII. Caractère de cette nation depuis la conquête. Expédition des Césars en Bretagne. — XIV. Aulus Plautius, Ostorius Scapula, Didius Gallus, Veranius, Suétorius Paulinus, légats consulaires. — XV. Révolte de la Bretagne. — XVI. Boudicca, femme du sang royal, se met à la tête des Bretons. Ce mouvement est apaisé par Paulinus, qui a pour successeurs Trébellius Maximus et Vettius Bolanus, tous deux peu guerriers. — XVII. D'habiles généraux, Pétilius, Cerialis et Julius Frontinus, rétablissent les affaires.

C. — *La Bretagne sous Agricola.*

XVIII. Agricola est chargé du gouvernement de la Bretagne. Vainqueur des Ordoviques, il soumet l'île de Mona. — XIX. Ses talents et sa politique, dans le gouvernement de cette province, écartent les causes de la guerre. — XX. Sa clémence, autant que la terreur de ses armes, assure la paix. — XXI. Les beaux-arts et les plaisirs amollissent insensiblement le courage des Bretons. — XXII. Nouvelles peuplades découvertes, dévastation de leurs pays. — XXIII. Forts élevés pour assurer les conquêtes. — XXIV. Projets de s'emparer de l'Hibernie. — XXV. Reconnaissance des places situées au delà du golfe de Bodotrie. Mouvement des Calédoniens. — XXVI. Ils attaquent la neuvième légion et sont repoussés avec perte. — XXVII. Ils reprennent courage : ligue générale des cantons. — XXVIII. Aventures d'une cohorte d'Usipiens, qui, avec trois galères, font le tour de l'île. — XXIX. Dispositions hostiles de Galgacus, il s'empare du mont Graupius. — XXX. Sa harangue véhémement à son armée. — XXXIII. Agricola, de son côté, harangue les Romains. — XXXV. Bataille opiniâtre et sanglante. — XXXVIII. La victoire se déclare pour les Romains. Agricola ordonne à la flotte de faire une croisière. — XXXIX. Domitien reçoit la nouvelle de la victoire la joie sur le front, l'inquiétude dans le cœur.

TROISIÈME PARTIE DE LA VIE D'AGRICOLA :
APRÈS SON RAPPEL DE BRETAGNE (84-94).

XL. Cependant il fait décerner au vainqueur une statue et les ornements du triomphe. Il dissimule sa haine jusqu'à ce qu'Agri- cola quitte son gouvernement. Conduite modeste de ce grand homme à son retour de la Bretagne. — XLI. Dangers qu'il court par la haine du prince et par les trames des courtisans. — XLII. Il s'excuse de refuser le proconsulat de l'Asie. — XLIII. Il meurt; le bruit court que Domitien l'a fait empoisonner.

ÉPILOGUE.

XLIV. Son âge, son extérieur, ses dignités, sa fortune. — XLV. Bonheur de sa mort prématurée; elle le dérobe au spectacle des atrocités de Domitien. Piété filiale de Tacite à l'égard d'Agri- cola. — XLVI. Consolations et leçons puisées dans l'exemple de ses vertus.

*Tacite a écrit la vie d'Agri- cola * :*

A. DE R. DE J. C.

DCCCL. 97. Cons. { M. Coccéius Nerva, Aug. pour la 3^e fois.
L. Verginius Rufus, pour la 3^e fois.

* Ces dates sont celles que donnait Burnouf. Il est vraisemblable en effet que l'ouvrage a été écrit dans la fin de 97, mais publié seulement en 98. (V. note p. VI de l'Introd. de Burnouf.)

DE VITA ET MORIBUS JULII AGRICOLÆ

I. Clarorum virorum facta moresque posteris tradere, antiquitus usitatum, ne nostris quidem temporibus, quamquam incuriosa suorum, ætas omisit, quotiens magna aliqua ac nobilis virtus vicit ac supergressa est vitium parvis magnisque civitatibus commune, ignorantiam recti et invidiam. Sed apud priores ut agere digna memoratu pronum magisque in aperto erat, ita celeberrimus quisque ingenio ad prodendam virtutis memoriam, sine gratia aut ambitione, bonæ tantum conscientiæ pretio ducebatur. Ac plerique suam ipsi vitam narrare fiduciam potius morum quam arrogantiam arbitrati sunt; nec id Rutilio ¹⁶⁰ et Scauro ¹⁶¹ citra fidem aut obtreptioni fuit : adeo virtutes iisdem temporibus optime æstimantur, quibus facillime gignuntur. At nunc mihi narraturo vitam defuncti hominis venia opus fuit, quam non petissem incusaturus : tam sæva et infesta virtutibus tempora.

II. Legimus, cum Aruleno Rustico ¹⁶² Pætus Thrasea ¹⁶³, Herennio Senecioni ¹⁶⁴ Priscus Helvidius ¹⁶⁵ laudati

VIE DE JULIUS AGRICOLA

I. Transmettre à la postérité les actions et le caractère des hommes illustres est un usage ancien que notre siècle même, tout insouciant qu'il est des vertus contemporaines, n'a pas négligé, toutes les fois que quelque grand et éclatant mérite a su vaincre et surmonter un vice commun aux grands et aux petits Etats, l'ignorance du bien et la jalouse malveillance. Mais, comme autrefois on avait une pente naturelle aux belles actions, et qu'une plus libre carrière leur était ouverte, on voyait aussi les génies les plus réputés en consacrer la mémoire par des éloges indépendants et désintéressés, dont ils trouvaient le prix dans le seul plaisir de bien faire. Même plusieurs grands hommes ont estimé que raconter sa propre vie c'était conscience de sa valeur personnelle plutôt que présomptueuse jactance. Rutilius et Scaurus l'ont fait et ils ont obtenu créance et ont échappé à la critique : tant il est vrai que les vertus ne sont jamais si bien appréciées que dans les siècles où elles naissent le plus facilement. Et moi, pour écrire aujourd'hui la vie d'un homme qui n'est plus, j'ai besoin d'une indulgence que je n'aurais pas demandée pour porter des accusations : tant l'époque est cruelle et ennemie de toute vertu !

II. Nous avons lu que Rusticus Arulénus et Hérennius Senecio, qui avaient écrit l'éloge, l'un de Paetus Thræsea, l'autre d'Helvidius Priscus, le payèrent de leur tête ; et

essent, capitale fuisse, neque in ipsos modo auctores, sed in libros quoque eorum sævitum, delegato triumviris ¹⁶⁶ ministerio ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ¹⁶⁷ ac foro urerentur. Scilicet illo igne vocem populi Romani et libertatem senatus et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur, expulsis insuper sapientiæ professoribus atque omni bona arte in exilium acta, ne quid usquam honestum occurreret. Deditur profecto grande patientiæ documentum; et sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones etiam loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quam tacere.

III. Nunc demum redit animus. Sed quamquam primo statim beatissimi sæculi ortu Nerva Cæsar ¹⁶⁸ res olim dissociabiles miscuerit, principatum ac libertatem, augetque cotidie felicitatem temporum Nerva Trajanus ¹⁶⁹, nec spem modo ac votum securitas publica, sed ipsius voti fiduciam ac robur assumpserit, natura tamen infirmitatis humanæ tardiora sunt remedia quam mala; et, ut corpora nostra lente augescunt, cito exstinguuntur, sic ingenia studiaque oppresseris facilius quam revocaveris : subit quippe etiam ipsius inertiam dulcedo, et invisæ primo desidia postremo amatur. Quid, si per quindecim annos, grande mortalis ævi spatium, multi fortuitis casibus, promptissimus quisque sævitia principis interciderunt? Pauci, ut ita dixerim, non modo aliorum, sed etiam nostri superstites sumus, exemptis e media vita tot annis, quibus juvenes ad senectutem, senes prope ad ipsos exactæ ætatis terminos per silentium venimus.

ce fut peu de sévir contre les auteurs : on n'épargna pas même leurs ouvrages; et on donna mission à de simples triumvirs de brûler sur le lieu des exécutions, en place publique, les monuments de ces beaux génies. Sans doute on croyait que ces flammes étoufferaient tout ensemble et la voix du peuple romain, et la liberté du sénat, et la conscience du genre humain; déjà on avait banni les maîtres de la sagesse et chassé en exil tous les nobles talents, afin que rien d'honnête ne s'offrît plus aux regards. Certes nous avons donné un grand exemple de patience; et, si nos ancêtres connurent quelquefois l'extrême liberté, nous avons, nous, connu l'extrême servitude, l'espionnage nous interdisant jusqu'aux plus simples entretiens. Nous aurions perdu la mémoire même avec la parole, s'il nous était aussi possible d'oublier que de nous taire.

III. A peine commençons-nous à renaître. Mais quoique, dès l'aurore de cet heureux siècle, Nerva César ait uni deux choses jadis incompatibles, le principat et la liberté, quoique chaque jour le bonheur de ce temps soit accru par Nerva Trajan et que la sécurité publique ne repose plus seulement sur une espérance et un vœu, mais sur la ferme confiance que nos souhaits ne seront pas vains, cependant, par la faiblesse de notre nature, les remèdes agissent moins vite que les maux, et, comme les corps sont lents à croître et prompts à se détruire, de même il est plus facile d'étouffer les talents et l'émulation que de les ranimer. C'est que l'inaction même offre une certaine douceur qui se glisse en nous, et l'oisiveté, odieuse d'abord, finit par avoir des charmes. Que sera-ce si, durant quinze années, période si considérable de la vie humaine, une foule de citoyens ont péri par les accidents de la fortune, et les plus courageux par la cruauté du prince? Nous sommes peu qui survivions, non seulement aux autres, mais, on peut le dire, à nous-mêmes, si l'on retranche du milieu de notre vie ces longues années pendant lesquelles nous sommes parvenus en silence, les jeunes gens à la vieillesse, les vieillards presque au terme où l'existence finit. Toutefois, bien que d'une voix dénuée

Non tamen pigebit, vel incondita ac rudi voce, memoriam prioris servitutis ac testimonium præsentium bonorum composuisse. Hic interim liber, honori Agricolæ, soceri mei, destinatus, professione pietatis aut laudatus erit aut excusatus.

IV. Gnæus Julius Agricola, vetere et illustri Foroju-liensium colonia ¹⁷⁰ ortus, utrumque avum procuratorem ¹⁷¹ Cæsarum habuit, quæ equestris nobilitas ¹⁷² est. Pater illi Julius Græcinus senatorii ordinis ¹⁷³, studio eloquentiæ sapientiæque notus, iisque ipsis virtutibus iram Gaii Cæsaris ¹⁷⁴ meritis : namque M. Silanum ¹⁷⁵ accusare jussus et, quia abnuerat, interfectus est. Mater Julia Procilla fuit, raræ castitatis. In hujus sinu indulgentiaque educatus per omnem honestarum artium cultum pueritiam adolescentiamque transegit. Arcebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quod statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuit, locum Græca comitate et provinciali parsimonia mixtum ac bene compositum. Memoria teneo solitum ipsum narrare se prima in juvena studium philosophiæ acrius, ultra quam concessum Romano ac senatori, hausisse, ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset. Scilicet sublime et erectum ingenium pulchritudinem ac speciem magnæ excelsæque gloriæ vehementius quam caute appetebat. Mox mitigavit ratio et ætas, retinuitque quod est difficillimum, ex sapientia modum.

V. Prima castrorum rudimenta in Britannia Suetonio Paulino ¹⁷⁶, diligenti ac moderato duci, approbavit, electus quem contubernio æstimaret. Nec Agricola licenter, more juvenum qui militiam in lasciviam vertunt, neque

d'art et d'expérience, je ne regretterai pas d'avoir quelque jour exposé l'histoire de la servitude passée et le témoignage du bonheur présent. En attendant, ce livre, consacré à la mémoire d'Agricola, mon beau-père, trouvera dans le pieux sentiment qui s'y manifeste ou sa recommandation ou son excuse.

IV. Cn. Julius Agricola naquit dans l'ancienne et célèbre colonie de Fréjus. Ses deux aïeux étaient procurateurs des Césars, ce qui confère la noblesse équestre. Son père, Julius Grécinus, de l'ordre sénatorial, se fit connaître par sa passion pour l'éloquence et la philosophie et mérita, par ses qualités mêmes, la colère de Caius César : il reçut l'ordre d'accuser M. Silanus, et son refus lui valut la mort. Sa mère était Julia Procilla, femme d'une chasteté rare. Elevé dans ses bras et par ses soins affectueux, il passa son enfance et son adolescence dans l'étude de toutes les sciences qui honorent l'homme. Ce qui l'écartait de la séduction des mauvais exemples, c'était, outre son propre naturel, invinciblement vertueux, le fait d'avoir eu, dès son premier âge, comme séjour et comme école, Marseille, ville qui allie dans une heureuse harmonie la politesse grecque et l'austérité provinciale. Je me souviens de l'avoir entendu souvent raconter que, dans sa première jeunesse, il avait conçu pour la philosophie un goût plus vif qu'il ne convient à un Romain, à un sénateur, et que la prudence seule de sa mère avait modéré tout ce feu, toute cette ardeur. C'est que son âme éprise du grand, tendue vers lui, recherchait avec plus de passion que de discernement la séduisante beauté d'une grande et haute gloire. Plus tard, l'âge et la raison le calmèrent et il retira de l'étude de la sagesse le fruit le plus rare, la mesure dans la sagesse même.

V. Il fit en Bretagne l'apprentissage de la guerre, à l'entière satisfaction d'un chef actif et sage, Suetonius Paulinus, qui put l'apprécier, l'ayant admis à partager sa tente. Et de fait Agricola se tint aussi éloigné de la licence, au contraire de tant de jeunes gens qui voient dans le métier des armes une occasion de débauche, que

segniter ad voluptates et commeatus titulum tribunatus et inscitiam rettulit : sed noscere provinciam, nosci exercitui, discere a peritis, sequi optimos, nihil appetere in jactationem, nihil ob formidinem recusare, simulque et anxius et intentus agere. Non sane alias exercitior magisque in ambiguo Britannia fuit : trucidati veterani, incensæ coloniæ, intercepti exercitus ¹⁷⁷; tum de salute, mox de victoria certavere. Quæ cuncta etsi consiliis ductuque alterius agebantur ac summa rerum et recuperatæ provinciæ gloria in ducem cessit, artem et usum et stimulos addidere juveni, intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus quibus sinistra erga eminentes interpretatio nec minus periculum ex magna fama quam ex mala.

VI. Hinc ad capessendos magistratus in Urbem digressus, Domitiam Decidianam, splendidis natalibus ¹⁷⁸ ortam, sibi junxit; idque matrimonium ad majora nitenti decus ac robur fuit; vixeruntque mira concordia, per mutuam caritatem et invicem se anteponendo, nisi quod in bona uxore tanto major laus quanto in mala plus culpæ est. Sors quæsturæ provinciam Asiam ¹⁷⁹, proconsulem Salvium Titianum ¹⁸⁰ dedit; quorum neutro corruptus est, quamquam et provincia dives ac parata peccantibus, et proconsul in omnem aviditatem pronus quantalibet facilitate redempturus esset mutuam dissimulationem mali. Auctus est ibi filia, in subsidium ¹⁸¹ simul et solatium : nam filium ante sublatum brevi amisit. Mox inter quæsturam ac tribunatum plebis atque ipsum etiam tribunatus ¹⁸² annum quiete et otio transiit, gnarus sub Nerone

de la paresse, car il n'abusa point, au profit des plaisirs et des congés, de son titre de tribun et de son inexpérience : il voulut bien connaître ses fonctions, se faire connaître de l'armée, apprendre des plus habiles, imiter les plus vertueux, ne briguer aucun poste pour se faire valoir, n'en refuser aucun par crainte, et en même temps être toujours en éveil sans cesser d'être actif. Jamais assurément la Bretagne ne fut plus agitée ni dans une situation plus équivoque : les vétérans massacrés, les colonies incendiées, des corps de troupes surpris, on combattait pour l'existence; plus tard seulement on combattit pour la victoire. Tout sans doute se faisait par les décisions et sous la direction d'un autre, et le résultat d'ensemble et l'honneur d'avoir reconquis la province furent mis au compte du chef; toutefois, cette campagne fut pour le jeune Agricola une source de connaissances, d'expérience et d'émulation, et son âme s'ouvrit au désir de la gloire militaire, désir mal secondé par un siècle où l'on tenait pour suspects les talents supérieurs, et dans lequel une grande réputation n'était pas moins dangereuse qu'une mauvaise.

VI. De l'armée il revint à Rome pour solliciter les honneurs, et il s'unit en mariage à Domitia Décidiana, de naissance illustre, et ce mariage facilita son élévation en l'entourant d'éclat et de fermes soutiens. Les deux époux vécurent dans une admirable concorde, pénétrés d'une tendresse mutuelle et chacun donnant à l'autre la préférence sur soi-même, bien qu'à vrai dire une épouse vertueuse soit d'autant plus digne d'éloges qu'une mauvaise est plus coupable. Nommé questeur, le sort lui donna pour département l'Asie, pour proconsul Salvius Titianus. Son intégrité n'échoua pas contre ce double écueil, quoiqu'une aussi riche province offrît mille occasions de mal faire, et que le proconsul, d'une avidité sans bornes, eût acheté volontiers, par une indulgence aussi large qu'on le voudrait, la réciprocité du silence. Là, sa maison s'accrut d'une fille, destinée à en être le soutien et la consolation; car il perdit bientôt un fils qu'il avait eu auparavant. Il passa dans le repos et

temporum, quibus inertia pro sapientia fuit. Idem præturæ ¹⁸³ tenor et silentium; nec enim jurisdictio obvenerat. Ludos et inania honoris medio rationis atque abundantiae duxit, uti longe a luxuria, ita famæ propior. Tum electus a Galba ¹⁸⁴ ad dona templorum recognoscenda ¹⁸⁵, diligentissima conquisitione effecit, ne cujus alterius sacrilegium respublica quam Neronis sensisset.

VII. Sequens annus ¹⁸⁶ gravi vulnere animum domumque ejus afflixit. Nam classis Othoniana ¹⁸⁷, licenter vaga, dum Intimilios ¹⁸⁸ (Liguriæ pars est) hostiliter populatur, matrem Agricolæ in prædiis suis interfecit, prædiaque ipsa et magnam patrimonii partem diripuit, quæ causa cædis fuerat. Igitur ad sollemnia pietatis profectus Agricola nuntio affectati a Vespasiano imperii deprehensus ac statim in partes transgressus est. Initia principatus ac statum Urbis Mucianus ¹⁸⁹ regebat, juvene admodum ¹⁹⁰ Domitiano et ex paterna fortuna tantum licentiam usurpante. Is missum ad dilectus agendos Agricolam integre ac strenue versatum vicesimæ legioni ¹⁹¹ tarde ad sacramentum transgressæ præposuit, ubi decessor ¹⁹² seditiose agere narrabatur : quippe legatis quoque consularibus ¹⁹³ nimia ac formidolosa erat, nec legatus prætorius ¹⁹⁴ ad cohibendum potens, incertum suo an militum ingenio. Ita successor simul et ultor electus rarissima moderatione maluit videri invenisse bonos quam fecisse.

VIII. Præerat tunc Britanniae Vettius Bolanus ¹⁹⁵ pla-

l'absence des affaires l'intervalle de sa questure à son tribunat et l'année même où il fut tribun : il savait que, sous Néron, l'inaction était sagesse. Pendant sa préture, même conduite, même silence : aussi bien il ne lui était point échu de juridiction. Dans les jeux et dans tout ce qui a pour objet une vaine représentation, il garda un si juste milieu entre l'économie et la magnificence, qu'en évitant la prodigalité il ne s'en fit que plus d'honneur. Choisi par Galba pour reconnaître les dons enlevés aux temples, il mit dans ses recherches une telle exactitude que les sacrilèges de Néron furent les seuls dont la république eut à gémir.

VII. L'année suivante affligea son cœur et sa maison d'une peine cruelle : les soldats de la flotte d'Othon, qui, errant sans discipline, infestaient alors la côte d'Intimilium, en Ligurie, massacrèrent la mère d'Agricola dans ses domaines et les pillèrent, ainsi qu'une grande partie de son patrimoine, seule cause de sa mort. En allant lui rendre les devoirs de la piété filiale, Agricola fut surpris dans sa route par la nouvelle que Vespasien venait de déclarer ses prétentions à l'empire : aussitôt il embrassa le parti de ce chef. Mucien dirigeait alors les commencements du nouveau règne et les affaires de Rome, Domitien n'étant qu'un tout jeune homme et ne s'attribuant dans la fortune de son père que le droit d'en abuser ; il avait chargé Agricola de lever des troupes : pour prix de son zèle et de son désintéressement dans cette mission, il le mit à la tête de la vingtième légion, qui avait été tardive à prêter serment, et où l'on reprochait à son prédécesseur d'entretenir l'esprit de révolte. La vérité est que cette légion était indocile et redoutable même pour des légats consulaires, et un simple légat prétorien ne pouvait la contenir, sans qu'on pût savoir à qui en était la faute, de lui ou des soldats. Choisi tout à la fois pour succéder à ce légat et pour châtier les troupes, Agricola, par une modération très rare, aima mieux paraître avoir trouvé la légion dans le devoir que l'y avoir ramenée.

VIII. Vettius Bolanus gouvernait alors la Bretagne,

cidius quam feroci provincia dignum est. Temperavit Agricola vim suam ardoremque compescuit, ne incretaret, peritus obsequi eruditusque utilia honestis miscere. Brevi deinde Britannia consularem Petilium Cerialem ¹⁹⁶ accepit : habuerunt virtutes spatium exemplorum. Sed primo Cerialis labores modo et discrimina, mox et gloriam communicabat : sæpe parti exercitus in experimentum, aliquando majoribus copiis ex eventu præfecit. Nec Agricola umquam in suam famam gestis exsultavit : ad auctorem ac ducem, ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundia in prædicando extra invidiam nec extra gloriam erat.

IX. Revertentem ¹⁹⁷ ab legatione legionis divus Vespasianus inter patricos ¹⁹⁸ ascivit, ac deinde provinciæ Aquitaniæ præposuit, splendidæ in primis dignitatis administratione ac spe consulatus ¹⁹⁹, cui destinarat. Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse, quia castrensis jurisdictio secure et obtusior ac plura manu agens calliditatem fori non exercent. Agricola naturali prudentia, quamvis inter togatos, facile justequè agebat. Jam vero tempora curarum remissionumque divisa : ubi conventus ac judicia poscerent, gravis, intentus, severus et sæpius misericors; ubi officio satisfactum, nulla ultra potestatis persona : tristitiam et arrogantiam et avaritiam exuerat; nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem aut severitas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre

plus pacifiquement que ne méritent des peuples intraitables. Agricola contient sa propre force et modéra son ardeur afin de ne pas faire ombrage; il savait condescendre à propos et il avait appris à concilier l'utile avec l'honnête. Bientôt la Bretagne reçut pour légat consulaire Pétilius Cerialis : alors les vertus eurent carrière pour se signaler. Et d'abord, associé seulement aux travaux et aux périls, Agricola le fut bientôt à la gloire : souvent, pour l'essayer, Cerialis lui confiait une partie de l'armée; quelquefois, décidé par la réussite, il lui donnait des troupes plus nombreuses. Et jamais Agricola, pour grandir sa renommée, ne tira vanité de ses exploits : en bon serviteur il rapportait les succès au chef qui avait pris l'initiative et donné les ordres. C'est ainsi que, obéissant avec dévouement, racontant avec modestie, il était sans envie et n'était pas sans gloire.

IX. Dès son retour de ce commandement, le divin Vespasien le mit au nombre des patriciens et lui donna le gouvernement de l'Aquitaine, dignité des plus considérables et par l'importance des fonctions, et parce qu'elle menait au consulat où il voulait précisément le porter. On refuse communément aux gens de guerre la finesse d'esprit, parce que la justice des camps, franche, simple, accoutumée à trancher avec le glaive, ignore les subtilités des tribunaux. Agricola, par ses lumières naturelles, quoiqu'il eût affaire à des civils, jugeait avec aisance et équité. De plus, il savait distinguer le temps du travail et celui du repos : quand les assemblées provinciales et les assises judiciaires l'exigeaient, il était grave, attentif, sévère, plus souvent encore indulgent; avait-il rempli sa tâche, rien en lui n'annonçait plus le pouvoir : il avait banni l'air sévère, la morgue et l'âpreté; et, en lui, ce qui est si rare, la douceur n'ôta rien à l'autorité, ni la sévérité à l'amour d'autrui. Louer dans un si grand homme l'intégrité et le désintéressement serait faire injure à ses vertus. La réputation elle-même, pour laquelle les plus sages ne sont pas exempts de faiblesse, il ne la chercha point en faisant parade de son mérite, ni par des moyens

injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem, cui sæpe etiam boni indulgent, ostentanda virtute aut per artem quæsitivam : procul ab æmulatione adversus collegas ²⁰⁰, procul a contentione adversus procuratores ²⁰¹, et vincere inglorium et atteri sordidum arbitrabatur. Minus triennium in ea legatione detentus ac statim ad spem consularatus revocatus est, comitante opinione Britanniam ²⁰² ei provinciam dari, nullis in hoc suis sermonibus, sed quia par videbatur. Haud semper errat fama : aliquando et elegit. Consul ²⁰³ egregiæ tum spei filiam ²⁰⁴ juveni ²⁰⁵ mihi despondit ac post consulatum collocavit, et statim Britannicæ præpositus est, adjecto pontificatus ²⁰⁶ sacerdotio.

X. Britannicæ situm populosque multis scriptoribus ²⁰⁷ memoratos non in comparationem curæ ingenive referam, sed quia tum primum perdomita est : ita quæ priores, nondum comperta, eloquentia percoluere, rerum fide tradentur. Britannia, insularum, quas Romana notitia complectitur, maxima, spatio ac cælo in orientem Germanicæ, in occidentem Hispanicæ ²⁰⁸ obtenditur, Gallis ²⁰⁹ in meridiem etiam inspicitur; septentrionalia ejus, nullis contra terras, vasto atque aperto mari pulsantur. Formam totius Britannicæ Livius ²¹⁰ veterum, Fabius Rusticus ²¹¹ recentium eloquentissimi auctores oblongæ scutulæ vel bipenni assimilavere. Et est ea facies citra Caledoniam, unde et in universum fama; sed transgressis ²¹² immensum et enorme spatium procurrentium extremo jam litore terrarum velut in cuneum tenuatur.

calculés : nulle rivalité envers ses collègues, nulle contestation avec les procureurs ; il croyait que, dans de pareilles luttes, on ne peut vaincre avec gloire, ni succomber sans honte. Retenu moins de trois ans dans sa province, il en fut rappelé par le consulat, pour réaliser l'espoir qu'on lui en avait donné : l'opinion générale y ajoutait le gouvernement de la Bretagne ; non qu'il annonçât des prétentions à cette charge, mais parce qu'on l'en croyait digne. La renommée ne se trompe pas toujours ; plus d'une fois elle a su choisir. Étant consul, il me promit, à moi jeune encore, sa fille, qui faisait espérer de si rares qualités. Après son consulat, le mariage fut célébré ; et aussitôt Agricola reçut le commandement de la Bretagne avec même la dignité de pontife.

X. Plusieurs auteurs ont décrit la situation de la Bretagne et ses habitants, et, si j'en parle à mon tour, ce n'est point pour leur disputer le prix du savoir ou du talent ; mais la conquête n'en fut achevée qu'à cette époque, et, dans un sujet où mes devanciers, privés de renseignements certains, ont eu le mérite de l'éloquence, j'aurai celui de l'exactitude. La Bretagne, la plus grande des îles que connaissent les Romains, s'étend par sa position géographique et astronomique à l'orient vers la Germanie, à l'occident vers l'Espagne ; elle a au midi la Gaule, d'où même on l'aperçoit ; au nord, elle ne fait face à aucune terre et elle est battue par une mer vaste et largement ouverte. Quant à sa configuration d'ensemble, nos deux historiens les plus éloquents, Tite-Live parmi les anciens, Fabius Rusticus parmi les modernes, la comparent à une assiette oblongue ou à une hache à deux tranchants. C'est en effet sa figure en deçà de la Calédonie, et de cette partie on a conclu pour le tout ; mais, si on dépasse l'immense et irrégulière étendue de terres qui s'avancent là où le rivage semble finir, on les voit se rétrécir en forme de coin. C'est après avoir tourné pour la première fois les rivages de cet océan qui termine le monde que la flotte romaine put affirmer que la Bretagne est une île. Elle découvrit, chemin faisant, et

Hanc oram novissimi maris tunc primum Romana classis circumvecta ²¹³ insulam esse Britanniam affirmavit, ac simul incognitas ad id tempus insulas, quas Orcadas vocant, invenit domuitque. Dispecta est et Thule ²¹⁴, quia hactenus jussum et hiems appetebat. Sed mare pigrum et grave remigantibus perhibent ne ventis quidem proinde attolli, credo quod rariores terræ montesque, causa ac materia tempestatum, et profunda moles continui maris tardius impellitur. Naturam Oceani ²¹⁵ atque æstus neque quærere hujus operis est ac multi rettulere : unum addiderim, nusquam latius dominari mare, multum fluminum huc atque illuc ferre, nec litore tenus accrescere aut resorberi, sed influere penitus atque ambire, et jugis etiam ac montibus inseri velut in suo.

XI. Ceterum Britanniam qui mortales initio coluerint, indigenæ an advecti, ut inter barbaros, parum compertum. Habitus corporum varii atque ex eo argumenta. Namque rutilæ Caledoniam habitantium comæ, magni artus Germanicam originem asseverant; Silurum ²¹⁶ colorati vultus, torti plerumque crines et posita contra Hispania ²¹⁷ Hiberos veteres trajecisse easque sedes occupasse fidem faciunt; proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris ²¹⁸ positio cæli corporibus habitum dedit. In universum tamen æstimanti Gallos vicinam insulam occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas, superstitionum persuasionem; sermo haud multum diversus; in depescendis periculis eadem audacia et, ubi advenere, in detrectandis eadem formido. Plus tamen ferociæ Britanni præferunt, ut quos nondum longa pax emollierit; nam Gallos quoque in bellis floruisse accepimus; mox segnitia cum otio

subjugua les Orcades, autres îles jusqu'alors inconnues. Elle entrevit même Thulé, mais elle avait ordre de ne pas aller plus loin et l'hiver approchait. Du reste, on raconte que cette mer est paresseuse et lourde sous la rame, que les vents même ne la soulèvent pas comme les autres; à mon avis, c'est que les terres et les montagnes, cause et aliment des tempêtes, étant moins rapprochées, une masse d'eau si vaste et si profonde est plus lente à s'ébranler. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher la nature de l'Océan et la cause du flux et reflux; d'ailleurs beaucoup d'autres les ont expliquées; j'ajouterai seulement que nulle part la mer n'étend davantage son empire; qu'elle dirige de côté et d'autre une infinité de courants, et que, non contente de gagner et d'abandonner le rivage, elle pénètre dans les terres, y circule, s'introduit même entre les collines et les montagnes comme dans son domaine.

XI. Les premiers habitants de la Bretagne étaient-ils indigènes ou étrangers? c'est ce qu'il est difficile de savoir dans ces pays barbares. L'extérieur du corps varie suivant les peuplades, et de là des conjectures. Les cheveux roux des Calédoniens, les grandes proportions de leurs membres attestent une origine germanique; le teint basané, les cheveux généralement crépus des Silures et leur position vis-à-vis de l'Espagne font croire qu'anciennement une colonie d'Ibères occupa ces demeures; les plus proches de la Gaule ressemblent aux Gaulois, soit qu'ils aient conservé l'empreinte originelle, soit que, dans ces terres parallèlement opposées, l'influence du ciel agisse sur la forme des corps. Néanmoins, à tout prendre, il est vraisemblable que les Gaulois s'établirent sur une île si voisine de chez eux. On reconnaît leur culte et leurs croyances religieuses. Les langues diffèrent peu. C'est la même audace à défier le péril, et, quand le péril est venu, le même empressement à le fuir. Les Bretons cependant montrent plus d'intrépidité : c'est qu'une longue paix ne les a pas encore amollis; car les Gaulois aussi, nous le savons, furent vaillants à la guerre. La lâcheté s'est introduite avec le repos, et la perte du courage a suivi celle de

intravit, amissa virtute pariter ac libertate. Quod Britannorum olim victis ²¹⁹ evenit : ceteri manent quales Galli fuerunt.

XII. In pedite robur; quædam nationes et curru præliantur; honestior auriga, clientes propugnant. Olim regibus parebant, nunc per principes factionibus et studiis trahuntur. Nec aliud adversus validissimas gentes pro nobis utilius quam quod in commune non consulunt; rarus duabus tribusve civitatibus ad propulsandum commune periculum conventus : ita singuli pugnant, universi vincuntur.

Cælum crebris imbribus ac nebulis fœdum; asperitas frigorum abest. Dierum spatia ultra nostri orbis mensuram; nox clara et extrema Britannia parte brevis, ut finem atque initium lucis exiguo discrimine internoscas. Quod si nubes non officiant, aspici per noctem solis fulgorem, nec occidere et exurgere, sed transire ²²⁰ affirmant. Scilicet extrema et plana terrarum, humili umbra, non erigunt tenebras, infraque cælum et sidera nox cadit ²²¹. Solum, præter oleam vitemque et cetera calidioribus terris oriri sueta, patiens frugum, fecundum; tarde mitescunt, cito proveniunt; eademque utriusque rei causa, multus humor terrarum cælique. Fert Britannia aurum et argentum et alia metalla, pretium victoriae. Gignit et Oceanus margarita, sed subfusca ac liventia. Quidam artem abesse legentibus arbitrantur : nam in Rubro mari viva ac spirantia saxis avelli, in Britannia, prout expulsa sint, colligi : ego facilius crediderim naturam margaritis deesse quam nobis avaritiam.

la liberté. La même chose est arrivée aux Bretons anciennement vaincus; les autres sont encore ce que furent les Gaulois.

XII. Leur force est dans leur infanterie : quelques peuplades font aussi la guerre avec des chars; le plus noble tient les rênes, ses vassaux combattent en avant. Jadis ils obéissaient à des rois; maintenant ils sont partagés, au gré des partis et des passions, entre différents chefs. Et rien ne nous a mieux servis contre des nations si puissantes que ce défaut d'union pour agir en commun; rarement deux ou trois cités se concertent pour repousser un danger commun : aussi chacune combat seule, et toutes sont vaincues.

Le ciel est assombri de pluies fréquentes et de brouillards; les froids sont peu rigoureux. Les jours excèdent en longueur ceux de nos climats; les nuits sont claires; à l'extrémité de la Bretagne, elles durent si peu qu'à peine un léger crépuscule sépare le jour qui finit de celui qui commence. On assure même que, si les nuages n'y mettaient pas obstacle, on verrait pendant la nuit la clarté du soleil, qui ne se lève ni ne se couche, mais rase seulement l'horizon : sans doute que les extrémités planes et unies de la terre, projetant leur ombre à peine au-dessus du sol, ne produisent que des ténèbres de médiocre hauteur et ainsi la nuit n'atteint pas le ciel et les astres. Si l'on excepte l'olivier, la vigne et d'autres productions qui demandent un climat plus chaud, le sol est propre à la culture et même fertile; la maturité est lente, la végétation rapide; deux effets d'une même cause, la grande humidité de la terre et de l'air. La Bretagne contient de l'or, de l'argent et d'autres métaux, prix de sa conquête. L'Océan de son côté donne des perles, mais d'une eau terne et plombée. Quelques-uns pensent que ce défaut tient à la manière dont on les recueille : dans la mer Rouge, on arrache des rochers les coquillages tout vivants et animés, tandis qu'en Bretagne on les ramasse où le flot les a jetés; pour moi, je croirais que la qualité manque aux perles plutôt qu'à nous l'avidité.

Ipsi Britanni dilectum ac tributa et injuncta imperii munera impigre obeunt, si injuriæ absint : has ægre tolerant, jam domiti ut pareant, nondum ut serviant.

XIII. Igitur primus omnium Romanorum divus Julius cum exercitu Britanniam ingressus ²²², quamquam prospera pugna terruerit incolas ac litore potitus sit, potest videri ostendisse posteris, non tradidisse. Mox bella civilia et in rempublicam versa principum arma, ac longa oblivio Britanniae, etiam in pace : consilium id divus Augustus vocabat ²²³, Tiberius præceptum. Agitasse Gaium Cæsarem ²²⁴ de intranda Britannia satis constat, ni velox ingenio mobili pænitiæ et ingentes adversus Germaniam ²²⁵ conatus frustra fulsent. Divus Claudius auctor iterati operis ²²⁶, transvectis legionibus auxiliisque et assumpto in partem rerum Vespasiano ²²⁷, quod initium venturæ mox fortunæ fuit : domitæ gentes, capti reges et monstratus fatis Vespasianus.

XIV. Consularium primus Aulus Plautius ²²⁸ præpositus ac subinde Ostorius Scapula ²²⁹, uterque bello egregius; redactaque paulatim in formam provinciæ proxima pars Britanniae, addita insuper veteranorum colonia ²³⁰. Quædam civitates Cogidumno regi donatæ (is ad nostram usque memoriam fidissimus mansit), vetere ac jam pridem recepta populi Romani consuetudine, ut haberet instrumenta servitutis et reges. Mox Didius Gallus ²³¹ parta a prioribus continuit, paucis admodum castellis in alteriora promotis, per quæ fama aucti officii quærere-

Quant aux Bretons eux-mêmes, ils se soumettent sans murmurer aux enrôlements, aux tributs, aux autres charges que leur impose notre empire, pourvu que l'injustice ne s'y mêle pas : ils supportent difficilement celle-ci, assez domptés maintenant pour obéir, trop peu encore pour être esclaves.

XIII. Or donc le divin Jules César est le premier Romain qui soit entré dans la Bretagne avec une armée : une bataille gagnée effraya les habitants et le rendit maître du rivage; et cependant on peut dire qu'il montra plutôt qu'il ne transmit cette conquête à ses successeurs. Bientôt survinrent les guerres civiles; les armes des chefs se tournèrent contre l'État, et la Bretagne fut longtemps oubliée, même pendant la paix : c'était le conseil du divin Auguste, selon son propre mot; ce fut une loi pour Tibère. On convient que Caius César eut l'intention d'entrer en Bretagne; mais s'il était prompt à concevoir des projets, il les rejetait aussi vite, et ses prodigieux efforts contre la Germanie n'avaient pas abouti. Le divin Claude eut le premier l'idée de recommencer les opérations, en faisant passer dans l'île des légions et des auxiliaires et en associant Vespasien à la conduite de l'entreprise. Ce fut le premier degré de la fortune qui allait bientôt lui échoir : des peuples furent soumis, des rois faits prisonniers, et Vespasien désigné par les destins.

XIV. Le premier consulaire qui gouverna la Bretagne fut Aulus Plautius, et, aussitôt après lui, Ostorius Scapula, tous deux grands hommes de guerre; la partie de l'île la plus rapprochée de nous fut peu à peu réduite en province, et de plus on y fonda une colonie de vétérans. Le roi Cogidumnus, dont la fidélité s'est signalée jusqu'à nos jours, reçut en présent quelques cités, suivant l'ancienne et constante maxime du peuple romain, d'avoir pour instruments de servitude même des rois. Vint ensuite Didius Gallus, qui maintint les conquêtes de ses prédécesseurs; il établit en avant un très petit nombre de forts, pour se donner la réputation d'avoir

tur. Didium Q. Veranius ²³² excepit, isque intra annum exstinctus est. Suetonius hinc Paulinus ²³³ biennio prosperas res habuit, subactis nationibus firmatisque præsidiiis : quorum fiducia Monam insulam ²³⁴, ut vires rebelibus ministrantem, aggressus terga occasione patefecit.

XV. Namque absentia legati remoto metu, Britanni agitare inter se mala servitutis, conferre injurias et interpretando accendere : « nihil profici patientia, nisi ut graviora tamquam ex facili tolerantibus imperentur. Singulos sibi olim reges fuisse, nunc binos imponi, e quibus legatus ²³⁵ in sanguinem, procurator ²³⁶ in bona sæviret. Æque discordiam præpositorum, æque concordiam subjectis exitiosam : in unum alterius centuriones ²³⁷, alterius servos ²³⁸ vim et contumelias miscere; nihil jam cupiditati, nihil libidini exceptum. In prælio fortiorem esse qui spoliet : nunc ab ignavis plerumque et imbelibus eripi domos, abstrahi liberos, injungi dilectus, tamquam mori tantum pro patria nescientibus. Quantulum enim transisse militum, si sese Britanni numerent? Sic Germanias excussisse jugum ²³⁹; et flumine, non Oceano defendi. Sibi patriam, conjuges, parentes, illis avaritiam et luxuriam causas belli esse. Recessuros, ut divus Julius recessisset, modo virtutem majorum suorum æmularentur. Neve prælii unius aut alterius eventu pavescerent : plus illis impetus, majorem constantiam penes miseros esse. Jam Britannorum etiam deos misereri, qui Romanum ducem absentem, qui relegatum in alia insula exer-

fait plus que le simple devoir. A Didius succéda V é r a n i u s , qui mourut dans l'année. Après ce dernier, Suétorius Paulinus eut deux ans de succès, pendant lesquels il soumit des nations et fortifia des postes : sa confiance s'en accrut, et, en attaquant l'île de Mona, qui fournissait des secours aux rebelles, il laissa derrière lui le champ libre à la rébellion.

XV. En effet, les Bretons, enhardis par l'absence du gouverneur; s'entretiennent des maux de la servitude, se communiquent leurs ressentiments, les enveniment par des commentaires : « La patience n'a d'autre avantage que des charges plus lourdes dont on les accable comme des gens qui supportent tout de bonne humeur. Jadis ils n'avaient qu'un roi à la fois; maintenant on leur en impose deux ensemble, le gouverneur, altéré de leur sang, le procureur, avide de leurs biens. La discorde de ces maîtres, leur concorde sont l'une comme l'autre funestes aux opprimés : les centurions de l'un et les esclaves de l'autre mêlent ensemble violence et outrages; rien n'échappe à leur cupidité, rien à leur brutalité. Sur le champ de bataille, c'est le plus brave qui dépouille; mais maintenant ce sont le plus souvent des gens sans courage, sans vertu guerrière qui les chassent de leurs maisons, leur enlèvent leurs enfants, les soumettent aux enrôlements, comme si c'était pour la patrie seulement qu'un Breton ne sût pas mourir. Car combien peu de soldats ont passé la mer, si les Bretons veulent se compter eux-mêmes? La Germanie a bien secoué le joug, et c'est un fleuve et non l'Océan, qui la protège! Pour eux, patrie, femmes, parents, voilà leurs motifs de guerre : pour l'ennemi, la cupidité et la jouissance. Il fuira, comme a fui jadis le divin Jules, pourvu qu'ils imitent les vertus de leurs ancêtres. Et qu'on ne s'effraye point de l'issue d'un ou de deux combats : si les assaillants ont plus d'ardeur, chez les malheureux la résistance est plus ferme. Déjà les dieux mêmes ont pris pitié des Bretons, en éloignant le général romain, en tenant ses troupes reléguées dans une autre île. Le plus difficile était de déli-

citum detinerent; jam ipsos, quod difficillimum fuerit, deliberare. Porro in ejusmodi consiliis periculosius esse deprehendi quam audere. »

XVI. His atque talibus invicem instincti, Boudicca ²⁴⁰, generis regii femina, duce (neque enim sexum in imperiis discernunt), sumpsere universi bellum; ac sparsos per castella milites consecrati, expugnatis præsiidiis, ipsam coloniam ²⁴¹ invasere ut sedem servitutis; nec ullum in barbaris sævitiae genus omisit ira et vi toria. Quod nisi Paulinus, cognito provinciæ motu, propere subvenisset, amissa Britannia foret; quam unius prælii fortuna veteri patientiæ restituit, tenentibus arma plerisque, quos conscientia defectionis et propius ex legato timor agitabat, ne, quamquam egregius cetera, arroganter in deditos et, ut suæ quisque injuriæ ultor, durius consuleret. Missus igitur Petronius Turpilianus ²⁴², tamquam exorabilior et delictis hostium novus eoque pænitiæ mitior, compositis prioribus, nihil ultra ausus, Trebellio Maximo ²⁴³ provinciam tradidit. Trebellius segnior et nullis castrorum experimentis comitate quadam curandi provinciam tenuit. Didicere jam barbari quoque ignoscere vitiis blandientibus : et interventus civilium armorum ²⁴⁴ præbuit justam segnitiae excusationem. Sed discordia laboratum, cum assuetus expeditionibus miles otio lasciviret. Trebellius, fuga ac latebris vitata exercitus ira, indecorus atque humilis precario mox præfuit, ac velut pacti, exercitus licentiam, dux salutem essent, seditio sine sanguine stetit ²⁴⁵. Nec Vettius Bolanus ²⁴⁶ manentibus adhuc civilibus

bérer, et ils délibérèrent; or, en de semblables projets, il est moins dangereux d'oser que d'être surpris. »

XVI. C'est ainsi qu'animés l'un par l'autre, et sous la conduite de Boudicca, femme du sang royal (car, dans les commandements, ils ne font point acception du sexe), ils se lèvent en masse, attaquent les postes disséminés dans le pays, réduisent les garnisons et fondent sur la colonie elle-même, comme sur le siège de la tyrannie; de toutes les cruautés que peuvent imaginer les barbares, la colère et la victoire n'en omirent aucune. Si Paulinus, averti de ce mouvement de la province, ne se fût hâté de venir à la rescousse, la Bretagne nous échappait : une bataille gagnée la rendit à son ancienne soumission, bien qu'il restât en armes un bon nombre d'habitants qu'agitaient la conscience de leur révolte et plus directement encore la crainte que le général, doué d'ailleurs de grandes qualités, ne les traitât, après leur capitulation, avec la hauteur et la dureté d'un homme qui venge sa propre injure. On mit donc à sa place Pétronius Turpilianus : on pensait qu'il serait moins inexorable et que, n'ayant pas été touché par les offenses de l'ennemi, il serait plus indulgent pour le repentir; il apaisa les désordres antérieurs, et, sans oser rien faire de plus, il remit la province à Trébellius Maximus. Ce dernier, plus mou, sans aucune expérience des camps, maintint l'ordre en administrant avec une certaine bonhomie. Les barbares eux-mêmes apprirent à pardonner aux vices agréables; et les guerres civiles, qui survinrent alors, fournirent à l'inaction du général une excuse légitime. Mais on éprouva le fléau de la discorde, effet du désœuvrement chez des soldats accoutumés à de continuelles expéditions. Réduit à fuir et à se cacher pour échapper à leur fureur, Trébellius, déshonoré, avili, n'eut plus qu'un commandement précaire, et comme s'ils eussent traité, l'armée pour la licence et le chef pour la vie, cette sédition s'arrêta sans effusion de sang. Vettius Bolanus, dans un temps où les guerres civiles duraient encore, ne gouverna pas la Bretagne avec rigueur : même inaction à l'égard des ennemis, même indiscipline dans

bellis, agitavit Britanniam disciplina : eadem inertia erga hostes, similis petulantia castrorum, nisi quod innocens Bolanus et millis delictis invisus caritatem paraverat loco auctoritatis.

XVII. Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus e Britanniam recuperavit, magni duces, egregii exercitus, minuta hostium spes. Et terrorem statim intulit Petilius Cerialis ²⁴⁷, Brigantum ²⁴⁸ civitatem, quæ numerosissima provinciæ totius perhibetur, aggressus. Multa prælia et aliquando non incruenta; magnamque Brigantum partem aut victoria amplexus est aut bello. Et Cerialis quidem alterius successoris curam famamque obruisset : sustinuit molem Julius Frontinus ²⁴⁹, vir magnus, quantum licebat ²⁵⁰, validamque et pugnacem Silurum ^{250 bis} gentem armis subegit, super virtutem hostium locorum quoque difficultates eluctatus.

XVIII. Hunc Britanniae statum, has bellorum vices media jam æstate ²⁵¹ transgressus, Agricola invenit, cum et milites, velut omissa expeditione, ad securitatem et hostes ad occasionem verterentur. Ordovicum ²⁵² civitas haud multo ante adventum ejus alam ²⁵³ in finibus suis agentem prope universam obtriverat, eoque initio erecta provincia. Et quibus bellum volentibus erat, probare exemplum ac recentis legati animum opperiri, cum Agricola, quamquam transvecta æstas, sparsi per provinciam numeri, præsumpta apud militem illius anni quies, tarda et contraria bellum inchoaturo, et plerisque custodiri suspecta potius videbatur, ire obviam discrimini statuit; contractisque legionum vexillis ²⁵⁴ et

les camps; seulement, Bolanus, irréprochable et pur de tout crime qui pût le faire haïr, s'était concilié l'amour à défaut du respect.

XVII. Mais lorsque, avec le reste du monde, Vespasien eut ressaisi aussi la Bretagne, on y vit d'habiles généraux, d'excellentes armées, et l'espoir des ennemis s'affaiblit. La terreur leur fut aussitôt inspirée par Pétilius Cerialis : il attaqua la cité des Brigantes, qui passe pour la plus peuplée de toute la province : combats nombreux et parfois sanglants; il étendit sur une grande partie du pays ou la conquête ou la guerre. Les services et la renommée de Cerialis auraient écrasé tout autre successeur : un grand homme, autant qu'il était alors permis de l'être, Julius Frontinus, en soutint le poids; il dompta par les armes la forte et belliqueuse nation des Silures : entreprise où, avec le courage des ennemis, il eut encore à vaincre la difficulté des lieux.

XVIII. Telles étaient la situation de la Bretagne et la fortune de la guerre, lorsque Agricola au milieu de l'été passa la mer, dans un moment où nos soldats, comme si toute expédition était suspendue, ne pensaient qu'à vivre tranquillement et les ennemis qu'à saisir l'occasion. Peu de temps avant son arrivée, la peuplade des Ordoviques avait écrasé presque entièrement un escadron de cavalerie auxiliaire, cantonné sur son territoire. Ce fut là le mouvement initial qui souleva la province; ceux qui voulaient la guerre approuvaient ou étudiaient en silence l'esprit du nouveau gouverneur. L'été était fini, les garnisons éparses dans le pays, le soldat prévenu de l'idée que l'année entière se passerait dans le repos; enfin tout retardait et empêchait l'ouverture d'une campagne, et la plupart étaient d'avis qu'on se bornât à surveiller les cantons suspects : Agricola voulut aller au-devant du péril. Il réunit les détachements des légions et quelques auxiliaires; et, comme les Ordoviques n'osaient descendre en plaine, marchant lui-même à la tête de ses troupes, afin de leur inspirer son audace en partageant leurs hasards, il aborde les hauteurs, et, après

modica auxiliorum ²⁵⁵ manu, quia in æquum degredi Ordovices non audebant, ipse ante agmen, quo ceteris par animus simili periculo esset, erexit aciem. Cæsaque prope universa gente, non ignarus instandum famæ ac, prout prima cessissent, terrorem ceteris fore, Monam ²⁵⁶ insulam, a cujus possessione revocatum Paulinum rebellionem totius Britanniae supra memoravi, redigere in potestatem animo intendit. Sed, ut in subitis consiliis, naves deerant : ratio et constantia ducis transvexit. Depositis omnibus sarcinis ²⁵⁷, lectissimos auxilium, quibus nota vada et patrius nandi usus, quo simul seque et arma et equos regunt, ita repente immisit, ut obstupefacti hostes, qui classem, qui naves, qui mare exspectabant, nihil arduum aut invictum crediderint sic ad bellum venientibus. Ita petita pace ac dedita insula, clarus ac magnus haberi Agricola, quippe cui ingredienti provinciam, quod tempus alii per ostentationem et officiorum ambitum transigunt, labor et periculum placuisset. Nec Agricola prosperitate rerum in vanitatem usus expeditionem aut victoriam vocabat victos ²⁵⁸ continuisse; ne laureatis ²⁵⁹ quidem gesta prosecutus est, sed ipsa dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus quanta futuri spe tam magna tacuisset.

XIX. Ceterum animorum provinciae prudens, simulque doctus per aliena experimenta parum profici armis, si injuriae sequerentur, causas bellorum statuit excidere. A se suisque orsus primum domum suam coercuit, quod plerisque haud minus arduum est quam provinciam regere. Nihil per libertos servosque publicae rei; non studiis privatis nec ex commendatione aut precibus centurionem militesve ascire, sed optimum quemque fidis-

avoir taillé en pièces presque toute cette nation, persuadé qu'il faut se hâter sur les pas de la renommée et que le succès d'une première expédition ferait redouter toutes les autres, il forme le projet de soumettre l'île de Mona, qui avait été arrachée à Suétonius, ainsi que je l'ai dit, par le soulèvement de toute la Bretagne. Mais, comme dans toute subite entreprise, les vaisseaux manquaient : la tactique et l'énergie du chef assurèrent la traversée. Par son ordre, tous les bagages mis bas, des auxiliaires d'élite, habitués à reconnaître les endroits guéables et à nager, comme dans leur pays, en dirigeant leurs personnes, leurs armes et leurs chevaux, se lancent en avant si soudain que l'ennemi qui attendait une flotte, ou, à défaut, des navires, ou simplement le flux, fut frappé de stupeur et jugea que rien n'était difficile ou impossible à des gens qui inaugurent ainsi la guerre. La paix fut demandée, l'île rendue à discrétion, et Agricola passa pour illustre et grand, lui qui, à son arrivée dans la province, au lieu de consacrer, comme d'autres, ce temps à se donner en spectacle et à briguer des hommages, avait préféré le labeur et le péril. Et pourtant, bien loin de s'enorgueillir de tant de prospérités, il n'appelait pas expédition ni victoire le mérite d'avoir contenu des vaincus; il n'orna pas même ses dépêches de laurier; mais, par cette façon de dissimuler sa gloire, sa gloire s'accrut encore, et l'on conçut tout ce qu'espérait de l'avenir celui qui taisait de si grandes choses.

XIX. Du reste, en homme qui connaissait l'esprit du pays et qui savait par l'expérience d'autrui qu'on gagnait peu avec les armes si les injustices venaient à la suite, il résolut d'extirper les causes mêmes des guerres. Commençant par lui-même et par les siens, il régla d'abord sa maison, ce qui pour bien des gens n'est pas moins difficile que de gouverner une province. Il n'employait aux fonctions publiques ni ses esclaves ni ses affranchis, et ce n'était point d'après ses affections particulières, ni sur la recommandation et les prières qu'il attachait à ses services centurions ou soldats; mais il prenait le

simum putare; omnia scire, non omnia exsequi; parvis peccatis veniam, magnis severitatem commodare; nec pœna semper, sed sæpius pœnitentia contentus esse; officii et administrationibus potius non peccaturos præponere, quam damnare cum peccassent. Frumenti et tributorum exactionem æqualitate munerum mollire, circumcisis quæ in quæstum reperta ipso tributo gravius tolerabantur. Namque per ludibrium assidere clausis horreis et emere ultro frumenta auctiore pretio cogebantur ²⁶⁰ : devortia itinerum et longinquitas regionum indicebatur, ut civitates, proximis hibernis, in remota et avia deferrent, donec quod omnibus in promptu erat ²⁶¹ paucis lucrosum fieret.

XX. Hæc primo statim anno comprimendo egregiam famam paci circumdedit, quæ vel incuria vel intolerantia priorum haud minus quam bellum timebatur. Sed ubi æstas advenit, contracto exercitu, multus in agmine, laudare modestiam, disjectos coercere; loca castris ipse capere, æstuarια ac silvas ipse prætentare; et nihil interim apud hostes quietum pati, quominus subitis excursibus popularetur; atque ubi satis terruerat, parcendo rursus invitamenta pacis ostentare. Quibus rebus, multæ civitates, quæ in illum diem ex æquo egerant, datis obsidibus, iram posuere, et præsidiis castellisque circumdatæ et tanta ratione curaque habitæ, ut nulla ante Britanniæ nova pars illaccessita transierit.

XXI. Sequens hiems ²⁶² saluberrimis consiliis absumpta. Namque, ut homines dispersi ac rudes eoque in bella

mérite de chacun pour mesure de sa confiance; il savait tout, sans donner suite à tout; proportionnait à la gravité des fautes l'indulgence ou la sévérité, et, au lieu de punir toujours, se contentait souvent du repentir; enfin choisissait pour les emplois et les charges des hommes incapables de mal faire, afin de n'avoir pas à condamner quand le mal serait fait. Il rendit moins dures par une répartition équitable des charges les prestations de blé et la levée des impôts, et il supprima ces inventions de l'avidité qui révoltaient plus que l'impôt même : car, avant lui, on se faisait un jeu de voir le Breton forcé d'attendre à la porte des greniers fermés, et, qui plus est, d'acheter du blé à un prix majoré; des routes détournées, des régions éloignées étaient assignées à des tribus, pourtant très voisines de quartiers d'hiver, en sorte qu'elles avaient à approvisionner des cantonnements écartés et peu accessibles, jusqu'à ce que l'arrangement le plus simple pour tous vînt satisfaire l'avidité d'un petit nombre.

XX. En réformant, dès la première année, de tels abus, Agricola rétablit l'honneur de la paix, que l'insouciance ou la dureté de ses prédécesseurs ne faisait pas moins redouter que la guerre. Au retour de l'été, il rassembla son armée; il se multiplie dans les marches, loue la bonne discipline, contient ceux qui s'écartent, choisit lui-même l'emplacement des camps; lui-même reconnaît les marais et les bois; et, pendant ce temps, il ne laissait point de repos aux ennemis, les désolant par de subites incursions, et, quand il les avait assez effrayés, les traitant alors avec douceur, il faisait briller devant eux les attraits de la paix. Grâce à de tels moyens, beaucoup de cités qui jusqu'alors nous traitaient d'égal à égal donnèrent des otages, renoncèrent à leur ressentiment et furent investies de forts et de garnisons et traitées avec tant d'habileté et de vigilance qu'aucune des parties de la Bretagne nouvellement conquises n'a passé sous notre domination sans être si peu inquiétée.

XXI. L'hiver suivant fut employé tout entier aux mesures les plus salutaires. Afin que ces hommes dispersés,

faciles quieti et otio per voluptates assuescerent, hortari privatim, adjuvare publice, ut templa, fora, domos exstruerent, laudando promptos et castigando segnes; ita honoris æmulatio pro necessitate erat. Jam vero principum filios liberalibus artibus erudire, et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut, qui modo linguam Romanam abnuebant, eloquentiam concupiscerent. Inde etiam habitus nostri honor et frequens toga; paulatimque discessum ad delenimenta vitiorum, porticus et balneas et conviviorum elegantiam; idque apud imperitos humanitas vocabatur, cum pars servitutis esset.

XXII. Tertius expeditionum annus ²⁶³ novas gentes aperuit, vastatis usque ad Tanaum ²⁶⁴ (æstuario nomen est) nationibus. Qua formidine territi hostes quamquam conflictatum sævis tempestatibus exercitum lacessere non ausi, ponendisque insuper castellis spatium fuit. Annotabant periti non alium ducem opportunitates locorum sapientius legisse : nullum ab Agricola positum castellum aut vi hostium expugnatum aut pactione ac fuga desertum; nam adversus moras obsidionis annuis copiis firmabantur. Ita intrepida ibi hiems, crebræ eruptiones; et sibi quisque præsidio, irritis hostibus eoque desperantibus, quia, soliti plerumque damna æstatis hibernis eventibus pensare, tum æstate atque hieme juxta pellebantur. Nec Agricola umquam per alios gesta avidus interceptit : seu centurio seu præfectus ²⁶⁵ incorruptum facti testem habebat. Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur, et, ut erat comis bonis, ita

sauvages, et par là même toujours prêts à la guerre, s'accoutumassent, par les plaisirs, au repos et à la tranquillité, Agricola les exhorte en son nom particulier, les aide des deniers publics à construire des temples, des forums, des maisons; il loue l'activité, blâme la lenteur, et ce concours d'honneur qu'il fait naître tient lieu de contrainte. De plus il faisait instruire les enfants des chefs dans les arts libéraux et affectait de préférer l'esprit naturel des Bretons aux talents acquis des Gaulois, de sorte que ces peuples, qui naguère dédaignaient la langue des Romains, se passionnèrent bientôt pour leur éloquence. Notre habit même fut mis en honneur, et la toge devint à la mode. Peu à peu on se laissa tenter aux séductions de nos vices : on connut les portiques, les bains, le raffinement des repas; et ces hommes sans expérience appelaient civilisation ce qui était une partie de leur servitude.

XXII. La troisième campagne nous ouvrit de nouvelles contrées, et tout fut ravagé jusqu'au Tanaüs (tel est le nom de cet estuaire). Les ennemis, frappés de terreur, n'osèrent inquiéter l'armée, tout harassée qu'elle était par d'affreuses tempêtes; on eut même le loisir d'élever des forts. Les habiles remarquaient que jamais capitaine n'avait su mieux choisir des positions avantageuses; et pas une des forteresses construites par Agricola ne fut ni prise d'assaut par l'ennemi ou livrée par une capitulation et par la fuite : approvisionnées pour un an, elles pouvaient soutenir de longs sièges. Ainsi l'hiver était sans alarmes; les sorties étaient fréquentes, et chaque poste, se suffisant à lui-même, bravait les attaques et désespérait l'ennemi, qui, au lieu de réparer, suivant sa coutume, les pertes de l'été par les succès de l'hiver, se voyait, en été, en hiver, également repoussé. Et Agricola ne détourna jamais au profit d'une gloire cupide les services d'autrui : centurions, préfets, tous avaient en lui un témoin véridique de leurs actions. Quelques-uns le trouvaient un peu amer dans les réprimandes : c'est qu'il était affable aux bons, mais désagréable aux

adversus malos injucundus. Ceterum ex iracundia nihil supererat secretum, ut silentium ejus non timeres : honestius putabat offendere quam odisse.

XXIII. Quarta æstas ²⁶⁶ obtinendis quæ percucurrerat insumpta; ac, si virtus exercituum et Romani nominis gloria pateretur, inventus in ipsa Britannia terminus. Namque Clota et Bodotria ²⁶⁷, diversi maris æstibus ²⁶⁸ per immensum revectæ, angusto terrarum spatio dirimuntur : quod tum præsiidiis firmabatur, atque omnis propior sinus tenebatur, submotis velut in aliam insulam hostibus.

XXIV. Quinto expeditionum anno ²⁶⁹ Sabrinam ²⁷⁰ transgressus ignotas ad id tempus gentes crebris simul ac prosperis præliis domuit; eamque partem Britannia quæ Hiberniam ²⁷¹ aspicit copiis instruxit, in spem magis quam ob formidinem, si quidem Hibernia, medio inter Britanniam atque Hispaniam sita ²⁷² et Gallico quoque mari opportuna, valentissimam imperii partem magnis invicem usibus miscuerit. Spatium ejus, si Britannia comparatur, angustius, nostri maris ²⁷³ insulas superat. Solum cælumque et ingenia cultusque hominum haud multum a Britannia differunt. Melius aditus portusque per commercia et negotiatores cogniti. Agricola expulsam seditione domestica unum ex regulis gentis exceperat ac specie amicitia in occasionem ²⁷⁴ retinebat. Sæpe ex eo audivi legione una et modicis auxiliis debellari obtinere Hiberniam posse; idque etiam adversus Britanniam profuturum, si Romana ubique arma, et velut e conspectu libertas tolleretur.

XXV. Ceterum æstate qua sextum officii annum ²⁷⁵

méchants. Du reste, la colère ne laissait aucune rancune dans le fond de son cœur : ainsi on n'avait pas à craindre son silence; il croyait plus généreux d'offenser que de haïr.

XXIII. Il employa le quatrième été à s'assurer des pays qu'il avait parcourus; et, s'il était des limites pour la valeur de nos armées et la gloire du nom romain, ces limites auraient été trouvées dans la Bretagne même. En effet, les rivières de Clota et de Bodotria, refoulées bien avant dans les terres par le flux de deux mers opposées, ne laissent entre elles qu'un isthme étroit : des postes le fortifiaient alors; toute la zone en deçà était occupée, et l'ennemi rejeté au delà comme dans une autre île.

XXIV. La cinquième année de campagne, il franchit la Sabrina, dompta, par des combats nombreux et heureux, des nations jusqu'alors inconnues et garnit de troupes la partie de la Bretagne qui fait face à l'Hibernie, plus en vue de nouvelles conquêtes que par crainte d'être assailli : car l'Hibernie, située à mi-chemin entre la Bretagne et l'Espagne, à portée aussi de la mer des Gaules, pouvait établir l'unité dans cette partie si puissante de l'empire en devenant le nœud de grandes et mutuelles relations. Cette île, plus petite que la Bretagne, surpasse en grandeur celles de notre mer. Le sol, le climat, le caractère et les usages des habitants sont à peu près les mêmes qu'en Bretagne. Ce que l'on connaît le mieux, ce sont les côtes et les ports, grâce aux marchands qui les fréquentent ou y sont établis. Agricola avait accueilli un des petits rois de ce pays, chassé par une sédition domestique, et, sous le titre d'ami, il le gardait pour l'occasion. Souvent je lui ai entendu dire qu'avec une seule légion et quelques auxiliaires on pourrait dompter et conserver l'Hibernie, et que la Bretagne même en serait plus soumise, alors qu'elle apercevrait partout les armes romaines et que la liberté serait comme soustraite à sa vue.

XXV. Au reste l'été où commençait la sixième année

inchoabat, amplexus civitates trans Bodotriam sitas, quia motus universarum ultra gentium et infesta hostibus exercitus itinera timebantur, portus classe exploravit; quæ ab Agricola primum assumpta in partem virium sequebatur egregia specie, cum simul terra, simul mari bellum impelleretur ac sæpe iisdem castris pedes equesque et nauticus miles, mixti copiis et lætitia, sua quisque facta, suos casus attollerent, ac modo silvarum ac montium profunda, modo tempestatum ac fluctuum adversa, hinc terra et hostis, hinc victus Oceanus militari jactantia compararentur. Britannos quoque, ut ex captivis audiebatur, visa classis obstupefaciebat, tamquam aperto maris sui secreto ultimum victis per fugium clauderetur. Ad manus et arma conversi Caledoniam incolentes populi, paratu magno, majore fama, uti mos est de ignotis, oppugnare ultro castella ²⁷⁶ adorti, metum ut provocantes addiderant; regrediendumque citra Bodotriam et excedendum potius quam pellerentur ignavi specie prudentium admonebant, cum interim cognoscit hostes pluribus agminibus irrupturos; ac, ne superante numero et peritia locorum circumiretur, diviso et ipse in tres partes exercitu incessit.

XXVI. Quod ubi cognitum hosti, mutato repente consilio, universi nonam legionem ²⁷⁷, ut maxime invalidam, nocte aggressi, inter somnum ac trepidationem cæsis vigilibus irrupere. Jamque in ipsis castris pugnabatur, cum Agricola, iter hostium ab exploratoribus edoctus et

de son gouvernement, il comprit dans son projet les contrées qui s'étendent de l'autre côté de la Bodotria; et, comme le mouvement général de toutes les peuplades habitant au delà et les routes couvertes d'ennemis lui inspiraient des craintes, il fit reconnaître les ports par sa flotte. C'était la première fois qu'il l'employât comme partie de ses forces, en la faisant suivre la marche de l'armée, et ce fut un spectacle extraordinaire de voir cette guerre qui se poussait en même temps sur terre et sur mer, ces camps où, souvent confondus ensemble et confondant leur joie, fantassins, cavaliers, soldats de marine exaltaient leurs travaux et leurs aventures, comparant avec la jactance militaire tantôt les abîmes des forêts et des montagnes, tantôt la fureur hostile des flots et des tempêtes, les victoires remportées ici sur la terre et sur l'ennemi, là sur l'Océan. Les Bretons, de leur côté, au rapport des prisonniers, étaient consternés à la vue d'une flotte qui, en découvrant le secret de leur mer, fermait aux vaincus ce dernier refuge. Les peuples de la Calédonie eurent recours à leurs bras et à leurs armes, et avec de grandes forces, grossies encore par la renommée, comme tout ce qui est inconnu, prirent l'initiative d'une attaque contre nos forts et augmentèrent la crainte par cette provocation. Déjà les timides, sous le nom de prudents, conseillaient aux nôtres de revenir en deçà de la Bodotria et de se retirer pour n'être pas chassés, lorsque sur ces entrefaites Agricola sut que les ennemis devaient faire irruption avec des corps d'armée plus nombreux que les siens. De peur qu'à l'aide du nombre et de la connaissance des lieux ils ne parvinssent à l'envelopper, il divisa de son côté son armée en trois corps et marcha en avant.

XXVI. Instruits de ces dispositions, les barbares, changeant tout à coup de plan, fondent en masse et de nuit sur la neuvième légion, qu'ils savaient la plus faible, et entre le sommeil et le premier effroi d'une surprise ils égorgent les sentinelles et forcent les retranchements. Déjà ils combattaient dans le camp, lorsque, averti par

vestigiis insecutus, velocissimos equitum peditumque assultare tergis pugnantium jubet, mox ab universis adjici clamorem; et propinqua luce fulsere signa. Ita ancipiti malo territi Britanni, et Romanis ²⁷⁸ rediit animus, ac securi pro salute de gloria certabant. Ultra quin etiam erupere, et fuit atrox in ipsis portarum angustiis praelium, donec pulsati hostes, utroque exercitu certante, his ²⁷⁹, ut tulisse opem, illis ²⁸⁰, ne eguisse auxilio viderentur. Quod nisi paludes et silvæ fugientes texissent, debellatum illa victoria foret.

XXVII. Cujus conscientia ac fama ferox exercitus nihil virtuti suæ invium et penetrandam Caledoniam inveniendumque tandem Britannia terminum continuo praeliorum cursu fremebant; atque illi modo cauti ac sapientes prompti post eventum ac magniloqui erant. Iniquissima hæc bellorum condicio est : prospera omnes sibi vindicant, adversa uni imputantur. At Britanni non virtute se, sed occasione et arte ducis victos rati, nihil ex arrogantia remittere, quominus juventutem armarent, conjuges ac liberos in loca tuta transferrent, cœtibus ac sacrificiis conspiracy civitatum sancirent. Atque ita irritatis utrimque animis discessum.

XXVIII. Eadem æstate ²⁸¹ cohors Usiporum ²⁸² per Germanias conscripta et in Britanniam transmissa magnum ac memorabile facinus ausa est. Occiso centurione ac militibus, qui ad tradendam disciplinam immixti manipulis exemplum et rectores habebantur, tres libur-

ses éclaireurs du mouvement des ennemis et se lançant sur leurs traces, Agricola ordonne aux plus alertes de ses cavaliers et de ses fantassins de les charger par derrière, à toute l'armée de pousser aussitôt les cris de guerre; et les premières lueurs du jour virent briller les enseignes. Les Bretons, pressés des deux côtés, s'épouvantent; les Romains reprennent courage, et, sûrs de leur salut, combattent pour la gloire. Agresseurs à leur tour, ils se précipitent hors du camp, et une sanglante mêlée s'engage au passage même des portes, jusqu'à ce que l'ennemi repoussé cède aux efforts rivaux de nos deux armées, dont l'une voudrait paraître avoir porté du secours, et l'autre n'en avoir pas eu besoin. Si les marais et les bois n'eussent couvert les fuyards, cette victoire finissait la guerre.

XXVII. Le sentiment qu'ils ont de leur succès, la gloire qu'il leur procure enhardissent nos soldats; ils s'écriaient en frémissant que rien n'était inaccessible à leur valeur, qu'il fallait pénétrer dans la Calédonie et trouver enfin, en courant de combats en combats, les bornes de la Bretagne. Même les sages et les prudents de la veille ne manquaient, après l'événement, ni de résolution ni de jactance. Telle est, à la guerre, l'iniquité des jugements : chacun revendique sa part des succès, les revers sont imputés à un seul. Quant aux Bretons, attribuant leur défaite non au courage des Romains, mais aux circonstances et à l'adresse du général, ils ne rabattirent rien de leur orgueil : ils arment la jeunesse, transportent les femmes et les enfants dans des lieux sûrs et cimentent par des réunions et des sacrifices l'union de toutes les cités. C'est ainsi que, les esprits surexcités de part et d'autre, l'on se sépara.

XXVIII. Pendant le même été, une cohorte d'Usipiens, levée en Germanie et transportée en Bretagne, fit un coup d'audace extraordinaire et digne de mémoire. Ils massacrent le centurion et les soldats qui, distribués dans chaque manipule pour les instruire, y servaient à la fois de modèles et de maîtres, et s'embarquent sur

nicas ²⁸³, adactis per vim gubernatoribus, ascendere; et uno refugiente, suspectis duobus eoque interfectis, nondum vulgato rumore, ut miraculum prævehebantur. Mox cum adaquatam atque utilia raptum issent, cum plerisque Britannorum sua defensantium prælio congressi, ac sæpe victores, aliquando pulsus, eo ad extremum inopiæ venire, ut infirmissimos suorum, mox sorte ductos vescerentur; atque ita circumvecti Britanniam, amissis per insciam regendi navibus, pro prædonibus habiti, primum a Suebis ²⁸⁴, mox a Frisiis ²⁸⁵ intercepti sunt. Ac fuere quos per commercia venundatos et in nostram usque ripam ²⁸⁶ mutatione ementium adductos indicium tanti casus illustravit.

XXIX. Initio æstatis ²⁸⁷ Agricola, domestico vulnere ictus, anno ante natum filium amisit. Quem casum neque, ut plerique fortium virorum, ambitiose, neque per lamenta rursus ac mærorem muliebriter tulit : et in luctu bellum inter remedia erat. Igitur præmissa classe, quæ pluribus locis prædata magnum et incertum terrorem faceret, expedito exercitu, cui ex Britannis fortissimos et longa pace exploratos addiderat, ad montem Graupium ²⁸⁸ pervenit, quem jam hostis insederat. Nam Britanni, nihil fracti pugnæ prioris eventu et ultionem aut servitium exspectantes, tandemque docti commune periculum concordia propulsandum, legationibus et fœderibus omnium civitatum vires exciverant. Jamque super triginta millia armatorum aspiciebantur, et adhuc

trois bâtiments légers, dont ils entraînent par force les pilotes; un de ceux-ci leur ayant échappé, ils tuent les deux autres comme suspects; et, leur évasion étant encore ignorée, ils soulevaient l'étonnement en longeant les côtes. Bientôt, descendus à terre pour faire de l'eau et enlever des provisions, ils se battirent avec beaucoup de Bretons qui se défendaient contre leurs pillages, et souvent vainqueurs, quelquefois repoussés, ils furent réduits par la faim à manger les plus faibles d'entre eux, puis ceux que désignait le sort. Après avoir fait ainsi le tour de la Bretagne, ils perdirent leurs vaisseaux, faute de savoir les gouverner, furent pris pour des pirates et tombèrent les uns dans les mains des Suèves, les autres dans celles des Frisons. Il en est même qui, vendus comme des marchandises, ont été amenés, de maître en maître, jusque sur notre rive, où le récit de cette étonnante aventure leur a donné de la célébrité.

XXIX. Au commencement de l'été suivant, Agricola fut frappé d'un malheur domestique, la perte d'un fils qui lui était né depuis un an. Il soutint ce coup sans cette ostentation de fermeté chère à la plupart des âmes fortes, et sans s'abandonner non plus, comme les femmes, aux gémissements et à la prostration; dans le deuil, la guerre était un de ses remèdes. Il fait partir sa flotte la première, avec ordre de piller sur plusieurs points de la côte, afin que l'ennemi, ne sachant jamais où était le péril, fût dans une terreur extrême; et lui-même, à la tête de son armée sans bagage, à laquelle il avait ajouté un corps de Bretons connus par leur valeur et éprouvés par une longue fidélité, il s'avance jusqu'au mont Graupius. Les ennemis l'occupaient déjà : l'issue du dernier combat ne les avait point découragés; réduits à choisir entre la vengeance et l'esclavage, et convaincus enfin qu'il fallait des efforts communs pour repousser un commun danger, ils avaient, par des députations et des traités, mis en mouvement les forces de tous les cantons. Déjà l'on apercevait plus de trente mille hommes en armes, auxquels accouraient se joindre toute la jeu-

affluebat omnis juvenus et quibus cruda ac viridis senectus, clari bello et sua quisque decora gestantes, cum inter plures duces virtute et genere præstans nomine Galgacus apud contractam multitudinem prælium poscentem in hunc modum locutus fertur :

XXX. « Quotiens causas belli et necessitatem nostram intueor, magnus mihi animus est hodiernum diem consensumque vestrum initium libertatis toti Britannia fore. Nam et universi servitutis expertes, et nullæ ultra terræ ac ne mare quidem securum, imminente nobis classe Romana. Ita prælium atque arma, quæ fortibus honesta, eadem etiam ignavis tutissima sunt. Priores pugna, quibus adversus Romanos varia fortuna certatum est, spem ac subsidium in nostris manibus habebant, quia, nobilissimi totius Britannia eoque in ipsis penetralibus siti nec servientium litora aspicientes, oculos quoque a contactu dominationis inviolatos habebamus. Nos terrarum ac libertatis extremos recessus ipse ac sinus famæ in hunc diem defendit : atque omne ignotum pro magnifico est; sed nunc terminus Britannia patet, nulla jam ultra gens, nihil nisi fluctus et saxa et infestiores Romani, quorum superbiam frustra per obsequium ac modestiam effugeris. Raptores orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terræ, jam et mare scrutantur : si locuples hostis est, avari, si pauper, ambitiosi, quos non Oriens, non Occidens satiaverit : soli omnium opes atque inopiam pari affectu concupiscunt. Auferre, trucidare, rapere falsis nominibus imperium, atque, ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.

nesse et ce qu'il y avait de vieillards encore verts et robustes, tous fameux par leurs exploits, tous décorés des marques de leur valeur. Cette foule immense était réunie et demandait le combat, lorsque Galgacus, distingué entre les chefs par son courage et sa naissance, parla, dit-on, à peu près en ces termes :

XXX. « Lorsque j'envisage les causes de la guerre et la nécessité qui nous presse, j'ai le plus grand espoir que cette journée et l'union de vos efforts vont commencer l'affranchissement de toute la Bretagne. Aucun de nous ici n'a connu la servitude; plus loin, aucune terre; sur la mer elle-même, plus de sûreté : la flotte romaine croise devant nous. Ainsi le combat et les armes, qui sont le parti le plus glorieux pour des braves, sont encore le plus sûr pour des lâches. Les précédentes batailles, où la lutte contre les Romains avait éprouvé des fortunes diverses, laissent en nos bras espoir et ressources, car nous, les plus nobles de toute la Bretagne, et, à ce titre, placés dans ses plus mystérieuses retraites, loin de l'aspect des rivages asservis, avons conservé nos yeux mêmes purs des atteintes de la domination. Habitants des dernières terres, et dernier peuple libre, cet éloignement précisément qui nous cachait à la renommée nous a jusqu'ici défendus; et on se fait une grande idée de ce qu'on ne connaît pas. Mais maintenant le fond de la Bretagne est ouvert; après nous plus de nations, plus rien que des flots et des rochers; et plus dangereux encore les Romains, dont vous ne désarmerez pas l'orgueil par l'obéissance et la soumission. Brigands dont le monde est la proie, depuis que la terre manque à leurs universels ravages, voici que désormais ils fouillent le sein des mers; avides de biens, si leur ennemi est riche, de domination, s'il est pauvre, ni l'Orient ni l'Occident ne les ont assouvis; seuls de tous les mortels, ils convoitent avec la même fureur les richesses et l'indigence. Emporter, massacrer, ravir, voilà ce que, dans leur faux langage, ils nomment exercer l'empire; leur paix, c'est le silence des déserts.

XXXI. « Liberos cuique ac propinquos suos natura carissimos esse voluit : hi per delectus alibi servituri auferuntur; conjuges sororesque, etiamsi hostilem libidinem effugiant, nomine amicorum atque hospitem polluuntur. Bona fortunæque in tributum, ager atque annus in frumentum, corpora ipsa ac manus silvis ac paludibus emuniendis inter verbera ac contumelias conteruntur. Nata servituti mancipia semel veneunt atque ultro a dominis aluntur : Britannia servitutum suam cotidie emit, cotidie pascit. Ac sicut in familia recentissimus quisque servorum etiam conservis ludibrio est, sic in hoc orbis terrarum vetere famulatu novi nos et viles in excidium petimur : neque enim arva nobis aut metalla ²⁸⁹ aut portus sunt, quibus exercendis reservemur. Virtus porro ac ferocia subjectorum ingrata imperantibus; et longinquitas ac secretum ipsum quo tutius, eo suspectius. Ita, sublata spe veniæ, tandem sumite animum, tam quibus salus quam quibus gloria carissima est. Brigantes ²⁹⁰ femina duce ²⁹¹ exurere coloniam, expugnare castra, ac, nisi felicitas in socordiam vertisset, exuere jugum potuere : nos, integri et indomiti et in libertatem, non in pœnitentiam bellaturi primo statim congressu ostendamus, quos sibi Caledonia viros seposuerit.

XXXII. « An eandem Romanis in bello virtutem quam in pace lasciviam adesse creditis? Nostris illi dissensionibus ac discordiis clari vitia hostium in gloriam exercitus sui vertunt; quem, contractum ex diversissimis gentibus, ut secundæ res tenent, ita adversæ dissolvent; nisi

XXXI. « La nature a voulu que l'homme n'eût rien de plus cher que ses enfants et ses proches; nos fils, enlevés par les enrôlements, vont porter le joug dans une terre étrangère; quant à nos femmes et à nos sœurs, si l'adversaire ne les violente en ennemi, il les souille en se donnant comme un ami ou comme un hôte. Les biens et les revenus sont épuisés par les impôts, les terres et les moissons par les fournitures; les corps mêmes et les bras, on les use à percer des forêts, à combler des lacs, sous le fouet et l'injure : épuisement total! L'esclave-né n'est vendu qu'une fois, et même son maître le nourrit : la Bretagne achète chaque jour, chaque jour elle nourrit sa propre servitude. Et comme dans une troupe d'esclaves le dernier arrivé sert de jouet même à ses camarades, dans ce vieil asservissement de l'univers, où nous sommes les nouveaux venus, les plus vils, on s'en prend à nous pour nous détruire totalement. Pour quels travaux nous réserverait-on? Nous n'avons ni terres labourables, ni mines, ni ports. Mais nous avons cette valeur et cette fierté que les dominateurs ne pardonnent point aux sujets; et cet asile même de notre éloignement, mieux il nous protège, plus il nous rend suspects. Ainsi, puisqu'il n'est point de grâce à espérer, armez-vous enfin de courage, vous tous, ceux qui tiennent le plus à la vie, comme ceux qui tiennent le plus à l'honneur. Les Brigantes, commandés par une femme, ont pu réduire en cendres une colonie, forcer un camp; ils eussent secoué le joug, si le succès ne les eût engourdis. Et nous, encore intacts et indomptés, nous qui allons combattre pour conserver notre liberté et non pour obéir à des remords, montrons dès le premier choc quels hommes la Calédonie s'est gardés pour sa défense!

XXXII. « Croyez-vous les Romains aussi braves à la guerre que corrompus dans la paix? Grands par nos discordes et nos dissensions, ils font servir les fautes de leurs ennemis à la gloire de leur armée. Et cette armée, quelle est-elle? un assemblage des nations les plus différentes, qu'unit la prospérité, qu'un revers

si Gallos et Germanos et (pudet dictu) Britannorum ²⁹² plerosque, licet dominationi alienæ sanguinem commo-
dent, diutius tamen hostes quam servos, fide et affectu
teneri putatis. Metus ac terror est, infirma vincla cari-
tatis; quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse
incipient. Omnia victoriæ incitamenta pro nobis sunt :
nullæ Romanos conjuges accendunt, nulli parentes
fugam exprobraturi sunt; aut nulla plerisque ²⁹³ patria
aut alia ²⁹⁴ est. Paucos numero, trepidos ignorantia,
cælum ipsum ac mare et silvas, ignota omnia, circumspec-
tantes, clausos quodam modo ac vinctos dii nobis tradide-
runt. Ne terreat vanus aspectus et auri fulgor atque
argenti, quod neque tegit neque vulnerat. In ipsa hos-
tium acie inveniemus nostras manus. Agnoscent Bri-
tanni suam causam, recordabuntur Galli priorem liber-
tatem : deserent illos ceteri Germani, tamquam nuper
Usipi ²⁹⁵ reliquerunt. Nec quicquam ultra formidinis :
vacua castella, senum coloniæ ²⁹⁶, inter male parentes et
injuste imperantes ægra municipia et discordantia.
Hic dux, hic exercitus : ibi tributa et metalla et ceteræ
servientium pœnæ, quas in æternum perferre aut statim
ulcisci in hoc campo est. Proinde, ituri in aciem, et
majores vestros et posteros cogitate. »

XXXIII. Exceperere orationem alacres, ut barbaris
moris, cantu fremituque et clamoribus dissonis. Jamque
agmina et armorum fulgores audentissimi cujusque pro-
cursu : simul instruebatur acies, cum Agricola, quamquam

dissoudra; à moins que ces Gaulois, ces Germains et (j'ai honte de le dire) cette foule de Bretons, qui prêtent leur sang à une domination étrangère, dont après tout, ils furent plus longtemps les ennemis que les esclaves, ne vous semblent attachés à eux par l'affection et la fidélité! ils le sont par la crainte, par la terreur, faibles liens d'amitié : rompez ces liens; en cessant de trembler, ils commenceront à haïr. Tout ce qui encourage à vaincre est de notre côté. Les Romains n'ont point de femmes pour enflammer leur courage, point de pères pour leur reprocher leur fuite; la plupart n'ont point de patrie ou en ont une autre que celle qu'ils servent. Peu nombreux, inquiets, car ils ne savent où ils sont, ils regardent avec effroi le ciel même, cette mer, ces forêts, tout ce pays inconnu qui les entoure : oui, les dieux nous les livrent ici comme enfermés et enchaînés. Ne vous laissez point effrayer par un vain aspect et par cet éclat de l'or et de l'argent qui ne défend ni ne blesse. Dans les rangs mêmes des ennemis nous trouverons des bras qui sont à nous : les Bretons reconnaîtront leur propre cause; les Gaulois se souviendront de leur ancienne liberté; ce qui leur reste de Germains les abandonnera, comme ont fait naguère les Usipiens. Et après ce combat plus rien à redouter : des forts sans garnison, des colonies de vieillards, des municipes affaiblis et partagés entre la révolte et la tyrannie. Ici, leur général, ici, leur armée, là-bas les impôts, les mines et les autres fléaux qui punissent les esclaves. Ces fléaux pour toujours, ou la vengeance sur l'heure! ce champ en décidera. Bretons, en allant au combat, songez à vos ancêtres et à vos descendants. »

XXXIII. Ce discours fut accueilli avec enthousiasme, à la manière des barbares, par des chants, des frémissements et des clameurs confuses. Déjà les bataillons s'ébranlent; les armes étincellent, tandis que les plus audacieux s'élancent en avant : pendant ce temps l'armée se rangeait en bataille. Alors Agricola, malgré l'allégresse de ses troupes qu'il avait peine à retenir dans les retranchements, convaincu qu'il fallait les enflammer davan-

lætum et vix munimentis ²⁹⁷ coercitum militem accendendum adhuc ratus, ita disseruit : « Septimus ²⁹⁸ annus est, commilitones, ex quo virtute vestra, auspiciis imperii Romani, fide atque opera nostra, Britanniam vicistis. Tot expeditionibus, tot præliis, seu fortitudine adversus hostes, seu patientia ac labore pæne adversus ipsam rerum naturam opus fuit, neque me militum neque vos ducis pænivit. Ergo egressi, ego veterum legatorum, vos priorum exercituum terminos, finem Britanniae non fama nec rumore, sed castris et armis tenemus; inventa Britannia et subacta. Equidem sæpe in agmine, cum vos paludes montesve et flumina fatigarent, fortissimi cujusque voces audiebam : « Quando dabitur hostis, quando acies? » Veniunt e latebris suis extrusi, et vota virtusque in aperto omniaque prona victoribus atque eadem victis adversa. Nam, ut superasse tantum itineris, silvas evasisse, transisse æstuaria pulchrum ac decorum in frontem, ita fugientibus periculosissima quæ hodie prosperrima sunt : neque enim nobis aut locorum eadem notitia aut commeatum eadem abundantia, sed manus et arma et in his omnia. Quod ad me attinet, jam pridem mihi decretum est neque exercitus neque ducis terga tuta esse. Proinde et honesta mors turpi vita potior et incolumitas ac decus eodem loco sita sunt. Nec inglorium fuerit in ipso terrarum ac naturæ fine cecidisse.

XXXIV. « Si novæ gentes atque ignota acies constitisset, aliorum exercituum exemplis vos hortarer : nunc vestra decora recensete, vestros oculos interrogate. Hi sunt quos proximo anno ²⁹⁹ unam legionem furto noctis aggressos clamore debellastis; hi ceterorum Britanno-

tage, prononça cette harangue : « Compagnons, voici la septième année que grâce à votre valeur et sous les auspices de l'empire romain, grâce à un dévouement loyal, grâce aussi à mes efforts, vous triomphez de la Bretagne. Dans tant d'expéditions et de combats, où il a fallu soit du courage contre l'ennemi, soit de l'endurance et de l'énergie presque contre la nature elle-même, je ne me suis jamais plaint de mon armée, ni vous de votre chef. Nous sommes allés plus loin, moi que les légats, mes devanciers, vous que les précédentes armées; et ce n'est plus en paroles et dans les discours de la renommée que nous occupons l'extrémité de la Bretagne, c'est avec nos camps et nos armes : la Bretagne est enfin découverte et conquise. Dans ces marches pénibles au travers des marais, des fleuves et des montagnes, j'entendais les plus braves s'écrier : « Quand donc se présentera l'ennemi? quand la bataille? » Le voilà, cet ennemi, arraché de ses repaires; vos vœux sont accomplis; le champ est ouvert à votre vaillance; vainqueurs, tout s'aplanit devant nous; mais, vaincus, tout nous devient obstacle. Autant il est beau et glorieux, si on marche de l'avant, d'avoir franchi de si grandes distances, traversé tant de forêts, passé tant de bras de mer, autant la fuite rendrait périlleuse une position aujourd'hui si brillante. Car ici nous n'avons plus la même connaissance du pays, ni la même abondance de vivres; mais nos bras, mais nos armes nous restent et nous tiennent lieu de tout. Quant à moi, j'ai depuis longtemps pour maxime que ni l'armée ni le général ne trouvent leur sécurité en tournant le dos. Si donc une mort honorable vaut mieux qu'une vie honteuse, le même champ aussi nous offre le salut et l'honneur. Et n'y aurait-il pas encore quelque gloire à succomber aux lieux où finissent la terre et la nature?

XXXIV. « Si vous aviez devant vous de nouvelles nations, des bataillons inconnus, je chercherais dans d'autres armées des exemples pour vous animer. Mais passez en revue vos exploits, interrogez vos yeux. Voilà les hommes qui, l'an dernier, comme des voleurs, la nuit,

rum fugacissimi ideoque tam diu superstites. Quomodo silvas saltusque penetrantibus fortissimum quodque animal contra ruere, pavida et inertia ipso agminis sono pellebantur, sic acerrimi Britannorum jam pridem ceciderunt; reliquus est numerus ignavorum et metuentium. Quos quod tandem invenistis, non restiterunt, sed deprehensi sunt; novissimæ res et extremo metu torpor defixere aciem in his vestigiis, in quibus pulchram et spectabilem victoriam ederetis. Transigite cum expeditionibus, imponite quinquaginta³⁰⁰ annis magnum diem, approbate reipublicæ numquam exercitui imputari potuisse aut moras belli aut causas rebellandi. »

XXXV. Et alloquente adhuc Agricola militum ardor eminebat, et finem orationis ingens alacritas consecuta est, statimque ad arma discursum. Instinctos ruentesque ita disposuit, ut peditum auxilia³⁰¹, quæ octo millium erant, mediam aciem firmarent, equitum tria millia cornibus affunderentur. Legiones pro vallo stetero, ingens victoriæ decus citra Romanum sanguinem bellanti, et auxilium, si pellerentur. Britannorum acies in speciem simul ac terrorem editioribus locis constiterat ita, ut primum agmen in æquo, ceteri per acclive jugum connexi velut insurgerent; media campi covinarius eques³⁰² strepitu ac discursu complebat. Tum Agricola, superante hostium multitudine, veritus, ne in frontem simul et latera suorum pugnaretur, diductis ordinibus, quamquam porrectior acies futura erat et

avaient attaqué une de vos légions et qu'un cri a suffi à terrasser; voilà ceux qui, de tous les Bretons, savent le mieux fuir, et voilà pourquoi ils ont si longtemps duré. Quand vous vous enfonciez dans les bois et les ravins, c'était l'animal le plus courageux qui se précipitait contre vous; mais les bêtes peureuses, incapables de résister, prenaient la fuite au seul bruit de vos pas : de même les plus intrépides des Bretons sont tombés depuis longtemps. Il ne reste qu'une foule lâche et craintive; et, si vous les avez trouvés enfin, ce n'est pas qu'ils vous aient attendus, c'est qu'ils ont été surpris; la situation critique de leurs affaires, l'engourdissement que provoque une frayeur extrême les ont cloués à cette place pour vous y préparer une glorieuse et mémorable victoire. Achevez d'un seul coup toutes les expéditions; couronnez cinquante ans de travaux par une grande journée; prouvez à la république qu'on ne dut jamais imputer à l'armée ni les lenteurs de la guerre, ni les causes des révoltes. »

XXXV. Agricola parlait encore, et déjà éclatait l'ardeur des soldats. La fin de son discours fut suivie d'un enthousiasme universel, et aussitôt de tous côtés l'on courut aux armes. Pendant qu'ainsi animés ils se précipitent à l'envi, le général les disposa de manière à établir un centre solide avec l'infanterie auxiliaire, composée de huit mille hommes, et à couvrir les ailes avec trois mille cavaliers. Les légions se tinrent immobiles devant les retranchements : il donnait à la victoire plus d'éclat en luttant ainsi sans verser le sang romain, et il s'assurait une réserve en cas de recul. Les Bretons, pour en imposer et terrifier à la fois, s'étaient postés sur les hauteurs; la première ligne était en terrain plat; le reste, rangé par échelons sur le versant de la colline, s'élevait en amphithéâtre; les chars de la cavalerie remplissaient de bruit et de mouvement la plaine qui séparait les deux armées. Alors, étant donné la supériorité numérique de l'ennemi, Agricola craignit d'être attaqué en tête et en flanc : il fit dédoubler les rangs; et, quoique la ligne de bataille en devint plus étendue et que la plupart conseillassent d'ap-

arcessendas plerique legiones admonebant, promptior in spem et firmus adversis, dimisso equo, pedes ante vexilla constitit.

XXXVI. Ac primo congressu eminus certabatur : simulque constantia, simul arte Britanni ingentibus gladiis et brevibus cætris ³⁰³ missilia nostrorum vitare vel excutere, atque ipsi magnam vim telorum superfundere, donec Agricola Batavorum ³⁰⁴ cohortes tres ac Tungrorum ³⁰⁵ duas cohortatus est, ut rem ad mucrones ³⁰⁶ ac manus adducerent; quod et ipsis vetustate militiæ exercitatum et hostibus inhabile [parva scuta et enormes gladios gerentibus] : nam Britannorum gladii sine mucrone complexum armorum et in arto pugnam non tolerabant. Igitur, ut Batavi miscere ictus, ferire umbonibus ³⁰⁷, ora fodere, et, stratis qui in æquo astiterant, erigere in colles aciem cœpere, ceteræ cohortes ³⁰⁸ æmulatione et impetu connisæ proximos quosque cædere : ac plerique semineces aut integri festinatione victoriæ relinquebantur. Interim equitum turmæ ³⁰⁹, ut fugere convinnarii, peditum se prælio miscuere; et quamquam recentem terrorem intulerant, densis tamen hostium agminibus et inæqualibus locis hærebant; minimeque equestris ei jam pugnæ facies erat, cum in gradu haud stantes simul equorum corporibus impellerentur; ac sæpe vagi currus, exterriti sine rectoribus equi, ut quemque formido tulerat, transversos aut obvios incursabant.

XXXVII. Et Britanni, qui adhuc pugnæ expertes summa collium insederant et paucitatem nostrorum vacui spernebant, degredi paulatim et circumire terga vincentium cœperant, ni id ipsum veritus Agricola quatuor equitum alas, ad subita belli retentas, venientibus

peler les légions, lui, aimant mieux espérer et ferme contre les obstacles, renvoie son cheval et se place à pied devant les enseignes.

XXXVI. L'action s'engagea de loin : unissant la fermeté à l'adresse, les Bretons, avec leurs longues épées et leurs petits boucliers, évitaient ou détournaient nos javelots, tandis qu'eux-mêmes faisaient pleuvoir sur nous une grêle de traits. Bientôt Agricola exhorte trois cohortes de Bataves et deux de Tongres à en venir aux prises et à jouer de leurs courtes armes, genre de combat familier à ces vieux soldats et incommode aux ennemis qui portaient d'étroits boucliers et d'énormes épées, car les épées sans pointe des Bretons ne se prêtaient pas au croisement du fer et à un combat serré. Aussi, dès que les Bataves se mirent à frapper de côté et d'autre, à heurter de la bosse de leurs boucliers, à labourer les visages, et, ayant renversé les troupes qui étaient dans la plaine, à monter à l'assaut sur les collines, les autres cohortes, entraînées par l'exemple et par un élan naturel, massacrèrent tout ce qu'elles rencontraient, non sans laisser derrière elles, dans la précipitation de la victoire, une foule d'ennemis à demi morts ou même sans blessure. Cependant nos escadrons, après avoir mis les chars en fuite, se jetèrent dans la mêlée des fantassins; ils y répandirent bien un nouvel effroi; mais l'épaisseur des bataillons et l'inégalité du terrain les arrêtaient. Jamais rien ne ressembla moins à un combat de cavalerie : les combattants ne pouvaient garder leurs positions et ils étaient encore poussés par le choc des chevaux; des chars en déroute, des chevaux terrifiés, sans conducteur, emportés au gré de leur frayeur, se précipitaient sur eux de flanc ou de face.

XXXVII. D'autre part ceux des Bretons qui, postés au sommet des collines, n'avaient pas encore pris part au combat et, tranquilles, regardaient notre petit nombre avec dédain, étaient descendus peu à peu et se disposaient à prendre le vainqueur à revers, si Agricola, qui avait craint ce mouvement, n'eût fait marcher à leur rencontre quatre ailes de cavalerie qu'il tenait en réserve

opposuisset, quantoque ferocius accucurrerant, tanto acrius pulsos in fugam disjecisset. Ita consilium Britan-
norum in ipsos versum, transvectæque præcepto ducis a fronte pugnantium alæ aversam hostium aciem invasere. Tum vero patentibus locis grande et atrox spectaculum : sequi, vulnerare, capere, atque eosdem, oblatis aliis, trucidare; jam hostium, prout cuique ingenium erat, catervæ armatorum paucioribus terga præstare, quidam inermes ultro ruere ac se morti offerre. Passim arma et corpora et laceri artus et cruenta humus; et aliquando etiam victis ira virtusque. Postquam silvis appropinquaverunt, repente primos sequentium incautos collecti et locorum gnari circumveniebant. Quod ni frequens ubique Agricola validas et expeditas cohortes indaginis modo et, sicubi artiora erant, partem equitum dimissis equis, simul rariores silvas equitem persultare jussisset, acceptum aliquod vulnus per nimiam fiduciam foret. Ceterum ubi compositos firmis ordinibus sequi rursus videre, in fugam versi, non agminibus, ut prius, nec alius alium respec-
tantes, rari et vitabundi invicem longinqua atque avia petiere. Finis sequendi nox et satietas fuit. Cæsa hostium ad decem millia : nostrorum trecenti sexaginta cecidere, in quis Aulus Atticus, præfectus cohortis, juvenili ardore et ferocia equi hostibus illatus.

XXXVIII. Et nox quidem gaudio prædaque laeta victoribus; Britanni palantes, mixtoque virorum mulierumque ³¹⁰ ploratu, trahere vulneratos, vocare integros;

pour les besoins imprévus et ne les eût repoussés et dispersés d'autant plus vivement qu'ils étaient accourus avec plus de confiance. Ainsi le stratagème des Bretons fut tourné contre eux-mêmes; et la cavalerie, se portant par l'ordre du général du front de bataille sur les derrières de l'armée ennemie, fond sur elle. C'est alors que, dans toute l'étendue de la plaine, parut un grand et horrible spectacle : le Romain poursuit, blesse, fait des prisonniers, les tue pour en faire d'autres; les ennemis, chacun suivant son instinct, fuient par bandes armées devant quelques hommes, ou, seuls et sans armes, se précipitent au milieu des vainqueurs et s'offrent à la mort. Partout des armes éparses, des cadavres, des membres déchirés, la terre rougie de sang. Quelquefois aussi chez les vaincus un retour de colère et de courage. Aux abords des bois, tout à coup, groupés et connaissant bien les lieux, ils enveloppaient ceux des nôtres qui les suivaient de plus près et s'étaient engagés imprudemment. Si Agricola, présent partout, n'eût placé, comme dans une battue, un cordon fait de cohortes vigoureuses et armées à la légère, s'il n'eût ordonné à une partie de ses cavaliers de pénétrer à pied dans les endroits fourrés, tandis que le reste, à cheval, battrait les clairières, nous aurions payé par quelque échec un excès de confiance. Quand les Bretons virent qu'en bon ordre et les rangs serrés on revenait sur eux et on les poursuivait, ils recommencèrent à fuir, mais non plus par troupes et sans se perdre de vue : épars, s'évitant les uns les autres, ils s'égarèrent au loin dans les lieux les moins pratiqués. La nuit et la satiété mirent fin à la poursuite. Dix mille ennemis environ furent tués; nous perdîmes trois cent soixante hommes, parmi lesquels Aulus Atticus, préfet d'une cohorte, qui fut emporté au milieu des barbares par l'ardeur de sa jeunesse et la fougue de son cheval.

XXXVIII. Victorieux et chargés de butin, les Romains passèrent la nuit dans la joie; les Bretons errant au hasard, hommes et femmes confondant leurs lamentations, entraînent leurs compagnons blessés, appellent

deserere domos ac per iram ultro incendere; eligere latebras et statim relinquere; miscere invicem consilia aliqua, deinde separare; aliquando frangi aspectu pignorum suorum, sæpius concitari; satisque constabat sævisse quosdam in conjuges ac liberos, tamquam misererentur. Proximus dies faciem victoriæ latius aperuit : vastum ubique silentium, secreti colles, fumantia procul tecta, nemo exploratoribus obvius. Quibus in omnem partem dimissis, ubi incerta fugæ vestigia, neque usquam conglobari hostes compertum, et exacta jam æstate spargi bellum nequibat, in fines Borestorum ³¹¹ exercitum deducit. Ibi acceptis obsidibus, præfecto classis ³¹² circumvehi Britanniam præcipit. Datæ ad id vires, et præcesserat terror. Ipse peditem atque equites lento itinere, quo novarum gentium animi ipsa transitus mora terrerentur, in hibernis ³¹³ locavit. Et simul classis secunda tempestate ac fama Trucculensem portum ³¹⁴ tenuit, unde proximo Britannia latere lecto omni redierat.

XXXIX. Hunc rerum cursum, quamquam nulla verborum jactantia epistolis Agricolaë auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius exceptit. Inerat conscientia derisui fuisse nuper ³¹⁵ falsum e Germania triumphum, emptis per commercia quorum habitus et crines ³¹⁶ in captivorum speciem formarentur : at nunc veram magnamque victoriam, tot millibus hostium cæsis, ingenti fama celebrari. Id sibi maxime formidolosum, privati hominis nomen supra principis attolli : frustra

ceux qui ne le sont pas, abandonnent leurs maisons, et, de colère, y mettent eux-mêmes le feu, choisissent des retraites et les quittent aussitôt, se concertent un moment, puis se désunissent; atterrés quelquefois devant les objets de leur tendresse, plus souvent encore ils étaient exaspérés; et l'on assura même que plusieurs avaient tué leurs femmes et leurs enfants, pensant agir par pitié. Le jour suivant acheva de déployer aux yeux le tableau de la victoire : partout un vaste silence, des collines solitaires, des toits fumant au loin, pas un homme sur le chemin de nos coureurs. Lorsque, en faisant battre le pays de tous côtés, on eut reconnu que la fuite de l'ennemi n'avait point de but certain, et qu'il ne se rassemblait nulle part, l'été déjà fini ne permettant pas de mener la guerre sur plusieurs points, Agricola ramena son armée dans le pays des Borestes. Il y prit des otages et ordonna au commandant de la flotte de faire une croisière le long des côtes de Bretagne. Il lui donna des forces pour cette expédition, que déjà la terreur avait devancée. Quant à lui, pour effrayer par la lenteur même de son passage ces peuples nouvellement soumis, il conduisit à petites journées l'infanterie et la cavalerie dans les quartiers d'hiver. Et à ce moment la flotte, secondée par les vents et la renommée, occupa le port de Truttule, d'où elle était partie pour longer les côtes bretonnes les plus voisines et où finalement elle était revenue.

XXXIX. Cette suite d'événements, quoique exposée dans le rapport d'Agricola sans jactance ni exagération, fut accueillie par Domitien, suivant sa manière, la joie au front, l'inquiétude au cœur. Sa conscience lui rappelait le ridicule encore récent de son faux triomphe sur les Germains : on avait acheté des esclaves sur le marché, dont on avait arrangé le vêtement et la chevelure pour leur donner l'air de prisonniers. Et il s'agissait maintenant d'une grande et véritable victoire, signalée par la mort de tant de milliers d'ennemis et célébrée par toutes les voix de la renommée ! Rien ne lui faisait ombrage comme de voir le nom d'un simple particulier élevé plus haut que

studia fori et civilium artium decus in silentium acta, si militarem gloriam alius occuparet; cetera utcumque facilius dissimulari, ducis boni imperatoriam virtutem esse. Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium, donec impetus famæ et favor exercitus languesceret : nam etiam tum Agricola Britanniam obtinebat.

XL. Igitur triumphalia ornamenta ³¹⁷ et illustris statuæ honorem, et quidquid pro triumpho datur, multo verborum honore cumulata, decerni in senatu jubet, addique insuper opinionem, Syriam ³¹⁸ provinciam Agricolæ destinari, vacuam tum morte Atilii Rufi ³¹⁹ consularis et majoribus reservatam. Credidere plerique libertum ex secretioribus ministeriis missum ad Agricolam codicillos, quibus ei Syria dabatur, tulisse, cum præcepto ut, si in Britannia foret, traderentur, eumque libertum in ipso freto Oceani ³²⁰ obvium Agricolæ, ne appellato quidem eo, ad Domitianum remeasse : sive verum istud, sive ex ingenio principis fictum ac compositum est. Tradiderat interim Agricola successori suo provinciam quietam tutamque. Ac ne notabilis celebritate et frequentia occurrentium introitus esset, vitato amicorum officio, noctu in Urbem, noctu in Palatium, ita ut præceptum erat, venit; exceptusque brevi osculo ³²¹ et nullo sermone turbæ servientium immixtus est. Ceterum uti militare nomen, grave inter otiosos, aliis virtutibus temperaret,

celui du prince : c'était donc en vain qu'il avait étouffé les talents du forum et la gloire civile, si un autre s'emparait de la gloire des armes; l'infériorité ailleurs pouvait, après tout, se dissimuler; mais le mérite de grand capitaine était un attribut de l'empereur. Tourmenté par ces réflexions, et après s'être rassasié du plaisir d'être seul, signe infallible d'une sinistre pensée, il crut que le mieux était pour le moment de renfermer sa haine, jusqu'à ce que l'enthousiasme de l'opinion et la faveur de l'armée se fussent refroidis, car Agricola commandait encore alors en Bretagne.

XL. Il lui fit donc décerner par le sénat les ornements des triomphateurs, la statue couronnée de laurier, et tout ce qu'on donne à la place du triomphe, en rehaussant le tout de je ne sais combien d'expressions honorables; il fait en outre courir le bruit qu'il lui destinait la province de Syrie, vacante par la mort du consulaire Atilius Rufus et réservée aux hommes les plus illustres. Ce fut une opinion accréditée que Domitien avait envoyé vers Agricola un affranchi attaché aux affaires confidentielles, porteur d'une lettre officielle qui lui conférait ce gouvernement avec ordre de la lui remettre s'il était encore en Bretagne, et que l'affranchi, l'ayant rencontré dans le détroit de l'Océan, était revenu sur ses pas, sans même lui avoir parlé : circonstance ou réelle, ou feinte et arrangée d'après le caractère du prince. Cependant Agricola avait remis à son successeur la province tranquille et à l'abri de tout danger. De peur que l'affluence et le concours de ceux qui viendraient à sa rencontre ne fissent remarquer son arrivée, se déroband aux hommages de ses amis, ce fut de nuit qu'il entra dans Rome, de nuit qu'il se rendit au palais, comme il en avait reçu l'ordre; il fut accueilli par un baiser rapide, sans un mot; et on le laissa confondu dans la foule des courtisans serviles. Au reste, pour tempérer par d'autres vertus une gloire militaire qui pèse toujours à l'oisiveté jalouse, il s'enfonça de plus en plus dans la retraite et le silence, simple en ses vêtements, affable en ses entretiens, ayant pour tout cortège un ou

tranquillitatem atque otium penitus hausit, cultu modicus, sermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus, adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æstimare mos est, viso aspectoque Agricola, quærent famam, pauci interpretarentur.

XLI. Crebro per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens absolutus est. Causa periculi non crimen ullum aut querela læsi cujusquam, sed infensus virtutibus princeps et gloria viri ac pessimum inimicorum genus, laudantes. Et ea insecuta sunt reipublicæ tempora, quæ sileri Agricola non sinerent : tot exercitus in Mœsia Daciaque ³²² et Germania et Pannonia ³²³ temeritate aut per ignaviam ducum amissi, tot militares viri cum tot cohortibus expugnati et capti; nec jam de limite imperii et ripa ³²⁴, sed de hibernis legionum et possessione dubitatum. Ita, cum damna damnis continuarentur atque omnis annus funeribus et cladibus insigniretur, poscebatur ore vulgi dux Agricola, comparantibus cunctis vigorem et constantiam et expertum bellis animum cum inertia et formidine aliorum. Quibus sermonibus satis constat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quisque libertorum amore et fide, pessimi malignitate et livore pronum deterioribus principem exstimulabant. Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum in ipsam gloriam præceps agebatur.

XLII. Aderat jam annus ³²⁵ quo proconsulatum Africae et Asiae ³²⁶ sortiretur, et occiso Civica ³²⁷ nuper nec Agricola consilium deerat, nec Domitiano exemplum. Accessere quidam cogitationum principis periti, qui, iturusne esset in provinciam, ultro Agricola interrogarent. Ac primo occultius quietem et otium laudare, mox operam

deux amis, de sorte que la plupart, accoutumés à juger des grands hommes par le faste qui les entoure, après avoir vu et bien considéré Agricola, cherchaient à comprendre sa renommée et que très peu se l'expliquaient.

XL I. Dans ce temps-là, il fut plusieurs fois, en son absence, accusé devant Domitien, et en son absence absous. Ces périls n'avaient pour cause ni délits qu'on lui reprochât, ni plaintes de personnes qu'il eût offensées, mais la haine du prince pour la vertu, la gloire du héros, et la plus dangereuse ennemie, la louange. Et des circonstances politiques survinrent qui ne permirent plus de taire le nom d'Agricola : tant d'armées dans la Dacie et la Mésie, dans la Germanie et la Pannonie, perdues par la témérité ou la lâcheté des généraux ; tant de braves guerriers forcés et pris avec leurs cohortes ! Ce n'étaient plus les limites de l'empire et la rive d'un fleuve, c'étaient les quartiers de nos légions, la possession de nos provinces qu'il fallait disputer. Comme les désastres succédaient aux désastres, et que chaque année était marquée par des funérailles et des revers, la voix publique demandait Agricola pour général, et chacun comparait sa vigueur, sa constance, son courage éprouvé par les combats, avec l'indolence et la pusillanimité des autres. Il est certain que ces discours retentirent jusqu'aux oreilles de Domitien, car, parmi ses affranchis, les plus honnêtes, par attachement et par zèle, les plus méchants, par malignité et par jalousie, aigrissaient à l'envi son caractère naturellement pervers. Ainsi les vertus d'Agricola et les vices d'autrui conspiraient également à le précipiter dans la gloire.

XLII. Cependant l'année était venue où il devait tirer au sort le proconsulat d'Afrique et celui d'Asie ; et le meurtre récent de Civica était une leçon pour lui, un précédent pour Domitien. Quelques confidents des secrètes pensées du prince vinrent chez Agricola lui demander en le devançant s'il accepterait une province. Et d'abord, sans trop s'avancer, ils rehaussent le prix du repos et de la tranquillité ; bientôt ils lui offrent leurs

suam in approbanda excusatione offerre, postremo non jam obscuri suadentes simul terrentesque pertraxere ad Domitianum. Qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus, et audiit preces excusantis et, cum annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii invidia. Salarium ³²⁸ tamen proconsuli consulari ³²⁹ solitum offerri et quibusdam a se ipso concessum Agricolæ non dedit, sive offensus non petitum, sive ex conscientia, ne, quod vetuerat, videretur emisse. Proprium humani ingenii est odisse quem læseris; Domitiani vero natura præceps in iram, et, quo obscurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiaque Agricolæ leniebatur, quia non contumacia neque inani jactatione libertatis famam fatumque provocabat. Sciant quibus moris est illicita mirari, posse etiam sub malis principibus magnos viros esse, obsequiumque ac modestiam, si industria ac vigor adsint, eo laudis excedere, quo plerique per abrupta enisi, in nullum reipublicæ usum, ambitiosa morte inclaruerunt.

XLIII. Finis vitæ ejus nobis ³³⁰ luctuosus, amicis tristis, extraneis etiam ignotisque non sine cura fuit. Vulgus quoque et hic aliud agens populus et ventitavere ad domum et per fora et circulos locuti sunt; nec quisquam audita morte Agricolæ aut lætatus est aut statim oblitus. Augebat miserationem constans rumor veneno interceptum : nobis nihil comperti affirmare ausim. Ceterum, per omnem valetudinem ejus, crebrius quam ex more principatus per nuntios visentis et libertorum primi et medicorum intimi venere, sive cura illud sive inquisitio erat. Supremo quidem die momenta ipsa deficientis per dispositos cursores nuntiata constabat, nullo cre-

bons offices pour faire excuser son refus; enfin ils lèvent le masque et, joignant la terreur à la persuasion, ils l'entraînent chez Domitien. Celui-ci, exercé à feindre, entendit avec une hauteur étudiée son humble excuse, et, après l'avoir agréée, il souffrit ses remerciements et ne rougit pas d'un si odieux bienfait. Il ne lui donna cependant pas les honoraires qu'on offre d'ordinaire à un proconsul ancien consul et que lui-même avait accordés à plusieurs, blessé peut-être de ce qu'Agricola ne les avait pas demandés, ou craignant de paraître acheter un sacrifice qu'il imposait. Il est dans la nature de l'homme de haïr ceux qu'on a offensés; et la colère de Domitien, prompt à s'enflammer, était d'autant plus implacable qu'il la cachait davantage; toutefois elle était adoucie par la modération et la sagesse d'Agricola, qui, éloigné de toute arrogance et de toute vaine ostentation de liberté, n'appelait la renommée ni ne défiait le destin. Que les admirateurs de tout ce qui brave le pouvoir apprennent que, même sous de mauvais princes, il peut y avoir de grands hommes, et que la déférence et la réserve, si l'activité et la vigueur les accompagnent, atteignent le même degré de gloire que cette foule d'hommes qui, se jetant à travers les précipices, mais sans fruit pour l'État, ont brigué l'honneur d'une mort éclatante.

XLIII. Sa fin, douloureuse pour nous, triste pour ses amis, ne fut pas indifférente même aux personnes étrangères et à ceux qui ne le connaissaient pas. La multitude aussi et ce peuple-ci qu'occupent d'autres intérêts vinrent souvent à sa maison, et sur les places publiques, dans les groupes s'entretenirent de lui; et personne n'apprit la mort d'Agricola pour s'en réjouir ou pour l'oublier aussitôt. Elle excitait une compassion d'autant plus vive, qu'un bruit accrédité l'attribuait au poison : comme nous n'avons là-dessus aucune certitude, je n'oserais rien affirmer. Au reste, pendant toute sa maladie, plus souvent qu'il n'est ordinaire aux princes, dont l'usage est seulement de faire prendre des nou-

dente sic accelerari quæ tristis audiret. Speciem tamen doloris habitu vultuque præ se tulit, securus jam odii et qui facilius dissimularet gaudium quam metum. Satis constabat, lecto testamento Agricolæ, quo coheredem ³³¹ optimæ uxori et piissimæ filiæ Domitianum scripsit, lætatum eum velut honore iudicioque. Tam cæca et corrupta mens assiduis adulationibus erat, ut neşciret a bono patre non scribi heredem nisi malum principem.

XLIV. Natus erat Agricola Gaio Cæsare ³³² tertium consule idibus Juniis ³³³ : excessit quarto et quinquagesimo anno, decimo kalendas Septembres ³³⁴, Collega Priscoque consulibus. Quod si habitum quoque ejus posteri noscere velint, decentior quam sublimior fuit; nihil impetus in vultu : gratia oris supererat. Bonum virum facile crederes, magnum libenter. Et ipse quidem, quamquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam, longissimum ævum peregit. Quippe et vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat, et consulari ac triumphalibus ornamentis ³³⁵ prædito quid aliud astruere fortuna poterat? Opibus nimis non gaudebat; speciosæ contigerant. Filia atque uxore superstitibus potest videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente fama, salvis affinitatibus et amicitiiis, futura effugisse. Nam sicuti non licuit durare in hanc beatissimi sæculi lucem ac principem Trajanum videre, quod augurio votisque apud nostras aures ominabatur, ita festinatæ mortis grande solacium tulit evasisse postremum illud tempus, quo Domi-

velles, Domitien l'envoya visiter et par les premiers de ses affranchis, et par ses médecins les plus affidés : était-ce sollicitude, ou espionnage ? Le jour fatal même, on sut que des coureurs disposés sur la route lui annonçaient de moments en moments les progrès de l'agonie, et personne ne s'imagina qu'il eût hâté à ce point une nouvelle qui l'aurait affligé. Toutefois, il montra par son attitude et ses traits l'apparence de la douleur : tranquille maintenant sur l'objet de sa haine, et plus habile à dissimuler sa joie que sa crainte. Il paraît certain qu'à la lecture du testament par lequel Agricola donnait Domitien pour cohéritier à la meilleure des épouses et à la plus tendre des filles, il se réjouit de cette disposition comme d'un hommage et d'une marque d'estime : étrange aveuglement d'un esprit corrompu par de continuelles adulations ! il ne voyait pas que les bons pères ne font héritiers que les mauvais princes.

XLIV. Agricola était né sous le troisième consulat de Caius César, le jour des ides de juin ; il mourut dans sa cinquante-quatrième année, le dix des calendes de septembre, sous les consuls Colléga et Priscus. Si la postérité veut aussi connaître son extérieur, sa taille était bien proportionnée sans être haute ; rien de fougueux dans son regard : sa physionomie était surtout gracieuse. On le prenait facilement pour un homme de bien, volontiers pour un grand homme. Quoique enlevé au milieu de la vie, dans l'épanouissement de l'âge, il a fourni, quant à la gloire, la plus longue carrière. Il possédait la plénitude des vrais biens, qui résident dans la vertu ; et, après le consulat et les ornements du triomphe, quelles grandeurs pouvait encore lui garder la fortune ? Il ne plaçait pas son bonheur dans une opulence sans borne ; une honnête richesse lui était échue. Laisant après lui sa fille et sa femme, ayant gardé sa dignité intacte, sa réputation florissante, ses alliances et ses amitiés saines et sauves, ne pourrait-on pas le féliciter même de s'être sauvé de l'avenir ? Car, s'il ne lui fut pas donné de prolonger sa vie jusqu'à l'aurore de ce siècle fortuné et

tianus, non jam per intervalla ac spiramenta temporum, sed continuo et velut uno ictu rempublicam exhaustit.

XLV. Non vidit Agricola obsessam curiam et clausum armis senatum et eadem strage tot consularium ³³⁶ cædes, tot nobilissimarum feminarum ³³⁷ exilia et fugas. Una adhuc victoria Carus Metius ³³⁸ censebatur, et intra Albanam arcem ³³⁹ sententia Messalini ³⁴⁰ strepebat, et Massa Bæbius ³⁴¹ tum reus erat. Mox nostræ ³⁴² duxere Helvidium ³⁴³ in carcerem manus; nos Mauricum ³⁴⁴ Rusticumque divisimus; nos innocenti sanguine Senecio ³⁴⁵ perfudit. Nero tamen subtraxit oculos suos jussitque scelera, non spectavit : præcipua sub Domitiano miseriarum pars erat videre et aspici, cum suspiria nostra subscriberentur, cum denotandis tot hominum palloribus sufficeret sævus ille vultus et rubor quo se contra pudorem muniebat.

Tu vero felix, Agricola, non vitæ tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis, ut perhibent qui interfuerunt novissimis sermonibus tuis, constans et libens fatum excepisti, tamquam pro virili portione innocentiam principi donares ³⁴⁶. Sed mihi filiæque ejus, præter acerbitaltem parentis erepti, auget mæstitiam, quod assidere valedudini, fovere deficientem, satiari vultu complexuque non contigit ³⁴⁷. Excepissemus certe mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus : nobis tam longæ absentiaë condicione ante quadriennium ³⁴⁸ amissus est. Omnia sine dubio, optime

de voir le principat de Trajan, que ses prévisions et ses souhaits présageaient devant nous, ce fut du moins un grand dédommagement de sa mort prématurée d'échapper à ces derniers temps, où Domitien, ne donnant plus ni trêve ni relâche à sa fureur, sembla vouloir épuiser, dans un seul et long accès, tout le sang de l'État romain.

XLV. Agricola n'a pas vu le Sénat assiégé dans son palais et investi de soldats, les meurtres de tant de consulaires massacrés à la fois, la fuite et l'exil de tant de femmes illustres. Carus Mélius n'était encore connu que par une victoire, le seul palais Albain, véritable citadelle, retentissait des arrêts de Messalinus, et Massa Bébius était alors lui-même accusé. Bientôt nos propres mains traînèrent Helvidius dans la prison; bientôt nous-mêmes nous arrachâmes l'un à l'autre Mauricus et Rusticus, et Sénécion nous couvrit de son sang innocent. Néron du moins détourna les yeux; Néron ordonna des crimes et n'en fut pas spectateur; sous Domitien, le premier de nos maux était de le voir et d'en être vu, quand tous nos soupirs étaient comptés, quand pour signaler aux délateurs la mine pâlisante de tant d'infortunés il suffisait de ce terrible et si fameux regard du tyran, de cette rougeur dont il s'armait contre la honte.

Pour vous, ô Agricola, heureux d'avoir vécu glorieusement et d'avoir à temps quitté la vie, ceux qui eurent part à vos derniers entretiens attestent que vous avez reçu la mort d'un air tranquille et satisfait, comme si vous eussiez voulu, autant qu'il était en vous, léguer l'innocence à l'empereur. Mais moi, mais votre fille, à la perte cruelle d'un père nous joignons le regret accru de n'avoir pu veiller auprès de votre lit de douleur, ranimer vos forces défaillantes, nous rassasier de votre vue, de vos embrassements : du moins nous eussions recueilli des conseils, des paroles, qui resteraient gravés bien avant dans nos âmes. C'est là notre désespoir, c'est là notre blessure : par le malheur d'une trop longue absence, nous avons perdu Agricola quatre ans avant sa mort. Sans doute, ô le meilleur des pères, les soins

parentum, assidente amantissima uxore, superfuere honori tuo : paucioribus tamen lacrimis comploratus es, et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

XLVI. Si quis piorum manibus locus, si, ut sapientibus placet, non cum corpore exstinguuntur magnæ animæ, placide quiescas, nosque, domum tuam, ab infirmo desiderio et muliebribus lamentis ad contemplationem virtutum tuarum voces, quas neque lugeri neque plangi fas est. Admiratione te potius et immortalibus laudibus et si natura suppeditet, similitudine colamus : is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, formamque ac figuram animi magis quam corporis complectantur; non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur; sed, ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilla ac mortalia sunt, forma mentis æterna, quam tenere et exprimere non per alienam materiam et artem, sed tuis ipse moribus possis. Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati sumus, manet mansurumque est in animis hominum, in æternitate temporum, fama rerum. Nam multos veterum velut inglorios et ignobiles oblivio obruit : Agricola posteritati narratus et traditus superstes erit.

de la plus tendre épouse ont tout prodigué pour honorer vos funérailles; mais trop peu de larmes ont arrosé votre cendre, et vos yeux, s'ouvrant pour la dernière fois, ont eu quelque chose à désirer.

XLVI. S'il est un lieu destiné aux mânes de l'homme vertueux; si, comme le pensent les sages, les grandes âmes ne s'éteignent pas avec le corps, reposez en paix, ô Agricola, et, nous élevant, nous votre famille, au-dessus des vains regrets et des pusillanimes lamentations, appelez-nous à la contemplation de vos vertus, que profaneraient les larmes et les sanglots. Ah! notre admiration, nos louanges immortelles, et, si la nature le permet, notre ressemblance avec vous les honoreront bien mieux: voilà les véritables hommages, voilà les devoirs qu'imposent les liens du sang. Voici encore ce que je puis recommander à la fille et à l'épouse d'Agricola, c'est de révéler la mémoire d'un père, d'un époux en méditant continuellement ses actions et ses paroles, en s'attachant à la figure, à l'image de son âme, bien plus qu'à celle de son corps. Non que je veuille interdire ces représentations que nous offre ou le marbre ou le bronze; mais les traits de l'homme sont fragiles et périssables, et, comme eux, les simulacres qui les représentent; la figure seule de l'âme est éternelle; et nul art ne peut la dessiner, nulle matière en recevoir l'empreinte: c'est à l'homme même de la retracer dans ses mœurs. Tout ce qui d'Agricola nous était cher, tout ce que nous avons admiré en lui demeure et demeurera, dans l'esprit des hommes, pendant tous les siècles, par le souvenir de ses faits glorieux. Beaucoup d'anciens héros, pour ainsi dire sans honneur et sans gloire, sont ensevelis dans l'oubli; Agricola, transmis par l'histoire à la postérité, vivra éternellement.

LA GERMANIE

LA GERMANIE

SOMMAIRE

I. — ÉTUDE D'ENSEMBLE : I A XXVIII.

A. — *Considérations générales sur la terre et la race : I à VI.*

I. Situation géographique de la Germanie. — II. Peuples qui l'habitent. Origine de leur nom. — III. Chants guerriers et diverses légendes. — IV. Conformation et tempérament des Germains. — V. Nature du sol; production; monnaie.

B. — *La vie publique des Germains : VI à XVI.*

Organisation militaire : VI. Armes offensives. — VII. Rois, chefs, rôle des prêtres. — VIII. Intrépidité des femmes. Respect qu'on leur porte.

Religion : IX. Dieux des Germains; culte qu'ils leur rendent. — X. Auspices, divinations, présages tirés des chevaux et des captifs.

Législation et justice : XI. Délibérations et assemblées publiques. — XII. Peines en usage; manière de rendre la justice.

Rapports entre les guerriers : XIII. Cérémonie de l'émancipation. Compagnons des chefs; leur émulation; leur renommée. — XIV. Obligations mutuelles des chefs et de leurs compagnons.

Genre de vie pendant la paix : XV. Chasse et inaction. — Présents faits aux chefs.

C. — *La vie privée des Germains : XVI à XXVIII.*

XVI. Forme de leurs bourgades et de leurs habitations. Souterrains où ils se retirent l'hiver, et où sont déposés leurs grains. — XVII. Habillement des deux sexes. — XVIII. Sainteté des mariages. Dot donnée par le mari. — XIX. Punition de l'adultère laissée au choix du mari. — XX. Éducation des enfants. Lois des successions. — XXI. Haines et amitiés héréditaires dans les familles. Rachat des homicides. Hospitalité. — XXII. Manière de vivre; ivresse, querelles qui en sont l'effet. Délibération au milieu des festins. — XXIII. Breuvages, aliments. — XXIV. Amusements de la jeunesse; fureur pour les jeux de hasard. — XXV. Esclaves, affranchis. — XXVI. Culture et partage des terres; nombre des saisons. — XXVII. Funérailles.

GERMANIA

I. Germania ³⁴⁹ omnis a Gallis Rætisque ³⁵⁰ et Pannoniis ³⁵¹ Rheno et Danuvio fluminibus, a Sarmatis ³⁵² Dacisque ³⁵³ mutuo metu aut montibus separatur; cetera Oceanus ³⁵⁴ ambit, latos sinus et insularum ³⁵⁵ immensa spatia complectens, nuper cognitis quibusdam gentibus ac regibus, quos bellum aperuit. Rhenus, Ræticarum Alpium inaccessio ac præcipiti vertice ³⁵⁶ ortus, modico flexu in occidentem versus septentrionali Oceano ³⁵⁷ miscetur. Danuvius molli et clementer edito montis Abnobæ ³⁵⁸ jugo effusus plures populos adit, donec in Ponticum mare ³⁵⁹ sex meatibus erumpat, septimum os paludibus hauritur.

II. Ipsos Germanos indigenas crediderim minimeque aliarum gentium adventibus et hospitiis mixtos, quia nec terra olim, sed classibus advehebantur, qui mutare sedes quærebant, et immensus ultra utque sic dixerim adversus Oceanus raris ab orbe nostro navibus aditur. Quis porro, præter periculum horridi et ignoti maris, Asia aut Africa aut Italia relicta, Germaniam peteret informem terris, asperam cælo, tristem cultu aspectuque, nisi cui patria sit?

Celebrant carminibus antiquis, quod unum apud illos memoriæ et annalium genus est, Tuistonem deum terra

LA GERMANIE

I. La Germanie dans son ensemble est séparée des Gaules, de la Rhétie et de la Pannonie par le Rhin et le Danube, des Sarmates et des Daces par une crainte mutuelle ou des montagnes; le reste est environné de l'Océan, qui embrasse de vastes côtes sinueuses et des îles immenses, séjour nouvellement découvert de nations et de rois que la guerre nous a révélés. Le Rhin, tombant d'un sommet rapide et inaccessible des Alpes rhétiques, fait un léger détour vers l'occident, puis va se mêler à l'Océan Septentrional. Le Danube, versé par les pentes faciles et doucement inclinées du mont Abnoba, visite un plus grand nombre de peuples et se décharge enfin par six bouches dans la mer du Pont; un septième bras se perd dans des marais.

II. Quant aux Germains, je suis porté à croire qu'ils sont indigènes et que chez eux l'immigration ou les relations d'hospitalité avec d'autres peuples n'ont entraîné aucun mélange : ce n'était pas en effet par terre, mais sur des navires que voyageaient ceux qui cherchaient à changer de résidences, et l'Océan immense et lointain ne reçoit que rarement la visite de vaisseaux venus de nos régions. Aussi bien, sans compter les périls d'une mer orageuse et inconnue, qui aurait voulu quitter l'Asie, l'Afrique ou l'Italie, pour le pays affreux des Germains, leur ciel âpre, leur sol enfin, dont la culture et l'aspect attristent les regards, sauf de ceux dont c'est la patrie?

D'anciennes poésies, leurs seuls monuments de la tradition ou de l'histoire, célèbrent le dieu Tuiston, né

editum et filium Mannum originem gentis conditoresque. Manno tres filios assignant, e quorum nominibus proximi Oceano Ingævones, medii Herminones, ceteri Istævones vocentur ³⁶⁰. Quidam, ut in licentia vetustatis, plures deo ortos pluresque gentis appellationes, Marsos, Gambrios, Suebos, Vandilios ³⁶¹ affirmant, eaque vera et antiqua nomina; ceterum Germaniæ vocabulum recens et nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint : ita nationis nomen, non gentis evaluisse paulatim, ut omnes primum a victore ob metum, mox etiam a se ipsis invento nomine Germani vocarentur

III. Fuisse apud eos et Herculem ³⁶² memorant primumque omnium virorum fortium ituri in prælia canunt. Sunt illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem barditum ³⁶³ vocant, accendunt animos futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur; terrent enim trepidantve, prout sonuit acies, nec tam vocis ille quam virtutis concentus videtur. Affectatur præcipue asperitas soni et fractum murmur, objectis ad os scutis, quo plenior et gravior vox repercussu intumescat. Ceterum et Ulixen quidam opinantur longo illo et fabuloso errore in hunc Oceanum delatum adisse Germaniæ terras ³⁶⁴ Asciburgiumque ³⁶⁵, quod in ripa Rheni situm hodieque incolitur, ab illo constitutum nominatumque, aram quin etiam Ulixí consecratam, adjecto Laertæ patris nomine, eodem loco olim repertam, monumentaque et tumulos

de la Terre, et son fils Mannus, comme les pères et les fondateurs de la nation. Ils donnent à Mannus trois fils, dont les noms firent appeler Ingévones les plus voisins de l'Océan, Herminones ceux de l'intérieur, et les autres Istévones. Plusieurs, usant tout naturellement du privilège que donne l'éloignement des temps, multiplient les enfants du dieu et les peuples dont la nation se compose, et qu'ils appellent Marses, Gambriens, Suèves, Vandales; ce sont même là selon eux les anciens et véritables noms; celui de Germanie est moderne et ajouté depuis peu; les premiers en effet qui passèrent le Rhin et chassèrent les Gaulois, et qui maintenant se nomment Tongres, se nommèrent alors Germains: ce nom, attribué à une tribu et non à toute la race, s'étendit peu à peu, et, créé par la victoire pour inspirer plus de crainte, il fut bientôt adopté par la nation tout entière.

III. On prétend aussi qu'ils ont eu leur Hercule, et de tous les héros c'est le premier qu'ils chantent avant d'aller au combat. Ils ont un autre chant, dont l'exécution qu'ils appellent bardit leur sert à enflammer les courages, et d'où ils augurent quel succès aura la bataille, car ils épouvantent ou sont épouvantés, selon la manière dont l'armée en ligne a entonné ce chant qui semble moins une suite de paroles que le bruyant concert de l'enthousiasme guerrier. On s'attache à le former des plus rudes accents, de grondements rauques, en serrant le bouclier contre la bouche, afin que la voix plus pleine et plus creuse s'enfle en se répercutant. Quoi qu'il en soit quelques-uns prétendent encore que, dans le cours de ses longues et merveilleuses aventures, Ulysse, porté jusque sur cet océan, aborda aux terres de Germanie, et que la ville d'Asciburgium, située sur le Rhin et qui subsiste encore, lui doit son origine et son nom. On ajoute qu'un autel consacré à Ulysse, et sur lequel on lit aussi le nom de Laerte, son père, fut trouvé jadis au même lieu, et que des monuments et des tombeaux, avec des inscriptions en caractères grecs, existent encore aujourd'hui sur les confins des Germains et des Rètes.

quosdam Græcis litteris inscriptos in confinio Germaniæ Rætiæque adhuc exstare. Quæ neque confirmare argumentis neque refellere in animo est : ex ingenio suo quisque demat vel addat fidem.

IV. Ipse eorum opinioni accedo, qui Germaniæ populos nullis aliis aliarum nationum connubiis infectos propriam et sinceram et tantum sui similem gentem exstitisse arbitrantur. Unde habitus quoque corporum, quamquam in tanto hominum numero, idem omnibus : truces et cærulei oculi, rutilæ comæ, magna corpora et tantum ad impetum valida : laboris atque operum non eadem patientia, minimeque sitim æstumque tolerare, frigora atque inediam cælo solove assueverunt.

V. Terra etsi aliquanto specie differt, in universum tamen aut silvis horrida aut paludibus fœda, humidior qua Gallias, ventosior qua Noricum³⁶⁶ ac Pannoniam aspicit, satis ferax, frugiferarum arborum impatiens, pecorum fecunda, sed plerumque improcera; ne armentis quidem suus honor aut gloria frontis. Numero gaudent, æque solæ et gratissimæ opes sunt. Argentum et aurum propitiine an irati dii negaverint dubito. Nec tamen affirmaverim nullam Germaniæ venam argentum aurumve gignere : quis enim scrutatus est? Possessione et usu haud perinde afficiuntur. Est videre apud illos argentea vasa, legatis et principibus eorum muneri data, non in alia vilitate quam quæ humo finguntur; quamquam proximi ob usum commerciorum aurum et argentum in pretio habent formasque quasdam nostræ pecuniæ agnoscunt atque eligunt; interiores simplicius et antiquius

Je n'ai dessein ni d'appuyer ni de combattre ces assertions; chacun peut selon ses propres idées les rejeter ou les croire.

IV. Quant à moi je me range à l'avis de ceux qui pensent que les peuplades germaniques n'ont jamais été altérées par le croisement avec d'autres nations, que c'est une race pure, sans mélange, et qui ne ressemble qu'à elle-même. De là cet extérieur identique chez tous les Germains, quelque nombreux qu'ils soient : des yeux farouches et bleus; des cheveux roux; des corps d'une haute stature et vigoureux pour un premier effort, car ils ne sont pas capables comme nous de travail et de fatigues, et, par l'effet du sol et du climat, ils résistent aussi mal à la soif et à la chaleur qu'ils supportent facilement le froid et la faim.

V. Le pays, quoiqu'il offre des aspects divers, est en général hérissé de forêts ou infecté de marécages, plus humide vers les Gaules, plus battu des vents du côté de la Norique et de la Pannonie, favorable aux grains, hostile aux arbres fruitiers, abondant en bétail, mais l'espèce en est petite; les bœufs mêmes ont perdu la beauté de leur race, et leur front est privé de sa parure. On aime le grand nombre des troupeaux; c'est la seule richesse des Germains, le bien qu'ils estiment le plus. Les dieux (dirai-je propices ou irrités?) leur ont refusé l'or et l'argent. Je n'affirmerais pas cependant qu'aucune veine de leur terre ne recèle ces métaux : qui pensa jamais à les y chercher? Ces peuples sont loin d'attacher à leur possession et à leur usage les mêmes idées que d'autres. On peut voir chez eux des vases d'argent donnés en présent à leurs ambassadeurs et à leurs chefs; ils les prisent aussi peu que si c'était de l'argile; toutefois les plus voisins de nous tiennent compte de l'argent et de l'or, comme utiles au commerce; ils connaissent et préfèrent quelques-unes de nos monnaies, alors que ceux de l'intérieur, plus fidèles à l'antique simplicité, trafiquent par échange. Les espèces qu'ils apprécient sont les pièces anciennes et depuis longtemps connues, comme

permutatione mercium utuntur. Pecuniam probant veterem et diu notam, serratos bigatosque³⁶⁷. Argentum quoque magis quam aurum sequuntur, nulla affectione animi, sed quia numerus argenteorum facilius usui et promiscua ac vilia mercantibus.

VI. Ne ferrum quidem superest, sicut ex genere telorum colligitur. Rari gladiis aut majoribus lanceis utuntur : hastas vel ipsorum vocabulo frameas gerunt angusto et brevi ferro, sed ita acri et ad usum habili, ut eodem telo, prout ratio poscit, vel cominus vel eminus pugnent. Et eques quidem scuto frameaque contentus est; pedites et missilia spargunt, pluraque singuli, atque in immensum vibrant, nudi aut sagulo³⁶⁸ leves. Nulla cultus jactatio; scuta tantum lectissimis coloribus distinguunt. Paucis loricae, vix uni alterive cassis aut galea. Equi non forma, non velocitate conspicui. Sed nec variare gyros in morem nostrum docentur : in rectum aut uno flexu dextros agunt, ita conjuncto orbe, ut nemo posterior sit. In universum aestimanti plus penes peditem roboris; eoque mixti praeliantur, apta et congruente ad equestrem pugnam velocitate peditum, quos ex omni juventute delectos ante aciem locant. Definitur et numerus : centeni ex singulis pagis³⁶⁹ sunt, idque ipsum inter suos vocantur, et quod primo numerus fuit, jam nomen et honor est. Acies per cuneos componitur. Cedere loco, dummodo rursus instes, consilii quam formidinis arbitrantur. Corpora suorum etiam in dubiis praeliis referunt.

nos deniers à bords dentelés ou ceux dont la face porte l'image d'un char à deux chevaux. L'argent est aussi plus recherché que l'or, non par l'effet du goût, mais parce que, en raison de leur nombre, les pièces d'argent sont plus commodes pour des hommes qui n'achètent que des objets communs et de peu de valeur.

VI. Le fer même n'abonde pas chez eux, si l'on en juge par leurs armes. Peu font usage de l'épée ou de la grande lance : ils portent des piques, ou, comme ils les appellent, des *framées* à fer étroit et court, mais si acéré et si maniable qu'ils s'en servent, selon les besoins de la tactique, de près comme de loin. Du moins les cavaliers se contentent du bouclier et de la framée; les fantassins ont de plus des javelots qu'ils font voler en tous sens; chaque homme en lance plusieurs et à d'immenses distances; ils sont nus ou couverts d'un léger sayon. Aucune recherche dans l'équipement; seulement ils bariolent leurs boucliers de couleurs qu'ils ont soigneusement choisies. Peu portent des cuirasses; à peine un ou deux ont un casque de métal ou de cuir. Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la beauté ni par la vitesse. On ne les dresse pas même comme chez nous aux évolutions : ils les poussent en avant ou, pour toute manœuvre, ils les font tourner à droite, mais avec tant d'ensemble dans la conversion que pas un ne reste en arrière. A juger en général, c'est l'infanterie qui fait leur force; aussi dans les combats la mêlent-ils avec la cavalerie, car la rapidité des fantassins satisfait admirablement aux conditions d'un combat à cheval : ce sont des hommes choisis parmi toute la jeunesse, et qu'ils placent en première ligne. Le nombre en est fixé; il est de cent par canton. Ils s'appellent précisément *les cent*; et, de simple expression d'un nombre, ce mot est devenu un nom et un titre d'honneur. Leur ordre de bataille est le coin. Reculer, pourvu qu'on revienne à la charge, leur semble calcul plutôt que crainte. Même dans les défaites, ils emportent leurs morts. Le comble du déshonneur est d'avoir quitté son bouclier : la religion interdit à l'homme souillé de

Scutum reliquisse præcipuum flagitium, nec aut sacris adesse aut concilium inire ignominioso fas; multique superstites bellorum infamiam laqueo finierunt.

VII. Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt. Nec regibus infinita aut libera potestas, et duces exemplo potius quam imperio, si prompti, si conspicui, si ante aciem agant, admiratione præsent. Ceterum neque animadvertere neque vincere, ne verberare quidem nisi sacerdotibus permissum, non quasi in pœnam nec ducis jussu, sed velut deo ³⁷⁰ imperante, quem adesse bellantibus credunt. Effigiesque et signa ³⁷¹ quædam detracta lucis in prælium ferunt; quodque præcipuum fortitudinis incitamentum est, non casus nec fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, sed familiæ et propinquitates; et in proximo pignora, unde feminarum ululatus audiri, unde vagitus infantium. Hi cuique sanctissimi testes, hi maximi laudatores : ad matres, ad conjuges vulnera ferunt; nec illæ numerare aut exigere plagas pavent, cibosque et hortamina pugnantibus gestant.

VIII. Memoriam proditur quasdam acies inclinatas jam et labantes a feminis restitutas constantia precum et objectu pectorum et monstrata comminus captivitate, quam longe impatientius feminarum suarum nomine timent, adeo ut efficacius obligentur animi civitatum, quibus inter obsides puellæ quoque nobiles imperantur, Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant. nec aut consilia earum aspernantur aut responsa negle-

cette tâche d'assister aux sacrifices, et d'entrer au conseil public; et souvent on en vit, sauvés du combat, s'étrangler eux-mêmes pour finir leur opprobre.

VII. Dans le choix des rois, ils ont égard à la naissance; dans celui des généraux, à la valeur : et les rois n'ont point une puissance illimitée ni arbitraire; les généraux commandent par l'exemple plus que par l'autorité; s'ils sont actifs, toujours en vue, toujours au premier rang, l'admiration leur assure l'obéissance. Du reste, punir de mort, emprisonner, frapper même n'est permis qu'aux prêtres; ainsi la peine passe non pour un châtiment ou l'exécution de l'ordre d'un chef, mais pour une sanction imposée par le dieu que ces peuples croient présider aux batailles. Ils ont des images et des étendards qu'ils tirent de leurs bois sacrés et portent dans les combats. Mais le principal aiguillon de leur courage, c'est qu'au lieu d'être un assemblage formé par le hasard, chaque troupe à cheval, chaque coin d'infanterie est composé de guerriers unis par les liens du sang et de la famille. Et les objets de leur tendresse sont près d'eux; ils peuvent entendre les hurlements de leurs femmes, les vagissements de leurs petits enfants. Ce sont là pour chacun les témoins les plus respectables, les plus dignes panégyristes : on rapporte ses blessures à une mère, à une épouse; et celles-ci ne craignent pas de compter les plaies, d'en mesurer la grandeur; dans la mêlée, elles portent aux combattants de la nourriture et des exhortations.

VIII. Selon la tradition on a vu des armées chancelantes et à demi rompues, que des femmes ont ramenées à la charge en élevant des prières obstinées, en présentant leurs poitrines aux fuyards, en leur montrant tout près la captivité, que les Germains redoutent bien plus vivement pour leurs femmes que pour eux-mêmes. Ce sentiment est tel, que les cités dont la fidélité est le mieux assurée sont celles dont on a exigé, parmi les otages, quelques filles nobles. Ils croient même qu'il y a dans ce sexe quelque chose de divin et de prophétique : aussi ne dédaignent-ils pas ses conseils et font-ils grand

gunt. Vidimus sub divo Vespasiano Velædam ³⁷² diu apud plerosque numinis loco habitam, sed et olim Albrunam ³⁷³ et complures alias venerati sunt, non adulatione nec tamquam facerent deas ³⁷⁴.

IX. Deorum maxime Mercurium ³⁷⁵ colunt, cui certis diebus humanis quoque hostiis litare fas habent. Herculem ac Martem concessis animalibus placant. Pars Sueborum et Isidi ³⁷⁶ sacrificat : unde causa et origo peregrino sacro, parum comperi, nisi quod signum ipsum in modum liburnæ figuratum docet advectam religionem. Ceterum nec cohibere parietibus deos neque in ullam humani oris speciem assimilare ex magnitudine cælestium arbitrantur : lucos ac nemora consecrant deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.

X. Auspicia sortesque ut qui maxime observant. Sortium consuetudo simplex : virgam frugiferæ arbori decissam in surculos amputant eosque notis quibusdam discretos super candidam vestem temere ac fortuito spargunt. Mox, si publice consultetur, sacerdos civitatis, sin privatim, ipse pater familiæ, precatus deos cælumque suspiciens ter singulos tollit, sublato secundum impressam ante notam interpretatur. Si prohibuerunt, nulla de eadem re in eundem diem consultatio; sin permissum, auspiciorum adhuc fides exigitur: et illud quidem etiam hic notum, avium voces volatusque interrogare. Proprium gentis equorum quoque præsentia ac monitus expe-

cas de ses prédictions. Nous avons vu, sous le divin Vespasien, Véléda longtemps honorée par beaucoup d'entre eux comme une divinité; plus anciennement, Albruna et plusieurs autres femmes reçurent leurs adorations; et ce n'était point flatterie : ils ne s'imaginaient pas faire des déesses.

IX. Parmi les dieux, le principal objet de leur culte est Mercure, auquel ils croient devoir à certains jours immoler aussi des victimes humaines. Quant à Hercule et Mars, ils les apaisent par des offrandes que nous admettons, celles d'animaux. Une partie des Suèves sacrifie aussi à Isis; je ne trouve ni la cause ni l'origine de ce culte étranger; seulement le symbole de cette divinité figuré par une sorte de galère liburnienne nous apprend par là-même qu'elle est venue d'outre-mer. Au reste, emprisonner les dieux dans des murailles ou les représenter sous une forme humaine leur semble contraire à la grandeur céleste; ils consacrent des bois et des bocages; et, sous les noms de divinités, ils adorent ce je ne sais quoi de mystérieux que seul le respect leur fait voir.

X. Il n'est pas de pays où les auspices et la divination soient plus en crédit. Leur manière de consulter le sort est très simple : ils coupent une baguette à un arbre portant des fruits et la divisent en plusieurs morceaux qu'ils marquent de différents signes, et qu'ensuite ils éparpillent au hasard et pêle-mêle sur une étoffe blanche. Puis le prêtre de la cité, s'il s'agit d'une consultation officielle, le père de famille lui-même, s'il s'agit d'une affaire privée, invoque les dieux, et, regardant le ciel, il lève trois fois chaque morceau et fait son pronostic d'après le signe dont il est empreint. Si le sort veut qu'on s'abstienne, on ne consulte plus de tout le jour sur la même affaire; s'il permet d'agir, on exige encore que les auspices confirment sa réponse : car on sait aussi chez ces peuples interroger le chant et le vol des oiseaux. Un usage qui leur est particulier, c'est de demander même aux chevaux des présages et des avertissements. L'État nourrit, dans les bocages et les bois dont j'ai parlé, des chevaux

riri. Publice aluntur iisdem nemoribus ac lucis, candidi et nullo mortali opere contacti, quos pressos sacro curru sacerdos ac rex vel princeps civitatis comitantur hinnitusque ac fremitus observant. Nec ulli auspicio major fides, non solum apud plebem, sed apud proceres, apud sacerdotes : se enim ministros deorum, illos conscios putant. Est et alia observatio auspicioꝝ, qua gravium bellorum eventus explorant. Ejus gentis, cum qua bellum est, captivum quoquo modo interceptum cum electo popularium suorum, patriis quemque armis, committunt : victoria hujus vel illius pro præjudicio accipitur.

XI. De minoribus rebus principes consultant, de majoribus omnes, ita tamen, ut ea quoque, quorum penes plebem arbitrium est, apud principes prætractentur. Coeunt, nisi quod fortuitum et subitum incidit, certis diebus, cum aut inchoatur luna aut impletur; nam agendis rebus hoc auspiciatissimum initium credunt. Nec dierum numerum, ut nos, sed noctium computant. Sic constituunt, sic condicunt : nox ducere diem videtur. Illud ex libertate vitium, quod non simul nec ut jussi conveniunt, sed et alter et tertius dies cunctatione coeuntium absumitur. Ut turbæ placuit, considunt armati. Silentium per sacerdotes, quibus tum et coercendi jus est, imperatur. Mox rex vel princeps, prout ætas cuique, prout nobilitas, prout decus bellorum, prout facundia est, audiuntur, auctoritate suadendi magis quam jubendi potestate. Si displicuit sententia, fremitu aspernantur;

blancs et qu'on a exemptés de servir les hommes pour ne pas les profaner. On les attelle au char sacré, et le prêtre, avec le roi ou le chef de la cité, les accompagne en observant leurs hennissements et le bruit de leurs naseaux. Il n'est pas d'augure plus décisif, non seulement pour le peuple, mais pour les grands, mais pour les prêtres, qui croient que ces animaux sont les confidents des dieux, dont eux ne sont que les ministres. Ils emploient encore une autre espèce de divination, quand ils veulent connaître quel sera le résultat d'une grande guerre. Ils se procurent de quelque manière que ce soit un prisonnier de la nation ennemie, et, le mettant aux prises avec un guerrier choisi parmi eux, ils les font battre chacun avec les armes de son pays : la victoire de l'un ou de l'autre est regardée comme un pronostic.

XI. Les petites affaires sont soumises à la délibération des chefs; les grandes, à celle de tous; et cependant celles mêmes dont la décision est réservée au peuple sont auparavant discutées par les chefs. On se rassemble, à moins d'un événement subit et imprévu, à des jours marqués, quand la lune est nouvelle, ou quand elle est dans son plein; car pour toute entreprise ils croient qu'il n'y a pas de début plus favorable. Ce n'est pas, comme chez nous, par jours, mais par nuits, qu'ils calculent le temps. Ils datent ainsi leurs assignations, leurs conventions : la nuit leur paraît marcher avant le jour. Un abus naît de leur indépendance : c'est qu'au lieu de se rassembler tous à la fois, comme des gens qui obéissent à un ordre, ils traînent à se réunir et perdent ainsi deux ou trois jours. Quand la foule ainsi amassée en a décidé, ils prennent séance tout armés. Le silence est commandé par les prêtres, qui dans ce moment ont aussi un droit de répression. Ensuite le roi, ou celui des chefs que distingue le plus son âge, ou sa noblesse, ou ses exploits, ou son éloquence, prend la parole et se fait écouter par l'ascendant de la persuasion, plutôt que par l'autorité du commandement. Si l'avis déplaît, on le repousse par des murmures; s'il est approuvé, on agite les framées :

sin placuit, frameas concutiunt : honoratissimum assensus genus est armis laudare.

XII. Licet apud concilium accusare quoque et discrimen capitis intendere. Distinctio pœnarum ex delicto. Proditores et transfugas arboribus suspendunt, ignavos et imbelles et corpore infames cœno ac palude, injecta insuper crate, mergunt. Diversitas supplicii illuc respicit, tamquam scelera ostendi oporteat, dum puniuntur, flagitia abscondi. Sed et levioribus delictis pro modo pœna : equorum pecorumque numero convicti multantur. Pars multæ regi vel civitati, pars ipsi, qui vindicatur, vel propinquis ejus exsolvitur. Eliguntur in iisdem conciliis et principes, qui jura per pagos vicosque reddunt; centeni singulis ex plebe comites consilium simul et auctoritas adsunt.

XIII. Nihil autem neque publicæ neque privatæ rei nisi armati agunt; sed arma sumere non ante cuiquam moris, quam civitas suffecturum probaverit. Tum in ipso concilio vel principum aliquis vel pater vel propinqui scuto frameaque juvenem ornant : hæc apud illos toga, hic primus juventæ honos; ante hoc domus pars videntur, mox rei publicæ. Insignis nobilitas aut magna patrum merita principis dignationem etiam adolescentulis assignant : ceteris robustioribus ac jam pridem probatis aggregantur, nec rubor inter comites aspici. Gradus quin etiam ipse comitatus habet, iudicio ejus quem sectantur; magnaque et comitum æmulatio, quibus primus apud principem suum locus, et principum, cui plurimi et acerrimi comites. Hæc dignitas, hæ vires, magno semper electorum juvenum globo circumdari; in pace decus, in bello præsidium. Nec solum in sua gente

ce suffrage des armes est le signe le plus honorable de leur assentiment.

XII. On peut aussi accuser devant le conseil public et y intenter une action capitale. Les peines varient suivant les délits. On pend à un arbre les traîtres et les transfuges; les lâches, ceux qui fuient les combats ou qui dégradent leur personne sont plongés dans la fange d'un bournier et noyés sous une claie. Cette diversité de supplices tient à l'opinion qu'il faut, en punissant, montrer le crime et cacher l'infamie. Il y a, pour les fautes plus légères, des châtimens proportionnés. Le coupable paye une amende en chevaux ou en bétail; une partie est livrée au roi ou à la cité, le reste à l'offensé ou à sa famille. On choisit dans ces mêmes assemblées des chefs qui rendent la justice dans les cantons et les villages. Ils ont chacun cent assesseurs tirés du peuple, qui leur servent de conseil et garantissent leurs jugemens.

XIII. Ils ne traitent aucune affaire publique ni particulière sans être armés; mais il n'est pas dans la coutume que quelqu'un prenne les armes avant que la cité ne l'en ait reconnu capable. Alors un des chefs, ou le père du jeune homme, ou un de ses proches, le décore, en pleine assemblée, de la framée et du bouclier: c'est là sa robe virile; ce sont là les premiers honneurs de sa jeunesse; avant cela il était membre d'une famille, il devient membre de l'État. Une naissance illustre ou les services éclatants d'un père procurent même à de tout jeunes gens la considération du chef; ils se groupent autour des autres plus avancés en âge et dès longtemps éprouvés, et il n'y a pas à rougir de figurer parmi les compagnons. Ce rôle même a des degrés fixés par l'estime du chef dont on forme la suite. Il existe entre les compagnons une émulation singulière à qui tiendra la première place auprès du chef; entre les chefs, à qui aura le plus de compagnons et les plus courageux. C'est la dignité, c'est la puissance, d'être toujours entouré d'une jeunesse nombreuse et choisie: c'est un ornement dans la paix, un rempart dans la guerre. Et ce n'est pas seulement dans sa nation,

cuique, sed apud finitimas quoque civitates id nomen, ea gloria est, si numero ac virtute comitatus emineat; expetuntur enim legationibus et muneribus ornantur et ipsa plerumque fama bella profligant.

XIV. Cum ventum in aciem, turpe principi virtute vinci, turpe comitatu virtutem principis non adæquare. Jam vero infame in omnem vitam ac probrosum superstitem principi suo ex acie recessisse : illum defendere, tueri, sua quoque fortia facta gloriæ ejus assignare præcipuum sacramentum est : principes pro victoria pugnant, comites pro principe. Si civitas, in qua orti sunt, longa pace et otio torpeat, plerique nobilium adolescentium petunt ultro eas nationes, quæ tum bellum aliquod gerunt, quia et ingrata genti quies et facilius inter ancipitia clarescunt magnumque comitatum non nisi vi belloque tueare : exigunt enim a principis sui liberalitate illum bellatorem equum, illam cruentam victricemque frameam; nam epulæ et quamquam incompti, largi tamen apparatus pro stipendio cedunt. Materia munificentiae per bella et raptus. Nec arare terram aut exspectare annum tam facile persuaseris quam vocare hostem et vulnera mereri. Pigrum quin immo et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare.

XV. Quotiens bella non ineunt, non multum venatibus, plus per otium transigunt, dediti somno ciboque, fortissimus quisque ac bellicosissimus nihil agens, delegata domus et penatium et agrorum cura feminis senibusque et infirmissimo cuique ex familia : ipsi hebet, mira diversitate naturæ, cum iidem homines sic ament inertiam et oderint quietem. Mos est civitatibus ultro ac viritim conferre principibus vel armentorum vel fru-

mais encore dans les cités voisines qu'un chef acquiert réputation et gloire s'il se distingue par le nombre et la bravoure de ses compagnons : on le recherche par des ambassades; on lui envoie des présents; souvent son nom seul fait le succès d'une guerre.

XIV. Sur le champ de bataille, il est honteux au chef d'être surpassé en courage; il est honteux aux compagnons de ne pas égaler le courage du chef. Mais un opprobre dont la flétrissure ne s'efface jamais, c'est de lui survivre et de revenir sans lui du combat : le défendre, le protéger, rapporter à sa gloire ce qu'on fait soi-même de beau, c'est l'essentiel de leur serment : les chefs combattent pour la victoire, les compagnons pour le chef. Si la cité qui les vit naître languit dans l'oisiveté d'une longue paix, la plupart des jeunes nobles gagnent, sans qu'on les appelle, les nations qui ont alors quelque guerre : tant cette race hait le repos ! d'ailleurs on s'illustre plus facilement dans les hasards, et l'on a besoin du règne de la force et de la guerre pour entretenir de nombreux compagnons : car ce cheval de bataille, cette sanglante et victorieuse framée sont un tribut levé sur la générosité du chef ; sa table, d'une somptuosité grossière, mais dispendieuse, tient lieu de solde. La source de sa munificence est dans les guerres et le pillage. Vous leur persuaderiez bien moins de labourer la terre et d'attendre la récolte de l'année que de provoquer des ennemis et de mériter des blessures. C'est à leurs yeux paresse et lâcheté que d'acquérir par la sueur ce qu'ils peuvent se procurer par le sang.

XV. Le temps qu'ils ne donnent pas à la guerre, ils en passent un peu à la chasse, beaucoup plus à ne rien faire, adonnés au sommeil et à la table : on voit les plus braves et les plus belliqueux ne s'occuper de rien, abandonnant à des femmes, à des vieillards, aux plus faibles de la famille, le soin de la maison, des pénates et des champs : quant à eux, ils restent engourdis : étrange contradiction de caractère que les mêmes hommes puissent à ce point aimer l'inaction et haïr le repos ! Il est d'usage que les cités offrent à leurs chefs un don en troupeaux ou en

gum quod pro honore acceptum etiam necessitatibus subvenit. Gaudent præcipue finitimarum gentium donis, quæ non modo a singulis, sed et publice mittuntur, electi equi, magna arma, phaleræ torquesque, jam et pecuniam accipere docuimus.

XVI. Nullas Germanorum populis urbes habitari satis notum est, ne pati quidem inter se junctas sedes. Colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit. Vicos locant non in nostrum morem connexis et cohærentibus ædificiis : suam quisque domum spatio circumdat, sive adversus casus ignis remedium sive inscitia ædificandi. Ne cæmentorum quidem apud illos aut tegularum usus : materia ad omnia utuntur informi et citra speciem aut delectationem. Quædam loca diligentius illinunt terra ita pura ac splendente, ut picturam ac lineamenta colorum imitetur. Solent et subterraneos specus aperire eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hiemis et receptaculum frugibus, quia rigorem frigorum ejus modi loci molliunt, et, si quando hostis advenit, aperta populatur, abdita autem et defossa aut ignorantur aut eo ipso fallunt, quod quærenda sunt.

XVII. Tegumen omnibus sagum fibula aut, si desit, spina consertum : cetera intecti totos dies juxta focum atque ignem agunt. Locupletissimi veste distinguuntur, non fluitante, sicut Sarmatæ³⁷⁷ ac Parthi³⁷⁸, sed stricta et singulos artus exprimente. Gerunt et ferarum pelles, proximi ripæ neglegenter, ultiores exquisitius, ut quibus

grains, auquel on contribue spontanément par tête, et qui, reçu comme un honneur, subvient aussi à leurs dépenses. Mais rien ne flatte plus ces chefs que les présents qui leur sont envoyés des pays voisins par les particuliers ou par l'État, comme des coursiers choisis, des armes d'une grande dimension, des harnais, des colliers; nous leur avons même appris à recevoir de l'argent.

XVI. On sait assez que les Germains ne bâtissent point de villes; ils ne souffrent pas même d'habitations réunies. Leurs demeures sont éparses, isolées, selon qu'une fontaine, un champ, un bocage ont déterminé leur choix. Leurs villages ne sont pas, comme les nôtres, formés d'édifices contigus, élevés côte à côte : chacun laisse un espace vide autour de sa maison, soit pour prévenir le danger des incendies, soit par ignorance dans l'art de bâtir. Ils n'emploient même ni moellons ni tuiles; ils se servent uniquement du bois brut, sans penser à la décoration ni à l'agrément. Toutefois ils enduisent soigneusement certains parois d'une terre si pure et si brillante que son application équivaut à une couche de peinture et aux encadrements en couleur. Ils ont aussi l'habitude de creuser des souterrains, qu'ils chargent en dessus d'une épaisse couche de fumier; c'est là un refuge contre l'hiver et un magasin pour leurs grains; car ils sentent moins la rigueur des froids dans des abris de ce genre, et, si d'aventure l'ennemi survient, il pille les lieux découverts, tandis que ces retraites cachées ainsi sous terre restent ignorées de lui ou le déroutent par les recherches mêmes qu'il fait pour les trouver.

XVII. Pour vêtement, ils ont tous un sayon qu'ils attachent avec une agrafe, ou, à défaut d'agrafe, avec une épine. A cela près ils sont nus et passent les journées entières auprès du foyer et du feu. Les plus riches se distinguent par un habillement, non pas flottant comme chez les Sarmates et les Parthes, mais serré et qui marque toutes les formes. Ils portent aussi des peaux de bêtes, les riverains du fleuve sans recherche, les peuples de l'intérieur avec plus de goût, car ils ne trouvent pas dans

nullus per commercia cultus. Eligunt feras et detracta velamina spargunt maculis pellibusque belluarum, quas exterior Oceanus ³⁷⁰ atque ignotum mare gignit. Nec alius feminis quam viris habitus, nisi quod feminæ sæpius lineis amictibus velantur eosque purpura variant, partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nudæ brachia ac lacertos, sed et proxima pars pectoris patet.

XVIII. Quamquam severa illic matrimonia, nec ullam morum partem magis laudaveris. Nam prope soli barbarorum singulis uxoribus contenti sunt, exceptis admodum paucis, qui non libidine, sed ob nobilitatem pluribus nuptiis ambiuntur. Dotem non uxor marito, sed uxori maritus offert. Intersunt parentes et propinqui ac munera probant, munera non ad delicias muliebres quæsitæ nec quibus nova nupta comatur, sed boves et frenatum equum et scutum cum framea gladioque. In hæc munera uxor accipitur, atque in vicem ipsa armorum aliquid viro affert : hoc maximum vinculum, hæc arcana sacra, hos conjugales deos arbitrantur. Ne se mulier extra virtutum cogitationes extraque bellorum casus putet, ipsis incipientis matrimonii auspiciis admonetur venire se laborum periculorumque sociam, idem in pace, idem in prælio passuram ausuramque : hoc juncti boves, hoc paratus equus, hoc data arma denuntiant. Sic vivendum, sic

le commerce d'autre parure. Ils font un choix parmi les bêtes, en dépouillent quelques-unes de leurs fourrures, et disposent sur celles-ci les peaux mouchetées de gros animaux qui naissent dans la partie orientale de l'Océan, dans une mer inconnue. L'habillement des femmes ne diffère pas de celui des hommes, excepté qu'elles se couvrent le plus ordinairement de manteaux de lin bigarrés de pourpre, et que la partie supérieure de leur vêtement de dessous ne s'étend point pour former les manches : elles ont les bras nus jusqu'à l'épaule ; leur sein même est en partie découvert.

XVIII. Toutefois en ce pays les mariages sont sévères, et il n'est pas de trait dans leurs mœurs qui mérite plus d'éloges. En effet presque seuls entre les barbares ils se contentent chacun d'une femme, hormis un très petit nombre qui, non par esprit de débauche, mais à cause de leur noblesse, en prennent plusieurs, parce que plusieurs familles ambitionnent leur alliance. Ce n'est pas la femme qui apporte la dot au mari, c'est le mari qui la donne à la femme. Le père et la mère, ainsi que les proches, assistent à l'entrevue et contrôlent les présents. Ces présents ne sont pas choisis pour faire le plaisir d'une femme, ils ne sont pas de ceux dont puisse se parer la nouvelle épouse : ce sont des bœufs, un cheval tout bridé, un bouclier avec la framée et le glaive. En présentant ces dons, on reçoit une épouse ; elle, de son côté, donne personnellement à l'époux une arme : cela représente pour eux le lien le plus sacré, la cérémonie mystérieuse, les dieux du mariage. Pour que la femme ne se croie pas dispensée des idées d'exploits ou des risques de la guerre, les auspices mêmes qui président à son mariage l'avertissent qu'elle vient partager des travaux et des périls, et que sa loi, dans la paix comme dans les combats, est de souffrir et d'oser autant que son époux : c'est là ce que lui annoncent les bœufs attelés, le cheval équipé, les armes qu'on lui donne. C'est dans cette idée qu'il lui faudra vivre, qu'il lui faudra périr. Ce dépôt qu'elle reçoit, elle devra le rendre pur et honorable à ses enfants,

pereundum : accipere se quæ liberis inviolata ac digna reddat, quæ nurus accipiant rursusque ad nepotes referantur.

XIX. Ergo sæpta pudicitia agunt, nullis spectaculorum illecebris, nullis conviviorum irritationibus corruptæ; litterarum secreta viri pariter ac feminæ ignorant. Paucissima in tam numerosa gente adulteria, quorum pœna præsens et maritis permissa : accisis crinibus ³⁸⁰ nudatam coram propinquis expellit domo maritus ac per omnem vicum verbere agit. Publicatæ enim pudicitiae nulla venia : non forma, non ætate, non opibus maritum invenerit. Nemo enim illic vitia ridet, nec corrumpere et corrumpi sæculum vocatur. Melius quidem adhuc eæ civitates, in quibus tantum virgines nubunt et cum spe votoque uxoris semel transigitur. Sic unum accipiunt maritum quo modo unum corpus unamque vitam, ne ulla cogitatio ultra, ne longior cupiditas, ne tamquam maritum, sed tamquam matrimonium ament. Numerum liberorum finire aut quemquam ex agnatis necare flagitium habetur, plusque ibi boni mores valent quam alibi bonæ leges.

XX. In omni domo nudi ac sordidi in hos artus, in hæc corpora, quæ miramur, excrescunt. Sua quemque mater uberibus alit, nec ancillis aut nutricibus delegantur. Dominum ac servum nullis educationis deliciis dignoscas : inter eadem pecora, in eadem humo degunt, donec ætas separet ingenuos, virtus agnoscat. Sera juvenum Venus, eoque inexhausta pubertas. Nec virgines festinantur; eadem juvenata, similis proceritas : pares

de qui ses brus le recevront pour le transmettre à ses petits-fils.

XIX. Aussi vivent-elles leur pudeur abritée derrière un rempart, loin des spectacles qui corrompent les mœurs, loin des festins qui allument les passions; hommes et femmes ignorent également les mystérieuses correspondances. Très peu d'adultères se commettent dans une nation si nombreuse, et le châtement, qui suit de près la faute, est abandonné au mari : on rase la coupable; on la dépouille, et, en présence des parents, le mari la chasse de sa maison et la poursuit à coups de verges par toute la bourgade. En fait, à celle qui prostitue publiquement son honneur, point de pardon pour elle : ni beauté, ni âge, ni richesses ne lui feraient trouver un mari. Car dans ce pays on ne rit pas des vices; corrompre et céder à la corruption ne s'appelle pas marcher avec son siècle. Quelques cités, encore plus sages, ne marient que des vierges; on en finit une fois pour toutes avec l'espérance et le vœu de trouver un mari. Elles prennent un seul époux, comme elles ont un seul corps, une seule vie, si bien que leur pensée ne voit rien au delà, que leurs désirs ne vont pas plus loin, et que dans leur mari elles aiment non pas le mari, mais le mariage. Borner le nombre de ses enfants, ou tuer un des agnats est flétri comme un crime; et les bonnes mœurs ont là plus d'empire que n'en ont ailleurs les bonnes lois.

XX. Dans toutes les maisons sans distinction, c'est presque nus et mal vêtus que les enfants grandissent pour acquérir ces membres, ces statures dont la vue nous étonne. Chaque mère allaite elle-même ses enfants et ne s'en décharge point sur des servantes et des nourrices. Le maître n'est pas élevé plus délicatement que l'esclave : on ne saurait les distinguer; ils vivent au milieu des mêmes troupeaux, couchent sur la même terre, jusqu'à ce que l'âge sépare les hommes libres et que le courage les fasse reconnaître. Vénus ne se révèle que tardivement aux jeunes hommes, ce qui leur assure une sève inépuisable. On ne hâte pas non plus le mariage des filles : elles

validæque miscentur, ac roborâ parentum liberi referunt. Sororum filiis idem apud avunculum qui apud patrem honor. Quidam sanctiorem arctioremque hunc nexum sanguinis arbitrantur et in accipiendis obsidibus magis exigunt, tamquam et animum firmiter et domum latius teneant. Heredes tamen successoresque sui cuique liberi, et nullum testamentum. Si liberi non sunt, proximus gradus in possessione fratres, patruus, avunculi. Quanto plus propinquorum, quanto major affinium numerus, tanto gratiosior senectus; nec ulla orbitatis pretia.

XXI. Suscipere tam inimicitias seu patris seu propinqui quam amicitias necesse est; nec implacabiles durant: luitur enim etiam homicidium certo armentorum ac pecorum numero recipitque satisfactionem universa domus, utiliter in publicum, quia periculosiores sunt inimicitiae juxta libertatem.

Convictibus et hospitibus non alia gens effusius indulget. Quemcumque mortalium arcere tecto nefas habetur; pro fortuna quisque apparatus epulis excipit. Cum defecere, qui modo hospes fuerat, monstrator hospitii et comes; proximam domum non invitati adeunt, nec interest: pari humanitate accipiuntur. Notum ignotumque quantum ad jus hospitis nemo discernit. Abeunti, si quid poposcerit, concedere moris, et poscendi in vicem eadem facilitas. Gaudent muneribus, sed nec data impu-

sont également jeunes, semblablement élancées, elles apportent dans l'union mêmes qualités, même robustesse que leurs maris, et les enfants reproduisent la vigueur de leurs parents. Le fils d'une sœur est aussi cher à son oncle qu'à son père; quelques-uns pensent même que ce lien du sang est le plus saint et le plus étroit; et, en recevant des otages, ils exigent plutôt des neveux, comme inspirant un attachement plus fort et intéressant la famille par plus d'endroits. Toutefois on a pour héritiers et successeurs ses propres enfants, et l'on ne fait pas de testament. Si l'on n'a pas d'enfant, les premiers droits à l'héritage appartiennent aux frères, aux oncles paternels, aux oncles maternels. Plus un Germain compte de proches et d'alliés, plus sa vieillesse est entourée de respect : on ne gagne rien à être sans famille.

XXI. Accepter dans l'héritage les haines soit d'un père, soit d'un proche, aussi bien que ses amitiés est une stricte obligation; du reste, ces haines ne sont pas inexpiables : on rachète même l'homicide par une quantité déterminée de gros et de menu bétail, et la satisfaction est acceptée par la maison tout entière : conduite d'autant plus utile à l'État que les haines sont plus dangereuses sous un régime de liberté.

Les Germains aiment à se donner des festins et à exercer l'hospitalité, et aucune autre nation ne le fait avec plus de largesse. Fermer sa porte à un homme, quel qu'il soit, passe pour un sacrilège; chacun offre à l'étranger une table aussi bien servie que le permet sa fortune. Quand les provisions sont épuisées, celui qui vient d'être son hôte lui désigne une autre demeure hospitalière et l'y accompagne : les arrivants n'étaient pas invités chez le voisin; peu importe, ils n'en sont pas reçus avec moins d'égards. Connus ou inconnus ont sans distinction les mêmes droits à l'hospitalité. Si l'étranger, en partant, demande quelque chose, l'usage est de l'accorder; on ne craint pas d'ailleurs de demander à son tour. Ces présents font plaisir, mais en les donnant on n'en exige pas de reconnaissance, non plus qu'en les

tant nec acceptis obligantur. [Victus inter hospites comis].

XXII. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat. Lauti cibum capiunt : separatae singulis sedes et sua cuique mensa. Tum ad negotia nec minus sæpe ad convivia procedunt armati. Diem noctemque continuare potando nulli probrum. Crebræ, ut inter vinolentos, rixæ raro conviciis, sæpius cæde et vulneribus transiguntur. Sed et de reconciliandis in vicem inimicis et jungendis affinitatibus et asciscendis principibus, de pace denique ac bello plerumque in conviviis consultant, tamquam nullo magis tempore aut ad simplices cogitationes pateat animus aut ad magnas incalcescat. Gens non astuta nec callida aperit adhuc secreta pectoris licentia joci; ergo detecta et nuda omnium mens; postera die retractatur, et salva utriusque temporis ratio est : deliberant, dum fingere nesciunt, constituunt, dum errare non possunt.

XXIII. Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus; proximi ripæ et vinum mercantur. Cibi simplices, agrestia poma, recens fera aut lac concretum. Sine apparatu, sine blandimentis expellunt famem. Adversus sitim non eadem temperantia; si induleris ebrietati suggerendo quantum concupiscunt, haud minus facile vitiiis quam armis vincentur.

XXIV. Genus spectaculorum unum atque in omni cœtu idem. Nudi juvenes, quibus id ludicrum est, inter gladios se atque infestas frameas saltu jaciunt. Exerci-

acceptant on ne croit en devoir. [Ce sont entre hôtes d'aimables procédés].

XXII. Au sortir du sommeil, qu'ils prolongent souvent jusque dans le jour, ils se baignent, ordinairement à l'eau chaude, comme il convient à des gens chez qui l'hiver règne une grande partie de l'année. Après le bain, ils prennent un repas; chacun a son siège séparé et sa table particulière. Ensuite ils vont à leurs affaires, souvent aussi à des festins, et ils s'y rendent en armes. Passer à boire une journée et une nuit entières n'est une honte pour personne. Les querelles sont fréquentes, comme il arrive entre gens pris de vin; rarement elles se bornent aux injures; presque toujours elles finissent par le meurtre et les blessures. D'un autre côté, la réconciliation des ennemis, l'alliance des familles, le choix des chefs, la paix, la guerre se traitent communément dans les festins, sans doute parce qu'il n'est pas de moment où les âmes soient plus ouvertes aux inspirations de la franchise ou à l'enthousiasme de la gloire. Cette race sans malice et sans artifice aujourd'hui encore découvre dans la libre gaieté de la table les secrets de son cœur; la pensée de chacun est ainsi révélée et mise à nu; mais le lendemain on reprend la question et ainsi se justifie l'emploi de chaque moment : on délibère lorsqu'on ne saurait feindre, on décide quand on ne peut se tromper.

XXIII. Leur boisson est un liquide fait d'orge ou de froment, auquel la fermentation donne quelque ressemblance avec le vin; les plus voisins de nos rives ont aussi du vin, qu'ils achètent. Leurs aliments sont simples : des fruits sauvages, de la venaison fraîche, du lait caillé. Ils apaisent leur faim sans apprêts, sans raffinements. Quant à la soif, ils sont moins tempérants; si vous encouragez l'ivresse en leur fournissant tout ce qu'ils voudront boire, leurs vices les vaincront aussi facilement que vos armes.

XXIV. Ils n'ont qu'un seul genre de spectacle, uniforme dans toutes leurs réunions. Des jeunes gens, qui ont l'habitude de ce jeu, bondissent et dansent nus à travers

tatio artem paravit, ars decorem, non in quæstum tamen aut mercedem : quamvis audacis lasciviæ pretium est voluptas spectantium. Aleam, quod mirere, sobrii inter seria exercent, tanta lucrandi perdendive temeritate, ut, cum omnia defecerunt, extremo ac novissimo jactu de libertate ac de corpore contendant. Victus voluntariam servitutem adit; quamvis juvenior, quamvis robustior alligari se ac venire patitur. Ea est in re prava pervicacia; ipsi fidem vocant. Servos condicionis hujus per commercia tradunt, ut se quoque pudore victoriæ exsolvant.

XXV. Ceteris servis non in nostrum morem, descriptis per familiam ministeriis, utuntur : suam quisque sedem, suos penates regit. Frumenti modum dominus aut pecoris aut vestis ut colono injungit, et servus hactenus paret : cetera domus officia uxor ac liberi exsequuntur. Verberare servum ac vinculis et opere coercere rarum : occidere solent, non disciplina et severitate, sed impetu et ira, ut inimicum, nisi quod impune est. Liberti non multum supra servos sunt, raro aliquod momentum in domo, numquam in civitate, exceptis dumtaxat iis gentibus quæ regnantur. Ibi enim et super ingenuos et super nobiles ascendunt : apud ceteros impares libertini libertatis argumentum sunt.

XXVI. Fenus agitare et in usuras extendere ignotum; ideoque magis servatur quam si vetitum esset. Agri pro numero cultorum ab universis in vices occupantur, quos

les pointes menaçantes de glaives et de framées. L'exercice a produit l'adresse, et de l'adresse est née la grâce. Et ici, nul espoir de profit ou de récompense : le prix de ce divertissement, si périlleux qu'il soit, c'est le plaisir des spectateurs. Quant aux jeux de hasard (chose étonnante), ils s'en font, même à jeun, la plus sérieuse occupation; ils sont si follement acharnés au gain ou à la perte, que, quand ils n'ont plus rien, ils jouent encore dans un dernier et suprême coup de dés leur liberté et leur personne. Le vaincu va lui-même se livrer à la servitude; fût-il le plus jeune, fût-il le plus robuste, il se laisse enchaîner et vendre. Tel est dans un acte en soi immoral leur rude entêtement; eux l'appellent loyauté. On se défait, par le commerce, des esclaves de cette espèce, pour se délivrer en même temps de la honte d'une telle victoire.

XXV. Quant aux autres esclaves, ils ne les emploient pas comme nous le faisons, en partageant les membres d'une même troupe en divers groupes selon leurs fonctions: chacun a son habitation, ses pénates, qu'il régit à son gré. Le maître leur impose, comme à des fermiers, une certaine redevance en blé ou en bétail ou en vêtements; là se borne la servitude : les soins intérieurs de la maison appartiennent à la femme et aux enfants. Frapper ses esclaves, ou les punir par les fers ou un travail forcé est chose rare; on les tue quelquefois, non par esprit de discipline et de sévérité, mais dans un mouvement de colère, comme on tue un ennemi, à cela près que c'est impunément. Les affranchis ne sont pas beaucoup au-dessus des esclaves; rarement ils ont de l'influence dans la maison; jamais ils n'en ont dans l'État. J'excepte les nations soumises à des rois; là ils s'élèvent au-dessus des hommes nés libres, au-dessus même des nobles; ailleurs, la subordination des affranchis est une preuve de liberté.

XXVI. Faire fructifier l'argent et opérer encore sur son produit est une pratique ignorée des Germains, et par là on s'en abstient plus que si elle était expressément défendue. Les terres labourables, d'une étendue chaque fois proportionnelle au nombre des cultivateurs, et suc-

mox inter se secundum dignationem partiuntur; facilitatem partiendi camporum spatia præstant. Arva per annos mutant, et superest ager. Nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria conserant et prata separent et hortos rigent : sola terræ seges imperatur. Unde annum quoque ipsum non in totidem digerunt species : hiems et ver et æstas intellectum ac vocabula habent, autumnus perinde nomen ac bona ignorantur.

XXVII. Funerum nulla ambitio : id solum observatur, ut corpora clarorum virorum certis lignis cremantur. Struem rogi nec vestibus nec odoribus cumulant : sua cuique arma, quorumdam igni et equus adjicitur. Sepulcrum cæspes erigit : monumentorum arduum et operosum honorem ut gravem defunctis aspernantur. Lamenta ac lacrimas cito, dolorem et tristitiam tarde ponunt. Feminis lugere honestum est, viris meminisse.

Hæc in commune de omnium Germanorum origine ac moribus accepimus : nunc singularum gentium instituta ritusque, quatenus differant, quæque nationes e Germania in Gallias commigraverint, expediam.

XXVIII. Validiores olim Gallorum res fuisse summus auctorum divus Julius tradit; eoque credibile est etiam Gallos in Germaniam transgressos : quantum enim amnis obstabat quo minus, ut quæque gens evaluerat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc et nulla regnorum potentia divisas? Igitur inter Hercyniam

cessivement lot par lot, sont exploitées en commun; puis les occupants se les partagent suivant leur rang social; or ce partage est facile, vu les vastes espaces de terres non plantées. Ils déplacent périodiquement leurs labours, et il reste toujours du terrain à mettre en culture. C'est que l'homme ne s'évertue pas à lutter avec la fertilité ou l'étendue du sol, pour le plaisir de planter des vergers, d'enclorre des prairies, d'irriguer des jardins : ils ne demandent à la terre que des moissons. Aussi l'année même n'est-elle pas divisée en autant de saisons que chez nous : l'hiver, le printemps, l'été ont un sens et des noms; quant à l'automne, ils en ignorent également le nom et les présents.

XXVII. Nul faste dans leurs funérailles : seulement on observe de brûler avec un bois particulier le corps des hommes illustres. On n'entasse sur le bûcher ni étoffes ni parfums : on n'y met que les armes du mort; quelquefois le cheval est brûlé avec son maître. Des mottes de gazon forment le tombeau : l'hommage de ces monuments que l'on élève au prix de lourdes peines leur semblerait peser sur la cendre des morts : ils n'en veulent pas. Ils donnent peu de temps aux lamentations et aux larmes, beaucoup à la douleur et au regret. Il est honorable pour les femmes de pleurer, pour les hommes de se souvenir.

Voilà ce que j'ai appris sur l'origine et les mœurs des Germains en général. Je vais parler maintenant des institutions et des pratiques religieuses propres à chacune de ces nations, en montrant en quoi elles diffèrent, et dire quels peuples sont passés de la Germanie dans les Gaules.

XXVIII. Le meilleur de tous les garants, le divin Jules César, témoigne que les Gaules eurent leur époque de supériorité, et l'on peut croire que les Gaulois passèrent aussi en Germanie : quel faible obstacle en effet un cours d'eau pouvait-il opposer à une nation dominante pour l'empêcher d'occuper, en place de ses terres, des contrées jusque-là ouvertes à tous et que la puissance d'aucun roi n'avait encore partagées? C'est ainsi qu'entre la forêt Hercynienne, le Rhin et le Mein, s'établirent les Helvètes et plus loin les Boïens, comme eux de race

silvam ³⁸¹ Rhenumque et Mœnum amnes Helvetii ³⁸², ulteriora Boii ³⁸³, Gallica utraque gens, tenuere. Manet adhuc Boihæmi nomen significatque loci veterem memoriam quamvis mutatis cultoribus. Sed utrum Aravisci ³⁸⁴ in Pannoniam ab Osis ³⁸⁵ [Germanorum natione] an Osi ab Araviscis in Germaniam commigraverint, cum eodem adhuc sermone, institutis, moribus utantur, incertum est, quia pari olim inopia ac libertate eadem utriusque ripæ bona malaque erant. Treveri ³⁸⁶ et Nervii ³⁸⁷ circa affectationem Germanicæ originis ultro ambitiosi sunt, tamquam per hanc gloriam sanguinis a similitudine et inertia Gallorum separentur. Ipsam Rheni ripam haud dubie Germanorum populi colunt, Vangiones, Triboci, Nemetes ³⁸⁸. Ne Ubii ³⁸⁹ quidem, quamquam Romana colonia esse meruerint ac libentius Agrippinenses conditoris sui nomine vocentur, origine erubescunt, transgressi olim et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati, ut arcerent, non ut custodirentur.

XXIX. Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi non multum ex ripa, sed insulam ³⁹⁰ Rheni amnis colunt, Chattorum ³⁹¹ quondam populus et seditione domestica in eas sedes transgressus, in quibus pars Romani imperii fierent. Manet honos et antiquæ societatis insigne; nam nec tributis contemnuntur nec publicanus atterit, exempti oneribus et collationibus et tantum in usum præliorum sepositi, velut tela atque arma, bellis reservantur. Est in eodem obsequio et Mattiacorum ³⁹² gens; protulit enim magnitudo populi Romani ultra Rhenum utraque veteres terminos imperii reverentiam. Ita sede finibusque in sua ripa, mente animoque

gauloise. Le nom de Bohême subsiste encore, comme un vestige de l'antique histoire de ce pays, quoiqu'il ait changé d'habitants. Mais les Aravisques ont-ils immigré en Pannonie sous la poussée des Oses, [nation germanique], ou les Oses sous celle des Aravisques en Germanie? La conformité, que l'on observe encore aujourd'hui, de langage, d'institutions, de mœurs, laisse la chose en doute; d'autant plus que, jadis également pauvres, également libres, ils trouvaient des deux côtés du Danube mêmes biens et mêmes maux. Les Trévires et les Nerviens se prétendant issus des Germains sont les premiers à s'en faire honneur, comme d'une origine dont la gloire les éloigne des Gaulois et de leur indolence. Quant à la rive même du Rhin, elle est habitée par des peuples évidemment germains, les Vangions, les Tribouques, les Némètes. Les Ubiens non plus, quoiqu'ils aient mérité d'être colonie romaine, et qu'ils aiment à s'appeler Agrippiniens, du nom de leur fondatrice, ne rougissent pas de leur origine. Ils passèrent anciennement le Rhin, et, sur la preuve acquise de leur fidélité, ils furent placés au bord même du fleuve, comme défenseurs et non comme prisonniers.

XXIX. La plus valeureuse de toutes ces nations, les Bataves, sans tenir beaucoup de place sur la rive du fleuve, en occupe une île; ce fut jadis une tribu de Chattes, qui, chassée par une sédition domestique, se réfugia dans ce pays, où elle devait un jour faire partie de l'empire romain. Ils ont gardé un privilège qui les honore et qui atteste leur ancienne alliance avec nous : ils ne sont ni flétris par des tributs, ni écrasés par des publicains; exempts de charges et de contributions extraordinaires, uniquement destinés aux combats, on les garde, comme on garde des traits et des armes, pour s'en servir à la guerre. Les Mattiaques nous obéissent au même titre, car la grandeur du peuple romain a étendu jusqu'au delà du Rhin et de ses antiques frontières le respect de ses lois. Les demeures et le territoire des Mattiaques sont sur leur propre rive, leurs âmes et leurs

nobiscum agunt, cetera similes Batavis, nisi quod ipso adhuc terræ suæ solo et cælo acrius animantur.

Non numeraverim inter Germaniæ populos, quamquam trans Rhenum Danuviumque consederint, eos qui decumates agros ³⁹³ exercent : levissimus quisque Gallorum et inopia audax dubiæ possessionis solum occupare; mox limite acto promotisque præsiidiis ³⁹⁴ sinus imperii et pars provinciæ ³⁹⁵ habentur.

XXX. Ultra hos Chatti : initium sedis ab Hercynio saltu inchoant, non ita effusis ac palustribus locis, ut ceteræ civitates, in quas Germania patescit : durant siquidem colles, paulatim rarescunt, et Chattos suos saltus Hercynius prosequitur simul atque deponit. Duriora genti corpora, stricti artus, minax vultus et major animi vigor. Multum, ut inter Germanos, rationis ac sollertiæ : præponere electos, audire præpositos, nosse ordines, intelligere occasiones, differre impetus, disponere diem, val-lare noctem, fortunam inter dubia, virtutem inter certa numerare, quodque rarissimum nec nisi Romanæ disciplinæ concessum, plus reponere in duce quam in exercitu. Omne robur in pedite, quem super arma ferramentis quoque et copiis onerant : alios ad prælium ire videas, Chattos ad bellum. Rari excursus et fortuita pugna. Equestrium sane virium id proprium, cito parare victoriam, cito cedere : velocitas juxta formidinem, cunctatio propior constantiæ est.

XXXI. Et aliis Germanorum populis usurpatum raro et privata cujusque audentia apud Chattos in consen-

cœurs sont avec nous; du reste, ils ressemblent aux Bataves, si ce n'est que le sol et le climat de leur pays leur donnent un esprit plus belliqueux.

Je ne compterai pas au nombre des peuples germains, quoiqu'ils habitent au delà du Rhin et du Danube, ceux qui exploitent les terres Décumates : les plus aventureux des Gaulois, animés de l'audace qu'inspire la misère, s'établirent sur ce terrain d'une propriété indécise; bientôt une barrière fut élevée, nos postes furent portés en avant; et ce pays est devenu une enclave de notre empire et fait partie d'une province.

XXX. Au delà sont les Chattes; leur établissement commence aux hauteurs de la forêt Hercynienne, mais leur territoire est moins ouvert et moins marécageux que les autres Etats où s'étend la Germanie : les collines se prolongent en effet, et ce n'est qu'insensiblement qu'elles deviennent moins serrées, et la forêt elle-même suit fidèlement ses Chattes et ne les abandonne qu'à leurs frontières. Ils ont, plus que d'autres, le corps robuste, les membres nerveux, le visage menaçant, une grande vigueur d'âme. Pour des Germains, ils ont beaucoup de raison et de finesse : ils savent se choisir des chefs, écouter ceux qu'ils ont choisis, garder leurs rangs, comprendre les occasions, différer une attaque, organiser l'emploi du jour, se retrancher la nuit, se défier de la fortune, attendre tout de la valeur, et, ce qui est très rare et ne peut être que le fruit de la discipline romaine, compter sur le général plus que sur l'armée. Toute leur force est dans l'infanterie, qu'ils chargent, outre ses armes, d'outils en fer et de provisions : on voit d'autres barbares aller au combat; les Chattes vont à la guerre. Ils font peu de sorties brusques, évitent les rencontres fortuites. Ce n'est guère en effet qu'à des troupes à cheval qu'il appartient de brusquer la victoire ou de se retirer précipitamment : trop de vitesse touche à la peur; la circonspection est plus près de la constance.

XXXI. Un usage, adopté rarement chez les autres Germains et seulement par la bravoure individuelle, est

sum vertit, ut primum adoleverint, crinem barbamque submittere, nec nisi hoste cæso exuere votivum obligatumque Virtuti oris habitum. Super sanguinem et spolia revelant frontem, seque tum demum pretia nascendi rettulisse dignosque patria ac parentibus ferunt : ignavis et imbellibus manet squalor. Fortissimus quisque ferreum insuper annulum (ignominiosum id genti) velut vinculum gestat, donec se cæde hostis absolvat. Plurimis Chattorum hic placet habitus, jamque canent insignes et hostibus simul suisque monstrati. Omnium penes hos initia pugnarum; hæc prima semper acies, visu nova : nam ne in pace quidem vultu mitiore mansuescunt. Nulli domus aut ager aut aliqua cura : prout ad quemque venire, aluntur, prodigi alieni, contemptores sui, donec exsanguis senectus tam duræ virtuti impares faciat.

XXXII. Proximi Chattis certum jam alveo Rhenum, quique terminus esse sufficiat, Usipi ac Tencteri³⁹⁶ colunt. Tencteri super solitum bellorum decus equestris disciplinæ arte præcellunt, nec major apud Chattos peditum laus quam Tencteris equitum. Sic instituere majores : posterii imitantur. Hi lusus infantium, hæc juvenum æmulatio, perseverant senes. Inter familiam et penates et jura successionum equi traduntur : excipit filius, non ut cetera, maximus natu, sed prout ferox bello et melior.

devenu chez les Chattes une loi générale : dès qu'ils sont adultes, ils laissent croître la barbe et les cheveux, et c'est seulement après avoir tué un ennemi qu'ils dépouillent cet aspect, objet d'un vœu qui les lie au dieu du Courage. C'est sur le sang et les dépouilles qu'ils se découvrent le front; alors seulement ils croient avoir acquitté le prix de leur naissance et se présentent à la patrie, à leurs parents, comme leurs dignes enfants; le lâche qui fuit la guerre conserve cet extérieur hirsute. Les plus braves prennent, en outre, un anneau de fer (signe d'ignominie chez cette nation) et le portent comme une chaîne, jusqu'à ce qu'ils se rachètent par la mort d'un ennemi. La plupart des Chattes aiment à paraître dans cette tenue; ils blanchissent sous ces marques distinctives, qui les signalent également aux ennemis et à leurs frères. Ils ont le privilège de commencer tous les combats; c'est d'eux qu'est toujours formée la première ligne, dont le coup d'œil étonne, car ces visages farouches ne s'adoucisent même pas dans la paix. Aucun de ces guerriers n'a ni maison, ni terre, ni souci de chose au monde; ils se rendent chez le premier venu et s'y font nourrir, prodigues du bien d'autrui, indifférents au leur, jusqu'à ce que la vieillesse glacée leur interdise une si rude vertu.

XXXII. Tout près des Chattes, à l'endroit où le Rhin coule encore dans un lit assez fixe pour servir de limite habitent les Usipiens et les Tencières. Ceux-ci n'ont pas seulement les mérites ordinaires des guerriers, ils excellent encore dans l'art de combattre à cheval, et l'infanterie des Chattes n'est pas plus renommée que la cavalerie des Tencières. Les ancêtres ont donné l'exemple; les descendants s'y conforment. Monter à cheval, c'est l'amusement de l'enfance; c'est toute l'émulation des jeunes gens; et les vieillards persévèrent. En même temps que les esclaves, les pénates et les droits de la succession se transmettent les chevaux; un des fils en hérite, non le plus âgé, comme des autres biens, mais le plus intrépide et le meilleur à la guerre.

XXXIII. Juxta Tencteros Bructeri³⁹⁷ olim occurrebant : nunc Chamavos et Angrivarios³⁹⁸ immigrasse narratur, pulsus Bructeris ac penitus excisis vicinarum consensu nationum, seu superbix odio seu prxdæ dulcedine seu favore quodam erga nos deorum; nam ne spectaculo quidem prœlii invidere. Super sexaginta millia non armis telisque Romanis, sed quod magnificentius est, oblectationi oculisque ceciderunt. Maneat, quæso, duretque gentibus, si non amor nostri, at certe odium sui, quando urgentibus imperii fatibus nihil jam præstare fortuna majus potest quam hostium discordiam.

XXXIV. Angrivarios et Chamavos a tergo³⁹⁹ Dugulbnii et Chasuarii⁴⁰⁰ cludunt aliæque gentes haud perinde memoratæ, a fronte Frisii⁴⁰¹ excipiunt. Majoribus minoribusque Frisiis vocabulum est ex modo virium. Utræque nationes usque ad Oceanum Rheno prætexuntur ambiuntque immensos insuper lacus et Romanis classibus navigatos. Ipsum quin etiam Oceanum illa tentavimus : et superesse adhuc Herculis columnas fama vulgavit, sive adiit Hercules, seu quidquid ubique magnificentum est, in claritatem ejus referre consensimus. Nec defuit audentia Druso Germanico⁴⁰², sed obstitit Oceanus in se simul atque in Herculem inquiri. Mox nemo tentavit, sanctiusque ac reverentius visum de actis deorum credere quam scire.

XXXV. Hactenus in occidentem Germaniam novimus; in septentrionem ingenti flexu recedit. Ac primo statim Chaucorum⁴⁰³ gens, quamquam incipiat a Frisiis ac partem litoris occupet, omnium quas exposui

XXXIII. Après les Tenctères on rencontrait jadis les Bructères, remplacés maintenant par les Chamaves et les Angrivariens; car les Bructères viennent, dit-on, d'être chassés et anéantis par une ligue des nations voisines, qu'a soulevées contre eux la haine de leur orgueil, ou l'appât du butin, ou peut-être une faveur particulière des dieux envers nous; car le ciel ne nous a pas même refusé le spectacle du combat : plus de soixante mille hommes sont tombés, non sous les armes et les traits des Romains, mais, ce qui est plus magnifique, pour leur amusement et pour leurs yeux. Qu'elles persistent, de grâce, qu'elles s'obstinent, ces nations, sinon à nous aimer, du moins à se haïr entre elles, puisque, au point où les destins ont poussé l'empire, la fortune n'a désormais rien de plus à nous offrir que les discordes de l'ennemi.

XXXIV. Les Angrivariens et les Chamaves ont, pour bornes, derrière eux les Dugulbniens, les Chasuares et d'autres nations moins connues; par devant ils cèdent la place aux Frisons. On divise les Frisons en Grands et Petits, selon la force de leurs cités. Ces deux nations ont jusqu'à l'Océan le Rhin pour bordure, et leur pays embrasse en outre des lacs immenses, où naviguèrent des flottes romaines. Nous avons même tenté par cet endroit les routes de l'Océan, et la renommée a publié qu'il y existait encore des colonnes d'Hercule, soit qu'en effet Hercule ait visité ces lieux, soit que nous soyons convenus de rapporter à sa gloire tout ce que le monde enferme de merveilles. L'audace ne manqua pas à Drusus Germanicus; mais l'Océan protégea les secrets d'Hercule et les siens. Depuis, nul n'a tenté ces recherches : on a jugé plus pieux et plus respectueux de croire aux œuvres des dieux que de les approfondir.

XXXV. Jusqu'ici nous avons étudié la Germanie du côté de l'Occident : par un grand détour elle remonte vers le nord. La première nation qu'on rencontre est celle des Chauques. Quoiqu'elle commence aux Frisons et occupe une partie du rivage, elle borde néanmoins toutes

gentium lateribus obtenditur, donec in Chattos usque sinuetur. Tam immensum terrarum spatium non tenent tantum Chauci, sed et implent, populus inter Germanos nobilissimus, quique magnitudinem suam malit justitia tueri. Sine cupiditate, sine impotentia, quieti secretique nulla provocant bella, nullis raptibus aut latrociniiis populantur. Id præcipuum virtutis ac virium argumentum est, quod, ut superiores agant, non per injurias assequuntur; prompta tamen omnibus arma ac, si res poscat, [exercitus], plurimum virorum equorumque; et quiescentibus eadem fama.

XXXVI. In latere Chaucorum Chattorumque Cherusci⁴⁰⁴ nimiam ac marcentem diu pacem illacessiti nutrierunt : idque jucundius quam tutius fuit, quia inter impotentes et validos falso quiescas : ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita qui olim boni æquique Cherusci, nunc inertes ac stulti vocantur : Chattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. Tracti ruina Cheruscorum et Fosi⁴⁰⁵, contermina gens, adversarum rerum ex æquo socii sunt, cum in secundis minores fuissent.

XXXVII. Eundem Germaniæ sinum proximi Oceano Cimbri⁴⁰⁶ tenent, parva nunc civitas, sed gloria ingens. Veterisque famæ lata vestigia manent, utraque ripa castra ac spatia, quorum ambitu nunc quoque metiaris molem manusque gentis et tam magni exitus fidem. Sescentesimum et quadagesimum⁴⁰⁷ annum urbs nostra agebat, cum primum Cimbrorum audita sunt arma Cæcilio Metello et Papirio Carbone consulibus. Ex quo si ad alterum imperatoris Trajani consulatum⁴⁰⁸ computemus, ducenti ferme et decem anni colliguntur : tam

celles que j'ai nommées et atteint, en se repliant, jusqu'aux frontières des Chattes. Et cet espace immense, les Chauques ne le possèdent pas seulement, ils le remplissent. C'est la plus noble des nations germaniques, la seule qui fasse de la justice le soutien de sa grandeur. Exempts de cupidité et d'ambition, tranquilles et renfermés chez eux, ils ne provoquent aucune guerre, n'exercent ni rapines ni brigandages. La meilleure preuve de leur courage et de leurs forces, c'est que, pour jouir de la prééminence, ils n'ont pas besoin d'injustices; chacun a cependant ses armes toujours prêtes, et au besoin des armées se rassemblent : ils abondent en hommes et en chevaux; s'ils sont en paix, leur renommée reste la même.

XXXVI. A côté des Chauques et des Chattes, les Chérusques nourrirent longtemps une paix excessive et éner-vante que d'ailleurs personne ne troublait : calme plus doux qu'il n'était sûr ! car, auprès de voisins ambitieux et puissants, le repos est trompeur : vienne l'heure des combats, modération, probité sont les vertus de qui sera le plus fort. Aussi parlait-on jadis des bons, des équitables Chérusques; et on les traite maintenant de lâches et de sots : pour les Chattes victorieux le succès est devenu sagesse. La ruine des Chérusques a entraîné celle des Foses, nation limitrophe, qui partage également leur mauvaise fortune, quoiqu'elle ne fût pas au même rang dans la bonne.

XXXVII. Dans le même coin de la Germanie, au bord de l'Océan, habitent les Cimbres, peuplade maintenant peu nombreuse, mais dont la gloire est immense. Il reste de leur ancienne renommée des traces largement empreintes : ce sont, en deçà comme au delà du Rhin, des camps dont le vaste contour permet encore aujourd'hui de mesurer la masse et les forces de la nation, et rend croyable l'importance de son émigration. Rome comptait sa six-cent-quarantième année, quand retentirent pour la première fois les armes des Cimbres, sous le consulat de Cécilius Métellus et de Papius Carbo. Si l'on suppose depuis cette époque jusqu'au deuxième

diu Germania vincitur. Medio tam longi ævi spatio multa in vicem damna. Non Samnis, non Pœni, non Hispaniæ Galliæve, ne Parthi quidem sæpius admo- nuere : quippe regno Arsacis ⁴⁰⁰ acrior est Germanorum libertas. Quid enim aliud nobis quam cædem Crassi ⁴¹⁰ amisso et ipse Pacoro ⁴¹¹, infra Ventidium ⁴¹² dejectus Oriens objecerit? At Germani Carbone et Cassio et Scauro Aurelio et Servilio Cæpione Gnæoque Manlio ⁴¹³ fuis vel captis quinque simul consulares exercitus populo Romano, Varum ⁴¹⁴ tresque cum eo legiones etiam Cæsari abstulerunt; nec impune C. Marius in Italia, divus Julius in Gallia, Drusus ac Nero et Germanicus ⁴¹⁵ in suis eos sedibus perculerunt; mox ingentes Gaii Cæsaris ⁴¹⁶ minæ in ludibrium versæ. Inde otium, donec occasione discordiæ nostræ et civilium armorum expugnatis legio- num hibernis etiam Gallias affectavere; ac rursus inde pulsi proximis temporibus triumphati magis quam victi sunt.

XXXVIII. Nunc de Suebis ⁴¹⁷ dicendum est, quorum non una ut Chattorum Tencterorumve gens; majo- rem enim Germaniæ partem obtinent, propriis adhuc nationibus nominibusque discreti, quamquam in com- mune Suebi vocentur. Insigne gentis obliquare cri- nem nodoque substringere : sic Suebi a ceteris Ger- manis, sic Sueborum ingenui a servis separantur. In aliis gentibus seu cognatione aliqua Sueborum seu, quod sæpe accidit, imitatione, rarum et intra juventæ spatium; apud Suebos usque ad canitiem horrentem capillum retorquent, ac sæpe in ipso vertice religant;

consulat de Trajan, on trouve à peu près deux cent dix ans : que de temps nous passons à vaincre la Germanie ! et, pendant cette longue période, que de pertes mutuelles ! Ni le Samnite, ni les Carthaginois, ni les Espagnes, ni les Gaules, ni les Parthes eux-mêmes ne nous donnèrent plus souvent d'avertissements : c'est que la liberté des Germains est plus indomptable que la monarchie d'Arsace. Que peut en effet nous reprocher l'Orient, si ce n'est le massacre de Crassus ? mais Pacorus périt à son tour ; mais un Ventidius mit l'Orient sous ses pieds. Cependant les Germains, par la défaite ou la prise de Carbon, de Cassius, de Scaurus Aurelius, de Servilius Cépion et de Cnaeus Manlius, enlevèrent au peuple romain cinq armées consulaires ; ils enlevèrent à l'empereur Auguste lui-même Varus avec trois légions : et ce ne fut pas sans pertes pour nous que Marius leur porta de si rudes coups en Italie, Jules César en Gaule, Drusus, Tibère et Germanicus dans leurs propres foyers ; vinrent ensuite les prodigieuses menaces de Caius César et leur issue ridicule, puis un repos qui dura jusqu'au moment où, profitant de nos discordes et de nos guerres civiles, ces peuples forcèrent les camps de nos légions et s'attaquèrent même aux Gaules ; ils en furent repoussés ; et dans ces derniers temps on a triomphé d'eux plutôt qu'on ne les a vaincus.

XXXVIII. Il faut parler maintenant des Suèves, qui ne sont pas, comme les Chattes ou les Tencières, un seul et unique peuple ; ils occupent la plus grande partie de la Germanie et sont divisés encore aujourd'hui en nations distinctes avec des noms distincts, quoiqu'elles reçoivent toutes le nom commun de Suèves. Une coutume particulière à ces peuples, c'est de retrousser leurs cheveux et de les attacher avec un nœud : ainsi se distinguent les Suèves des autres Germains, et, parmi les Suèves, l'homme libre de l'esclave. Si des liaisons de famille avec eux et souvent le seul esprit d'imitation ont propagé cet usage dans les autres cités, il y est rare et cesse avec la jeunesse ; chez les Suèves, on continue jusqu'à l'âge des cheveux blancs de ramener cette che-

principes et ornatiorem habent. Ea cura formæ, sed innoxia; neque enim ut ament amenturve, in altitudinem quamdam et terrorem adituri bella comptius hostium oculis ornantur.

XXXIX. Vetustissimos se nobilissimosque Sueborum Semnones ⁴¹⁸ memorant; fides antiquitatis religione firmatur. Stato tempore in silvam auguriis patrum et prisca formidine sacram ⁴¹⁹ omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt cæsoque publice homine celebrant barbari ritus horrenda primordia. Est et alia luco reverentia : nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor et potestatem numinis præ se ferens. Si forte prolapsus est, attolli et insurgere haud licitum : per humum evolvuntur. Eoque omnis superstitio respicit, tamquam inde initia gentis, ibi regnator omnium deus, cetera subjecta atque parentia. Adjicit auctoritatem fortuna Semnonum : centum pagi iis habitantur, magnoque corpore efficitur ut se Sueborum caput credant.

XL. Contra Langobardos ⁴²⁰ paucitas nobilitat : plurimis ac valentissimis nationibus cincti non per obsequium, sed præliis ac periclitando tuti sunt. Reudigni deinde et Aviones et Anglii et Varini et Eudoses et Suardones et Nuithones ⁴²¹ fluminibus aut silvis muniuntur. Nec quicquam notabile in singulis, nisi quod in commune Nerthum ⁴²², id est Terram matrem, colunt eamque intervenire rebus hominum, invehi populis arbitrantur. Est in insula ⁴²³ Oceani castum nemus dicatumque in eo

velure hérissée, que souvent on lie tout entière au sommet de la tête. Les chefs y mettent même quelque recherche; c'est la seule attention qu'ils portent à leur toilette et encore est-elle innocente; ce n'est pas pour aimer ou pour être aimés, mais c'est pour se donner une taille plus haute et un air plus terrible qu'avant d'aller en guerre ils se parent avec plus de soin, pour les seuls yeux de l'ennemi.

XXXIX. Les Semnonnes se disent les plus anciens et les plus nobles des Suèves : une pratique religieuse fait foi de leur antiquité. A des époques marquées tous les peuples du même sang se réunissent par députations dans une forêt consacrée dès longtemps par les augures de leurs pères et par une pieuse terreur, et en immolant au nom de tous une victime humaine célèbrent les horribles mystères d'un culte barbare. Une autre pratique atteste encore leur vénération pour ce bois : personne n'y entre sans être attaché par un lien, symbole de sa dépendance et hommage public à la puissance du dieu. S'il arrive que l'on tombe, il n'est pas permis de se relever et de se redresser; on sort en se roulant par terre. Tout ce fanatisme tend à montrer que c'est là le berceau de la nation, que là réside la divinité souveraine, que hors de là tout est subordonné et fait pour obéir. La fortune des Semnonnes donne de l'autorité à cette prétention : ils occupent cent cantons, et ce grand corps de nation leur persuade qu'ils sont la tête des Suèves.

XL. Au contraire, les Langobards tirent leur noblesse de leur petit nombre, d'autant qu'environnés d'une multitude de nations puissantes ils trouvent leur sûreté, non dans la soumission, mais dans les combats et les hasards. Viennent ensuite les Reudignes, les Aviones, les Angles, les Varins, les Eudoses, les Suardones et les Nuithones, tous protégés par des fleuves ou par des forêts. Ces peuples, pris séparément, n'offrent rien de remarquable; cependant un usage commun à tous, c'est l'adoration de la déesse Nerthus, c'est-à-dire la Terre Mère; et ils croient qu'elle intervient dans les affaires des hommes et que son

vehiculum, veste coniectum; attingere uni sacerdoti concessum. Is adesse penetrali deam intellegit vectamque bubus feminis multa cum veneratione prosequitur. Læti tunc dies, festa loca, quæcumque adventu hospitioque dignatur. Non bella ineunt, non arma sumunt; clausum omne ferrum; pax et quies tunc tantum nota, tunc tantum amata, donec idem sacerdos satiatam conversatione mortalium deam templo reddat. Mox vehiculum et vestes et, si credere velis, numen ipsum secreto lacu abluitur. Servi ministrant, quos statim idem lacus haurit. Arcanus hinc terror sanctaque ignorantia, quid sit illud, quod tantum perituri vident.

XLI. Et hæc quidem pars Sueborum in secretiora Germaniæ porrigitur. Proprior (ut, quo modo paulo ante Rhenum, sic nunc Danuvium sequar) Hermundurorum ⁴²⁴ civitas, fida Romanis; eoque solis Germanorum non in ripa commercium, sed penitus atque in splendidissima Rætiæ provinciæ colonia ⁴²⁵. Passim et sine custode transeunt; et cum ceteris gentibus arma modo castraque nostra ostendamus, his domos villasque patefecimus non concupiscentibus. In Hermunduris Albis ⁴²⁶ oritur, flumen inclutum et notum olim; nunc tantum auditur.

XLII. Juxta Hermunduros Naristi ⁴²⁷ ac deinde Marcomani ⁴²⁸ et Quadi ⁴²⁹ agunt. Præcipua Marcomanorum gloria viresque, atque ipsa etiam sedes pulsis olim Boiis

char la promène au milieu des peuplades. Dans une île de l'Océan est un bois consacré, et, dans ce bois, un char dédié à la déesse et couvert d'un voile d'étoffe; le prêtre seul a le droit d'y toucher. Il connaît le moment où la déesse est présente dans ce sanctuaire; elle part traînée par des génisses, et il la suit avec une profonde vénération. Ce sont alors des jours d'allégresse; c'est une fête pour tous les lieux qu'elle daigne visiter et honorer de sa présence. Les guerres sont suspendues; on ne prend point les armes; tout fer est soigneusement enfermé; ce temps est le seul où ces barbares connaissent, le seul où ils aiment la paix et le repos; il dure jusqu'à ce que, la déesse étant rassasiée du commerce des mortels, le même prêtre la rende à son temple. Alors le char, et les voiles qui le couvrent, et, si on les en croit, la divinité elle-même sont baignés dans un lac solitaire. Des esclaves s'acquittent de cet office, et aussitôt après le lac les engloutit. De là une mystérieuse terreur et une sainte ignorance sur cet être qu'on ne peut voir qu'au moment où l'on va périr.

XLI. Cette partie des Suèves, il est vrai, s'étend vers les parties les plus reculées de la Germanie. Plus près (afin de suivre le Danube comme nous avons suivi le Rhin) se trouve la nation des Hermondures, fidèle à notre empire, et, à ce titre, admise seule de tous les Germains à trafiquer non seulement sur la rive, mais à l'intérieur, et jusque dans la colonie la plus florissante de la Rétie. Ils passent librement et sans contrôle partout où ils veulent; et, tandis que nous ne montrons aux autres nations que nos armes et nos camps, nous ouvrons à celle-ci nos maisons de ville et de campagne, et cela sans qu'elle l'ait désiré. Chez les Hermondures est la source de l'Elbe, fleuve célèbre et jadis connu de nos légions; on ne fait maintenant qu'en entendre parler.

XLII. Près des Hermondures vivent les Naristes, ensuite les Marcomans et les Quades. Les Marcomans sont les premiers par la gloire et la puissance; le pays même qu'ils occupent, enlevé jadis aux Boïens, est une

virtute parta. Nec Naristi Quadive degenerant. Eaque Germaniæ velut frons est, quatenus Danuvio præcingitur. Marcomanis Quadisque usque ad nostram memoriam reges manserunt ex gente ipsorum, nobile Marobodui et Tudri ⁴³⁰ genus (jam et externos patiuntur), sed vis et potentia regibus ex auctoritate Romana. Raro armis nostris, sæpius pecunia juvantur, nec minus valent.

XLIII. Retro Marsigni, Cotini, Osi, Buri ⁴³¹ terga Marcomanorum Quadorumque claudunt. Et quibus Marsigni et Buri sermone cultuque Suebos referunt : Cotinos Gallica, Osos Pannonica lingua coarguit non esse Germanos, et quod tributa patiuntur. Partem tributorum Sarmatæ, partem Quadi ut alienigenis imponunt. Cotini, quo magis pudeat, et ferrum effodiunt. Omnesque hi populi pauca campestrium, ceterum saltus et vertices montium jugumque insederunt. Dirimit enim scinditque Suebiam continuum montium jugum ⁴³², ultra quod plurimæ gentes agunt, ex quibus latissime patet Lugiorum ⁴³³ nomen in plures civitates diffusum. Valentissimas nominasse sufficiet, Harios, Helveconas, Manimos, Elisios, Nahanarvalos. Apud Nahanarvalos antiquæ religionis lucus ostenditur. Præsidet sacerdos muliebri ornatu, sed deos interpretatione Romana Castorem Pollucemque memorant; ea vis numini, nomen Alcis. Nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium; ut fratres tamen, ut juvenes venerantur. Ceterum Harii super vires,

conquête de leur valeur. Les Quades et les Naristes ne sont pas indignes d'eux. C'est là comme le front de la Germanie dans la partie où le Danube lui forme une ceinture. Les Marcomans et les Quades ont conservé jusqu'à nos jours des rois pris dans leur propre race et issus de la noble famille de Maroboduus et de Tudar. (aujourd'hui ils en souffrent même d'étrangers); du reste, ces rois doivent à la protection de Rome leur force et leur puissance. Nous les aidons rarement de nos armes, plus souvent de notre or, et ils n'en sont pas moins forts.

XLIII. Plus loin les Marsignes, les Cotins, les Oses, les Bures ferment par derrière le pays des Marcomans et des Quades. Par le langage et le costume, les Marsignes et les Bures annoncent des Suèves : les Cotins parlent gaulois, et les Oses pannonien; c'est dire assez qu'ils ne sont pas Germains : ajoutons qu'ils se soumettent à des tributs. Une partie leur est imposée par les Sarmates, l'autre partie par les Quades, comme à des gens d'une autre race. Les Cotins, pour surcroît de honte, tirent du fer des mines. Tous ces peuples s'étendent peu dans la plaine; ils habitent en général dans des gorges, sur le sommet et le penchant des montagnes. Car une longue chaîne partage et coupe en deux la Suévie. Au delà de cette chaîne vivent un grand nombre de nations, dont la plus considérable est celle des Lygiens, divisée elle-même en beaucoup d'Etats. Il suffira de nommer les plus puissants, les Haries, les Helvécones, les Manimes, les Elysiens, les Nahanarvales. Chez les Nahanarvales on montre un bois consacré dès longtemps par la religion. Le soin du culte est remis à un prêtre en habit de femme; mais ce culte s'adresse à des dieux qui, dans l'Olympe romain, sont, dit-on, Castor et Pollux; ils en possèdent les attributs; mais leur nom est *Alcis*. Du reste, nulle statue, nulle trace dans ce culte d'une origine étrangère; mais ce sont bien deux frères, deux jeunes hommes, qu'on adore. Quoi qu'il en soit, les Haries ne surpassent pas seulement en forces les peuples que j'ai nommés avec eux : ces hommes farouches, pour enchérir encore sur leur sauvage nature,

quibus enumeratos paulo ante populos antecedunt, truces insitæ feritati arte ac tempore lenocinantur : nigra scuta, tincta corpora; atras ad prælia noctes legunt ipsaque formidine atque umbra feralis exercitus terrorem inferunt, nullo hostium sustinente novum ac velut infernum aspectum; nam primi in omnibus præliis oculi vincuntur.

Trans Lugios Gotones ⁴³⁴ regnantur, paulo jam adductius quam ceteræ Germanorum gentes, nondum tamen supra libertatem. Protinus deinde ab Oceano Rugii et Lemovii ⁴³⁵; omniumque harum gentium insigne rotunda scuta, breves gladii et erga reges obsequium.

XLIV. Suionum ⁴³⁶ hinc civitates, ipso in Oceano, præter viros armaque classibus valent. Forma navium eo differt, quod utrinque prora paratam semper appulsui frontem agit. Nec velis ministrant nec remos in ordinem lateribus adjungunt : solutum, ut in quibusdam fluminum, et mutabile, ut res poscit, hinc vel illinc remigium. Est apud illos et opibus honos, eoque unus imperitat, nullis jam exceptionibus, non precario jure parendi. Nec arma, ut apud ceteros Germanos, in promiscuo, sed clausa sub custode, et quidem servo, quia subitos hostium incursum prohibet Oceanus, otiosæ porro armatorum manus facile lasciviunt : enimvero neque nobilem neque ingenuum, ne libertinum quidem armis præponere regia utilitas est.

XLV. Trans Suionas aliud mare ⁴³⁷, pigrum ac prope immotum, quo cingi claudique terrarum orbem hinc fides, quod extremus cadentis jam solis fulgor in ortum edurat adeo clarus, ut sidera hebetet; sonum insuper

empruntent le secours de l'art et du temps qu'il fait : ils noircissent leurs boucliers, se teignent la peau, choisissent pour combattre la nuit la plus obscure ; l'horreur seule et l'ombre qui enveloppent cette lugubre armée répandent l'épouvante : il n'est pas d'ennemi qui soutienne cette vue étrange et pour ainsi dire infernale ; car dans tout combat les yeux sont les premiers vaincus.

Au delà des Lygiens habitent les Gotons, soumis à des rois qui leur tiennent la bride un peu plus haute déjà que chez les autres nations germaniques, sans que la liberté cependant soit encore opprimée. Plus loin, sur les bords même de l'Océan, sont les Rugiens et les Lémoviens. Toutes ces nations ont pour signe distinctif le bouclier rond, l'épée courte et leur soumission à des rois.

XLIV. On trouve ensuite dans l'Océan même les cités des Suiones, qui doivent, sans parler de leurs guerriers et de leurs armes, leur puissance à leurs flottes. Leurs vaisseaux diffèrent des nôtres en ce que, les deux extrémités se terminant en proue, ils présentent un front toujours prêt à accoster. Pas de voiles pour la manœuvre ; pas de rames attachées par rang aux deux flancs du navire ; celles-ci sont libres comme sur certains fleuves et se transportent au besoin de l'un à l'autre bord. Les richesses aussi sont en honneur chez ce peuple : aussi est-il soumis à un monarque, et ici le pouvoir ne connaît plus de limites, ce n'est plus à titre précaire qu'il se fait obéir. Les armes ne sont pas, comme chez les autres Germains, à la disposition de tous : on les garde enfermées, et le gardien est un esclave. C'est que l'Océan garantit le pays des invasions subites, et que des mains oisives peuvent facilement abuser des armes : or, en confier le dépôt à un noble, à un homme libre, à un affranchi même, serait contraire à l'intérêt monarchique.

XLV. Au delà des Suiones est une autre mer, dormante et presque immobile. On croit que c'est la ceinture et la borne du monde, parce que les dernières clartés du soleil couchant y durent jusqu'au lever de cet astre et jettent assez de lumière pour effacer les étoiles ; la crédulité

emergentis audiri formasque equorum et radios capitis aspici persuasio adjicit. Illuc usque, et fama vera, tantum natura. Ergo jam dextro Suebici maris ⁴³⁸ litore Æstiorum ⁴³⁹ gentes alluuntur, quibus ritus habitusque Sueborum, lingua Britannicæ proprior. Matrem deum ⁴⁴⁰ venerantur. Insigne superstitionis formas aprorum gestant : id pro armis omnique tutela securum deæ cultorem etiam inter hostes præstat. Rarus ferri, frequens fustium usus. Frumenta ceterosque fructus patientius quam pro solita Germanorum inertia laborant. Sed et mare scrutantur, ac soli omnium succinum, quod ipsi glæsum vocant, inter vada atque in ipso litore legunt. Nec quæ natura quæve ratio gignat, ut barbaris, quæsitum comperitumve. Diu quin etiam inter cetera ejectamenta maris jacebat, donec luxuria nostra dedit nomen. Ipsis in nullo usu : rude legitur, informe perfertur, pretiumque mirantes accipiunt. Sucum tamen arborum esse intellegas, quia terrena quædam atque etiam volucra animalia plerumque interlucent, quæ implicata humore mox durescente materia cluduntur. Fecundiora igitur nemora lucosque sicut Orientis secretis, ubi tura balsanaque sudantur, ita Occidentis insulis terrisque inesse crediderim, quæ vicini solis radiis expressa atque liquentia in proximum mare labuntur ac vi tempestatum in adversa litora exundant. Si naturam succini admoto igni tentes, in modum tædæ accenditur alitque flammam pinguem et olentem; mox ut in picem resinamve lentescit.

ajoute qu'on entend même le bruit qu'il fait en sortant de l'onde, qu'on aperçoit la forme de ses chevaux, les rayons de sa tête. La nature, et en cela du moins on dit vrai, finit en ces lieux. En revenant donc au rivage droit de la mer Suéviqne, on trouve sur ses bords les tribus des Estiens; ils ont les usages et l'habillement des Suèves; leur langue ressemble davantage à celle des Bretons. Ils adorent la Mère des dieux. Pour symbole de ce culte superstitieux, on porte l'image d'un sanglier : elle tient lieu d'armes et partout de sauvegarde; elle donne à l'adorateur de la déesse, fût-il entouré d'ennemis, une pleine sécurité. Les Estiens combattent peu avec le fer, souvent avec des bâtons. Ils cultivent le froment et les autres fruits de la terre avec plus de patience que n'en promet la paresse habituelle des Germains. Ils fouillent même la mer, et seuls de tous les peuples ils recueillent dans les bas-fonds et sur le rivage même le succin, qu'ils appellent glèse. Quelle en est la nature et comment il se forme, comme ce sont des Barbares, ils ne l'ont ni cherché ni découvert. Longtemps même il resta confondu parmi les matières que rejette l'Océan, et c'est notre luxe qui l'a mis en réputation. Les gens du pays n'en font aucun usage; ils le recueillent brut, nous l'apportent informe et s'étonnent du prix qu'ils en reçoivent. Quoi qu'il en soit, il doit être le suc de certains arbres : souvent en effet sa transparence y laisse apercevoir des insectes terrestres et même ailés, qui s'embarassent dans cette substance encore fluide et finissent, quand elle durcit, par y rester emprisonnés. Par conséquent, de même qu'il existe au fond de l'Orient des bocages et des bois d'une fécondité inconnue où se distillent l'encens et le baume, de même je croirais volontiers que dans les îles et les terres de l'Occident il existe aussi des végétaux dont le suc exprimé par les rayons d'un soleil toujours proche glisse à l'état liquide dans la mer voisine et se trouve rejeté sous la violence des tempêtes sur les côtes opposées. Si l'on éprouve la nature du succin en l'approchant du feu, il s'allume comme un flambeau et entretient une flamme

Suionibus Sitonum ⁴⁴¹ gentes continuantur. Cetera similes uno differunt, quod femina dominatur : in tantum non modo a libertate sed etiam a servitute degenerant.

XLVI. Hic Suebiæ finis. Peucinorum Venedorumque et Fennorum ⁴⁴² nationes Germanis an Sarmatis ascribam dubito, quamquam Peucini, quos quidam Bastarnas vocant, sermone, cultu, sede ac domiciliis ut Germani agunt. Sordes omnium ac torpor : ora procerum conubiis mixtis nonnihil in Sarmatarum habitum foedantur. Venedi multum ex moribus traxerunt; nam quidquid inter Peucinos Fennosque silvarum ac montium erigitur latrociniis pererrant. Hi tamen inter Germanos potius referuntur, quia et domos figunt et scuta gestant et pedum usu et pernecitate gaudent : quæ omnia diversa Sarmatis sunt in plaustro equoque viventibus. Fennis mira feritas, fœda paupertas : non arma, non equi, non penates; victui herba, vestitui pelles, cubili humus. Solæ in sagittis spes, quas inopia ferri ossibus asperant. Idemque venatus viros pariter ac feminas alit; passim enim comitantur partemque prædæ petunt. Nec aliud infantibus ferarum imbriumque suffugium quam ut in aliquo ramorum nexu contegantur : huc redeunt juvenes, hoc senum receptaculum. Sed beatius arbitrantur quam ingemere agris, illaborare domibus, suas alienasque fortunas spe metuque versare : securi adversus homines

grasse et odorante; bientôt il donne une substance visqueuse semblable à la poix ou à la résine.

Après les Suiones viennent immédiatement les Sitones. Semblables en tout le reste, ils diffèrent d'eux en un point : c'est qu'ils obéissent à une femme : tant ils sont tombés au-dessous, je ne dirai pas de la liberté, mais de la servitude elle-même.

XLVI. Là finit la Suévie. Les tribus des Peucins, des Vénèdes et des Fennes doivent-elles être rattachées aux Germains ou aux Sarmates? je ne saurais le dire. Toutefois les Peucins, que quelques-uns nomment Bastarnes, se rapprochent des Germains par le langage, l'habillement, les habitations fixes. Tous végètent dans la malpropreté et l'inertie; les chefs, en se mêlant par le mariage avec les Sarmates, ont contracté quelque chose de leur hideux aspect. Les Vénèdes, eux, ont pris beaucoup de leurs mœurs; en effet, tout ce qui s'élève de montagnes et de forêts entre le Peucins et les Fennes, les Vénèdes l'infestent de leurs brigandages. On incline cependant à les compter parmi les Germains, parce qu'ils se construisent des demeures fixes, portent des boucliers, aiment à marcher, et vite, différents en tout cela des Sarmates, qui passent leur vie en chariot ou à cheval. Quant aux Fennes, ils ont une sauvagerie surprenante, une misère repoussante : chez eux ni armes, ni chevaux, ni foyer domestique; ils vivent d'herbes, se vêtent de peaux, ont pour lit la terre. Leur seul espoir est dans leurs flèches, qu'ils arment, n'ayant pas de fer, avec des os pointus. La même chasse nourrit également les hommes et les femmes : car celles-ci accompagnent partout leurs maris et réclament leur part de butin. Les petits enfants n'ont d'autre abri contre la pluie et les bêtes féroces que les branches entrelacées de quelque arbre, où l'on vient les cacher. C'est là que les jeunes gens se rallient, que se retirent les vieillards. Ils trouvent cette condition plus heureuse que de peiner à cultiver les champs, d'élever laborieusement des maisons, de trafiquer de leur fortune et de celle des autres dans la convoitise ou la peur : ne redoutant rien

securi adversus deos rem difficillimam assecuti sunt, ut illis ne voto quidem opus esset. Cetera jam fabulosa : Helusios et Oxionas ⁴⁴³ ora hominum vultusque, corpora atque artus ferarum gerere : quod ego ut incompertum in medio relinquam.

des hommes, ne redoutant rien des dieux, ils sont arrivés à ce point si difficile de n'avoir pas même besoin de former un vœu. Tout ce qu'on ajoute encore tient de la fable, par exemple que les Helluses et les Oxiones ont la tête et le visage de l'homme, le corps et les membres de la bête. Ces faits étant mal éclaircis, je les laisserai dans leur incertitude.

NOTES

DIALOGUE DES ORATEURS

1. L. Fabius Justus, ami de Pline le Jeune et de Tacite.

2. Cette expression désigne la période antérieure à l'établissement de l'Empire.

3. Curiatius Maternus ne nous est connu que par le *Dialogue*; il était réputé comme avocat et comme poète tragique. Sa première pièce était dirigée contre Vatinius, favori de Néron (cf. *Dial.*, ch. XI); Tacite nous indique de lui une *Médée*, un *Thyeste*, un *Caton* (v. n. 4) et un *Domitius*, pièces destinées, selon l'usage contemporain, à la lecture publique et non à la représentation.

4. Cette pièce était une tragédie prétexte sur la mort de Caton d'Utique. Comme ce dernier avait été l'adversaire de César, il était devenu le héros des salles de lecture, où se retrouvaient alors ceux qui faisaient de l'opposition à l'Empire, et les auteurs le choisissaient comme le principal personnage de leurs pièces.

5. Entendez Vespasien et son entourage.

6. Marcus Aper fut un des maîtres de Tacite; il ne nous est du reste connu que par son élève. Gaulois d'origine, il avait pris part aux expéditions en Grande-Bretagne et avait servi en même temps qu'Agricola. Rentré à Rome, il s'était acquis au barreau une grande réputation.

7. Julius Secundus fut un des meilleurs amis de Tacite. Il était le neveu et l'élève de Julius Florus, l'orateur gaulois.

8. Les provinces et les colonies confiaient leurs intérêts à des personnages importants, avocats célèbres, citoyens éminents, ou même aux généraux qui les avaient vaincues.

9. Ce Domitius est probablement L. Domitius Ahenobarbus, qui fut un adversaire obstiné de César. Fait prisonnier dans Corfinium, il fut gracié par César, s'empressa de rejoindre l'armée de Pompée à Pharsale, où il trouva la mort.

10. Saleius Bassus s'acquit comme poète épique une réputation dont nous trouvons l'écho dans Quintilien. Il demeura longtemps pauvre; Vespasien, pour le tirer de la gêne, lui fit don de cinq cent mille sesterces, environ cent mille francs de notre monnaie (v. ch. IX). Nous n'avons rien conservé de ses œuvres.

11. Allusion aux provinces pour lesquelles on a plaidé. Les provinces en effet intentaient parfois des procès devant le Sénat à leurs anciens gouverneurs pour abus de pouvoir ou concussion.

12. Epirus Marcellus était un délateur fameux; il fut l'ami de Néron. Il fit condamner Thraséa, et plusieurs fois il ne dut qu'à son éloquence d'échapper à la vindicte des sénateurs. Helvidius Priscus, gendre de Thraséa, provoqua contre lui en 70 de vifs incidents au Sénat, comme nous le rapporte Tacite (*Hist.*, IV, 6 sqq., 42 sqq.) — Consul *suffectus* une première fois sous Néron, une seconde fois sous Vespasien en 74; il conspira contre ce dernier et fut obligé de se donner la mort en 79.

13. On sait qu'à cette époque beaucoup de Romains faisaient la chasse à l'héritage des gens sans enfant.

14. Les citoyens en toge représentent les gens de la bonne société; le peuple portait habituellement la tunique.

15. La tunique laticlave, c'est-à-dire bordée de larges bandes de pourpre, était l'insigne de l'ordre sénatorial.

16. Aper appartenait sans doute à l'un de ces petits Etats gaulois (et non à la Province romaine) admis depuis trop peu de temps au droit de cité, et dont la fidélité paraissait encore douteuse.

17. Quand il s'agissait de juger les membres de l'ordre sénatorial ou les personnages inculpés de lèse-majesté, le Sénat pouvait se transformer en haute cour de justice. Au civil il pouvait aussi se constituer en cour d'appel.

18. Les centumvirs, comprenant d'abord 105 membres (3 pour chacune des 35 tribus), puis 180, avaient à juger des questions de propriété (successions, servitudes, etc.), affaires toutes délicates, où un avocat pouvait acquérir un renom de jurisconsulte.

19. L'empereur avait un droit de regard sur toute la justice : il pouvait évoquer devant son propre tribunal n'importe quelle cause, confirmer ou casser les jugements rendus.

20. Il s'agit ici des intendants de la maison de l'empereur et des administrateurs du fisc (cassette impériale).

21. Voir note 14.

22. Par pérégrins, on entend les habitants de l'Empire qui, sans avoir le droit de cité romaine, ont cependant le droit d'avoir recours aux tribunaux romains.

23. V. note 12.

24. Q. Vibius Crispus, né à Verceil vers 10 ap. J.-C., fut un orateur fameux, et un délateur redouté; il mourut vers 90. Sa richesse était devenue proverbiale.

25. Vespasien avait alors 77 ans.

26. Masques en cire peints d'après nature (*imagines*) et figu-

rant dans l'atrium; sous eux une inscription (*titulus*) rappelait la carrière et les hauts faits du personnage.

27. C'était un très grand honneur d'avoir sa statue. On ne l'obtenait qu'après un vote du Sénat et l'approbation de l'empereur.

28. V. note 3, et ch. III. — Jason devait avoir un rôle dans la *Médée* de Maternus, et Agamemnon dans le *Thyeste*.

29. V. note 10.

30. Il s'agit du Génie, considéré comme une divinité, qui naissait avec l'individu et ne le quittait pas de toute sa vie.

31. Comme Aper, Maternus était d'origine gauloise.

32. Nicostrate, Cilicien d'origine, était un célèbre athlète contemporain; on sait par Pausanias que le même jour il remporta le prix au pancrace et à la lutte dans les jeux olympiques de 50 ap. J.-C.

33. On empruntait souvent les théâtres pour les récitations publiques.

34. Il faut sans doute songer ici à quelque personnage important et vivant dans l'entourage de l'empereur.

35. Seul renseignement que nous avons sur cette pièce.

36. Vatinius était né à Bénévent, où il exerçait le métier de savetier; il devint le bouffon de Néron et fit à la cour une fortune scandaleuse. — On ignore à quel événement particulier il est fait ici allusion.

37. Allusion aux délateurs contemporains et aux condamnations à mort qu'ils obtenaient.

38. Linus, dont le nom est si souvent uni à celui d'Orphée, était comme lui originaire de Thrace et fils d'Apollon; on donne parfois le premier comme maître du second.

39. Allusion au séjour d'Apollon chez Admète.

40. Sur les détracteurs de Cicéron, v. ch. XVIII.

41. C. Asinius Pollio (75 av. J.-C. — 5 ap. J.-C.) commença par s'illustrer dans la politique : il fut consul en 40 et triompha dans les Alpes des *Parthini*, peuplade dalmate, dont il consacra les dépouilles à construire une bibliothèque publique. Puis il se donna tout entier aux lettres : il avait composé des tragédies et une histoire des guerres civiles.

42. M. Valerius Messala Corvinus (64 av. J.-C. — 9 ap. J.-C.) fut consul en 31 et triompha des Gaulois en 27. C'est lui qui fit décerner par le Sénat le surnom d'Auguste à Octave. Son éloquence était célèbre.

43. L. Varius Rufus obtint pour sa tragédie *Thyeste* les suffrages des critiques; la pièce fut jouée aux jeux donnés par Auguste pour

célébrer la victoire d'Actium et elle lui fut payée un million de sesterces. Il écrivit aussi un poème sur la mort de César et un panégyrique d'Auguste. C'est lui qui avait présenté Virgile, puis Horace à Mécène et à Auguste; après la mort de Virgile, et avec l'aide de Plotius Tucca, il publia l'Enéide.

44. On sait que Virgile aimait à s'échapper de Rome et à se réfugier à Naples.

45. P. Pomponius Secundus, consul *suffectus* en 44 ap. J.-C., vainqueur en 50 des Chattes en Germanie, fut aussi un poète tragique, très célèbre en son temps.

46. Domitius Afer, né à Nîmes, mort en 59 ap. J.-C., fut, selon Quintilien, le plus remarquable des orateurs du temps avec Julius Africanus.

47. V. note 24.

48. V. note 12.

49. Pour garder à peu près intact son héritage et le soustraire à la cupidité des mauvais empereurs, on leur assurait, dans le testament, quelque partie des biens; faute de cette précaution, ils cassaient le testament à leur profit.

49 *bis*. *Quandoque... ventel* : fragments de vers d'après Heller.

50. V. note 27.

51. Vipstanus Messala, né à Rome vers 46, prit part en 69 comme tribun militaire à la guerre entre Vitellius et Vespasien (il a raconté ses campagnes dans un livre qu'utilisa Tacite pour le 3^e livre des *Histoires*); mais il est plus connu comme orateur : il débuta au barreau quand il n'avait pas encore vingt-cinq ans pour défendre son frère M. Aquilius Regulus, fameux délateur, contre les attaques du Sénat.

52. Julius Africanus, Gaulois d'origine, venu à Rome sous le règne de Néron, et orateur célèbre; v. note 46.

53. Il s'agit de Regulus; v. note 51.

54. Sacerdos Nicétès était né à Smyrne et vint ouvrir à Rome une école de rhétorique.

55. Traité de Cicéron très estimé des anciens et aujourd'hui perdu; nous savons que Cicéron y répondait aux attaques dirigées par l'orateur Hortensius contre la philosophie.

56. *Magnus annus* : il s'agit de la grande année, de l'année platonicienne, c'est-à-dire du temps que met le pôle de l'équateur à accomplir une révolution complète autour du pôle de l'écliptique, après laquelle les astres doivent occuper les mêmes points qu'au moment où elle a commencé. — La durée de cette révolution est évaluée aujourd'hui à 25.788 ou même 25.813 années.

57. Menenius Agrippa, consul en 503 av. J.-C., l'auteur du fameux apologue des Membres et de l'Estomac.

58. M. Caelius Rufus (82-48 av. J.-C.), disciple et ami de Cicéron, qui le défendit dans un procès en 56. Quelques lettres de lui nous ont été conservées dans le 8^e livre des *Lettres* de Cicéron.

59. C. Licinius Calvus (82-47 av. J.-C.), orateur, chef des nouveaux Attiques et de ce fait vivement attaqué par Cicéron; poète également, et lié avec Catulle.

60. M. Junius Brutus, né en 85 av. J.-C. (?), meurtrier de César, tué en 42 av. J.-C. à la bataille de Philippes.

61. V. note 41.

62. V. note 42.

63. Le 7 décembre 43 av. J.-C.

64. Le 19 août 42 av. J.-C.

65. Nombre arrondi, suivant l'habitude des anciens.

66. Aper avait servi en Bretagne, en même temps du reste qu'Agricola. Ce combat auquel il est fait ici allusion se place lors de la première expédition de César en Grande-Bretagne, en 55 av. J.-C.

67. En 72, sous Titus.

68. Auguste mourut en 14 ap. J.-C., M. Valerius Messalla Corvinus en 9, et Asinius Pollion en 5.

69. Entendez Cicéron et ses contemporains.

70. *Propiorem nobis...* : le siècle d'Aper, en effet, n'est guère séparé de Cicéron que par une génération; on en compterait deux au contraire entre Cicéron et Galba (consul en 144 av. J.-C.), ou Carbon (consul en 120 avant J.-C.).

71. L. Licinius Crassus (140-91 av. J.-C.) fut, en même temps qu'Antoine, le plus grand orateur de l'époque antérieure à celle de Cicéron.

72. Appius Claudius Cæcus, consul en 307 et en 296 av. J.-C.; en 280 il avait prononcé au Sénat un discours, resté célèbre, pour s'opposer à tout projet de paix avec Pyrrhus.

73. C. Cassius Severus, orateur célèbre, né vers 50 av. J.-C., mort vers 37 ap. J.-C., dans l'île de Seriphos, après vingt-cinq ans d'exil.

74. Hermogoras, rhéteur célèbre du 11^e siècle av. J.-C. (ne pas le confondre avec un homonyme du siècle d'Auguste).

75. Apollodore, né à Pergame vers 104 av. J.-C., rhéteur célèbre; il fut le tuteur d'Octave, en 45, lors de son séjour à Apollonie; puis il enseigna à Rome.

76. La *formule* était un document écrit, délivré par le préteur, et qui réglait la procédure pour chaque cas particulier et à laquelle

le juge devait se conformer; l'*exception* était un moyen de défense concédé au défendeur : celui-ci pouvait, lorsqu'il convenait du fait, opposer une exception qui introduisait dans le débat une question nouvelle; si le préteur jugeait bon d'y faire droit, il modifiait en conséquence la formule donnée.

77. Il s'agit de discours prononcés par Cicéron.

78. Roscius, acteur célèbre, favori de Sylla, ami de Cicéron, qui le défendit dans un procès. — Ambivius Turpio, comédien illustre, contemporain de Térence, dont il joua la plupart des pièces.

79. Ce C. Canutius est sans doute celui qui fut mêlé au procès de Cluentius et dont Cicéron a fait plusieurs fois l'éloge.

80. Q. Arrius (si la correction est exacte) fut préteur en 72 et condamné en 52, pour brigue dans la poursuite du consulat contre Cicéron; Cicéron l'estimait peu comme avocat.

81. Nous connaissons deux Furnius, tous deux orateurs réputés; le père fut tribun de la plèbe en 50, le fils consul en 17 av. J.-C.

82. Sans doute s'agit-il de Toranius qui fut le tuteur d'Octave; le fils nous est également connu.

83. V. note 59.

84. Nous connaissons très mal ces deux personnages.

85. P. Vatinius, questeur en 63, tribun de la plèbe en 59, consul *suffectus* en 47 av. J.-C., fut un politicien sans scrupules. Il fut accusé trois fois par Calvus, en 58, en 56 et en 54; lors de la première accusation, Calvus avait 20 ans; Cicéron avait en 56 attaqué lui aussi Vatinius à l'occasion du procès de Sestius, mais il le défendit en 54.

86. V. note 58.

87. V. note 60. — Quintilien lui aussi range Brutus parmi les philosophes et non parmi les orateurs; Brutus avait en effet écrit plusieurs traités philosophiques.

88. Ce Decius doit peut-être être identifié avec le Decitius Samnis, dont parle Cicéron dans le *Pro Cluentio* (§ 161), qui fut proscrit par Sylla et qui aurait demandé à César de le défendre et de lui faire rendre ses biens.

89. Dejotarus, tétrarque de Galatie, prit d'abord parti pour Pompée contre César; réconcilié avec celui-ci, il fut ensuite accusé d'avoir comploté contre la vie du dictateur : il fut alors défendu par Cicéron et par Brutus, qui prononça son discours en 47 av. J.-C. à Nicée devant César même. — Dejotarus mourut en 40 av. J.-C.

90. César avait écrit quelques essais poétiques, qu'Auguste interdit de publier; quant à Brutus, nous ne savons rien des vers

qu'il avait pu composer. — De Cicéron, il nous reste quelques morceaux d'un poème sur Marius, d'un autre sur son Consulat, et quelques fragments de traductions en vers.

91. Entendez des bibliothèques privées, car la première bibliothèque publique fut fondée par Pollio, en 38 av. J.-C. (v. note 41).

92. V. note 41; il était né en effet, en 75 av. J.-C.

93. V. note 57.

94. V. note 72.

95. V. note 42.

96. *Rotam Fortunæ* : cette expression appartient au *Discours contre Pison* (10, 22) et elle est rapprochée des ronds que l'on fait en dansant.

97. *Jus Verrinum* : cette expression se trouve dans les *Verrines* (I, 46, 121), mais elle est en fait empruntée par Cicéron à des témoins; ce jeu de mots signifie à la fois « justice de Verrès » et « jus de verrat ».

98. Reproche fondé, mais bien exagéré.

99. Aufidius Bassus mourut dans les premières années du règne de Néron; ce fut un historien estimé de son temps.

100. Servilius Nonianus, historien de mérite lui aussi, fut consul en 35 et mourut en 59.

101. L. Cornelius Sisenna (119 (?) av. J.-C. — 67 av. J.-C.) avait écrit une histoire de son temps dans un style de caractère archaïque.

102. M. Terentius Varro (116-27 av. J.-C.), ami de Cicéron, fut le plus savant Romain de son époque. Dans le domaine historique, il avait écrit 41 livres d'*Antiquités*, 3 livres d'*Annales*, 4 livres sur la *Vie du peuple romain*, etc. Son style est nettement archaïque.

103. V. note 59.

104. Voir chapitre XVII.

104 bis. *Sive illos antiquos...* : V. ch. XVI et XVII; — *illi... parti...* : V. ch. XVIII : *hoc interim probasse...*

105. Voir respectivement notes 59, 41, 58, 60.

106. Servius Sulpicius Galba, consul en 144 av. J.-C., fut un des premiers orateurs de son temps.

107. C. Lælius, surnommé le Sage, l'ami de Scipion Émilien.

108. L. Junius Gallio, rhéteur célèbre, ami d'Ovide et de Sénèque le Père, dont il adopta le fils aîné. Il avait composé un traité de rhétorique et de déclamation.

109. V. note 73.

110. V. respectivement n. 41, 58, 59.

111. Sex. Julius Gabinianus, rhéteur célèbre, contemporain de Quintilien, à qui du reste saint Jérôme l'égalé en talent.

112. Entendez les ancêtres littéraires, c'est-à-dire les anciens orateurs romains.

113. Les trois interlocuteurs de Messala sont en effet des provinciaux; lui seul est né à Rome.

114. Cornélie, fille de Scipion, le premier Africain; femme de Tib. Sempronius Gracchus. Elle eut douze enfants dont neuf périrent; les trois survivants furent les deux Gracques et une fille qui épousa Scipion Émilien.

115. Aurélie, fille de M. Aurelius Cotta.

116. Atia, fille de M. Atius Balbus et de Julia, sœur de César.

117. Q. Mucius Scævola, surnommé l'Augure, beau-père de l'orateur Crassus, cousin de Q. Mucius Scævola le grand Pontife, consul en 117 av. J.-C., et jurisconsulte fameux.

118. Philon, né à Larisse, philosophe de la Nouvelle Académie; chassé de sa patrie par les guerres de Mithridate, il se réfugia à Rome en 88 et y devint l'ami de Cicéron.

119. Diodote, philosophe stoïcien, apprit à Cicéron la dialectique et la géométrie; devenu aveugle, il demeura dans la maison de son élève et y mourut à 59 ans.

120. Ces voyages de Cicéron se placent de 79 à 77 : à Athènes, il entendit le philosophe académicien Antiochus, les épicuriens Phèdre et Zénon, le rhéteur Démétrius Syrus; à Rhodes, il retrouva Milon, son ancien maître de rhétorique.

121. Métrodore de Lampsaque fut le premier et le plus illustre disciple d'Épicure. Il mourut quelques années avant son maître, en 227 av. J.-C. Nous n'avons conservé aucun de ses écrits.

122. Messalla cite de mémoire; le passage se trouve dans l'*Orator*, 3 : « *Non ex rhetorum officinis, sed ex Academiæ spatiis.* »

123. Il s'agit de bâtons dont l'extrémité était garnie d'une boule et dont les soldats et les gladiateurs se servaient pour leurs exercices. Nous dirions aujourd'hui des fleurets.

124. V. note 71.

125. C. Papirius Carbo, tribun de la plèbe, consul en 120 av. J.-C., fut accusé par Crassus de s'être fait le défenseur de L. Opius, meurtrier de C. Gracchus, et il se donna la mort (119 av. J.-C.). (Crassus avait alors 21 ans, et non 19, comme le dit Messalla.)

126. Cn. Cornelius Dolabella, père de P. Dolabella, qui fut le gendre de Cicéron. A son retour du gouvernement de Macédoine, il fut accusé de concussion par César (qui avait alors 23 ans, et non 21, comme le dit Messalla), et, défendu par Hortensius et Cotta, fut absous.

127. V. note 41.

128. C. Porcius Cato, tribun de la plèbe en 56 av. J.-C., était poursuivi pour s'être opposé, en violant la loi, à la tenue régulière des comices (53 av. J.-C.).

129. V. note 59.

130. V. note 85.

131. En 92 av. J.-C.; les censeurs sont L. Licinius Crassus et Cn. Domitius Ahenobarbus.

132. V. Cicéron, *de Orat.*, 3, 94.

133. Le manuscrit principal offre ici une lacune importante : six feuillets, soit environ 1/7 de l'œuvre totale, font défaut, de telle sorte que la fin du discours de Messalla a disparu, ainsi que le début du discours suivant. Mais, selon les uns, c'est Secundus qui a alors la parole, et il la garde jusqu'à : *Non de otiosa et quieta re* (chap. XL); — selon les autres, non seulement le début du discours de Secundus a disparu mais aussi tout son développement, ainsi que le début d'un autre discours qu'ils attribuent à Maternus : pour eux donc, c'est Maternus qui a alors la parole, et il la garde jusqu'au chapitre XLII.

134. C. Licinius Crassus Mucianus joua un rôle politique important à l'époque de Vespasien, dont il facilita l'accession à l'Empire. Consul pour la 3^e fois en 72 ap. J.-C., il se retira ensuite de la vie politique et se consacra à l'étude.

135. Il s'agit sans doute des procès-verbaux des séances du Sénat (*acta Senatus*) et du Journal officiel de Rome (*acta diurna populi Romani*).

136. Le grand Pompée (106-48). Cicéron dit de lui justement : « *Vir ad omnia summa natus, majorem dicendi gloriam habuisset, nisi eum majoris gloriæ cupiditas ad bellicas laudes abstraxisset* » (*Brutus*, 68.)

137. M. Licinius Crassus (vers 115-53), le Triumvir. Il plaida plusieurs fois aux côtés de Cicéron, pour Muréna, pour Cornélius Balbus, pour Cælius, pour Sestius.

138. Cn. Cornelius Lentulus Clodianus, consul en 72 av. J.-C., censeur en 70, légat de Pompée dans la guerre contre les pirates; et son frère P. Cornelius Lentulus Sura, consul en 71, impliqué dans la conjuration de Catilina et mis à mort par Cicéron.

139. Q. Cæcilius Metellus Celer, consul en 60, mari de la fameuse Clodia et peut-être empoisonné par elle; et son frère Q. Cæcilius Metellus Nepos, consul en 57, un des correspondants de Cicéron.

140. L. Licinius Lucullus, le grand Lucullus, vainqueur de Mithridate (114-57); et son frère M. Licinius Lucullus, consul en 73 av. J.-C.

141. Les trois Curions : le premier, préteur en 121 av. J.-C.; le second, son fils, consul en 76; le troisième, son petit-fils, d'abord adversaire de César, puis acheté par lui; se fit tuer en Afrique (49), pour ne pas survivre au déshonneur d'une défaite que lui avait infligée le roi Juba.

142. V. note 76.

143. L' « interdit » est une ordonnance rendue par le préteur dans certains cas exceptionnels et urgents.

144. En 52 av. J.-C.

145. La loi Pompeia accordait désormais deux heures à l'accusateur, et trois au défenseur.

146. V. note 18.

147. D'après Quintilien (VII, 2), Urbinia avait laissé une fortune importante; un certain Clusinius Figulus, qui se disait son fils, revendiqua l'héritage; Asinius Pollio plaida au nom des héritiers réels et soutint que le prétendu fils n'était qu'un esclave nommé Sosipater.

148. Donc vers 15 av. J.-C.

149. La *pænula* était une sorte de manteau de voyage, à capuchon et sans manches; elle s'attachait par derrière et « emprisonnait » le corps. Il faut admettre d'après ce texte que beaucoup d'avocats adoptaient pour plaider ce manteau peu séant à la gravité de la justice et peu favorable aux gestes oratoires.

150. C. Cornélius, questeur de Pompée, tribun du peuple en 67 av. J.-C., fut accusé en 65 de lèse-majesté, et défendu par Cicéron.

151. M. Æmilius Scaurus, préteur en Sardaigne en 56 av. J.-C., fut accusé de concussion en 54 et défendu par Cicéron.

152. L. Calpurnius Bestia, tribun de la plèbe en 62 av. J.-C., édile plébéien en 58; candidat à la préture en 56, fut accusé de brigue et défendu par Cicéron.

153. V. note 85.

154. Allusion au procès qui fut intenté en 187 av. J.-C. au premier Africain, à propos du butin fait dans la guerre contre Antiochus.

155. Nous savons par Cicéron (*Pro Sextio*, 56-57) et par Valère-Maxime (VI, 2, 9) que les histrions, à l'époque dont parle Maternus, s'en prenaient en scène assez durement aux grands personnages contemporains.

156. Les uns — ceux qui admettent que c'est Secundus qui a parlé jusqu'ici (v. note 133) — supposent à cet endroit une lacune que les mss. n'indiquent pas : la fin du discours de Secundus manquerait, ainsi que le début de celui de Maternus : ils accordent alors la parole à Maternus; — les autres n'imaginent pas de

lacune : Maternus qui, selon eux, parle depuis le chap. XXXVI, continue simplement de parler.

157. Tacite entend par là un gouvernement monarchique.

158. Allusion et compliment au gouvernement de Vespasien.

159. Sous la République, à défaut des magistrats ordinaires, tout citoyen avait le droit de se constituer accusateur devant les tribunaux, même pour une affaire où il n'était point intéressé; sous l'Empire, on ne se charge d'une accusation que pour obtenir réparation d'une injure personnelle ou sur l'ordre du prince.

VIE D'AGRICOLA

160. P. Rutilius Rufus, ami de Lælius et de Scipion, orateur réputé, stoïcien convaincu, consul en 105 av. J.-C., fut condamné injustement en 92 pour concussion et se retira à Smyrne où il écrivit ses *Mémoires* et où il mourut.

161. M. Æmilius Scaurus, consul en 115, censeur en 109, prince du Sénat en 107, mourut vers 89. Il avait écrit des *Mémoires*, où il faisait l'apologie de sa conduite au cours de la guerre contre Jugurtha : il avait en effet été accusé de s'être laissé acheter par le roi.

162. Arulenus Rusticus, tribun en 66 ap. J.-C., protesta contre la condamnation de Thræsea, dont il était le pupille et dont il écrivit ensuite la biographie : il fut condamné sous Domitien en 93.

163. P. Thræsea Pætus, le fameux stoïcien, qui en 66 ap. J.-C. paya de sa vie son opposition à Néron.

164. Herennius Senecio, ami de Pline le Jeune et biographe d'Helvidius Priscus, mourut, comme Rusticus, en 93 par ordre de Domitien.

165. Helvidius Priscus, gendre de Thræsea, fut banni quand celui-ci fut mis à mort; rentré sous Galba, il fut condamné en 73 par Vespasien.

166. Les triumvirs, dont il est ici question, étaient des magistrats d'ordre inférieur, chargés de surveiller la prison publique et de présider aux exécutions capitales. Le fait qu'on eut recours à eux aggravait l'infamie de la peine, car nous savons que sous Tibère un livre condamné avait été brûlé par les édiles.

167. Le *comitium*, partie du forum située au pied du Capitole, en face de la prison du *Tullianum*, était le lieu ordinaire des exécutions capitales.

168. Nerva, successeur de Domitien en 96 et fondateur d'une

nouvelle dynastie; meurt en 98. Il porte, comme tous les empereurs, le titre de César.

169. Trajan, le fils adoptif de Nerva, dont il porte le nom par suite de son adoption.

170. Fréjus, *Forum Julii*, colonie fondée par Jules César en 46 av. J.-C.; port d'attache d'une partie de la flotte depuis Auguste, et l'une des grandes villes de la Narbonnaise; ses habitants avaient le droit de cité (sauf le *jus honorum*).

171. Les procurateurs administraient les finances dans les provinces impériales; ils étaient subordonnés au gouverneur, mais le remplaçaient en cas d'absence; dans certains territoires, ils en exerçaient totalement les fonctions. Ils étaient recrutés parmi les chevaliers ou parmi les affranchis de César.

172. La *noblesse équestre* formait une catégorie spéciale de chevaliers; créée par Auguste, elle comprenait les chevaliers qui possédaient le cens sénatorial, c'est-à-dire un million de sesterces, et qui étaient *ingenui* depuis trois générations, ou que leur illustration faisait choisir par l'empereur : la charge de procurateur impérial y donnait accès.

173. L'*ordre sénatorial* comprenait ceux qui, possédant au moins un million de sesterces, avaient exercé une charge curule ou comptaient parmi leurs ascendants un titulaire d'une charge curule.

174. Caligula.

175. M. Junius Silanus, orateur célèbre, beau-père de Caligula, et tué en 38 ap. J.-C. sur l'ordre de celui-ci.

176. Suetonius Paulinus, propréteur en Mauritanie en 41, puis consul *suffectus*; il commanda en Bretagne les troupes d'occupation de 59 à 61. — Plus tard, il fut consul en 66 et commanda en 69 les troupes d'Othon contre celles de Vitellius.

177. Allusion à la révolte de 61, au pillage de la colonie de Camulodunum, à la destruction de la troupe romaine envoyée au secours.

178. Son père avait été préteur sous Claude.

179. La province d'Asie, c'est-à-dire l'Asie Mineure.

180. L. Salvius Otho Titianus, frère aîné d'Othon, le futur empereur.

181. Allusion à la loi Papia Poppaea, promulguée en 9 ap. J.-C., qui avançait d'une année par enfant vivant l'âge légal de l'accès aux magistratures.

182. Sous l'Empire, le tribunat de la plèbe n'est plus guère qu'une fonction honorifique.

183. Questeur en 63-64, tribun du peuple en 66, Agricola obtint la préture en 68. — Le nombre des préteurs avait consi-

dérablement augmenté sous l'Empire; seuls le préteur urbain et le préteur pérégrin avaient gardé des fonctions judiciaires; les autres, dont était Agricola, n'avaient qu'un rôle administratif, souvent même purement honorifique.

184. L'empereur Galba, élu par l'armée, successeur de Néron, régna de juin 68 à janvier 69.

185. Il s'agit des objets précieux volés dans les temples pendant l'incendie de Rome.

186. L'année 69, celle des quatre empereurs (Galba, Othon, Vitellius, Vespasien).

187. Othon, qui s'était soulevé contre Galba en janvier 69, luttait à ce moment contre Vitellius.

188. Vintimille, à l'actuelle frontière franco-italienne.

189. Licinius Mucianus, gouverneur de Syrie, avait fait proclamer Vespasien empereur. A ce moment, Vespasien et Titus étaient encore en Orient.

190. Domitien avait en effet 18 ans.

191. La XX^e légion, qui s'appelait *Valeria Victrix*, campait en Bretagne.

192. Roscius Caelius, légat prétorien, prédécesseur d'Agricola, s'était soulevé contre son chef, Trebellius Maximus, légat consulaire.

193. Les légats consulaires avaient les pouvoirs militaires des anciens consuls.

194. Les légats prétoriens étaient subordonnés aux précédents; ils commandaient une légion.

195. Vettius Bolanus, ancien légat de Corbulon en Arménie, consul *suffectus* en 68, légat consulaire en Bretagne en 69 et 70 comme successeur de Trebellius Maximus, et à ce titre commandant des quatre légions d'occupation. — Plus tard, proconsul d'Asie.

196. Petilius Cerialis avait déjà servi en Bretagne sous Suetonius Paulinus; puis, ayant pris parti pour Vespasien dans la guerre civile, il fut chargé de soumettre les Germains révoltés (70-71); il reçut ensuite le gouvernement de la Bretagne.

197. En 74.

198. Les familles patriciennes ayant été décimées d'abord par les guerres civiles, puis par les cruautés de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron, César et Auguste, ensuite leurs successeurs, en vertu de leur droit censorial, avaient créé des patriciens.

199. L'Aquitaine, partie méridionale de la Gaule, formait une province importante; elle était gouvernée par un propréteur, mais elle était la première après les provinces consulaires; et en

fait, beaucoup de gouverneurs d'Aquitaine devinrent consuls aussitôt après. C'était donc pour Agricola un poste d'attente.

200. Les gouverneurs des provinces voisines.

201. V. note 171.

202. Il y avait déjà servi deux fois (v. chap. V, VII et VIII).

203. En 77.

204. Elle avait alors 13 ans; les jeunes Romaines se mariaient ordinairement à 14 ans.

205. Il avait alors 22 ans.

206. Les pontifes se recrutaient par cooptation, mais sur la recommandation de l'empereur, qui présidait leur collège comme *pontifex maximus*. Ils étaient alors au nombre de 16, pris parmi les consulaires. Le pontificat était à cette époque le couronnement de la vie politique.

207. Ce sont César, Strabon, Pomponius Mela, Pline l'Ancien, sans compter Tite-Live et Fabius Rusticus, cités plus bas.

208. Affirmation inexacte, mais Tacite partage cette erreur avec tous les géographes anciens et notamment avec César : c'est que tous supposaient la Bretagne très inclinée vers le N.-O. et faisaient remonter très haut vers le Nord la côte septentrionale de l'Espagne.

209. Cela n'est exact que pour une partie de la côte septentrionale de la Gaule, dans la région de Calais; mais les anciens imaginaient toute cette côte parallèle à celle de la Bretagne.

210. Tite-Live parlait de la Bretagne au livre CIV de son *Histoire Romaine*, livre aujourd'hui perdu, mais dont il nous reste le sommaire.

211. Fabius Rusticus, ami de Sénèque, avait écrit une histoire de Claude et de Néron; sans doute parlait-il de la Bretagne à propos de l'expédition de Claude en 42 ou du soulèvement de l'île en 61.

212. C'est-à-dire au delà du Forth et de la Clyde.

213. Allusion au voyage de circumnavigation raconté au chap. XXXVIII.

214. Thulé est pour les anciens l'île la plus septentrionale de l'Europe; les poètes latins en parlent souvent comme d'un pays mystérieux. On l'identifie tantôt avec l'Islande, tantôt et plus probablement avec Mainland, l'une des îles Shetland.

215. L'Océan considéré comme la mer qui entoure la terre.

216. Les Silures habitent le Sud-Ouest de la Bretagne, près de la Severn, dans le pays de Galles actuel.

217. V. note 208.

218. Entendez que les deux pays s'avancent l'un vers l'autre, mais en se dirigeant dans des sens opposés; la Bretagne descendant vers le Sud-Est; la Gaule remontant vers le Nord-Ouest.

219. Il s'agit des Bretons du Sud, vaincus en 43 sous le règne de Claude.

220. Tacite veut parler ici du soleil de minuit; son interprétation est inexacte, et de plus le phénomène est à tort localisé en Bretagne.

221. Il faut se souvenir que Tacite considère la terre comme un disque aplati sur les bords, et que les régions polaires forment pour lui ces bords. Or, comme celles-ci ne présentent aucune élévation, l'ombre portée reste très basse et très peu étendue, et l'obscurité ainsi produite n'atteint pas les hautes parties du ciel éclairées par les astres.

222. Allusion aux deux descentes de César en Bretagne, en 55 et 54 av. J.-C.

223. V. *Ann.* I, 11, fin. — Auguste recommandait en effet dans son testament de ne pas agrandir l'empire.

224. Caligula. — Il avait réuni sur les côtes de la Gaule une armée et une flotte, mais il ne poussa pas plus loin son projet (40).

225. Allusion à la piteuse expédition de 39,

226. Cette reprise des opérations eut lieu en 43.

227. Vespasien servit comme légat de la II^e légion; il livra aux Bretons trente combats, prit plus de vingt places fortes et s'empara de l'île Vectis (Wight).

228. Aulus Plautius, consul *suffectus* en 29, administra la Bretagne de 43 à 47 comme légat consulaire.

229. P. Ostorius Scapula fut légat en Bretagne de 47 à 51.

230. C'était la colonie de *Camulodunum* (Colchester).

231. Didius Gallus fut gouverneur de 51 à 57.

232. Veranius, l'ami et le lieutenant de Germanicus, consul en 48, fut légat de 57 à 58.

233. V. note 176.

234. L'île d'Anglesey, au nord-ouest du pays de Galles.

235. Le légat consulaire exerçait les pouvoirs militaire et judiciaire.

236. V. note 171; le procureur était particulièrement chargé de la levée des impôts et des tributs.

237. C'est-à-dire les agents du légat consulaire.

238. C'est-à-dire les agents des procureurs; en général c'étaient des affranchis; les Bretons continuent de les appeler esclaves par mépris.

239. Allusion à la révolte des Germains et à l'écrasement des légions de Varus dans la forêt de Teutoburg, en 9 ap. J.-C.

240. Boudicca était la femme de Prasutagus, roi des Icénien, lesquels habitaient le Sud-Est de la Bretagne (comtés actuels de Suffolk, de Norfolk, de Cambridge).

241. La colonie de Camulodunum (v. note 230).

242. Petronius Turpilianus, consul en 61, resta un an en Bretagne (62-63); fut tué plus tard par ordre de Galba (68).

243. Trebellius Maximus, consul en 57 avec Sénèque, fut gouverneur de Bretagne de 63 à 69.

244. Il s'agit des guerres civiles qui suivirent la chute de Néron, et où prirent part Galba, Othon, Vitellius, Vespasien (68-69).

245. Se rappeler que c'est à la suite de cette sédition qu'Agriкола fut envoyé en Bretagne comme légat prétorien (v. chap. VIII).

246. Vettius Bolanus succéda à Trébellius en 69; v. note 195.

247. Petilius Cerialis, v. note 196.

248. Les Brigantes occupaient le territoire situé entre l'Humber et le golfe de Solway, c'est-à-dire le long de la frontière écossaise actuelle.

249. Sex. Julius Frontinus, préteur urbain en 70; consul en 73 ou 74, auteur des traités sur les *Stratagèmes* et les *Aqueducs*, gouverna la Bretagne de 74 à 77, puis la province d'Asie; mourut en 102.

250. Allusion à la jalousie des empereurs.

250 bis. V. note 216.

251. En juillet 78.

252. Les Ordoviques habitaient dans le pays de Galles actuel, au nord des Silures (v. note 216), sur la rive gauche de la Severn, en face de l'île de Mona.

253. On appelait *ala* un escadron de cavalerie, composé d'auxiliaires, fort de 500 à 1.000 hommes, commandé par un *praefectus*, et combattant sur les ailes de l'armée.

254. *Vexillum* signifie le fanion, et, par extension, le détachement réuni autour de ce fanion.

255. Il s'agit de troupes auxiliaires, recrutées en Bretagne même, et peut-être aussi en Batavie.

256. V. note 234.

257. Les bagages individuels, les bagages de l'armée étant appelés *impedimenta*.

258. Ceux qui avaient été déjà vaincus par ses prédécesseurs (Suetonius Paulinus, Cerialis et Frontinus).

259. Les généraux vainqueurs avaient coutume d'orner de

lauriers les lettres par lesquelles ils annonçaient leurs victoires au peuple et au Sénat.

260. Les Bretons devaient fournir du blé en nature; les officiers romains refusaient d'accepter de l'argent pour une valeur équivalente; ceux donc qui n'avaient pas de blé devaient en acheter aux Romains, qui le leur cédaient très cher pour le recevoir ensuite pour rien.

261. Les prestations sur place eussent été faciles pour tous, pour les Bretons comme pour les Romains; pour en obtenir la permission, les Bretons achetaient alors quelques fonctionnaires.

262. L'hiver de 79 à 80.

263. En 80.

264. Peut-être est-ce la Tyne.

265. Le *praefectus* correspond, comme grade, dans les troupes auxiliaires à celui de centurion dans la légion.

266. L'été de 81.

267. La Clyde et le Forth.

268. L'expression désigne la mer d'Irlande à l'Ouest et la mer du Nord à l'Est.

269. En 82.

270. La Severn.

271. L'Irlande actuelle.

272. Sur cette géographie des anciens, voir le chap. X et les notes.

273. *Mare nostrum* : les Romains désignaient ainsi la Méditerranée.

274. Se rappeler la politique ordinaire des Romains, qui en intervenant dans les guerres civiles des pays qu'il voulaient conquérir s'assuraient peu à peu un droit d'occupation; ainsi avaient-ils fait en Afrique, en Asie, en Grèce, en Gaule, où ils opposaient l'un à l'autre les rois ou les chefs.

275. En 83.

276. Les forts élevés entre la Clyde et le Forth (v. chap. XXIII), et peut-être aussi un peu plus au nord.

277. Cette légion avait été décimée en 61 par les Barbares et reformée avec des éléments venus de Germanie; d'où peut-être son manque de cohésion et sa faiblesse. — Elle faisait partie des quatre légions d'occupation, mais n'était pas commandée directement par Agricola.

278. Ceux de la IX^e légion.

279. Les troupes conduites par Agricola.

280. Celles de la IX^e légion.

281. Toujours l'été de 83.

282. Les Usipiens habitaient entre la Lippe et le Rhin (v. *Germ.*, ch. XXXII). — Ceux dont il est ici question avaient sans doute été transportés en Bretagne pour compléter la IX^e légion décimée en 61.

283. C'étaient des bâtiments légers construits sur le modèle de ceux dont se servaient les Liburnes, peuple d'Illyrie.

284. Les Suèves étaient établis du S.-O. au N.-E. de la Germanie jusque sur l'Oder. Auguste les avait transportés à l'embouchure de l'Escaut. — V. *Germ.*, ch. XXXVIII-XLV.

285. Les Frisons habitaient depuis le Zuiderzée jusqu'à l'Ems.

286. Entendez la rive gauche du Rhin, frontière entre l'Empire et la Germanie.

287. L'été de 84.

288. Peut-être s'agit-il des monts Grampians, massif qui s'élève au centre de l'Écosse.

289. Les mines dont il est question au chap. XII se trouvaient dans la Bretagne, mais non en Calédonie.

290. Les Brigantes (v. note 248) sont ici spécialement nommés, parce qu'ils habitaient plus près de la Calédonie; en réalité, toute la Bretagne s'était alors soulevée, et les principaux rebelles étaient les Trinobantes et les Icéniens.

291. La reine Boudicca; v. note 240 et ch. XVI.

292. Les Bretons du Sud, depuis longtemps soumis et enrôlés dans l'armée romaine.

293. Entendez que les légionnaires, d'origines diverses, grecque, asiatique, etc., et vivant depuis longtemps loin de Rome, ne se sentent plus liés moralement à elle.

294. Allusion aux troupes auxiliaires, Gaulois, Germains, etc.

295. V. note 282. — Sur la fuite des Usipiens, v. chap. XXVIII.

296. Pluriel oratoire; il s'agit de la colonie de vétérans de Camulodunum, v. note 230.

297. L'armée d'Agriola occupait, comme toute armée romaine en campagne, un camp retranché.

298. On était en 84; Agriola était arrivé en 78, et avait aussitôt commencé les opérations.

299. En 83, voir ch. XXVI.

300. Chiffre rond; la première expédition, celle de Claude, eut lieu en 42; il y avait donc 42 ans.

301. L'infanterie auxiliaire était recrutée parmi les peuples soumis.

302. Les Bretons n'avaient pas, à proprement parler, de cava-

liers (v. chap. XII); ils avaient des soldats montés sur des chars de guerre.

303. Petits boucliers de cuir, de forme allongée, employés surtout par les Espagnols et les Africains.

304. Les Bataves habitaient la partie occidentale de la Hollande actuelle.

305. Les Tongres habitaient la région comprise entre les villes actuelles de Liège et d'Anvers.

306. Le *mucrio* était une épée courte et pointue, usitée dans les troupes espagnoles.

307. L'*umbo* était une bosse placée au centre du bouclier.

308. Les cohortes des Tongres.

309. Les cavaliers auxiliaires, placés aux deux ailes de l'armée.

310. Les femmes, chez les Barbares, assistaient au combat; parfois même elles y prenaient part.

311. Les Borestes habitaient probablement le littoral, soit au nord, soit au sud du golfe de Tay.

312. La flotte romaine avait accompagné l'armée au nord du Forth, sur la côte est de la Calédonie; voir ch. XXV.

313. Sans doute entre la Clyde et le Forth (v. ch. XXIII).

314. Port inconnu, mais sur la côte occidentale de la Calédonie.

315. En 84, la même année que celle où Agricola avait triomphé de Galgacus, Domitien avait préparé une expédition contre les Chattes et les Daces; parti pour en prendre le commandement, il était rentré aussitôt à Rome et, sans même avoir vu l'ennemi, s'était attribué les honneurs du triomphe.

316. Alors que les cheveux des Romains étaient noirs et courts, ceux des Barbares étaient longs et roux.

317. Le triomphe étant réservé à l'empereur, en théorie chef suprême des armées, les généraux vainqueurs recevaient en compensation les ornements des triomphateurs : la toge de pourpre brodée d'or, la tunique brodée de palmes, la couronne de laurier, le sceptre d'ivoire et la chaise curule; ils avaient droit en outre à une statue d'airain érigée sur le forum et à une place d'honneur dans les jeux.

318. La Syrie était une des provinces les plus importantes de l'Empire.

319. T. Atilius Rufus, légat en Pannonie en 80, puis gouverneur de Syrie.

320. *Fretum Oceani*, plus souvent appelé *Fretum Gallicum*, le Pas-de-Calais actuel.

321. Le baiser donné par le supérieur à l'inférieur était une cou-

tume orientale importée à la cour et répandue surtout depuis l'avènement des Flaviens.

322. La Mésie, comprise entre le Danube au nord, la mer Noire à l'est, les Balkans au sud, la Drina à l'ouest, correspond à la Bulgarie actuelle; — la Dacie, comprise entre le Danube, la Temesz, les Carpathes et le Dniester, correspond à la Roumanie. — En 86, le roi des Daces, Décébal, obligea Domitien à signer un traité honteux.

323. La Germanie romaine était située sur la rive gauche du Rhin; la Germanie indépendante comprenait tout le pays à l'est du Rhin et au nord du Danube; la Pannonie s'étendait entre les Alpes Noriques, le Danube et la Dalmatie. — Allusion aux guerres malheureuses contre les Marcomans et les Quades, qui, attaqués par Domitien, le battirent.

324. La rive du Danube, frontière naturelle prolongée par un mur fortifié entre le Danube et la Theiss.

325. En 89 ou 90.

326. La province d'Afrique comprenait la Tripolitaine actuelle, la Tunisie et une partie de l'Algérie; celle d'Asie, la Mysie, la Lydie et la Carie; toutes deux provinces sénatoriales, et en raison de leur importance, elles devaient chaque année être tirées au sort entre les deux plus anciens consulaires.

327. Civica Cerialis, un des vainqueurs de la Judée sous Vespasien, légat en Mésie en 82, puis proconsul en Asie, fut, pendant son proconsulat et vers 88, mis à mort par ordre de Domitien sous prétexte de trahison.

328. Le mot *salarium* désignait d'abord l'argent donné aux soldats pour acheter du sel; puis sous Auguste les honoraires accordés à un gouverneur de province; enfin la somme donnée en compensation à un magistrat qui a refusé le gouvernement d'une province.

329. L'expression ne forme pas pléonasme; sous l'empire un proconsul est un gouverneur de province, mais qui n'est pas nécessairement un ancien consul.

330. La famille d'Agricola, sa femme, sa fille, son gendre.

331. Les gens riches avaient l'habitude de léguer à l'empereur une partie de leur fortune pour éviter qu'il ne casse le testament et pour assurer ainsi à leur famille le reste de leurs biens.

332. Caligula.

333. Le 13 juin 40.

334. Le 23 août 93.

335. V. note 317.

336. Par ex., Civica Cerialis, Salvidienus, Glabrio, etc.

337. Par ex., Arria, femme de Paetus Thræsea, et Fannia, sa fille; Gratilla, femme d'Arulenus Rusticus.

338. Carus Metius, délateur fameux; c'est lui qui fit condamner Senecio (v. note 164).

339. Villa de Domitien, située au pied du mont Albain.

340. Catullus Messalinus, délateur célèbre, confident de Domitien, aveugle et d'autant plus cruel.

341. Massa Baebius, procureur de la Bétique, fut, à l'expiration de sa charge en 93, accusé de malversation par ses propres administrés; Pline le Jeune et Sénecion soutinrent l'accusation et il fut condamné. Mais plus tard, il reprit son crédit et devint l'un des plus terribles délateurs de la fin du règne de Domitien.

342. *Nostrae...*, *nos... nos...* : Tacite, préteur en 88, est sénateur depuis cette date; très probablement absent de Rome lors de la condamnation de Rusticus et de Senecio, il tient cependant à être compté parmi ses malheureux collègues.

343. Helvidius, fils de celui qui avait été mis à mort sous Vespasien (v. note 165), et par conséquent petit-fils de Thrasea, fut accusé d'avoir, dans une pièce de théâtre, tourné en dérision le divorce de l'empereur, et fut exécuté.

344. Mauricus, frère d'Arulenus Rusticus (v. note 162); Mauricus fut exilé, Rusticus mis à mort.

345. Senecio : v. note 164.

346. *Innocentiam principi donares* : Tacite veut dire ou qu'Agriкола par sa tranquillité justifiait l'empereur, soupçonné de l'avoir fait empoisonner, — ou qu'en mourant alors, il épargnait un crime à l'empereur qui, tôt ou tard, par jalousie, eût cherché à se débarrasser de lui.

347. Tacite devait être alors en Gaule Belgique comme propréteur, et sa femme l'avait accompagné.

348. Tacite était propréteur depuis 89, et Agricola mourut en 93.

LA GERMANIE

349. Ce terme désigne ici la Germanie indépendante, située au delà du Rhin, et qu'il faut distinguer de la Germanie romaine, située sur la rive gauche du fleuve et divisée en deux provinces, la Germanie supérieure et la Germanie inférieure.

350. La Rhétie comprenait à peu près la région occupée aujourd'hui par le canton des Grisons, une partie de la Valteline et du Tyrol; c'était la plus occidentale des provinces du Danube.

351. La Pannonie, limitée à l'est et au nord par le Danube, à l'ouest par le *mons Caltius* (Kahlenberg), au sud par la Save, correspondait à la partie occidentale de la Hongrie, à la partie

méridionale de l'Autriche, et à la partie septentrionale de la Yougoslavie.

352. Les Sarmates occupaient la région comprise entre la Vistule, le Don et la Volga, c'est-à-dire la Pologne et une partie de la Russie actuelle.

353. Les Daces habitaient la Roumanie, la Transylvanie et la Bessarabie actuelles.

354. Il faut entendre ici la mer du Nord et la mer Baltique.

355. Ces îles comprenaient pour les Romains non seulement les îles danoises actuelles, mais aussi la Scandinavie, qui passait alors pour une île.

356. Il s'agit du mont Adula.

357. Il faut entendre notre mer du Nord.

358. Le mont Abnoba s'élève dans la partie méridionale de la Forêt Noire (auj. *Abenauer Gebirge*).

359. Il s'agit de notre mer Noire.

360. On attribuait à Mannus trois fils, Itgo, Ermn et Isto, c'est-à-dire Freyr, Tiu et Wodan. Le premier protégeait les Ingévoles qui habitaient les côtes depuis le pays des Bataves jusqu'au pays danois, le deuxième les Herminones, établis dans l'intérieur des terres, le troisième les Istévoles, établis dans le pays rhénan.

361. Les Marses habitaient entre la Ruhr et la Lippe, les Gambriviens les bords mêmes de la Ruhr, les Suèves entre l'Elbe et la Vistule, le Danube et la mer Baltique, et les Vandales plus particulièrement entre l'Oder et la Vistule.

362. Allusion au dieu germanique Donar ou Thôr; celui-ci a pour attribut un marteau de pierre, qui rappelle la massue d'Hercule.

363. « Bardit » signifie selon les uns « chant du bouclier » (du vieux mot *bardhi*, « bouclier »), selon les autres « voix de la barbe ». Le contexte ne permet guère de choisir entre les deux sens, puisque les guerriers chantent en appuyant leurs boucliers contre leurs barbes.

364. L'existence d'une ville rhénane qui portait le nom, d'ailleurs celtique, d'*Ulohoscis*, permit cette extension arbitraire des voyages d'Ulysse.

365. Cette ville se trouvait voisine du Rhin; on l'identifie à la ville actuelle d'Asburg, près de Moers, ou à celle d'Essenburg, près de Duisburg.

366. La Norique était située entre la Rhétie et la Pannonie (v. notes 350 et 351).

367. Ces pièces (*serrati*, *bigati*) sont des monnaies datant de la République.

368. Le sayon était un manteau en laine, de couleur sombre, qu'on suspendait aux épaules, et qui ne couvrait que le dos et une partie de la poitrine.

369. Le canton (*pagus*) est une subdivision de la nation ou cité (*civitas*) ; il se subdivise lui-même en *vici* (villages, hameaux) et en *œdificia* (métairies).

370. Ce dieu est Wodan (v. note 360).

371. Par « images » il faut entendre les représentations des animaux qui symbolisaient les dieux, le serpent et le loup symboles de Wodan, le sanglier et le taureau symboles de Freyr, etc ; par « étendards » les attributs des dieux, la lance de Wodan, le marteau de Donar, l'épée de Tiu, etc., et aussi les armes que les prêtres suspendaient aux arbres des bois sacrés.

372. Véléda était chez les Bructères une célèbre prophétesse ; faite prisonnière pendant la révolte de Civilis, elle fut amenée à Rome pour orner le triomphe. (V. *Hist.*, liv. IV, ch. LXI et LXV.)

373. On ne sait rien sur cette Albruna ; elle vivait sans doute à l'époque des campagnes de Drusus (v. note 402) et de Tibère en Germanie.

374. Tacite raille ici certaines apothéoses décrétées par le Sénat romain, notamment celle de Drusilla, sœur de Caligula, et celle aussi d'une enfant de Néron et de Poppée décédée à quatre mois.

375. Suivant une habitude romaine, Tacite donne des noms romains aux dieux germaniques, qu'il croit identifier aux dieux de Rome : Mercure devient ainsi Wodan, dieu psychopompe, dieu du commerce ; Hercule devient Donar (v. note 362) ; Mars Tiu, dieu de la guerre.

376. La déesse égyptienne Isis, épouse et sœur d'Osiris, et dont le culte avait été importé depuis longtemps à Rome, est de son côté identifiée à Frigg, épouse de Wodan.

- 377. Voir note 352.

378. Les Parthes étaient établis depuis les rives méridionales de la mer Caspienne jusqu'à l'Euphrate.

379. Il faut entendre par là la mer Baltique.

380. C'était là un châtement très sévère, puisque les Germains regardaient de longs cheveux comme le plus bel ornement.

381. La forêt Hercynienne comprenait la Forêt Noire actuelle, le Thuringerwald, le Bohmerwald et le Fichtelgebirge.

382. Les Helvètes occupèrent ensuite la région qui correspond à peu près à la Suisse actuelle.

383. Les Boïens avaient émigré de Gaule en Italie, de là dans la Bavière et la Bohême actuelles.

384. Les Aravisques étaient établis sur la rive droite du Danube, dans l'angle formé par ce fleuve et son affluent le Raab.

385. Les Oses étaient établis sur la rive gauche du Danube, des deux côtés de la Waag.

386. Les Trévires occupaient les deux rives de la Moselle, entre le Rhin et la Meuse; leur capitale s'appelait *Augusta Treverorum* (Trèves).

387. Les Nerviens habitaient entre l'Escaut et la Meuse, dans le Hainaut actuel.

388. Les premiers habitaient la plaine de Mayence, avec *Borbetomagus* (Worms) pour capitale, les seconds les pentes orientales des Vosges en direction de Strasbourg, les troisièmes la vallée de Spire.

389. Les Ubiens occupaient primitivement la rive droite du Rhin. Agrippa en 39 av. J.-C. les installa sur la rive gauche et y fonda l'*oppidum Ubiorum*. L'empereur Claude transforma cet *oppidum* en colonie, et du nom de sa femme Agrippine, qui y était née, l'appela *colonia Agrippinensis* (Cologne) (51 ap. J.-C.).

390. Cette île est celle que forment le Rhin et le Waal.

391. Les Chattes étaient établis dans la région montagneuse parcourue par l'Eder, la Werra et la Fulda.

392. Les Mattiaques étaient établis au sud du Taunus, dans les vallées du Rhin et du Mein (région de Wiesbaden).

393. Les Terres Décumates occupaient le territoire compris entre le Rhin, le Danube et le rempart élevé par Drusus et Germanicus d'un de ces fleuves à l'autre. Elles étaient peuplées de vétérans devenus colons et d'émigrants gaulois. Leur nom venait non de la dîme (*decuma*) dont étaient exempts les vétérans, mais de la ligue *decumane* employée dans les tracés des arpenteurs romains qui avaient partagé les lots entre tous les colons.

394. Il s'agit de la ligne des fortifications avec leurs tours et leurs bastions.

395. Cette province est la Germanie supérieure.

396. Les Usipiens étaient établis sur la rive droite du Rhin, au-dessous de l'embouchure de la Ruhr, les Tenctères entre la Ruhr et la Lahn.

397. Les Bructères occupaient la région comprise entre la Ruhr, la Lippe et l'Ems.

398. Les Chamaves avaient d'abord habité entre l'Yssel et le Zuydersée, les Angrivariens sur les bords du Weser, dans la Westphalie prussienne actuelle.

399. Il faut se placer ici et dans ce qui suit au point de vue des Romains établis sur le Rhin.

400. Les *Dulgubniens* habitaient sur les bords de l'Aller jusqu'à l'Ems et la Lippe, dans la région de la ville actuelle de Hanovre, les *Chasuares* sur les bords de la Haase (affluent de l'Ems), dans la région d'Osnabruck.

401. Les *Frison*s étaient établis sur les côtes de la mer du Nord, depuis l'Ems jusqu'au lac Flevo (disparu aujourd'hui dans le *Zuydersée*).

402. *Nero Claudius Drusus*, frère de Tibère, comme lui fils adoptif d'Auguste, célèbre par ses quatre expéditions en Germanie, d'où le surnom de *Germanicus* qui lui fut donné après sa mort (38-9 av. J.-C.). — [Son fils (env. 16 av. J.-C. à 19 ap.) mérita lui aussi par ses campagnes le surnom de *Germanicus*, qui lui resta attaché dans l'histoire.]

403. Les *Chauques* habitaient entre l'embouchure de l'Ems et celle de l'Elbe.

404. Les *Cherusques* habitaient entre le Weser et l'Elbe.

405. Les *Foses* habitaient au sud de l'Aller.

406. Les *Cimbres* habitaient les côtes occidentales du Danemark actuel.

407. Tacite arrondit le chiffre : c'était en réalité l'année 641 de la fondation de Rome (soit 113 av. J.-C.).

408. Le second consulat de Trajan se place en 98 ap. J.-C. ; cette observation fixe la date de composition de la *Germanie* ; le chiffre qui suit est aussi arrondi : le chiffre exact est 211.

409. *Arsace* avait été le fondateur du royaume des *Parthes* (256 av. J.-C.)

410. Il s'agit du désastre de Carrhes (53 av. J.-C.) où le triumvir *Crassus* trouva la mort en combattant contre les *Parthes*.

411. *Pacorus*, fils du roi des *Parthes*, *Orodès*, fut tué par *Ventidius* en Syrie (38 av. J.-C.).

412. *P. Ventidius Bassus* vengea la défaite de *Crassus* au cours d'une expédition victorieuse contre les *Parthes* (36 av. J.-C.). Il était de basse origine, ce qui explique le ton de Tacite ; il avait été marchand de mulets avant de devenir fournisseur de l'armée de César en Gaule et consul en 44 av. J.-C.

413. Allusions aux défaites de *Cn. Papirius Carbo*, battu par les *Cimbres* en Norique (113 av. J.-C.), de *L. Cassius Longinus*, battu et tué sur les bords du lac de Genève en 107 av. J.-C. par des tribus helvètes, il est vrai, mais qui avaient envahi la Gaule à la suite des *Cimbres*, de *M. Aurelius Scaurus*, battu en 105 av. J.-C. sur la rive gauche du Rhône et mis à mort par le roi des *Cimbres* *Boiorix*, de *Servilius Caepio* et de *Cn. Manlius Maximus*, battus tour à tour en 105 également et par le même *Boiorix* dans la plaine d'Orange.

414. Allusion à la défaite de Varus écrasé en 9 ap. J.-C. par Arminius dans la forêt de Teutoburg (Teutberg).

415. Allusions à la victoire de Verceil remportée par Marius sur les Cimbres en 101 av. J.-C.; aux expéditions de César contre Arioviste, contre les Belges, contre les Usipiens et les Tenctères, contre les Sicambres et les Suèves, de 58 à 53 av. J.-C.; de Drusus, frère de Tibère, de Tibère lui-même (Tiberius Claudius Nero), de Germanicus en Germanie, de 12 av. J.-C. à 16 ap. J.-C.

416. Il s'agit de Caligula et de sa ridicule expédition. (V. Suétone, *Calig.*, 43-47, et Tacite, *Agric.*, ch. XIII.)

417. Ils habitaient entre l'Elbe et la Vistule, le Danube et la mer Baltique.

418. Les Semnones habitaient entre l'Elbe et l'Oder, sur les bords de la Sprée.

419. *Auguriis... jormidine sacram* : ce membre de phrase forme un hexamètre.

420. Les Langobards étaient établis d'abord au N.-E. des Chérusques (v. note 404), puis entre l'Elbe et l'Oder. Plus tard ils émigrèrent dans l'Italie septentrionale.

421. Les Rendignes étaient établis sur la rive droite de l'Elbe, près de son embouchure. Les Aviones habitaient les îles à l'embouchure de l'Elbe, à l'ouest du Schleswig-Hollstein actuel, les Angles le sud-ouest du Schleswig, les Varins le nord du Schleswig et le sud du Jutland, les Eudoses la majeure partie du Jutland; les Suardones entre les bouches de l'Elbe et de l'Oder, dans la partie occidentale du Mecklembourg, les Nuithones également, mais dans la partie orientale.

422. Tacite semble avoir confondu ici le dieu Nerthus avec sa fille Freyja; de toutes manières, il identifie la divinité dont il parle avec la déesse Cybèle.

423. Il s'agirait soit de Seeland, soit de l'île de Rugen ou de celle d'Alsen.

424. Les Hermondures habitaient la Bavière du Nord et une partie de la Thuringe.

425. Cette colonie est *Augusta Vindelicorum* (Augsbourg).

426. L'Elbe ne prenant pas sa source dans le pays des Hermondures, il semble que Tacite ait confondu ce fleuve avec son grand affluent de gauche, la Saale.

427. Les Naristes habitaient la région du Fichtelgebirge et la partie supérieure du bassin du Mein.

428. Les Marcomans étaient d'abord établis au sud du Mein jusqu'au Danube; puis ils occupèrent la Bohême dont ils expulsèrent les Boïens (v. chap. XXVIII).

429. Les Quades étaient établis au nord du Danube, dans la Moravie actuelle et une partie de la Hongrie du nord-ouest.

430. Maroboduus était devenu, à la fin du règne d'Auguste, maître de toute la Germanie méridionale; un rival le chassa de ses États, et, malgré l'hostilité de Tibère, il fut autorisé à s'établir à Ravenne. — On ne sait rien de Tuder.

431. Les Marsignes habitaient une partie de la Silésie et de la Lusace actuelles; les Cotins sur les bords du Gran supérieur, dans la Hongrie; les Oses également en Hongrie, dans la région arrosée par l'Eipel; les Bures dans les vallées supérieures de l'Oder et de la Vistule.

432. Le Riesengebirge.

433. Les Lygiens habitaient la région arrosée par l'Oder, la Warta et la Vistule, c'est-à-dire la Pologne et la Silésie actuelles.

434. Les Gotons étaient établis sur la rive droite de la Vistule inférieure, c'est-à-dire dans la Prusse orientale actuelle.

435. Les Rugiens et les Lémoviens étaient établis sur les côtes de la Baltique, entre la Vistule et l'Oder.

436. Les Suiones habitaient le sud de la Scandinavie. Les Anciens prenaient cette presqu'île pour une île.

437. Peut-être s'agit-il ici de l'Océan Glacial.

438. La mer Baltique.

439. Les Estiens habitaient la Prusse orientale actuelle et les anciennes provinces baltiques de la Russie. Mais il est faux que leur langue soit voisine du breton.

440. Identification arbitraire de la divinité des Estiens avec la Cybèle des Romains.

441. Les Sitones habitaient le nord de la Suède, sur les bords du golfe de Bothnie.

442. Les Peucins habitaient depuis les bouches du Danube jusqu'au Dniester, les Vénèdes à l'est de la Vistule; les Fennes s'étendaient depuis les pays bas de la mer Baltique jusqu'à l'Oural.

443. Les Helluses et les Oxiones sont des peuples fabuleux du nord-est de l'Europe.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT.	I
INTRODUCTION DE BURNOUF.	III
Dialogue des Orateurs.	1
Vie d'Agricola	87
La Germanie.	159
NOTES.	221

Paris (France). — Imp. PAUL DUPONT (Cl.). — 35.9.1934.

